

TABLE DES MATIÈRES

Procès-verbaux_Comité technologie de l'information et cybersécurité (CTIC)

Description	Page
Séance no 35_tenue le 14 janvier 2010	1
Séance no 36_tenue le 3 février 2010	3
Séance no 37_tenue le 19 mars 2010	9
Séance no 38_tenue le 15 avril 2010	17
Séance no 39_tenue le 10 mai 2010	19
Séance no 40_tenue le 14 juin 2010	25
Séance no 41_tenue le 13 septembre 2010	29
Séance no 42_tenue le 19 octobre 2010	35
Séance no 43_tenue le 21 octobre 2010	41
Séance no 44_tenue le 8 novembre 2010	46
Séance no 45_tenue le 9 décembre 2010	53
Séance no 46_tenue le 26 janvier 2011	60
Séance no 47_tenue le 22 février 2011	66
Séance no 48_tenue le 25 mars 2011	73
Séance no 49_tenue le 28 avril 2011	79
Séance no 50_tenue le 18 mai 2011	84
Séance no 51_tenue le 8 juin 2011	87
Séance no 52_tenue le 20 juillet 2011	91
Séance no 53_tenue le 22 septembre 2011	101
Séance no 54_tenue le 6 octobre 2011	105
Séance no 55_tenue le 19 octobre 2011	109
Séance no 56_tenue le 19 octobre 2011	116
Séance no 57_tenue le 4 novembre 2011	120
Séance no 58_tenue le 16 novembre 2011	123
Séance no 59_tenue le 7 décembre 2011	132
Séance no 60_tenue le 16 février 2012	139
Séance no 61_tenue le 22 mars 2012	145
Séance no 62_tenue le 18 avril 2012	153
Séance no 63_tenue le 16 mai 2012	157
Séance no 64_tenue le 13 juin 2012	162
Séance no 65_tenue le 19 septembre 2012	169
Séance no 66_tenue le 24 octobre 2012	176
Séance no 67_tenue le 6 décembre 2012	184
Séance no 68_tenue le 12 décembre 2012	190
Séance no 69_tenue le 21 février 2013	198
Séance no 70_tenue le 27 février 2013	207

Séance no 71_tenue le 20 mars 2013	210
Séance no 72_tenue le 17 avril 2013	215
Séance no 73_tenue le 5 juin 2013	221
Séance no 74_tenue le 19 septembre 2013	231
Séance no 75_tenue le 23 octobre 2013	239
Séance no 76_tenue le 4 décembre 2013	246
Séance no 77_tenue le 4 décembre 2013	251
Séance no 78_tenue le 19 février 2014	255
Séance no 79_tenue le 12 mars 2014	260
Séance no 80_tenue le 10 avril 2014	267
Séance no 81_tenue le 16 juin 2014	273
Séance no 81_tenue le 16 juin 2014	281
Séance no 82_tenue le 27 octobre 2014	289
Séance no 83_tenue le 3 décembre 2014	297
Séance no 84_tenue le 18 février 2015	300
Séance no 85_tenue le 15 avril 2015	304
Séance no 86_tenue le 16 juin 2015	310
Séance no 87_tenue le 16 septembre 2015	314
Séance no 88_tenue le 22 octobre 2015	318
Séance no 89_tenue le 9 mars 2016	321
Séance no 90_tenue le 19 mai 2016	327
Séance no 91_tenue le 19 octobre 2016	333
Séance no 92_tenue le 7 décembre 2016	338
Séance no 93_tenue le 21 février 2017	344
Séance no 94_tenue le 14 mars 2017	348
Séance no 95_tenue le 14 juin 2017	352
Séance no 96_tenue le 18 octobre 2017	358
Séance no 97_tenue le 20 février 2018	362
Séance no 98_tenue le 14 mars 2018	366
Séance no 99_tenue le 14 juin 2018	370
Séance no 100_tenue le 16 octobre 2018	376
Séance no 101_tenue le 4 décembre 2018	380
Séance no 102_tenue le 4 juin 2019	384
Séance no 103_tenue le 16 octobre 2019	388
Séance no 104_tenue le 3 décembre 2019	394
Séance no 105_tenue le 11 juin 2020	400
Séance no 106_tenue le 15 octobre 2020	405
Séance no 107_tenue le 3 décembre 2020	410
Séance no 108_tenue le 11 mars 2021	415
Séance no 109_tenue le 9 juin 2021	420
Séance no 110_tenue le 13 octobre 2021	427
Séance no 111_tenue le 1er décembre 2021	433
Séance no 112_tenue le 10 mars 2022	440
Séance no 113_tenue le 7 juin 2022	447
Séance no 114_tenue le 4 octobre 2022	453
Séance no 115_tenue le 30 novembre 2022	458
Séance no 116_tenue le 31 mai 2023	465
Séance no 117_tenue le 4 octobre 2023	472

Séance no 118_tenue le 23 novembre 2023	480
Séance no 119_tenue le 19 mars 2024	491
Séance no 120_tenue le 22 mai 2024	500
Séance no 121_tenue le 18 septembre 2024	509
Séance no 122_tenue le 2 octobre 2024	515



**Procès-verbal de la séance no 35
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le jeudi 14 janvier 2010, à 9 h**

Adopté ce mercredi 3 février 2010

SONT PRÉSENTS :

**M. André Gauthier, président du comité
Mme Lyne Bouchard, membre
Mme Ida Crasto, membre
Mme Marie- Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M. John Harbour, président et chef de la direction**

M. Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

**M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M. Luc Meunier, président du conseil d'administration et chef de la direction de la CSST
M. Pierre St-Michel, directeur des projets corporatifs à la CSST**

1. PRÉLIMINAIRES

1 A) Présences, avis de convocation et Quorum

Le Secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B) Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. DISCUSSION SUR L'EXPÉRIENCE DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DANS LA GESTION DES PROJETS CORPORATIFS EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le président du conseil d'administration et chef de la direction et le directeur des projets corporatifs de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) se joignent aux membres du comité pour l'étude de ce point à l'ordre du jour.

Le président du comité souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie les représentants de la CSST de leur disponibilité. Le président et chef de la direction de la Société situe le sujet dans son contexte et dresse un bref aperçu de l'état de situation des technologies de l'information à la Société et des travaux en cours dans ce secteur d'activités.

La discussion porte sur le chantier du projet initial de modernisation des technologies de l'information à la CSST et le repositionnement de l'entreprise par la suite.

3. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est présenté à ce point à l'ordre du jour.

4. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos avec le président et chef de la direction.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 30

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance no 36
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le mercredi 3 février 2010, à 9 h**

Adopté ce vendredi 19 mars 2010

SONT PRÉSENTS :

**M. André Gauthier, président du comité
Mme Lyne Bouchard, membre
Mme Anne-Marie Croteau, membre
Mme Marie-Anne Tawil, présidente du conseil d'administration**

M. Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1 A) Présences, avis de convocation et Quorum

Le Secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B) Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- Au point 2, ajouter le point 2 D « Projet de directive sur la gestion des ressources informationnelles ».

2. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A) Adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2009

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance tenue le 9 décembre 2009 est adopté avec la modification suivante :

- Au deuxième paragraphe du point 5, dans la quatrième ligne, avant le mot « projets », ajouter le mot « certains ».

2 B) Adoption du procès-verbal de la séance du 14 janvier 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance tenue le 14 janvier 2010 est adopté sans modification.

2 C) Tableau de bord des suivis (mise à jour du 9 décembre 2009)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

2 D) Projet de directive sur la gestion des ressources informationnelles

Le président et chef de la direction dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Lettre de Mme Diane Jean et de M. Denys Jean à M. Michel Boivin, sous-ministre des Transports, accompagnée d'un projet de la directive sur la gestion des ressources informationnelles en date du 21 janvier 2010, sous la cote CTI-2 d-1) du 10.02.03;
- Lettre de M. John Harbour à M. Denys Jean, secrétaire du Secrétariat du Conseil du Trésor, en date du 1^{er} février 2010, sous la cote CTI-2 d-2) du 10.02.03;
- Lettre de M. John Harbour à Mme Diane Jean, sous-ministre des services gouvernementaux et dirigeante principale de l'information, en date du 1^{er} février 2010, sous la cote CTI-2 d-3) du 10.02.03;

Le président et chef de la direction est d'avis que ce projet de directive pose un sérieux problème de gouvernance, en particulier sur les attributions et les activités du comité des technologies de l'information du conseil. Le vice-président aux technologies de l'information fait une lecture du projet de directive et répond aux questions des membres du comité.

Tout en reconnaissant le bien fondé d'une reddition de compte et d'un suivi serré par le Secrétariat du Conseil du Trésor et la DPI sur les investissements importants en technologies de l'information au sein de l'appareil gouvernemental, les membres du comité expriment leur désaccord avec les processus d'autorisation prévus au projet de directive. Ils demandent que le président du comité inclue ce dossier dans son rapport au conseil du 4 février afin de sensibiliser l'ensemble des membres du conseil sur les enjeux et les impacts de ce projet de directive pour la Société et de recommander au conseil d'agir dans les meilleurs délais.

3. **POINTS DE SUIVI**

3 A Projet Vita – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation de l'évolution de ce projet. Les échéanciers sont respectés et l'ensemble des travaux avancent bien. L'architecture sera terminée en avril 2010 et on pourra confirmer le coût final à ce moment.

3 B Windows 2008 – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation de l'évolution de ce projet.

4. **APPELS D'OFFRES**

4 A Dépôt de la liste des appels d'offres pour 2010

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 a) du 10.02.03, une note sur la planification des appels d'offres des projets d'investissement pour l'année 2010. Ce document identifie les dates planifiées pour la confirmation des budgets des projets d'investissement de la vice-présidence aux technologies de l'information.

Il y a lieu de signaler qu'un effort a été déployé afin que les dates de présentation des dossiers coïncident avec le calendrier des rencontres du comité des technologies de l'information.

4 B Acquisition des services d'un fournisseur externe pour les travaux « Projet et évolution des applications de l'Accès au réseau routier (immatriculation et perception) »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal sous la cote CTIR-44 du 10.02.03, une note d'information visant à obtenir l'autorisation de lancer un appel d'offres pour l'évolution des applications de l'accès au réseau routier.

Le vice-président aux technologies de l'information explique aux membres du comité le contexte dans lequel cet appel d'offres s'inscrit. Plus particulièrement, il mentionne que le contrat actuel qui avait été autorisé pour une valeur initiale de 4 M\$ sur une période de trois ans devait se terminer au début de l'année 2011. Il explique qu'en raison d'une charge de travail accrue dû à des travaux de développement, les montants autorisés de ce contrat seront dépensés en moins de trois ans. Il poursuit en mentionnant qu'un nouvel appel d'offres pour l'évolution des applications de l'immatriculation et de la perception au montant de 5 M\$ sera requis au printemps 2010.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation**IL EST RECOMMANDÉ :**

Que le Conseil d'administration autorise la publication d'un appel d'offres en vue de travaux d'évolution des applications de l'accès au réseau routier.

Que le Conseil d'administration autorise la dépense globale à être engagée qui est estimée à 5 M\$ pour une période de trois ans.

Recommandation CTIR-44 du 10.02.03

5. CONFIRMATION DU BUDGET DU PROJET 71433 – TABLE QUÉBÉCOISE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTIR-45 du 10.02.03 une note d'information ayant pour objet de faire confirmer le budget global du projet « Table québécoise de la sécurité routière – nouvelles mesures ».

Les membres du comité échangent sur les éléments qui expliquent l'augmentation du budget et le vice-président aux technologies de l'information répond à leurs questions.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

Attendu que le projet a déjà livré la presque totalité des mesures;

Attendu que le budget provisoire a été établi par le mandat de développement avec une marge d'erreur de 30 % à 50 %.

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le Conseil d'administration autorise le budget confirmé de 8,64 M\$ pour le projet de la « Table québécoise de la sécurité routière – nouvelles mesures ».

Recommandation CTIR-45 du 10.02.03

6. IDENTIFICATION DES PROJETS À SURVEILLER

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 10.02.03, une note d'information ayant trait aux projets en technologies de l'information inscrits au plan d'investissement 2010.

Le vice-président aux technologies de l'information mentionne que 7 des 55 projets présentent des caractéristiques qui pourraient occasionner une augmentation des coûts. Il porte à l'attention des membres le tableau qui dresse un portrait de ces 7 projets qui sont les suivants :

1. 71205 Évolution du système d'exploitation des serveurs (Windows 2008)
2. 71204 Évolution du système d'exploitation des postes (Windows 7)
3. 73301 Conversion VB6 – Contrôle routier
4. 73509 Examens théoriques automatisés du permis
5. 73100 Implantation de la ligne rouge
6. 69307 Migration au RENIR
7. 71007 Modernisation des outils de gestion RH (SAGIR)

Il précise qu'un état de situation sera produit lorsque l'information pertinente sera disponible.

7. MODIFICATION DE BUDGET ET AUTORISATION DU RECOURS À L'EXTERNE : CONVERSION VB6 – CONTRÔLE ROUTIER

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTIR-46 du 10.02.03, une note d'information justifiant l'augmentation du budget du projet Conversion VB6 des applications du contrôle routier et le recours à des ressources externes.

Le vice-président aux technologies de l'information fait état des travaux réalisés à ce jour. Plus particulièrement, il souligne que les travaux d'architecture réalisés en 2009 ont fait ressortir des coûts supplémentaires de l'ordre de 1,9 M\$ pour la réalisation du projet. Il porte à l'attention des membres du comité un tableau qui présente la nouvelle répartition annuelle du budget révisé du projet à 7,3 M\$. Il explique que la réalisation des travaux nécessitera le recours à des ressources externes étant donné que les effectifs réguliers affectés à ce projet ne peuvent à eux seuls réaliser les travaux requis. Il précise que le budget estimé pour recourir aux services professionnels de ressources externes est de 6,3 M\$.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le Conseil d'administration

- 1) autorise le budget total confirmé de 7,3 M\$ pour le projet Conversion VB6 des applications du contrôle routier.
- 2) autorise le nouveau coût global des projets de conversion VB6 qui passe de 23,6 M\$ à 25 M\$
- 3) autorise la dépense à être engagée qui est estimée à 6,3 M\$ afin de recourir aux services professionnels de ressources externes.

Recommandation CTIR-46 du 10.02.03

8. **IDMS – ÉTAT DE SITUATION ET AUTORISATION DE LA DEUXIÈME TRANCHE DE 1 M\$**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 10.02.03 un document qui présente un état de situation des travaux en cours concernant le dossier d'affaires pour la rénovation « Accès au réseau routier » en date du 3 février 2010.

9. **AUTRES SUJETS**

Aucun sujet n'est présenté à ce point à l'ordre du jour.

10. **PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ**

La prochaine réunion du comité aura lieu le vendredi 19 mars 2010 à 9 h à Montréal.

11. **HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ**

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 30

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance no 37
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le vendredi 19 mars 2010, à 9 h**

Adopté ce lundi 10 mai 2010

SONT PRÉSENTS :

**Mme Lyne Bouchard, membre
Mme Ida Crasto, membre
Mme Anne-Marie Croteau, membre
Mme Marie-Anne Tawil, présidente du conseil d'administration**

M. Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉ :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1 A) Présences, avis de convocation et Quorum

Le Secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

En l'absence du président du comité, madame Ida Crasto accepte de présider les travaux de la présente séance à la demande des membres du comité.

1 B) Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- Ajouter au point 8, le sujet suivant : « 8.1 Directive sur les ressources informationnelles du Secrétariat du Conseil du trésor ».

2. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A) Adoption du procès-verbal de la séance du 3 février 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance tenue le 3 février 2010 est adopté avec les modifications suivantes :

- Biffer le nom de madame Ida Crasto, membre » dans la liste des membres présents.
- Ajouter, à la fin du dernier paragraphe du point 2 D), les mots suivants : « et de recommander au conseil d'agir dans les meilleurs délais ».
- Corriger les erreurs d'écriture aux points 3 et 7.

2 B) Tableau de bord des suivis (mise à jour du 3 février 2010)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. POINTS DE SUIVI

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour la présentation des points 3 à 8 inclusivement à l'ordre du jour.

3 A) Projet Vita – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation. Les travaux de réalisation sont complétés à 55 %. Il sera probablement possible de confirmer le budget de ce projet lors de la réunion du comité du 10 mai 2010.

3 B) Windows 2008 – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation de l'évolution de ce projet. Les travaux de réalisation avancent comme prévu.

3 C) IDMS – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation de l'évolution de ce projet. La définition de la vision d'affaires sera la grande priorité au cours des prochains mois. Des changements à la structure du projet ont été apportés et une planification détaillée est attendue pour l'été.

4. **CONFIRMATION ET MODIFICATION DE BUDGET**

4 A Gestion de l'identité et des accès – confirmation du budget

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTIR-47 du 10.03.19, un document d'information qui vise à obtenir la confirmation du budget total pour le projet «Gestion de l'identité et des accès».

Le vice-président aux technologies de l'information rappelle aux membres du comité que ce projet vise à passer d'une gestion en silo vers une gestion globale et intégrée, ce qui améliorera la cohérence et l'efficacité de la gestion des identités et des accès.

Le vice-président aux technologies de l'information informe les membres du comité que le budget confirmé est rehaussé de 134 883 \$, soit une augmentation de 7% du budget provisoire autorisé.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise le budget total confirmé de 2 036 M\$ pour le projet « Gestion de l'identité et des accès ».

Recommandation CTIR-47 du 10.03.19

4 B Conversion VB6 – Fonds d'assurance – confirmation de budget

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal sous la cote CTR-48 du 10.03.19, une note d'information ayant pour objet de faire confirmer le budget total pour le projet « Conversion VB6 - Fonds d'assurance ».

Le vice-président aux technologies de l'information fait un bref rappel historique de ce dossier. Il informe, par la suite, les membres du comité que le budget total confirmé est de 4 739 500 \$, soit une diminution de 5% du budget provisoire.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise le budget total confirmé de 4 739 500 \$ pour le projet « Conversion VB6 – Fonds d'assurance ».

Recommandation CTIR-48 du 10.03.19

4 C Conversion VB6 – Soutien à l’organisation – confirmation de budget

Le vice-président aux technologies de l’information dépose au présent procès-verbal sous la cote CTIR-49 du 10.03.19, une note d’information ayant pour objet de faire confirmer le budget total pour le projet « Conversion VB6 - Soutien à l’organisation ».

Le vice-président aux technologies de l’information fait un état de situation de ce dossier. Il informe les membres du conseil que le budget total confirmé est de 3 574 000 \$, soit une diminution de 12% du budget provisoire.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d’administration autorise le budget total confirmé de 3 574 000 \$ pour le projet « Conversion VB6 – Soutien à l’organisation ».

Recommandation CTIR-49 du 10.03.19

4 D Réseau national intégré de radiocommunication - Modification de budget

Le vice-président aux technologies de l’information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTIR-50 du 10.03.19, un document d’information ayant pour objet la modification du budget confirmé du projet « Migration au RÉNIR » et la modification du statut du budget.

Le vice-président aux technologies de l’information mentionne que les travaux réalisés à la fin de l’année 2009 et au début de l’année 2010 ont fait ressortir des coûts supplémentaires de l’ordre de 1,17 M\$ pour la réalisation du projet « migration au RÉNIR » portant le coût total à 3,62 M\$.

Le vice-président aux technologies de l’information informe les membres du comité que la Société est une des premières organisations à migrer au nouveau réseau. Il ajoute que les risques que le budget subisse de nouvelles fluctuations sont importants.

Par conséquent, les membres du comité demandent que le statut de budget soit modifié de confirmé à provisoire.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

ATTENDU la volonté gouvernementale de moderniser le réseau de radiocommunication pour la communauté gouvernementale;

ATTENDU QUE le ministère des Finances a déjà convenu dans l'entente actuelle de financer les coûts du projet;

ATTENDU QU'une demande sera faite pour que l'entente avec le ministère des Finances tienne compte de l'augmentation de 1,17 M\$;

ATTENDU QUE le budget révisé fait l'objet d'une recommandation favorable du comité des technologies de l'information;

ATTENDU QUE le budget peut être modifié au cours des prochains mois, en fonction de l'évolution du projet.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration :

- 1 autorise la modification du budget confirmé du projet RÉNIR au montant de 3,62 M\$;
- 2 autorise la modification du budget annuel de 2010 du projet RÉNIR pour le montant de 989 000\$;
- 3 autorise que le budget directeur du plan d'investissement 2010 ne soit pas majoré et que le montant de 989 000 \$ soit pris à même les disponibilités budgétaires anticipées au plan d'investissement.
- 4 Autorise que le statut du budget soit modifié de confirmé à provisoire.

Recommandation CTIR-50 du 10.03.19

5. APPEL D'OFFRES

5 A Étude et développement dans les domaines d'affaires Fonds d'assurance et Soutien à l'organisation

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTIR-51 du 10.03.19, un document d'information ayant pour objet d'obtenir l'autorisation de lancer un appel d'offres pour recourir aux services de fournisseurs externes pour la réalisation de travaux de niveau «Étude» et «Développement» dans les domaines d'affaires du Fonds d'assurance et du Soutien à l'organisation.

Le vice-président aux technologies de l'information dresse un portrait de la situation. Il mentionne que la Société souhaite lancer un nouvel appel d'offres, d'une durée de trois ans, au montant de 5 600 000 \$. Il explique les raisons qui justifient l'augmentation de 3 920 000 \$ par rapport au contrat actuel.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

ATTENDU QUE les besoins d'affaires en matière de réalisation d'études et de travaux de développement dépassent la capacité de travail des effectifs réguliers de la VPTI;

ATTENDU QU'un contrat d'une durée de trois ans assure à la Société la continuité d'expertise et lui permet d'agir rapidement en optimisant les coûts administratifs liés aux procédures de recours aux services de fournisseurs externes;

ATTENDU QUE le contrat auparavant octroyé pour réaliser de telles activités à la VPTI aura épuisé sa disponibilité budgétaire en juin 2010.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la publication d'un appel d'offres afin de recourir aux services de fournisseurs externes pour la réalisation de travaux de niveau «Étude» et «Développement» dans les domaines d'affaires du Fonds d'assurance et du Soutien à l'organisation.

QUE le conseil d'administration autorise la dépense globale à être engagée qui est estimée à 5 600 000 \$ pour une période de trois ans.

Recommandation CTIR-51 du 10.03.19

6. AUTORISATION DE L'ACQUISITION D'IMPRIMANTES LASER

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTIR-52 du 10.03.19, un document d'information ayant pour objet d'obtenir l'autorisation pour l'acquisition d'imprimantes laser en remplacement de celles utilisées en points de service dans le cadre du projet « Remplacement des équipements en points de service ».

Le vice-président aux technologies de l'information explique que ce projet vise à remplacer ces appareils afin de minimiser les pertes de productivité conséquentes à des bris d'équipements et d'éviter une détérioration du service à la clientèle. Il mentionne que la dépense pour l'acquisition des imprimantes laser à remplacer est estimée à un maximum de 1,25 M\$.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise l'acquisition d'imprimantes laser pour un montant maximal de 1,25 M\$.

Recommandation CTIR-52 du 10.03.19

7. PLAN D'INVESTISSEMENT 2010

7 A Reddition de compte au 31 décembre 2009

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 a) du 10.03.19, une note qui dresse le bilan du plan d'investissement au 31 décembre 2009 et un suivi de la programmation annuelle des projets d'investissement par vice-présidence.

Le vice-président présente les faits saillants de la programmation et du budget 2009. Contrairement à l'expérience des années antérieures, les investissements réels en 2009 se situent à 75 % du budget directeur et les glissements sont de 14,4 M\$ (événements hors du contrôle de la Société, non-disponibilité des ressources, décisions de gestion, difficultés contractuelles et la complexité des travaux).

7 B Programmation 2010

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 b) du 10.03.19, une note qui dresse un aperçu de la programmation 2010. Le budget directeur 2010 est supérieur de 5,4 M\$ à celui de 2009 en raison des acquisitions prévues (+5,1 M\$). La répartition des investissements à réaliser est distribuée de façon plus uniforme et une analyse plus détaillée de la planification des 57 projets inscrits à la programmation conclut à la capacité pour l'organisation de réaliser le budget directeur. Un état de situation sera présenté lors de la reddition de compte au 30 avril 2010. Des mécanismes supplémentaires ont été mis en place pour effectuer un suivi plus soutenu de la réalisation du plan d'investissement.

Les membres du comité expriment leur accord sur les orientations retenues par la vice-présidence aux technologies de l'information suite aux principaux constats sur l'évolution de la programmation 2009 et les mesures prises en 2010 pour modifier la planification et le suivi des projets d'investissement.

7 C Programmation pluriannuelle

Le vice-président aux technologies de l'information dépose, séance tenante, au présent procès-verbal, sous leur cote respective, trois nouveaux tableaux sur le plan pluriannuel des investissements :

- Résultats au 31 décembre 2009 – Année 2009, sous la cote CTI-7 c 1) du 10.03.19;

- Résultats au 31 décembre 2009 – Années 2010, 2011 et 2012, sous la cote CTI-7 c 2) du 10.03.19;
- Plan pluriannuel des investissements au 1^{er} janvier 2010, sous la cote CTI □7 c 3) du 10.03.19.

Les membres du comité demandent au vice-président d'ajouter deux éléments additionnels dans les tableaux, à savoir les coûts par rapport au budget directeur et l'échéancier de chaque projet. Le point sera inscrit en suivi au tableau de bord du comité.

8. AUTRES SUJETS

8.1 Directives sur les ressources informationnelles du Secrétariat du Conseil du trésor

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8.1 du 10.03.19, la nouvelle directive du Secrétariat du Conseil du trésor sur les ressources informationnelles en date du 9 mars 2010. Cette directive a été adoptée avant que la lettre de la présidente du conseil parvienne au Secrétariat du Conseil du trésor et entrera en vigueur le 1^{er} avril 2010.

Les membres du comité demandent que le sujet soit abordé avec les membres du conseil le 30 mars prochain. Ils demandent en outre qu'un rapport soit présenté sur les projets d'investissement qui seront assujettis à cette directive à compter du 1^{er} avril 2010.

9. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu le lundi 10 mai 2010 à 9 h à Montréal.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 15

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance no 38
tenue par voie de visioconférence
aux salles du conseil de la Société
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
6^e étage de la Tour Nord, 333, boul. Jean-Lesage
Le jeudi 15 avril 2010, à 13 h 15**

Adopté ce lundi 10 mai 2010

SONT PRÉSENTS :

**M. André Gauthier, président du comité (par téléphone)
Mme Lyne Bouchard, membre
Mme Ida Crasto, membre
Mme Anne-Marie Croteau, membre
Mme Marie-Anne Tawil, présidente du conseil d'administration**

M. Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉ :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1 A) Présences, avis de convocation et Quorum

Le Secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B) Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. DISCUSSION CONCERNANT LA DIRECTIVE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES – DÉMARCHE À SUIVRE

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'étude de ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président rappelle brièvement les principaux impacts de l'application de la directive à la Société. Il y a lieu d'explorer avec les autorités du ministère des Services gouvernementaux (MSG) et du secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) des modalités d'accommodement qui tiennent compte du processus rigoureux d'approbation de la Société relativement aux projets d'investissements annuels et pluriannuels.

La direction propose, dans un premier temps, une rencontre exploratoire du vice-président aux technologies de l'information et du vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances avec des sous-ministres adjoints du MSG et du SCT. Les membres du comité insistent sur l'importance de bien documenter les points d'entente, que ce soit dans le cadre d'un accord formel ou d'une lettre d'entente sur les modalités applicables à la Société. Il faut tenir compte également que la Société a surtout des systèmes de mission et qu'elle a toujours démontré sa collaboration pour participer aux projets gouvernementaux qui sont compatibles avec sa mission. Selon les résultats obtenus, une démarche sera entreprise, au besoin, au niveau des sous-ministres.

Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité.

3. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 h 45

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance no 39
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le lundi 10 mai 2010, à 9 h**

Adopté le 14 juin 2010

SONT PRÉSENTS :

**M. André Gauthier, président
Mme Ida Crasto, membre
Mme Anne-Marie Croteau, membre
Mme Marie-Anne Tawil, présidente du conseil d'administration**

M. Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉ :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1 A) Présences, avis de convocation et Quorum

Le Secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B) Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- Inverser les sujets aux points 4 et 6 comme suit :
 - « 4. Résultats de la rencontre avec le Secrétariat du Conseil du trésor concernant la Directive sur la gestion des ressources informationnelles
 - 6. Modification et confirmation de budget – Examens théoriques automatisés du permis »
- Au point 8, ajouter le point suivant :
 - « 8.1 Contrats informatiques 2006 à 2009 »

2. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A) Adoption du procès-verbal de la séance du 19 mars 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance tenue le 19 mars 2010 est adopté sans modification.

2 B) Adoption du procès-verbal de la séance du 15 avril 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance tenue le 15 avril 2010 est adopté sans modification.

2 C) Tableau de bord des suivis (mise à jour du 15 avril 2010)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. POINTS DE SUIVI

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour la présentation des points 3 à 7 inclusivement à l'ordre du jour.

3 A Projet Vita – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation du Projet Vita. Les travaux sont avancés à 60 % et l'enveloppe budgétaire sera respectée. Les membres sont d'avis que ce sujet peut être retiré du tableau de bord des suivis.

3 B Windows 2008 – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation de l'évolution du Projet Windows 2008.

3 C IDMS – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 c) du 10.05.10, un rapport synthèse de suivi de projet en date du 10 mai 2010.

4. RÉSULTATS DE LA RENCONTRE AVEC LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR CONCERNANT LA DIRECTIVE SUR LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

1. un compte rendu de la rencontre du 21 avril 2010 entre des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, du ministère des services gouvernementaux et de la Société de l'assurance automobile du Québec, sous la cote CTI-4 a) du 10.05.10;
2. une directive portant sur la gestion des ressources informationnelles émises le 3 juillet 2007, sous la cote CTI-4 b) du 10.05.10;
3. un C.T. portant le numéro 208747 daté du 9 mars 2010, ayant trait à la Directive sur la gestion des ressources informationnelles, sous la cote CTI-4 b) du 10.05.10.

Le vice-président aux technologies de l'information informe les membres du comité qu'une rencontre à laquelle participaient des représentants du ministère des Services gouvernementaux a eu lieu. Il fait part aux membres du conseil des échanges qu'il a eus à cette occasion concernant la mise en œuvre à la Société de la directive concernant la gestion des ressources informationnelles émise le 9 mars dernier.

5. AUTORISATION D'ACQUISITION DES DROITS D'UTILISATION DE LA SOLUTION « REPÈRES » AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ GRICS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTIR-53 du 10.05.10, une note concernant l'acquisition des droits d'utilisation de la solution REPÈRES auprès de la Société GRICS.

Le vice-président aux technologies de l'information mentionne que le logiciel «REPÈRES» de la Société GRICS comporte des banques de données annuelles qui servent à la détermination des emplois dans les dossiers d'indemnisation de la Société. Il explique que la conclusion d'un nouveau contrat avec la Société GRICS, qui est un organisme à but non lucratif, est nécessaire. Il informe les membres du conseil que le contrat à être conclu avec la Société GRICS comporte une dépense de 254 700 \$ pour une période de trois ans.

Conformément à la Politique et règles administratives sur les conditions des contrats de la Société en sa qualité de fiduciaire telle qu'approuvée par le conseil d'administration le 4 février 2010, l'autorisation du conseil est requise avant la conclusion d'un contrat avec un organisme à but non lucratif dont la dépense est supérieure à 100 000 \$.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée.

Recommandation

Attendu Que la Politique et règles administratives sur les conditions des contrats de la Société en qualité de fiduciaire prévoit que le conseil d'administration peut autoriser un contrat de gré à gré avec une personne morale au-delà du seuil permis;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration :

autorise l'acquisition des droits d'utilisation du logiciel «REPÈRES» et des services d'hébergement auprès de la Société GRICS.

Autorise la dépense globale à être engagée qui est estimée à 254 700 \$ pour une période de trois ans.

Recommandation CTIR-53 du 10.05.10

6. MODIFICATION ET CONFIRMATION DE BUDGET – EXAMENS THÉORIQUES AUTOMATISÉS DU PERMIS

La vice-présidente et directrice générale – Accès au réseau routier se joint aux membres du comité pour la présentation de ce point à l'ordre du jour.

La vice-présidente et directrice générale – Accès réseau routier se joint aux membres du comité pour la présentation de ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTIR-54 du 10.05.10, une note portant sur l'examen théorique automatisé du permis.

Le vice-président aux technologies de l'information rappelle aux membres que lors de la sélection des projets d'investissement de 2009, le projet «Examens théoriques automatisés du permis» a été autorisé avec un budget provisoire de 4,8 M\$. Il mentionne que suite à la révision des besoins et des coûts du rapport d'affaires de 2003, lequel comportait une marge d'erreur de 30 %, le budget provisoire révisé est évalué à 6,4 M\$. Le vice-président identifie les raisons de cet écart.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration :

autorise le budget provisoire révisé de 6,4 M\$ pour le projet «Examens théoriques automatisés du permis» dont 6,0 M\$ de budget ferme et 0,4 M\$ de budget provisoire qui devra être confirmé lors d'une rencontre ultérieure des membres du conseil d'administration;

autorise l'augmentation de 1 M\$ à la programmation 2010 sans augmentation du budget directeur du plan d'investissement.

Recommandation CTIR-54 du 10.05.14

7. PANNE DE SERVICES TÉLÉPHONIQUES ET INFORMATIQUES DU 22 AVRIL 2010 – ÉTAT DE SITUATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 10.05.10, une note portant sur l'interruption des services informatiques et téléphoniques de la Société qui a eu lieu le 22 avril 2010.

Il explique aux membres l'incident qui a été à l'origine de la panne et les informe des mesures qui ont été prises pour corriger la situation de même que les démarches effectuées auprès de la clientèle et le plan d'action retenu par la Société pour éviter la répétition d'une nouvelle panne.

Le vice-président aux technologies de l'information fait part aux membres du comité que la remise en marche des systèmes informatiques a été faite graduellement afin d'éviter toute perte d'équipement et de données. Les équipes de la vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances (DRMI) et de la vice-présidence aux technologies de l'information ont travaillé avec brio et la remise en service a été réalisée dans les meilleurs délais sans bris matériel aux équipements informatiques ou perte d'intégrité des données.

8. AUTRES SUJETS

8.1 Contrats informatiques 2006 à 2009

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8.1 du 10.05.10, une note d'information ayant trait à l'attribution des contrats en honoraires professionnels pour les années 2006 à 2009.

6

9. **PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ**

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le lundi 14 juin 2010 à 9 h.

10. **HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ**

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 20

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance no 40
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le lundi 14 juin 2010, à 9 h**

Adopté le lundi 13 septembre 2010

SONT PRÉSENTS :

**M. André Gauthier, président
M^{me} Ida Crasto, membre
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M^{me} Anne-Marie Croteau, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, présidente du conseil d'administration**

M. Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉ :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation et Quorum

Le Secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

Au point 6 – Autres sujets, ajouter ce qui suit :

« 6 A Remplacement de l'ordinateur central. »

2. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mai 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 10 mai 2010 est adopté avec les modifications suivantes :

Au point 4, remplacer la première phrase du deuxième paragraphe par la suivante :

« Le vice-président aux technologies de l'information informe les membres du comité qu'une rencontre à laquelle participaient des représentants du ministère des Services gouvernementaux a eu lieu. »

Au point 6, avant le premier paragraphe, ajouter le paragraphe suivant :

« La vice-présidente et directrice générale – Accès au réseau routier se joint aux membres du comité pour la présentation de ce point à l'ordre du jour. »

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour du 10 mai 2010)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. POINTS DE SUIVI

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour la présentation des points 3 à 6 inclusivement à l'ordre du jour.

3 A Windows 2008 – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation de l'évolution du Projet Windows 2008. Ce projet avance bien et ne suscite pas d'inquiétudes relativement au respect des budgets et des échéanciers.

3 B IDMS – état de situation

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation de l'évolution des travaux en cours. Il informe les membres que les solutions technologiques requises sont viables en ce qui concerne la cohabitation. Quant à l'approche « rénovation », tout indique que le découpage par bloc est réalisable et plusieurs scénarios sont possibles. Enfin, les membres de l'équipe travaillent sans relâche pour finaliser la vision « affaires » et la vision « TI » au cours de l'été. Ces deux derniers documents seront présentés d'abord à la présidente et chef de la direction et au comité de direction. Le président du comité demande de faire parvenir au comité, au cours de l'été, même si les conclusions ou les recommandations à venir quant au projet IDMS ne sont pas claires ou sont encore en voie d'être développées, un court rapport intérimaire et/ou des documents, afin que les membres du comité puissent prendre connaissance de l'évolution des travaux. Suite à la réception de ce rapport, les membres du comité pourront décider si une réunion téléphonique du comité au cours de l'été est souhaitable.

4. **AUTORISATION DE L'APPEL D'OFFRES « ÉTUDES ET CONSEILS POUR LE SERVICE DE LA CONCEPTION ET DE L'ARCHITECTURE TECHNOLOGIQUE »**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTIR-55 du 10.06.14, une note visant à obtenir l'autorisation pour recourir à des services professionnels externes concernant des travaux relatifs à la planification, à l'évolution et à différents projets d'infrastructure technologique.

Le vice-président aux technologies de l'information explique qu'un contrat similaire de services professionnels d'une valeur de 950 k\$ existe déjà. Il souligne que ce contrat d'une durée de trois ans sera terminé selon les prévisions effectuées en 16 mois et que la dépense estimée pour le nouveau contrat d'une durée de trois ans est de 1,5 M\$. Cette évaluation se base sur une augmentation importante des besoins provenant entre autres des travaux en cours de réalisation dans le cadre du projet de délestage IDMS.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée.

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration :

autorise le recours à des services professionnels externes concernant des travaux relatifs à la planification, à l'évolution et à différents projets d'infrastructure technologique.

Autorise la dépense globale à être engagée qui est estimée à 1,5 M\$ pour une période de trois ans.

Recommandation CTIR-55 du 10.06.14

5. **REDDITION DE COMPTES**

Les points 5 A et 5 B sont traités conjointement.

5 A Rappel des objectifs des documents

5 B Présentation des résultats

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 a) et b) du 10.06.14, la reddition de compte au 30 avril 2010 en suivi de la programmation annuelle des projets d'investissement. Il présente les faits saillants des investissements relatifs aux projets technologiques. La vice-présidence affiche les meilleurs résultats depuis plusieurs années. Sur les 57 projets autorisés, 2 projets seulement reporteront une partie de leur budget en 2011. Selon les projections au 30 avril, 20 projets devraient effectivement se terminer en 2010 (87 %) et 2 projets sont déjà terminés.

Un effort particulier a été consenti pour s'assurer de la disponibilité du personnel et des mécanismes supplémentaires ont été mis en place pour effectuer un suivi plus soutenu de la réalisation du plan d'investissement. Les membres du comité constatent que le résultat des projections est en lien avec les actions prises par la vice-présidence et ils félicitent l'équipe de la vice-présidence aux technologies de l'information pour cette bonne performance.

Les membres prennent connaissance du portrait de la programmation annuelle des projets d'investissements par vice-présidence et la consommation des budgets directeurs au 30 avril 2010.

5 C Retour sur les demandes de modifications des documents

Suivi

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 c) du 10.06.14, une mise à jour au 30 avril 2010 du plan pluriannuel des investissements. Les membres demandent d'y apporter une modification en y ajoutant, si possible, les indicateurs de coûts pour les cas d'exception qui sont en « rouge ». Le vice-président s'engage à apporter les modifications et à déposer un nouveau tableau de mise à jour.

6. AUTRES SUJETS

6 A Le vice-président aux technologies de l'information informe les membres que la Société a remplacé, en avril 2010, son ordinateur central en prévision d'une augmentation de puissance en 2011 et 2012. Par souci d'économie et compte tenu des prévisions d'augmentations de puissance d'ici 2012, cette acquisition, au coût de 975 000 \$, a été autorisée par le président et chef de la direction.

9. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le lundi 13 septembre 2010 à 9 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 H 30

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 41
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le lundi 13 septembre 2010, à 9 h**

Adopté le lundi 8 novembre 2010

SONT PRÉSENTS :

**M. André Gauthier, président
M^{me} Ida Crasto, membre
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M^{me} Anne-Marie Croteau, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, en visioconférence**

M. Claude Gélinas, secrétaire, en visioconférence

INVITÉS :

**M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information, en visioconférence
M. Yves Frenette, vice-président et directeur général Fonds d'assurance par intérim, en visioconférence**

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation et quorum

Le Secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

Au point 6, ajouter le sujet suivant :

« 6 C Logiciel libre ».

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 14 juin 2010 est adopté avec les modifications suivantes :

Au point 2 A, remplacer les mots « les suivants » par les mots « la suivante »;

Au point 6 A, au début de la deuxième phrase, ajouter les mots suivants : « Par souci d'économie et compte tenu des prévisions d'augmentations de puissance d'ici 2012 ».

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour du 14 juin 2010)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

Une nouvelle version du plan pluriannuel des investissements mis à jour au 30 avril 2010 est déposée au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 b) du 10.09.13. Ce document sera également déposé lors de la réunion du conseil d'administration du 16 septembre prochain.

3. AUTORISATION D'APPELS D'OFFRES

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour la présentation des points 3 à 6 inclusivement à l'ordre du jour.

3 A « Entretien des systèmes téléphoniques des sites de Québec, Montréal et Murdochville »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 a) du 10.09.13, une note portant sur l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour l'entretien des systèmes téléphoniques des sites de Québec, Montréal et Murdochville. La vice-présidence aux technologies de l'information est responsable des systèmes téléphoniques du siège social, du centre administratif de Montréal et du centre d'appels de Murdochville. Les coûts prévus pour le nouveau contrat d'entretien sont estimés à 1 350 k\$ pour une durée de trois ans. L'augmentation des coûts est principalement due au transfert du personnel dans la nouvelle Tour Est au siège social.

Sur proposition dûment formulée et approuvée, les membres du comité adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société de l'assurance automobile du Québec à procéder à l'acquisition de services, afin de réaliser les travaux d'entretien des systèmes téléphoniques des sites de Québec, Montréal et Murdochville pour une dépense estimée à 1 350 000 \$.

Recommandation CTIR-56 du 10.09.13

3 B « Dépannage, installation et entretien du parc micro-informatique »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 10.09.13, une note portant sur l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour la réalisation de travaux de dépannage, d'installation et d'entretien des équipements et logiciels micro-informatiques. Il informe les membres du comité que le contrat actuel viendra à échéance en mai 2011 et qu'il doit faire l'objet d'un nouvel appel d'offres, afin d'assurer la continuité des opérations de la Société. Un appel d'offres « Offres de services avec prix » de type forfait et un contrat ouvert avec demandes d'interventions sont requis. La valeur du prochain contrat d'une durée de trois ans a été estimée à 11 150 000 \$ et comprend notamment une augmentation de 600 000 \$ pour répondre à un nouveau besoin d'installation de nouveaux équipements pour les projets de moindre envergure du plan d'investissement.

Le vice-président identifie les hausses de coûts et répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition dûment formulée et approuvée, les membres du comité adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société de l'assurance automobile du Québec à procéder à l'acquisition de services, afin de réaliser les travaux de dépannage, d'installation et d'entretien des équipements et logiciels micro-informatiques pour une dépense estimée à 11 150 000 \$ sur une période de trois ans.

Recommandation CTIR-57 du 10.09.13

4. **MODIFICATION DU BUDGET PROVISOIRE DU PROJET « IMPLANTATION DE LA LIGNE ROUGE »**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 10.09.13, une note portant sur une demande d'autorisation d'augmentation du budget provisoire du projet « 73100 – Implantation de la ligne rouge ».

Le vice-président et directeur général Fonds d'assurance par intérim se joint aux membres du comité pour l'étude de ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président et directeur général Fonds d'assurance par intérim rappellent aux membres du comité la mise en place, depuis novembre 2007, d'un nouveau processus de traitement et de suivi des demandes de réclamation d'assurance.

À l'automne 2008, la Société a autorisé l'introduction d'un nouveau projet afin de concevoir des solutions d'affaires impliquant les technologies de l'information pour soutenir les nouveaux processus développés par la VPDGFA. Les travaux du rapport d'affaires réalisés en 2009-2010 ont permis de préciser les coûts du projet. Le budget provisoire du projet passerait de 2,7 M\$ à 4,8 M\$, la réécriture de l'application FPROV pour contrôler les coûts de la réadaptation s'avérant beaucoup plus coûteuse que prévue.

Sur proposition dûment formulée et approuvée, les membres du comité adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise le budget provisoire révisé de 4,8 M\$ pour le projet « 73100 – Implantation de la ligne rouge ».

Recommandation CTIR-58 du 10.09.13

5. **ÉTAT DE SITUATION**

5 A Nouvelles modalités de gestion financière des projets

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 a) du 10.09.13, un état de situation sur les nouvelles modalités de gestion financière des projets d'investissements ainsi qu'un état de situation des projets terminés de janvier 2009 à juin 2010.

Le vice-président rappelle aux membres du comité les nouvelles modalités mises en place en 2009 dans le processus de gestion financière des projets. De janvier 2009 à juin 2010, les principaux constats sont les suivants :

- très peu de projets s'ajoutent en cours d'année ou modifient leur budget provisoire;
- un projet sur deux confirme un budget sans modification;
- les modifications du budget confirmé sont rares.

5 B Projets terminés

De janvier 2009 à juin 2010, 11 projets se sont terminés.

En conclusion, on constate que les évaluations produites lorsque les études sont complétées s'avèrent justes. Le seul projet (RENIR) qui a modifié son budget confirmé est dépendant d'un autre organisme.

6. POINTS DE SUIVI

6 A État de situation – Windows 2008

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de situation de l'évolution du « Projet Windows 2008 ». Ce projet suit l'échéancier prévu. La confirmation du budget et les études seront terminés en 2011.

6 B État de situation – IDMS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 b) du 10.09.13, un état de situation du plan de délestage « IDMS » et du projet « Rénovation – ARR ». Il confirme que les travaux suivants sont complétés :

- vision et orientations d'affaires;
- vision et orientations TI;
- étude de faisabilité et de viabilité d'une rénovation par bloc;
- étude de faisabilité et de viabilité de la solution de cohabitation.

Suivi

Dès que ces études auront été approuvées par les membres du comité de direction, elles seront présentées aux membres du comité des technologies de l'information lors d'une réunion spéciale. Les résultats des travaux concernant les visions feront l'objet d'une réunion conjointe avec les membres du comité des ressources humaines et du service à la clientèle.

Les membres du comité demandent que le vice-président aux technologies de l'information organise une présentation des études en cours sur la gouvernance, la gestion des risques et les choix technologiques.

Suivi

Une réunion spéciale regroupant ces sujets sera fixée dès que les documents auront été approuvés par le comité de direction

6 C Logiciel libre

Lors de la réunion du conseil d'administration en juin dernier, un état de situation sur le dossier des logiciels libres suite à la décision de la Cour supérieure dans l'affaire « Savoir faire Linux inc. c. RRQ » a été déposé.

Les membres du comité demandent au vice-président aux technologies de l'information de faire le point sur l'utilisation de logiciels libres à la Société. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Madame Bouchard s'interroge sur les mesures prises pour bien informer les responsables de l'approvisionnement. Le vice-président aux affaires juridiques et secrétariat général lui donne un aperçu des mesures prises par la Direction des affaires juridiques en collaboration avec la Direction des ressources matérielles et immobilières.

Suivi À la demande des membres du comité, copie du jugement de la Cour supérieure sera transmise aux membres du conseil d'administration.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

9. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le lundi 8 novembre 2010 à 9 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 30.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 42
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le mardi 19 octobre 2010, à 10 h**

Adopté le lundi 8 novembre 2010

SONT PRÉSENTS :

Comité des technologies de l'information

M. André Gauthier, président du comité
M^{me} Ida Crasto, membre
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M^{me} Anne-Marie Croteau, membre

Comité des ressources humaines et du service à la clientèle

M^{me} Céline Garneau, présidente du comité
M. Alain Albert, membre
M. Yvan Bordeleau, membre
M^e Marie Carole Tétreault, membre
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M^e Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente et directrice générale Accès au réseau routier
M^{me} Sylvie Boulanger, directrice du développement en permis-immatriculation et de l'harmonisation, Vice-présidence à la sécurité routière

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A Présences, avis de convocation et Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. **PLAN DE DÉLESTAGE IDMS – RÉNOVATION - ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER**

Le vice-président aux technologies de l'information, la vice-présidente et directrice générale Accès au réseau routier et la directrice du développement en permis-immatriculation et de l'harmonisation, de la Vice-présidence à la sécurité routière, se joignent aux membres des deux comités pour l'ensemble de la séance.

2 A État de situation / introduction

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 a) du 10.10.19, une note intitulée « Plan de délestage IDMS – Rénovation-ARR – État de situation Introduction ».

Le vice-président procède à un bref rappel du mandat et des objectifs poursuivis pour réaliser le plan de délestage des technologies IDMS. Il rappelle le positionnement stratégique du conseil d'administration en juin 2009 en ce qui concerne la conversion des applications et la rénovation du domaine d'affaires ARR.

À la demande des membres du comité, il explique les distinctions entre une « conversion » et une « rénovation » et il répond aux questions des membres sur la démarche proposée pour aboutir à l'approbation du dossier d'affaires de délestage IDMS en juin 2011.

Au cours de la présente réunion conjointe du comité des technologies de l'information et du comité des ressources humaines et du service à la clientèle, les vice-présidents invités présentent dans un premier temps la vision et les orientations d'affaires de la rénovation du domaine d'affaires ARR. Par la suite, le vice-président aux technologies de l'information procède à la présentation de la vision et des orientations en technologie de l'information en appui à la rénovation et au développement des solutions d'affaires du domaine ARR. Enfin, les membres des deux comités sont appelés à se prononcer sur la poursuite des travaux en fonction des renseignements fournis.

2 B Vision et orientations d'affaires

La vice-présidente et directrice générale Accès au réseau routier et la directrice du développement en permis-immatriculation et de l'harmonisation, de la Vice-présidence à la sécurité routière déposent au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 b) du 10.10.19, un document sur la vision et les orientations d'affaires Rénovation – ARR du plan de délestage IDMS en date du 19 octobre 2010.

L'objectif principal du mandat est de déterminer la vision, les objectifs et les orientations devant guider l'évolution du domaine de l'ARR, y compris la phase de rénovation.

De manière plus spécifique, la vision et les orientations d'affaires visent à détecter les grandes tendances en matière d'accès au réseau routier et de services à la clientèle, à identifier les contraintes, les opportunités d'affaires et les principaux points d'évolution du modèle d'affaires ARR et à préciser la portée du dossier d'affaires de la rénovation et les gains anticipés par la concrétisation du modèle d'affaires renouvelé.

La présentation débute avec une description du modèle d'affaires accès au réseau routier actuel, à savoir, la gestion du privilège de conduire et du privilège de circuler, un aperçu de l'ensemble des autres mandats confiés à la Société dans ce secteur d'activités, l'identification des utilisateurs des pièces officielles et des registres ainsi que des principaux défis opérationnels de la Vice-présidence et direction générale Accès au réseau routier.

Par la suite, une discussion s'engage sur les pressions exercées sur le modèle d'affaires ARR concernant l'encadrement législatif et administratif, les demandes de la clientèle, les demandes des autres acteurs (policiers, ministères, groupes de pression), l'utilisation des pièces officielles (i.e. identification, authentification, etc.), l'interdépendance et l'intégration des processus d'affaires et les nombreuses pressions opérationnelles (i.e. défi démographique, rareté des ressources, compressions budgétaires, etc.).

Après avoir dressé les principaux enjeux du domaine de l'accès au réseau routier, la vice-présidente et directrice générale Accès au réseau routier présente la vision du modèle d'affaires ARR ciblée, relativement à l'encadrement et à la prestation de services. Ce modèle d'affaires comprend cinq objectifs d'affaires :

1. Consolider et augmenter les gains en sécurité routière et assurer la libre circulation des personnes et des biens en fonction des exigences d'encadrement du domaine.
2. Assurer l'intégrité des pièces officielles émises ainsi que des registres.
3. Simplifier, rationaliser, optimiser et automatiser les règles d'application et les processus de travail pour répondre aux besoins de la clientèle et aux orientations gouvernementales, et améliorer la performance globale des opérations.
4. Assurer la maîtrise de l'évolution du domaine d'affaires et de la prestation des services à la clientèle par une affectation ciblée du personnel possédant l'expertise requise.
5. Retrouver l'agilité organisationnelle permettant un développement rapide et économique des solutions d'affaires.

Chaque objectif comprend à son tour une série d'orientations d'affaires précises (12 au total)

Il y a lieu de noter que l'exercice couvre une portée plus large que la rénovation ARR afin d'orienter adéquatement la conception, la planification et la réalisation des travaux de rénovation ARR, d'apporter l'agilité nécessaire à l'intégration des changements et de maximiser les investissements consentis. Les étapes à venir préciseront la portée réelle de la rénovation ARR. Elles comprennent notamment l'architecture d'entreprises qui permettra d'intégrer l'ensemble de la vision et la stratégie de migration par bloc d'activités.

2 C Vision et orientations TI

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 c) du 10.10.19, un document sur la vision et les orientations en technologies de l'information du projet Rénovation-ARR du plan de délestage IDMS en date du 19 octobre 2010.

Cette présentation vise à déterminer la vision, les objectifs et les orientations en matière de technologies de l'information en appui à la rénovation et au développement des solutions d'affaires du domaine ARR.

Le vice-président identifie les facteurs d'influence qui exercent des pressions sur les technologies ainsi que leurs impacts, en particulier au niveau des infrastructures où le défi est majeur. Il dresse par la suite les tendances générales de l'évolution des technologies de l'information. Des changements fondamentaux et simultanés sont perceptibles au niveau de l'infrastructure technologique, des façons de faire, de l'exploitation de la chaîne de traitement de l'information et de l'acquisition et du développement d'expertise.

Le vice-président propose la vision suivante en technologie de l'information :

- Des technologies et des pratiques professionnelles renouvelées permettant de procéder à la rénovation des actifs informationnels et de soutenir avec agilité l'évolution des affaires; et
- L'expertise en technologies de l'information nécessaire à la continuité du virage technologique, au développement et à l'exploitation des solutions d'affaires.

Il indique trois objectifs majeurs :

1. Poursuivre la mise en place d'une infrastructure technologique moderne et évolutive capable de supporter la prestation des services d'affaires ARR.
2. Moderniser les façons de faire et les outils en matière de conception, de développement, de maintenance et d'exploitation des solutions d'affaires.
3. Continuer et étendre le développement de l'expertise des spécialistes en technologies afin d'appuyer adéquatement la transformation et la gestion des actifs informatiques ARR.

Chaque objectif comprend à son tour une série d'orientations, sept au total.

2 D État de situation / conclusion

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 d) du 10.10.19, un document intitulé « Plan de délestage – IDMS – Rénovation-ARR – État de situation – Conclusion ».

Le vice-président présente une synthèse des visions et orientations dans le domaine d'affaires ARR et dans celui des technologies de l'information. L'agilité dans le développement des solutions d'affaires est essentielle et les défis les plus importants se situent dans l'adaptation des façons de faire et l'acquisition et la disponibilité de l'expertise.

La réalisation de l'architecture d'entreprise constitue la prochaine étape et elle est cruciale au succès du projet Rénovation-ARR. Cette étape nécessitera le positionnement de la part de la Société sur divers dossiers majeurs, dont notamment l'immatriculation, les systèmes financiers, le service d'authentification gouvernementale et le dossier client unique. Pour mener à bien cette opération, un comité stratégique est requis pour établir la position de la Société sur des éléments du projet qui soulèvent des enjeux corporatifs. Le comité de direction jouera le rôle de comité stratégique. Vu l'importance des enjeux, les membres du comité demandent d'inclure également une stratégie de communication pour le personnel. La présidente et chef de la direction précise que cette préoccupation sera incorporée aux éléments du plan stratégique 2011 à 2015.

Sur proposition dûment formulée et approuvée, les membres du comité des technologies de l'information et du comité des ressources humaines et du service à la clientèle adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE le document sur la « Vision et orientations d'affaires » et que celui sur la « Vision et orientations en technologies de l'information » sont des intrants à l'élaboration d'une solution pour réaliser le dossier de Rénovation-ARR;

QUE la décision finale sur l'opportunité d'aller de l'avant sur la Rénovation-ARR sera prise lorsque le dossier d'affaires sera complété et que les coûts, les bénéfices et les risques auront bien été définis.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le comité conjoint CRHSC-CTI donne son accord de principe pour la poursuite des travaux du dossier d'affaires Rénovation-ARR sur la base des deux documents « Vision et orientation d'affaires » et « Vision et orientations en technologies de l'information ».

Recommandation CTIR-59 du 10.10.19

3. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h 30.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 43
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le jeudi 21 octobre 2010, à 10 h**

Adopté le lundi 8 novembre 2010

SONT PRÉSENTS :

- M. André Gauthier, président du comité**
- M^{me} Ida Crasto, membre**
- M^{me} Lyne Bouchard, membre**
- M^{me} Anne-Marie Croteau, membre**
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration**
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction**

- M^e Claude Gélinas, secrétaire**

INVITÉS :

- M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information**
- M^{me} Nicole Boucher, directrice de l'infrastructure technologique**
- M. Danny Shields, chef de projet d'investissement – plan de délestage IDMS, Vice-présidence aux technologies de l'information**
- M. Denis Lévesque, directeur général Technologie, PricewaterhouseCoopers**
- M^{me} Josée St-Onge, associée, firme PricewaterhouseCoopers**

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A Présences, avis de convocation et Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

Le vice-président aux technologies de l'information, la directrice de l'infrastructure technologique et le chef de projet d'investissement – plan de délestage IDMS se joignent aux membres du comité pour l'ensemble des points à l'ordre du jour.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

Le point 2 B est présenté avant le point 2 A pour tenir compte de la disponibilité des représentants de la firme PricewaterhouseCoopers.

2. **PLAN DE DÉLESTAGE IDMS – RÉNOVATION – ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER**

2 A Choix technologiques (vision et orientations TI)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 a) du 10.10.21, un document sur les choix technologiques pour le projet Rénovation ARR du plan de délestage IDMS.

La rénovation du domaine ARR amène un questionnement important sur la détermination des éléments structurants qui composent la cible technologique de l'univers rénové. L'objectif de la présentation est de déterminer cette cible technologique, laquelle doit être arrêtée maintenant étant donné qu'elle conditionne autant l'architecture d'entreprise que la solution de cohabitation devant assurer les liens essentiels entre l'univers actuel et celui rénové tout au long de la rénovation. En outre, nous devons positionner le rôle des progiciels dans le développement des solutions d'affaires rénovées.

La directrice de l'infrastructure technologique explique la démarche retenue en vue d'établir les choix technologiques et les principaux intervenants impliqués.

Au total, quatre propriétés sont recherchées par la cible technologique, soit l'alignement avec les tendances fortes du marché, la capacité à soutenir les solutions d'affaires SAAQ avec agilité et performance, la disponibilité de l'expertise à long terme dans la région de Québec et la continuité avec les acquis technologiques SAAQ. Trois écosystèmes ont été analysés, à savoir, la plateforme centrale traditionnelle (PFC), la plateforme centrale actualisée et la plateforme intermédiaire (PFI) et la concordance avec les propriétés recherchées a été établie pour chacun. La plateforme intermédiaire avec Windows .NET est le choix privilégié pour la plateforme technologique et l'environnement de développement.

Une stratégie de rénovation par blocs a été retenue pour procéder à la rénovation des actifs ARR et cette rénovation par blocs impose la mise en place d'une cohabitation technologique. En fonction des intérêts de cohabitation et des motifs de simplification, de réduction des risques, de garantie de performance et de niveau de service, d'intégrité des données et d'expertise présente de la SAAQ pendant les travaux de rénovation ARR, il est préférable d'utiliser le système de gestion de base de données [REDACTED] sur la plateforme centrale traditionnelle. Le choix d'un SGBD sur la plateforme intermédiaire peut être différé.

Par la suite, le vice-président fait le point sur les opportunités d'utilisation de progiciels dans le cadre de la rénovation ARR.

Sur proposition dûment formulée et approuvée, les membres du comité adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE le document « Choix technologiques » est un intrant à l'élaboration d'une solution pour réaliser le dossier de Rénovation-ARR;

QUE la décision finale sur l'opportunité d'aller de l'avant sur la Rénovation-ARR sera prise lorsque le dossier d'affaires sera complété et que les coûts, les bénéfices et les risques auront bien été définis.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le comité des technologies de l'information donne son accord de principe pour la poursuite des travaux du dossier d'affaires Rénovation-ARR sur la base du document « Choix technologiques ».

Recommandation CTIR-60 du 10.10.21

2 B Gestion de risques – présentation de la démarche avec la firme PricewaterhouseCoopers (PWC)

M. Denis Lévesque, directeur général Technologie, et M^{me} Josée St-Onge, associée, de la firme PricewaterhouseCoopers se joignent aux membres du comité pour l'étude de ce point à l'ordre du jour.

Ils déposent au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 b) du 10.10.21, un document sur la gestion de risques pour le projet de Rénovation ARR et la présentation de leur mandat.

M. Lévesque présente le cadre de référence en analyse de risques de projets technologiques qu'il entend suivre dans l'exercice du présent mandat. Le processus comprend quatre phases : la stratégie, l'architecture, la livraison et la valeur. L'analyse porte sur trois types de risques : la gestion de la valeur, la gestion du projet et la solution technologique et la gestion actuelle des TIC. Les objectifs poursuivis sont d'identifier les risques inacceptables et de présenter les stratégies de mitigation.

Il passe en revue chacune des phases et décrit brièvement les activités pour l'analyse de risques basée sur le Business Technology Risk Management Methodology (BTRM) qu'il utilisera. Le mandat actuel se limite à la livraison d'une analyse de risques pour les phases stratégie et architecture ainsi qu'à une analyse préliminaire de risques pour la phase livraison et valeur. Le vice-président confirme qu'il y aura une équipe interne de la Vice-présidence aux technologies de l'information et de la Vice-présidence et direction générale Accès au réseau routier qui travaillera avec la firme pour la réalisation de ce plan de travail.

M^{me} Lyne Bouchard insiste sur l'importance de développer une capacité organisationnelle d'auto-évaluation en fonction des risques, de savoir détecter les risques à mesure qu'ils se présentent. Il faut continuer à travailler en ce sens.

Les membres du comité accueillent favorablement ce plan de travail et entendent le suivre de près.

Suivi

Comme la direction informe le comité que les travaux reliés à l'évaluation des risques, qui seront effectués par la firme PricewaterhouseCoopers, ont débuté et qu'il y aura des rapports intérimaires, les membres demandent que ces rapports soient déposés au comité dès qu'ils seront disponibles dans l'exécution du présent mandat.

2 C Gouvernance – présentation de la vigie et choix des organismes

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 c) du 10.10.21, un document intitulé « Gouvernance - synthèse de la vigie et rencontres avec les organismes externes » du projet Rénovation ARR du plan de délestage IDMS.

Le vice-président présente une synthèse des résultats de la vigie relative à la gouvernance des chantiers majeurs en matière de modernisation technologique.

Pour faire suite à une demande du comité des technologies de l'information en janvier 2010, une première rencontre avec un dirigeant de la Commission de la santé et de la sécurité du travail a eu lieu afin de partager l'expérience vécue par cette organisation dans le cadre de leur projet de modernisation technologique.

Il est proposé d'organiser des rencontres additionnelles avec d'autres organismes qui ont connu des réussites ou des difficultés en gouvernance de projet et dans la conduite de projets d'envergure. Les organismes suggérés dans le secteur public sont : Revenu Québec, Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et Hydro Québec, et dans le secteur privé : Faurecia.

Suite aux discussions, il est convenu :

- que le projet évaluera l'opportunité de rencontrer des firmes-conseils en technologies de l'information afin d'améliorer d'éventuels recours à l'externe pour la réalisation de travaux;
- resoumettra une proposition pour la rencontre d'organismes.

Suivi

La vice-présidence effectuera les contacts avec les organisations visées en novembre 2010 pour identifier l'intérêt et la disponibilité. Les rencontres pourraient se tenir au début de l'année 2011.

2 D Études :

- **Faisabilité et viabilité d'une rénovation par blocs**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 d 1) du 10.10.21, un document sur l'étude de faisabilité et de viabilité Rénovation par blocs du volet Rénovation – ARR du plan de délestage IDMS.

Le chef de projet présente l'étude de faisabilité et répond aux questions des membres du comité.

L'analyse conduite confirme la faisabilité et la viabilité d'un découpage par blocs. La très grande majorité des liens inter-applications ont été analysés et une solution de cohabitation applicative a été identifiée pour chacun.

Elle confirme également la possibilité de plus d'un scénario d'ordonnancement. Les solutions de cohabitation nous permettent de dégager une stratégie préliminaire qui comporte des blocs fixes et laisse de la souplesse pour 24 applications. L'envergure des efforts de la solution de cohabitation est importante et varie avec la stratégie retenue.

- **Faisabilité et viabilité de la solution de cohabitation**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 d 2) du 10.10.21, un document intitulé « Étude de faisabilité et de viabilité de la solution de cohabitation – Volet Rénovation ARR du plan de délestage IDMS ».

Le chef de projet présente l'étude de faisabilité et répond aux questions des membres du comité. L'analyse conduite confirme la faisabilité et la viabilité de la solution de cohabitation de l'univers actuel et de l'univers rénové. Les écueils identifiés ont tous été résolus.

3. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 20.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 44
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le lundi 8 novembre 2010 à 9 h**

Adopté le jeudi 9 décembre 2010

SONT PRÉSENTS :

- M. André Gauthier, président du comité**
- M^{me} Ida Crasto, membre**
- M^{me} Anne-Marie Croteau, membre**
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration**
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction en visioconférence**

- M^e Claude Gélinas, secrétaire en visioconférence**

INVITÉS :

- M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information en visioconférence**
- M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances en visioconférence**

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation et Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

Au point 7, ajouter les sujets suivants :

- 7 A État de situation du projet IDMS
- 7 B État de situation de la poursuite de la firme Etiah.

2. PROCÈS-VERBAUX DE SÉANCES ANTÉRIEURES ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 septembre 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2010 est adopté sans modification.

2 B Adoption du procès-verbal de la séance conjointe CTI-CRHSC tenue le 19 octobre 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2010 est adopté en remplaçant le texte de la recommandation au point 2 D par le suivant :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE le document sur la « Vision et orientations d'affaires » et que celui sur la « Vision et orientations en technologies de l'information » sont des intrants à l'élaboration d'une solution pour réaliser le dossier de Rénovation-ARR;

QUE la décision finale sur l'opportunité d'aller de l'avant sur la Rénovation-ARR sera prise lorsque le dossier d'affaires sera complété et que les coûts, les bénéfices et les risques auront bien été définis.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le comité conjoint CRHSC-CTI donne son accord de principe pour la poursuite des travaux du dossier d'affaires Rénovation-ARR sur la base des deux documents « Vision et orientation d'affaires » et « Vision et orientations en technologies de l'information ».

Recommandation CTIR-61 du 10.10.19

2 C Adoption du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 21 octobre 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2010 est adopté avec les modifications suivantes :

Au point 2 A, remplacer le texte de la recommandation par le suivant :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE le document « Choix technologiques » est un intrant à l'élaboration d'une solution pour réaliser le dossier de Rénovation-ARR;

QUE la décision finale sur l'opportunité d'aller de l'avant sur la Rénovation-ARR sera prise lorsque le dossier d'affaires sera complété et que les coûts, les bénéfices et les risques auront bien été définis.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le comité des technologies de l'information donne son accord de principe pour la poursuite des travaux du dossier d'affaires Rénovation-ARR sur la base du document « Choix technologiques ».

Recommandation CTIR-62 du 10.10.21

Au point 2 B, ajouter à la fin du dernier paragraphe, la phrase suivante :

Suivi

« Comme la direction informe le comité que les travaux reliés à l'évaluation des risques, qui seront effectués par la firme PricewaterhouseCoopers, ont débuté et qu'il y aura des rapports intérimaires, les membres demandent que ces rapports soient déposés au comité dès qu'ils seront disponibles dans l'exécution du présent mandat. »

2 D Tableau de bord des suivis (mis à jour le 13 septembre 2010)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. ÉTAT DE SITUATION : WINDOWS 2008

Le vice-président aux technologies de l'information informe les membres du comité que les travaux se déroulent conformément à l'échéancier prévu et que 37 serveurs ont été mis à jour sur les 300 qui sont visés par ce projet. Des blocs communs sont en train d'être mis en place pour couvrir des services communs.

4. APPELS D'OFFRES

4 A Autoriser le recours à l'externe pour des travaux reliés aux changements technologiques (Gestion du changement et architecture)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 a) du 10.11.08, une note pour autoriser le recours à l'externe pour des travaux reliés aux changements technologiques (Gestion du changement et architecture).

Le vice-président aux technologies de l'information explique les raisons pour lesquelles il souhaite avoir recours à des ressources externes. Il précise qu'afin d'assurer une gestion du changement uniforme visant à minimiser l'impact chez les vice-présidences clientes, un regroupement de ces travaux est planifié à l'intérieur d'un seul appel d'offres.

Le vice-président aux technologies de l'information mentionne qu'un contrat similaire de services professionnels d'une valeur de 1,3 M\$ a été octroyé en février 2008. Il précise que ce contrat d'une durée de trois ans se terminera le 10 avril 2011.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la publication d'un appel d'offres afin de recourir aux services professionnels externes pour la réalisation de travaux reliés aux changements technologiques;

QUE le conseil d'administration autorise la dépense globale à être engagée, laquelle est estimée à 1,37 M\$ pour une période de 3 ans.

Recommandation CTIR-63 du 10.11.08

4 B Acquisition des services d'un fournisseur externe pour les travaux « Conversion VB6 à .NET des applications de l'accès au réseau routier »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 b) du 10.11.08, une note sur l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour les travaux « Conversion à VB6 à .NET des applications de l'accès au réseau routier ».

Le vice-président aux technologies de l'information explique qu'afin d'assurer la continuité des opérations de l'accès au réseau routier, la Vice-présidence aux technologies de l'information doit convertir les applications VB6 d'une trentaine de systèmes selon les standards du nouvel environnement .NET de Microsoft. Il souligne que la Vice-présidence aux technologies de l'information ne dispose pas de ressources internes suffisantes pour assurer le développement du projet. Il précise que la valeur totale de cet appel d'offres est de 5,7 M\$ et couvre la période de 2011 à 2013.

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la publication d'un appel d'offres afin de recourir aux services professionnels externes pour la réalisation de travaux de conversion VB6 à .NET des applications de l'accès au réseau routier;

QUE le conseil d'administration autorise la dépense globale à être engagée qui est estimée à 5,7 M\$ couvrant la période de 2011 à 2013.

Recommandation CTIR-64 du 10.11.08

4 C Acquisition des services d'un fournisseur externe pour des services d'appui en gestion de projets et en évolution des pratiques de développement en technologies de l'information

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 c) du 10.11.08, une note sur l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour des services d'appui en gestion de projets et en évolution des pratiques de développement en technologies de l'information.

Le vice-président aux technologies de l'information explique que la charge de travail de même que la rareté des ressources internes en gestion de projets et en évolution des pratiques de développement sont les raisons justifiant cette demande.

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la publication d'un appel d'offres afin de recourir aux services professionnels externes pour la réalisation de travaux d'appui en gestion de projets et en évolution des pratiques de développement en technologies de l'information;

QUE le conseil d'administration autorise la dépense globale à être engagée qui est estimée à 2 M\$ couvrant la période de 2011 à 2013.

Recommandation CTIR-65 du 10.11.08

5. REDDITION DE COMPTES AU 31 AOÛT 2010

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour l'étude des points 5 et 6 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Plan pluriannuel des investissements – Mise à jour au 31 août 2010, sous la cote CTI-5 a) du 10.11.08;
- Plan d'investissement 2010 – Projections au 31 août 2010, sous la cote CTI-5 b) du 10.11.08;
- Bilan du plan d'investissement au 31 août 2010 – Projets en technologies de l'information, sous la cote CTI-5 c) du 10.11.08.

Le vice-président aux technologies de l'information présente le plan pluriannuel des investissements - Mise à jour du 31 août 2010 et répond aux questions des membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances présente les faits saillants des projets d'investissement pour les postes et aires de contrôle routier et les projets administratifs et il répond aux questions des membres du comité.

Le vice-président aux technologies de l'information présente les faits saillants des projets d'investissement en technologies de l'information :

- Les projections au 31 août sont supérieures de 3 % au budget directeur. En plus, 62 % des efforts du budget directeur ont été réalisés au 31 août.
- Les glissements et les libérations totalisent 8,2 M\$ comparativement aux 9,4 M\$ attendus et 15 projets sur 23 prévoient toujours se terminer en 2010.
- Des investissements réels de l'ordre de 34 M\$ ou plus sont anticipés pour 2010 sur un budget directeur de 40 M\$ (85 %). Les mesures de planification mises en place l'an dernier semblent donner les résultats escomptés. Il s'agit de très bons résultats par rapport aux années précédentes.

Un portrait des projets d'investissement par vice-présidence est présenté pour l'information des membres du comité.

6. PROJET DE LOI SUR LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président aux affaires juridiques et secrétaire général déposent au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- *Projet de Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics* (ébauche du 22 octobre 2010), sous la cote CTI-6 a) du 10.11.08;
- Lettre de M^e Josée de Bellefeuille, directrice des affaires juridiques du Secrétariat du Conseil du Trésor du 3 novembre 2010, sous la cote CTI-6 b) du 10.11.08;
- Document d'information sur les impacts du projet de loi pour la Société, sous la cote CTI-6 c) du 10.11.08.

Le vice-président aux technologies de l'information présente une analyse des impacts de l'ébauche du projet de loi sur les règles de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles des organismes publics en vigueur à la Société. Tout en étant d'accord avec les objectifs du projet de loi, les membres du comité appuient le constat général d'un dédoublement de gouvernance ainsi que les pistes de solutions proposées par la direction pour éviter cet état de fait. Ils demandent à la présidente et chef de la direction de soumettre ce dossier à l'attention des membres du conseil d'administration lors de la réunion du 11 novembre et d'informer le ministre des Transports des préoccupations de la Société dans les meilleurs délais.

7. AUTRES SUJETS

7 A État de situation sur projet de délestage IDMS

Le vice-président aux technologies de l'information informe les membres du comité que la C^{ie} SYNAPSE a été choisie à la suite à l'appel d'offres sur l'architecture d'entreprise pour le projet de délestage d'IDMS. Le lancement des travaux aura lieu au cours de la troisième semaine du mois de novembre 2010.

7 B État de situation de la poursuite de la firme Etiah

Le vice-président aux technologies de l'information fait le point sur l'état du dossier qui oppose la Société à la firme Etiah devant les tribunaux. La Société présentera une requête en irrecevabilité le 9 décembre 2010.

La présidente et chef de la direction précise qu'elle fera une mise au point sur ce dossier lors de son rapport aux membres du conseil d'administration.

8. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal le 9 décembre 2010.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 45.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 45
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le jeudi 9 décembre 2010 à 8 h**

Adopté le mercredi 26 janvier 2011

SONT PRÉSENTS :

Comité des technologies de l'information

M. André Gauthier, président du comité

M^{me} Ida Crasto, membre

M^{me} Anne-Marie Croteau, membre

M^{me} Lyne Bouchard, membre

M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction en visioconférence de Québec

M^e Claude Gélinas, secrétaire

Comité de vérification

M. André Lesage, président

M^{me} Hélène Racine, membre

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A **Présences, avis de convocation et Quorum**

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 9, ajouter :
« Projet de loi 133 – Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement ».

Que ce point soit étudié conjointement avec les membres du comité de vérification.

2. **PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 novembre 2010**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2010 est adopté sans modification.

2 B **Tableau de bord des suivis (mis à jour le 8 novembre 2010)**

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. **POINT DE SUIVI**

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres pour les points 3 à 9 à l'ordre du jour.

3 A **État de situation Windows 2008**

Le vice-président aux technologies de l'information informe les membres du comité que la mise en place des blocs communs avance bien. Il annonce qu'à l'automne 2011, il va soumettre aux membres du comité la confirmation de l'ensemble des coûts du projet d'investissement. Le déploiement est prévu en 2011, 2012 et 2013 et, à ce jour, l'échéancier est suivi rigoureusement.

3 B **État de situation IDMS**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 10.12.09, le Plan de délestage IDMS – Rénovation ACC – État de situation.

Le vice-président informe les membres du comité que les travaux d'architecture d'entreprise sont démarrés avec la firme Synapse. Le plan de travail détaillé est en élaboration. La vice-présidence a prévu une durée de 6 mois pour l'ensemble des travaux.

L'équipe responsable de la gestion des risques a débuté le processus d'identification des risques incontournables. Un premier rapport intérimaire est attendu à la fin du mois de janvier 2011.

La planification des travaux est en révision et un dépôt est prévu en janvier 2011.

Une demande d'autorisation est prévue en janvier 2011 pour l'ajout du 4^e million sur le budget total de 5 M\$ approuvé par le conseil d'administration.

4. AJOUT DE CAPACITÉ DE TRAITEMENT À L'ORDINATEUR CENTRAL

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 a) du 10.12.09, une note sur l'ajout de capacité de traitement sur l'ordinateur central, sous la cote CTI-4 b) du 10.12.09, et une présentation au CTI – Ajout de capacité de traitement à l'ordinateur central – 9 décembre 2010.

Le vice-président mentionne que l'ordinateur central est au cœur des opérations de la Société. Il souligne que la capacité de l'ordinateur central est de 803 mips alors que la capacité maximale requise en 2011 sera de 911 mips. Il explique que les principaux facteurs de croissance seront la progression continue du volume d'affaires lié à l'Accès au réseau routier, la mise en ligne sur Internet de services destinés aux entreprises et la mise en place de nouveaux examens pour l'obtention du permis de conduire. Il porte à l'attention des membres les scénarios 1 et 2 proposés.

Après discussion, les membres du comité adoptent, sur proposition dûment formulée et appuyée, la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QUE la dépense projetée a été prévue dans les demandes budgétaires 2011.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise le rehaussement de l'ordinateur central en 2011 selon le scénario 2 pour une dépense totale de 1,3 M\$.

Recommandation CTI-66 du 10.12.09

5. LOCATION DES LOGICIELS IBM

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 10.12.09, une note sur la location des logiciels IBM.

Le vice-président informe les membres que la Société dispose d'un portefeuille de plus de 15 logiciels IBM sur son ordinateur central. Il explique que tous ces logiciels sont indispensables au bon fonctionnement de l'ordinateur central. Il précise que la compagnie IBM est fournisseur unique de ces logiciels pour lesquels la Société n'a pas de solution de remplacement à court et à moyen terme. Il précise que la dépense pour les logiciels IBM est évaluée à 2,1 M\$ en 2011.

Après discussion, les membres du comité adoptent, sur proposition dûment formulée et appuyée, la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QUE la dépense projetée a été prévue dans les demandes budgétaires 2011.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la dépense globale à être engagée qui est estimée à 2,1 M\$ couvrant la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Recommandation CTI-67 du 10.12.09

6. MODIFICATION DU BUDGET DU PROJET 71433 – TABLE QUÉBÉCOISE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 10.12.09, une présentation du projet « Table québécoise sur la sécurité routière (Loi 42) ».

Le vice-président informe les membres du comité que la mise en pratique des nouvelles règles concernant les points d'inaptitude, la multitude de situations possibles et la complexité des fonctions ont été sous-évaluées et ont nécessité des essais plus élaborés ainsi que la révision des règles et architectures dans l'application de cas concrets. Le budget initial de 8,64 M\$ passe à 10,67 M\$. Toutefois, il est possible de fixer la date d'implantation définitive au 6 juin 2011.

Après discussion, les membres du comité adoptent, sur proposition dûment formulée et appuyée, la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QUE la dépense projetée a été prévue dans les demandes budgétaires 2011.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la modification du budget confirmé du projet « Table québécoise sur la sécurité routière » de 8,64 M\$ à 10,67 M\$.

QUE le conseil d'administration autorise l'augmentation de 0,66 M\$ du budget 2010 du projet.

Recommandation CTI-68 du 10.12.09

7. ÉVOLUTION DE LA PIÈCE PERMIS DE CONDUIRE ET SERVICES RAMQ

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 10.12.09, une présentation du projet « Évolution de la pièce permis et services RAMQ ».

Le vice-président informe les membres du comité que plusieurs volets du projet initial « Évolution de la pièce permis et services RAMQ » ont été abandonnés à la demande de la RAMQ. La portée du projet a été révisée en conséquence et les coûts totaux de 4,5 M\$ ont été réduits de 1,2 M\$ pour se stabiliser à 3,3 M\$ pour la durée de 3 ans (2010 à 2012). Dans le cadre de cette révision, deux volets ont augmenté leurs coûts, soit de 500 000 \$ pour le volet prolongation de la durée de la pièce permis de 4 à 8 ans et de 600 000 \$ pour le volet réutilisation de la photo.

Le vice-président explique l'ensemble de ces écarts et répond aux questions des membres du comité. Il ajoute que le volet « Réutilisation de la photo » deviendra un projet d'investissement distinct pour un coût de 1 M\$. Par conséquent, le coût initial du projet « Évolution de la pièce permis et services RAMQ » sera fixé à 2,3 M\$.

Sur proposition dûment formulée et approuvée, les membres du comité adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la stratégie de réalisation et la nouvelle portée des projets « Évolution de la pièce permis et services RAMQ » et « Réutilisation de la photo »;

QUE le nouveau budget provisoire du projet « Évolution de la pièce permis et services RAMQ » soit autorisé au montant de 2,3 M\$.

Recommandation CTI-69 du 10.12.09

8. PLAN D'INVESTISSEMENT 2011 (CONJOINTEMENT AVEC LE COMITÉ DE VÉRIFICATION)

Les membres du comité de vérification ainsi que le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joignent aux membres du comité des technologies de l'information pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances déposent au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Note au conseil d'administration sur le plan d'investissement 2011, sous la cote CTI 8 a) du 10.12.09;

- Présentation sur la sélection des investissements 2011, sous la cote CTI-8 b) du 10.12.09;
- Liste des projets d'investissement 2011, sous la cote CTI-8 c) du 10.12.09;
- Plan pluriannuel des investissements 2011 – Version préliminaire, sous la cote CTI 8 d) du 10.12.09.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances présente les projets d'investissement relatifs aux postes et aires de contrôle routier et les investissements administratifs. Le vice-président aux technologies de l'information présente les investissements technologiques en procédant par domaine d'affaires. Ces présentations visent à obtenir l'approbation des membres pour la programmation annuelle des projets d'investissement et la confirmation des budgets des projets de 2 M\$ et plus ainsi que la modification de certains budgets de projets.

La présidente et chef de la direction informe les membres des deux comités que l'Assemblée nationale va fixer l'entrée en vigueur de plusieurs articles du projet de loi 71 au 30 juin 2012, au cours des prochaines heures. Ce fait nouveau va exiger une révision de la programmation annuelle des investissements en technologies de l'information. Habituellement, l'entrée en vigueur de la plupart des articles d'un projet de loi modifiant le Code de la sécurité routière se fait par décret pour tenir compte de la capacité opérationnelle de la Société.

Après discussion, les membres conviennent qu'en raison des travaux requis pour l'implantation du projet de loi 71, dont l'impact demeure inconnu pour le moment, il sera nécessaire de présenter, en janvier 2011, une programmation ajustée pour l'approbation des nouveaux projets pour la VPSR (sécurité routière) et la VPDGARR (accès au réseau routier).

Entre-temps, les membres sont d'avis de proposer au conseil d'administration d'adopter un budget directeur du Plan d'investissement 2011 de 62,8 M\$ et une programmation annuelle de 65,8 M\$ incluant une surprogrammation de 3 M\$, avec la réserve concernant les nouveaux projets en sécurité routière et accès au réseau routier.

La Vice-présidence aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et la Vice-présidence aux technologies de l'information proposeront un nouveau projet de résolution qui sera déposé lors de la réunion du conseil d'administration du 27 janvier 2011.

9. AUTRES SUJETS

9.1 Projet de loi 133 – Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (conjointement avec le comité de vérification)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Copie du projet de loi 133 – Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, sous la cote CTI-9.1 a) du 10.12.09;
- Lettre de M^{me} Marie-Anne Tawil au ministre des Transports, M. Sam Hamad, du 29 novembre 2010, sous la cote CTI-9.1 b) du 10.12.09;

- Lettre du ministre des Transports, M. Sam Hamad, à la présidente du Conseil du Trésor, M^{me} Michèle Courchesne, du 30 novembre 2010, sous la cote CTI-9.1 c) du 10.12.09.

Le vice-président dresse un aperçu des principaux articles du projet de loi et les mécanismes prévus pour la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles. Il précise que le conseil d'administration est l'instance reconnue par la loi pour l'approbation de la programmation annuelle de la Société et des projets d'investissements. En plus, le dirigeant sectoriel de l'information sera nommé par la présidente et chef de la direction, mais elle devra consulter au préalable le dirigeant principal de l'information. La Société devra décider si elle maintient sa demande d'être considérée comme une entreprise du gouvernement au sens du projet de loi.

Le vice-président rappelle que la directive sur la gestion des ressources informationnelles, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2009, s'applique toujours entre-temps. Un CT est en préparation afin que la Société se conforme à cette directive. La programmation 2011 de la Société sera présentée au Secrétariat du Conseil du Trésor le 19 janvier 2011.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu le jeudi 20 janvier 2011, conjointement avec le comité de vérification.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 30.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 46
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le mercredi 26 janvier 2011 à 8 h 30**

Adopté le mardi 22 février 2011

SONT PRÉSENTS :

- M. André Gauthier, président du comité
- M^{me} Ida Crasto, membre
- M^{me} Anne-Marie Croteau, membre
- M^{me} Lyne Bouchard, membre
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction en visioconférence de Québec
- M^e Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

- M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information, en visioconférence de Québec
- M^{me} Nicole Boucher, directrice de l'infrastructure technologique, en visioconférence de Québec

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation et Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- Au point 7, ajouter :
 - « 7.1 État de situation sur l'affaire Etiah ».

À la demande du président du comité, la présidente et chef de la direction fait le point sur la situation ayant provoqué le report de la réunion du comité prévu le 20 janvier dernier. Plus de temps s'avère nécessaire pour finaliser les travaux en vue de l'implantation des mesures de la Loi 71 dans les délais prescrits par l'Assemblée nationale et leur impact sur la réalisation des projets d'investissement pour l'année 2011. Une chose est certaine à ce moment-ci : la date ultime d'entrée en vigueur au 30 juin 2012 pour les dispositions de la Loi 71 sera respectée.

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 décembre 2010

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2010 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour le 9 décembre 2010)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. POINT DE SUIVI VPTI

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres pour les points 3 à 9 à l'ordre du jour.

3 A État de situation Windows 2008

Le vice-président aux technologies de l'information informe les membres du comité que ce projet se déroule selon les échéanciers prévus et ne présente aucun problème. Les membres sont d'avis qu'il n'est plus nécessaire de faire un suivi systématique à chaque réunion. Ce dossier sera donc traité dorénavant comme les autres projets d'investissement.

3 B État de situation IDMS

Le vice-président aux technologies de l'information dresse un état de situation des principales réalisations à ce jour.

La firme Synapse, responsable des travaux d'architecture d'entreprise, a commencé l'identification des enjeux d'affaires. Tous les processus d'affaires concernant le privilège de circuler (immatriculation) et le privilège de conduire (permis de conduire) auront été revisités à la fin de janvier 2011.

Relativement à la gestion des risques, le travail avec la firme PricewaterhouseCoopers a débuté. Un rapport préliminaire a été déposé le 25 janvier 2011 avec des recommandations de la firme. Les membres demandent que ce rapport leur soit transmis au début du mois de février afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant la prochaine réunion du 22 février 2011. En outre, ils demandent que la firme PWC soit

Suivi

Suivi

présente à cette réunion pour discuter de ce rapport et répondre aux questions des membres du comité.

En ce qui concerne la gestion du changement, l'approche à retenir a été discutée au comité directeur et la réflexion a démarré.

En matière de gouvernance, pour donner suite à la demande du comité concernant des visites à des organisations similaires à la SAAQ qui ont eu des succès ou des échecs pour la réalisation de projets d'investissement technologique majeurs, les membres du comité directeur rencontreront un certain nombre d'organisations. Les informations recueillies seront prises en compte dans le rapport sur la gouvernance.

L'ensemble du délestage IDMS et l'échéancier retenu feront l'objet d'un rapport au comité directeur en juin 2011 et seront déposés au comité des technologies de l'information dans les meilleurs délais.

Le vice-président aux technologies de l'information demande aux membres du comité, à l'intérieur du budget global déjà approuvé, d'autoriser la poursuite des travaux jusqu'à concurrence de 4 M\$. Les membres expriment leur accord et souhaitent que les travaux se déroulent sans heurts et dans les délais prévus.

4. LOI SUR LA GOUVERNANCE

Le vice-président aux technologies de l'information dresse un état de situation de l'évolution de la situation depuis le dépôt du projet de loi 133 à l'Assemblée nationale. Avec le nouveau projet de loi, la nomination du directeur sectoriel de l'information ne pose plus problème bien que la possibilité de « double gouvernance » demeure une réalité. La SAAQ peut également s'accommoder des obligations de reddition de comptes, comme elle le fait à l'heure actuelle dans le cadre de la Directive sur la gestion des ressources informationnelles. Advenant le cas qu'un projet d'investissement soit déclaré d'intérêt gouvernemental, la SAAQ gèrera le dossier sur une base d'affaires et de manière ad hoc.

La présidente et chef de la direction informe les membres du comité qu'à la demande du Secrétaire du Conseil du Trésor, elle a accepté de participer au nouveau groupe consultatif sur les technologies de l'information qui regroupera notamment des représentants de la CSST, de la RAMQ et de la SAAQ. Le mandat et les modalités de fonctionnement de ce nouveau groupe sont en cours d'élaboration.

5. ÉVOLUTION DU PROJET D'EXPLOITATION DES POSTES DE TRAVAIL WINDOWS 7

La directrice de l'infrastructure technologique, de la Vice-présidence aux technologies de l'information, se joint aux membres du comité pour l'étude de ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

1. une note intitulée : Confirmation de budget du projet « Évolution du système d'exploitation des postes de travail (Windows 7) ainsi que l'autorisation pour procéder à des acquisitions », sous la cote CTI-5 a) du 11.01.26;
2. une présentation intitulée : Projet « Évolution du système d'exploitation des postes de travail » (Windows 7), sous la cote CTI-5 b) du 11.01.26.

Le vice-président aux technologies de l'information mentionne que le projet « Évolution du système d'exploitation des postes de travail » vise à déployer un nouveau système d'exploitation sur les postes de travail. Il rappelle aux membres du comité qu'un budget provisoire de 6,9 M\$, qui a été autorisé au Plan d'investissement 2007, a été reconduit dans les années subséquentes incluant le Plan d'investissement 2011. Il explique qu'à la suite des travaux d'architecture, le projet nécessite un budget de 12,0 M\$, soit une augmentation de 5,1 M\$. Il ajoute que des acquisitions de biens et de services pour la poursuite de ce projet sont également requises pour un montant n'excédant pas 8,7 M\$.

La directrice de l'infrastructure technologique explique les raisons de cette augmentation et elle répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration :

- autorise la poursuite du projet « Évolution du système d'exploitation des postes de travail (Windows 7) »;
- autorise le budget total confirmé de 12,0 M\$, dont un budget de 2,4 M\$ pour l'année 2011;
- autorise l'acquisition de biens et services pour une dépense maximale à être engagée qui est estimée à 8,7 M\$.

Recommandation CTIR-70 du 11.01.26

6. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR LES TRAVAUX EN CONCEPTION DE SOLUTIONS D'AFFAIRES, GESTION DE PROJETS ET ARCHITECTURE POUR LES LIGNES D'AFFAIRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DU CONTRÔLE ROUTIER

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 11.01.26, une note d'information visant à obtenir l'autorisation de faire l'acquisition des services de fournisseurs externes pour les travaux en conception de solutions d'affaires, gestion de projets et architecture pour les lignes d'affaires de la sécurité routière et du contrôle routier.

Le vice-président aux technologies de l'information explique qu'un contrat similaire de services professionnels d'une valeur de 1,6 M\$ existe déjà. Il souligne que ce contrat d'une durée de trois ans prendra fin en mars 2011. Il mentionne que la valeur globale du nouvel appel d'offres demandé est de 3,1 M\$ pour une charge de 22,5 années-personnes répartie sur trois ans. Il précise que, pour l'année 2011, les budgets requis sont prévus en partie dans la base opérationnelle et dans les budgets d'investissements.

Une discussion entre les membres du comité s'en est suivie et le vice-président aux technologies de l'information a répondu aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

ATTENDU QUE les membres du comité des technologies de l'information recommandent l'adoption de la présente résolution;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration :

- autorise l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour les travaux en conception de solutions d'affaires, gestion de projets et d'architecture pour les lignes d'affaires de la sécurité routière et du contrôle routier;
- autorise la dépense maximale de 3,1 M\$ pour une période de trois ans.

Recommandation CTIR-71 du 11.01.26

7. AUTRES SUJETS

7.1 État de situation sur l'affaire Etiah

Le vice-président aux technologies de l'information informe les membres du comité de la requête préliminaire de la SAAQ et de la décision du tribunal, à savoir que la rédaction de la requête introductive d'instance de la firme Etiah rendait très difficile, voire impossible, la production d'un plaidoyer. Le tribunal a donné jusqu'au 1^{er} avril 2011 à Etiah pour amender sa requête conformément aux dispositions du Code de procédure civile.

La firme Etiah a jusqu'au 12 février 2011 pour interjeter appel.

8. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine réunion du comité aura lieu le mardi 22 février 2011 à 9 h à Montréal.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 47
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le mardi 22 février 2011 à 9 h**

Adopté le 25 mars 2011

SONT PRÉSENTS :

- M. André Gauthier, président du comité
- M. André Caron, membre
- M^{me} Ida Crasto, membre
- M^{me} Anne-Marie Croteau, membre
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration, en visioconférence de Québec
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, en visioconférence de Québec

- M^e Claude Gélinas, secrétaire, en visioconférence de Québec

INVITÉS :

- M. Denis Lévesque, de la firme PricewaterhouseCoopers
- M^{me} Josée St-Onge, de la firme PricewaterhouseCoopers

En visioconférence de Québec :

- M^{me} Célyne Girard, vice-présidente et directrice générale Accès au réseau routier
- M^{me} Johanne St-Cyr, vice-présidente à la sécurité routière
- M^{me} Nicole Boucher, directrice de l'infrastructure technologique, de la Vice-présidence aux technologies de l'information
- M. Alain Dubé, directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information, de la Vice-présidence aux technologies de l'information
- M. René Gagné, directeur des systèmes sécurité routière et contrôle routier, de la Vice-présidence aux technologies de l'information
- M. Pierre Marois, directeur des services spécialisés et partagés, de la Vice-présidence aux technologies de l'information
- M^{me} Michelle Vézina, chef du Service de la planification et de la coordination, de la Vice-présidence aux technologies de l'information

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance. Le vice-président aux technologies de l'information sera remplacé par le personnel-cadre de la Vice-présidence aux technologies de l'information responsable du secteur d'activité concerné par chacun des points à l'ordre du jour.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

- Les points 4 à 8 inclusivement seront étudiés dans l'ordre avant le point 3;
- Le point 3 sera étudié à compter de 10 h pour une période de 2 h à 2 h 30;
- Le point 9 est reporté à la prochaine réunion du comité et doit être traité comme un dépôt de documents.

2. **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 26 janvier 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2011 est adopté avec les modifications suivantes :

- La page 5 est remplacée par une nouvelle version qui reprend les points 7, 8 et 9.

Les membres du comité demandent une mise au point sur l'affaire Etiah. Le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information, de la Vice-présidence aux technologies de l'information, informe les membres que la firme Etiah a demandé permission à la Cour d'appel pour interjeter appel de la décision de la Cour supérieure sur la requête préliminaire de la Société. Cette demande sera entendue le 17 mars 2011. Le directeur répond aux questions des membres sur les procédures d'appel d'offres. M. André Caron demande que, pour les appels d'offres à venir, les membres du comité des technologies de l'information soient informés systématiquement des résultats des appels d'offres approuvés par le comité.

La présidente et chef de la direction dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI □2 A du 11.02.22 en suivi au point 4 du procès-verbal du 26 janvier 2011, des renseignements additionnels sur le mandat, la composition et les rencontres prévues du comité sur les ressources informationnelles du Forum des sous-ministres sous la responsabilité du secrétaire du Conseil du Trésor, M. Denys Jean.

Suivi

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 26 janvier 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. ÉTAT DE SITUATION IDMS – GESTION DES RISQUES

La directrice de l'infrastructure technologique, la vice-présidente et directrice générale de l'accès au réseau routier, la vice-présidente de la sécurité routière et le directeur des services spécialisés et partagés de la Vice-présidence aux technologies de l'information se joignent aux membres du comité.

M. Denis Lévesque et M^{me} Josée St-Onge, de la firme PricewaterhouseCoopers, se joignent aux membres du comité pour la présentation de ce point à l'ordre du jour. Ils déposent au présent procès-verbal, sur la cote CTI-3 a) du 11.02.22, le rapport préliminaire de la phase stratégie de l'analyse des risques du projet Rénovation-ARR.

L'objectif de ce rapport est de repérer les obstacles de la phase Stratégie qui mettent en danger la réalisation du projet ARR et d'identifier des stratégies pour réduire ces risques. Pour préparer la matrice des risques de cette première phase, 60 risques sur un inventaire de 240 risques ont été sélectionnés.

L'hypothèse de base de l'analyse repose sur une portée de projet visant un niveau élevé de transformation technologique (c.-à-d. délestage d'IDMS), un niveau moyen de transformation fonctionnelle et un niveau faible de transformation stratégique.

Pour la phase stratégie, l'incertitude quant à la portée du projet et l'expertise requise en technologies et en transformation d'affaires sont les deux risques actuels les plus importants pour la réalisation du projet ARR. Une fois ces deux risques atténués, une analyse de rentabilité doit être réalisée.

Les membres du comité ont émis des préoccupations à l'égard du leader du projet et de la structure de gouvernance.

Sur le plan technologique, le délestage d'IDMS est inévitable. Ce risque repose en grande partie sur la disponibilité des experts en IDMS. Le temps joue contre la Société et il faut arrêter rapidement un scénario.

Les membres du comité s'intéressent aux organisations ayant vécu des projets de délestage. La directrice de l'infrastructure technologique mentionne que des visites sont prévues dans le cadre de la réalisation du dossier.

Suivi

Un avis externe de l'ensemble de la solution est souhaité par les membres du comité.

La directrice de l'infrastructure technologique dépose séance tenante au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 11.02.22, un document de présentation qui reprend les facteurs clés de succès dans l'approche de réalisation par étape du dossier d'affaires Rénovation-ARR. D'une part, l'analyse de risques a permis de faire un rappel sur les objectifs du projet et d'identifier des éléments du projet exigeant des précisions ou des ajustements (c.-à-d. formulation de critères de sélection pour définir la portée et affectation du personnel interne et vérification de la disponibilité...). D'autre part, l'exercice a été l'occasion de repositionner le processus d'analyse de risques.

4. **AUTORISATION POUR PROCÉDER À DES ACQUISITIONS POUR LE PROJET DE LOI 71**

Le directeur des systèmes sécurité routière et contrôle routier, de la Vice-présidence aux technologies de l'information, dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 11.02.22, une note intitulée « Autorisation pour procéder à des acquisitions pour le projet de loi 71 ».

Le directeur explique le contexte du projet de loi 71 – une vingtaine de mesures, dont l'entrée en vigueur est fixée au 30 juin 2012 ou plus tôt. La mise en œuvre de ces mesures, dont les coûts sont évalués à 11 M\$ exige d'augmenter notre capacité de livraison en ayant recours à l'externe pour le développement informatique (3,4 M\$), l'organisation du travail (2 M\$) et l'acquisition d'appareils de détection d'alcool (0,6 M\$).

La valeur maximale des acquisitions de biens et services est de 6 M\$ dans le cadre de la mise en application de la Loi 71.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de biens et services pour une dépense maximale de 6,0 M\$ pour des travaux dans le cadre de la Loi 71.

Recommandation CTIR-72 du 11.02.22

5. **AUGMENTATION DU BUDGET POUR LE PROJET FACTURATION**

Le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Une note pour l'autorisation de l'augmentation du budget confirmé du projet « Facturation des municipalités et autres » et autorisation pour procéder à des acquisitions, sous la cote CTI-5 a) du 11.02.22;
- Une présentation intitulée « Projet 70007 – Facturation des municipalités et autres », sous la cote CTI-5 b) du 11.02.22.

Le directeur rappelle qu'en 2007, la Société a réalisé un rapport d'affaires en vue de favoriser une saine gestion du processus de facturation et de diminuer la vulnérabilité de l'application aux risques liés à sa désuétude technologique. Un projet a été initié avec un budget de 1,4 M\$ et un contrat a été accordé, après appel d'offres, à un intégrateur des travaux, soit la firme Etiah. Ce contrat a été résilié en août 2009.

Le projet a complété sa phase d'architecture détaillée et une grande part de l'application est déjà paramétrée et approuvée par la Vice-présidence et direction générale Accès au réseau routier. Les travaux de la phase d'architecture ont permis de préciser les coûts du projet et l'écart de coût entre les coûts initiaux et les coûts révisés est de 1,2 M\$. Le budget de projet passerait de 1,4 M\$ à 2,6 M\$.

Un nouvel appel d'offres est prévu au plus tard en avril 2011. Les membres du comité s'interrogent sur la possibilité que la firme Etiah puisse déposer une soumission dans le cadre de ce nouvel appel d'offres. Vu que ce fournisseur a fait l'objet d'une résiliation de contrat en raison de son défaut d'en respecter les conditions, la Société peut refuser toute soumission de sa part entre le mois d'août 2009 et le mois d'août 2011 (2 ans) selon la politique d'acquisition de biens et services de la Société.

Suivi

Le directeur fait part d'un rapport de projet sur l'évaluation du risque d'implantation de progiciel publié par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). Le secrétaire remettra une copie de cette étude aux membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE :

- Le statu quo maintient la Société dans une situation de vulnérabilité d'affaires et technologique qui augmente continuellement;
- La solution proposée est balisée par une architecture détaillée et par un prototype approuvé par le client et que son coût est estimé à 10 % près;
- Il n'existe pas d'autres scénarios de solution appropriés, à meilleur coût que l'investissement résiduel requis (1,6 M\$);

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise pour le projet « 70007 – Facturation des municipalités » :

- Un budget confirmé modifié de 2,6 M\$;
- Un budget de 1,6 M\$ pour l'année 2011, dont une augmentation de 1,2 M\$ à la programmation, sans toutefois augmenter le budget directeur du plan d'investissement;
- La poursuite du projet;
- L'acquisition de services pour une dépense maximale de 1,3 M\$.

Recommandation CTIR-73 du 11.02.22

6. PROGRAMMATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2011

Le directeur des systèmes sécurité routière et contrôle routier et la chef du Service de la planification et de la coordination se joignent aux membres du comité pour les trois prochains points à l'ordre du jour. Ils déposent au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Une note (sommaire) du plan d'investissement en technologies de l'information 2011 ajusté, sous la cote CTI-6 a) du 11.02.22;
- Une présentation sur la sélection des investissements 2011 ajustée pour les TI, sous la cote CTI-6 b) du 11.02.22.

Le plan d'investissement en technologies de l'information révisé propose 55 projets totalisant 45,0 M\$:

- Des 51 projets autorisés en décembre, le plan révisé en compte maintenant 48 pour un investissement de 36,2 M\$, une réduction de 3,9 M\$ sur les 40,1 M\$ initialement autorisés;
- Sept nouveaux projets sont proposés pour la sécurité routière et l'accès au réseau routier, incluant la Loi 71 et la Ville de Montréal, portant l'investissement requis à 8,8 M\$ plutôt que les 2,6 M\$ initialement planifiés.

Le budget directeur demeure à 40,0 M\$, la surprogrammation étant haussée de 2,3 M\$ pour se situer à 5,0 M\$.

Un nouveau plan pluriannuel sera mis à jour pour la prochaine réunion du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise le budget pluriannuel provisoire de 10,9 M\$ du nouveau projet « Nouvelles mesures du Code de la sécurité routière (Loi 71) »;

QUE le conseil d'administration approuve le Plan d'investissement en technologies de l'information de 45,0 M\$ incluant une surprogrammation de 5,0 M\$.

Recommandation CTIR-74 du 11.02.22

7. LISTE DES APPELS D'OFFRES À DÉPOSER

La chef du Service de la planification et de la coordination dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 11.02.22, la liste des acquisitions et des confirmations de budget supérieures à 2 M\$ prévus dans le cadre de la réalisation du plan d'investissement 2011. Elle dépose également, avec le même document, la liste des demandes d'acquisitions supérieures à 1 M\$ prévues dans le cadre des opérations de la Vice-présidence aux technologies de l'information en 2011.

8. LISTE DES PROJETS À SURVEILLER

La chef du Service de la planification et de la coordination informe les membres du comité qu'aucun nouveau projet n'est à inscrire pour l'année 2011 sur la liste des projets à surveiller pour risque de dépassement budgétaire.

9. PRÉSENCE DE LA SAAQ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le vice-président aux affaires juridiques et secrétaire général dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-9 du 11.02.22, un sommaire d'une note en provenance de la vice-présidente à la sécurité routière sur la présence de la Société sur les réseaux sociaux. Ce dossier est reporté à la prochaine réunion du comité.

10. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

11. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le vendredi 25 mars 2011, à 9 h.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 30.

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 48
tenue à Montréal, salle du conseil
31^e étage de la Tour de la Place Victoria
le vendredi 25 mars 2011 à 9 h**

Adopté le jeudi 28 avril 2011

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration, en visioconférence de Québec
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre
M^{me} Anne-Marie Croteau, membre
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, en visioconférence de Québec

M^e Claude Gélinas, secrétaire, en visioconférence de Québec

INVITÉS :

- M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

En visioconférence de Québec :

- M^{me} Johanne St-Cyr, vice-présidente à la sécurité routière
M. Alain Colletette, directeur des communications

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation et Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

Conformément à l'article 23 du Règlement sur la gouvernance de la Société de l'assurance automobile et du Fonds d'assurance automobile du Québec et sur proposition dûment formulée, les membres du comité adoptent la résolution suivante :

Résolution :

IL EST DÉCIDÉ QUE :

Madame Marie-Anne Tawil, membre du comité et présidente du conseil d'administration, préside la présente séance.

Résolution CTIR-75 du 11.03.25

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté.

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 22 février 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 22 février 2011 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 22 février 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. PRÉSENCE DE LA SAAQ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La vice-présidente à la sécurité routière et le directeur des communications se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le directeur des communications mentionne que la Société possède un site Web qui contient de l'information sur ses divers services. Il rappelle aux membres du comité que la Société investit annuellement 5 M\$ en publicités qui sont diffusées à la télévision, à la radio et dans les journaux. Il mentionne que les réseaux sociaux sont partout où est Internet. Il souligne que le plus grand bénéfice des réseaux sociaux pour la Société est que n'importe quel individu a le pouvoir d'en influencer plusieurs autres. Il précise que l'implantation d'une stratégie globale d'intervention sur le Web pour faire évoluer la promotion de la sécurité routière est un incontournable. Il informe les membres du comité que la Société sera présente au cours de la semaine du 4 avril prochain dans trois dispositifs utilisés par les internautes pour faire du réseautage social (Twitter, Facebook, et YouTube). Les membres du conseil accueillent favorablement cette initiative et demandent de recevoir l'adresse de ces trois sites.

Suivi

Suivi Les membres demandent que le sondage du CEFRIO – NETendances soit transmis aux membres du conseil d'administration à titre d'information.

Suivi La présidente et chef de la direction assure les membres du comité que l'équipe de direction suivra l'évolution de ce dossier. Les membres demandent qu'un bilan soit présenté au comité en septembre 2011.

4. **AUTORISATION POUR PROCÉDER À DES ACQUISITIONS DE SERVICES DE FOURNISSEURS EXTERNES POUR L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DU CONTRÔLE ROUTIER ET DE SOUTIEN ARR**

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour les points 4 à 8 à l'ordre du jour. Il dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI □4 du 11.03.25, une note d'information visant à obtenir l'autorisation d'acquérir des services de fournisseurs externes pour l'évolution des systèmes du contrôle routier et de soutien à l'accès au réseau routier.

Le vice-président aux technologies de l'information mentionne que sa vice-présidence réalise des travaux pour l'évolution des systèmes du contrôle routier et de soutien à l'accès au réseau routier ainsi que des travaux dans le cadre de projets de développement. Il mentionne que la Vice-présidence aux technologies de l'information utilise actuellement, pour réaliser une partie de ces travaux, les services d'un fournisseur externe dont le contrat vient à échéance en avril 2011. Il précise que la valeur globale du nouvel appel d'offres envisagé est de 2,5 M\$ pour une charge de 20,4 années-personnes répartie sur trois ans.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise de procéder à l'acquisition de services des fournisseurs externes pour l'évolution des systèmes du contrôle routier et de soutien à l'accès au réseau routier;

QUE le conseil d'administration autorise la dépense globale à être engagée qui est estimée à 2,5 M\$ pour une période de trois ans.

Recommandation CTIR-76 du 11.03.25

5. **CONTRAT DE MAINTENANCE DES LOGICIELS DE COMPUTER ASSOCIATES**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 11.03.25, une note d'information visant à obtenir l'autorisation de renouveler le contrat avec Computer Associates (CA). Il mentionne que, pour supporter ses besoins opérationnels, la Société dispose d'un portefeuille de plus de 60 logiciels de la firme CA sur son ordinateur central. Il souligne que les tendances historiques indiquent que la demande en capacité de traitement sur l'ordinateur central continuera à

croître dans les prochaines années, et ce, peu importe la solution retenue pour IDMS. Il explique, par la suite, les impacts budgétaires et répond aux questions des membres du comité.

Une nouvelle entente gouvernementale d'une durée de quatre ans (31 mars 2011 au 30 mars 2015) a été négociée avec le conseil d'administration. La Société tire profit de cette négociation pour obtenir à moindre coût les droits supplémentaires de licence des logiciels pour l'ajout de capacité de traitement effectué en février 2011 et pour celui prévu en 2012.

Il se peut que la Société soit appelée à signer la nouvelle entente avant la prochaine réunion du conseil d'administration et le vice-président demande l'autorisation de procéder si cette situation se présente.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise le renouvellement du contrat avec Computer Associates pour une durée de quatre ans, soit du 31 mars 2011 au 30 mars 2015;

QUE le conseil d'administration autorise la dépense globale à être engagée qui est estimée à 9,2 M\$ pour une période de quatre ans;

QUE, advenant le cas où la Société de l'assurance automobile du Québec doive signer l'entente avant la réunion du conseil d'administration, la Société soit autorisée à procéder, le tout devant être ratifié par le conseil d'administration par la suite.

Recommandation CTIR-77 du 11.03.25

6. PLAN D'INVESTISSEMENT 2011

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 11.03.25, un document qui dresse le bilan du plan d'investissement au 31 décembre 2010.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité par visioconférence pour présenter les faits saillants des postes et aires de contrôle routier et les projets administratifs (e.g. agrandissement du siège social). Il répond aux questions des membres.

Le vice-président aux technologies de l'information présente les faits saillants des projets technologiques. Avec un budget directeur de 40 M\$ et une programmation de 49,2 M\$, la dépense réelle en 2010 a été de 33,6 M\$, ce qui représente 84 % du budget directeur et des glissements de 2010 vers 2011 et plus de 13,1 M\$. Les mécanismes mis en place en 2010, pour effectuer un suivi plus soutenu du plan d'investissement, ont donné de bons résultats. Toutefois, le nouvel environnement de développement .Net occasionne des délais et des glissements et devra faire l'objet d'une surveillance particulière afin d'atténuer les impacts de la familiarisation de cet environnement.

Au total 16 projets sur 23 se sont terminés comme prévu (70 %) en 2010 et ont libéré 4,8 M\$. Pour le plan d'investissement 2011, 26 projets devraient se terminer dans l'année.

Le vice-président présente un portrait des projets d'investissement par vice-présidence ainsi qu'un tableau révisé du plan pluriannuel des investissements au 31 décembre 2011 et un tableau du plan pluriannuel des investissements 2011.

Suivi

Les membres demandent que ces tableaux soient déposés lors de la réunion du conseil d'administration du 31 mars 2011.

7. ÉTAT DE SITUATION DU DOSSIER IDMS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 11.03.25, un rapport de suivi stratégique sur le plan de délestage IDMS.

Ce rapport fait état de l'évolution de la préparation du plan de délestage IDMS. Après avoir présenté le positionnement global de ce plan, il traite de ses composantes clés en distinguant la conversion de la rénovation. Il dresse un échéancier global et traite séparément de chaque composante en identifiant pour chacune le niveau d'autorisation proposé.

L'échéancier proposé des dates de dépôt des documents au comité directeur de projet se présente comme suit :

- 1) Portée d'affaires (mars 2011);
- 2) Gouvernance et expertise (avril 2011);
- 3) Architecture d'entreprise (solution) (mai 2011);
- 4) Actualisation et stratégie de migration de la conversion FA-ARR (juin 2011);
- 5) Stratégie de migration ARR (juillet 2011);
- 6) Analyse de risques – phase architecture ARR et dossier d'affaires conversion (juillet-août 2011);
- 7) Avis externe – solution de rénovation ARR (août 2011);
- 8) Analyse de risques – capacité organisationnelle – Délestage IDMS (septembre 2011);
- 9) Dossier d'affaires Rénovation ARR (septembre 2011) et prise de décision – plan de délestage IDMS (octobre-novembre 2011).

Une discussion s'engage sur le mandat proposé d'une durée de 8 semaines pour l'avis externe sur la faisabilité et le réalisme de la solution de rénovation et sur la stratégie de migration. Madame Bouchard s'interroge sur le réalisme du mandat proposé. Elle est d'avis que l'avis externe devrait plutôt valider le processus emprunté pour produire la solution globale de rénovation et le professionnalisme de l'équipe responsable du projet. Est-ce que les règles de l'art ont été respectées? Les membres du comité demandent qu'un nouveau mandat en ce sens soit formulé par la vice-présidence et déposé pour discussion lors d'une prochaine réunion.

Suivi

Suivi

Les membres du comité expriment leur accord sur les niveaux d'autorisation des biens livrables, le module de reddition de compte proposé ainsi que l'échéancier global proposé, sous réserve de l'avis externe qui fera l'objet de discussions additionnelles lors d'une prochaine réunion.

8. ÉTIAH

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 11.03.25, un document visant à répondre aux préoccupations formulées par les membres du comité concernant les demandes d'autorisation pour le recours à des ressources externes.

Le vice-président fait un rappel des mécanismes d'autorisation des demandes d'acquisition de services professionnels. Il dresse par la suite un état de situation des demandes d'autorisation de la vice-présidence de 2008 à 2010. Il ressort de cette analyse que les autorisations relatives aux demandes d'acquisition sont bien encadrées par les directives du cadre de gestion et que la gestion de ces demandes est conforme aux règles établies.

Les membres du comité sont d'accord pour le maintien du processus actuel de gestion des demandes d'acquisition et de suivi des mandats.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le mercredi 18 mai 2011, à 9 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 25

Présidente

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 49
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le jeudi 28 avril 2011 à 9 h**

Adopté le mercredi 20 juillet 2011

SONT PRÉSENTS :

Comité des technologies de l'information :

M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du C. A.
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre
M^{me} Anne-Marie Croteau, membre

Comité des ressources humaines et du service à la clientèle :

M^{me} Céline Garneau, présidente du comité
M. Alain Albert, membre
M. Yvan Bordeleau, membre
M^{me} Marie Carole Tétreault, membre
M^e Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information en visioconférence
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente et directrice générale Accès au réseau routier

En visioconférence de Québec :

M^{me} Nicole Boucher, directrice de l'infrastructure technologique
M. Gaston Desrochers, Service de la planification et de la coordination, de la Vice-présidence aux technologies de l'information
M. Pierre Marois, directeur des services spécialisés et partagés, de la Vice-présidence aux technologies de l'information
M. Mario Pinard, de la Direction du développement et du suivi des affaires, de la Vice-présidence et direction générale Accès au réseau routier

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A **Présences, avis de convocation et quorum**

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

Le point 1 C est traité à ce moment. Conformément à l'article 23 du Règlement sur la gouvernance de la SAAQ et du FAAQ, et sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité des technologies de l'information, la résolution suivante est adoptée :

Résolution

II EST DÉCIDÉ :

QUE madame Anne-Marie Croteau, membre du comité, préside la présente séance.

Résolution CTI-78 du 11.04.28

Les membres du comité des ressources humaines et du service à la clientèle se joignent aux membres du comité pour la tenue d'une séance conjointe pour l'étude des points 3 à 8 inclusivement.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres des deux comités, l'ordre du jour est adopté.

1 C **Désignation d'un président pour la séance du comité**

Ce point a été traité au point 1 A.

2. **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 25 mars 2011**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité des technologies de l'information, le procès-verbal de la séance du 21 mars 2011 est adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 3, le troisième paragraphe est biffé.
- Au point 7, la deuxième phrase du quatrième paragraphe est remplacée par la suivante : « Madame Bouchard s'interroge sur le réalisme du mandat proposé. ».

2 B **Tableau de bord des suivis (mise à jour : 25 mars 2011)**

Les membres du comité des technologies de l'information font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. **RÉNO-ARR – PORTÉE AFFAIRES**

Les personnes suivantes se joignent aux membres des deux comités pour l'étude des points 3 et 4 à l'ordre du jour pour la présente séance :

- Le vice-président aux technologies de l'information et la vice-présidente et directrice générale Accès au réseau routier;
- La directrice de l'infrastructure technologique, le directeur des services spécialisés et partagés et M. Gaston Desrochers, du Service de la planification et de la coordination, de la Vice-présidence aux technologies de l'information;
- M. Mario Pinard, de la Direction du développement et du suivi des affaires, de la Vice-présidence et direction générale Accès au réseau routier.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 11.04.28, une présentation sur la portée affaires Rénovation-ARR du plan de délestage IDMS. L'objectif est de déterminer les sujets d'affaires à intégrer à la solution globale et à la stratégie de migration du chantier de rénovation du domaine de l'accès au réseau routier (ARR) et les apprécier sous les aspects de la valeur ajoutée et des risques. Il présente la démarche globale du plan de délestage IDMS qui comprend un volet conversion et un volet rénovation.

La vice-présidente et directrice générale Accès au réseau routier fait un bref rappel de la vision et des orientations d'affaires qui couvrent une portée plus large que la rénovation ainsi que des objectifs d'affaires retenus en octobre 2010. Les travaux d'architecture d'entreprise ont permis de dégager plus d'une cinquantaine de pistes de transformation par rapport à la situation actuelle. Des critères de valeur ajoutée et de risques ont permis d'évaluer chacune des pistes, à l'exception de la rentabilité dont l'analyse se poursuivra au cours des prochaines étapes.

Les deux comités du conseil ont évalué en détail huit créneaux de transformation regroupés dans trois catégories, soit le service à la clientèle, l'encadrement des clientèles à risques et « intelligence d'affaires » et les processus opérationnels. L'ensemble de ces créneaux de transformation contribue d'une manière ou d'une autre au développement durable.

À la suite de l'analyse détaillée des huit créneaux de transformation, le vice-président présente une synthèse de la portée affaires. Six créneaux seront pris en compte dans le volet Rénovation-ARR, car ils présentent une valeur ajoutée client et organisation et les risques d'affaires sont absents ou acceptables. Seulement deux créneaux seront gérés hors du volet Rénovation-ARR compte tenu des considérations légales ou réglementaires, de l'adhésion des partenaires et des délais requis. Toutefois, ces créneaux seront pris en compte au niveau de l'architecture d'entreprise. En fonction de l'avancement de ces deux créneaux, ils pourront être intégrés à la rénovation après analyse des impacts et d'une discussion en ce sens.

Enfin, le vice-président aux technologies de l'information donne un aperçu précis des étapes à venir au cours des prochains mois et devant permettre la prise de décision du plan de délestage IDMS par les membres du conseil d'administration à l'automne 2011.

M^{me} Garneau quitte la séance à 11 h 30.

Suivi

Le vice-président aux technologies de l'information demande un accord de principe sur la portée affaires des créneaux des transformations. Les membres expriment leur accord et demandent que les hypothèses du financement des coûts soient présentées lors de la réunion conjointe du 29 septembre 2011.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres des deux comités, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE la poursuite du dossier d'affaires sur la base de la présente portée d'affaires soit autorisée.

Recommandation CTI-79 du 11.04.28

4. ANALYSE DE RISQUES – DÉLESTAGE IDMS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les deux documents suivants :

1. Présentation sur la gestion des risques – Mandat pour compléter les travaux concernant le volet Rénovation-ARR du plan de délestage IDMS, sous la cote CTI □4 a) du 11.04.28;
2. Analyse des risques du projet délestage IDMS – Mise à niveau de l'offre de service initiale de PricewaterhouseCoopers en date du 15 avril 2011 par la firme PricewaterhouseCoopers, sous la cote CTI-4 b) du 11.04.28.

M. Pierre Marois, directeur des services spécialisés et partagés, présente pour approbation le mandat pour compléter l'analyse de risques du dossier d'affaires sur le délestage IDMS. Il donne un résumé des travaux réalisés à ce jour. Il explique que l'analyse de risques portera sur la démarche pour la production du dossier d'affaires et sa portée passera du dossier d'affaires Rénovation-ARR au dossier d'affaires délestage IDMS. Un premier livrable portera sur la démarche faite par la SAAQ pour produire les sous-composantes qui ont permis de proposer la solution phase architecture. Le deuxième livrable permettra d'identifier les facteurs de risques à prendre en compte lors de la réalisation du chantier – phase livraison et valeur. Les risques identifiés le 22 février 2011 (lors de l'étude de la phase stratégique) seront réanalysés lors de chacune des étapes d'analyse.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres des deux comités, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le plan de travail d'analyse de risques révisé sur le dossier d'affaires délestage IDMS soit approuvé.

Recommandation CTI-80 du 11.04.28

5. APPROBATION – BUDGET DÉLESTAGE IDMS

Le vice-président aux technologies de l'information demande aux membres des deux comités d'approuver l'utilisation de la dernière tranche de 1,5 M\$ prévue au budget initial de 5,5 M\$ approuvé par le conseil d'administration.

Les membres expriment leur accord pour l'engagement de la dernière tranche de 1,5 M\$ pour finaliser les analyses et les travaux sur le plan de délestage IDMS.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine réunion conjointe des comités des technologies de l'information et des ressources humaines et du service à la clientèle aura lieu à Montréal, le mercredi 20 juillet 2011, à 8 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 00.

Présidente

Secrétaire par intérim

**Procès-verbal de la séance n° 50
tenue par voie de conférence téléphonique
le mercredi 18 mai 2011, à 8 h**

Adopté le mercredi 8 juin 2011

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre
M^{me} Anne-Marie Croteau, membre
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M^e Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A Désignation d'un président pour la séance du comité

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, Mme Anne-Marie Croteau est désignée pour présider la présente séance.

1 B Présences, avis de convocation et Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 C Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET « IMPLANTATION DE LA LIGNE ROUGE » ET AUTORISATION DE PROCÉDER À DES ACQUISITIONS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 du 11.05.18, une note sur la confirmation de budget du projet « Implantation de la ligne route » avec autorisation pour procéder à des acquisitions.

Le vice-président rappelle que le 16 septembre 2010, le conseil d'administration a autorisé un budget provisoire de 4 770 200 \$. Suite aux travaux d'architecture, le projet confirme un budget de 4 775 000 \$. L'autorisation de poursuivre le projet et de procéder à des acquisitions de biens et services est aussi demandée pour un montant n'excédant pas 1,3 M\$.

Sur proposition dûment formulée, les membres du comité adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration confirme le budget de 4 775 000 \$ pour la poursuite du projet « Implantation de la ligne rouge » et autorise l'acquisition de biens et services pour une dépense maximale de 1,3 M\$.

Recommandation CTI-81 du 11.05.18

3. MODIFICATIONS À LA REDDITION DE COMPTE – DÉLESTAGE IDMS

Le vice-président aux technologies de l'information avait prévu faire une reddition de compte sur l'évolution du projet délestage IDMS à chaque mois d'ici la tenue de la prochaine réunion conjointe des comités des technologies de l'information et des ressources humaines et du service à la clientèle.

En ce qui concerne le mois de mai 2011, tous les indicateurs à ce jour sont corrects. Le seul changement concerne l'expertise du patrimoine de la Société dont la présentation a été retardée pour se tenir lors de la rencontre du 20 juillet 2011.

La prochaine reddition de compte aura lieu le 8 juin lors de la réunion régulière du comité.

4. **AUTRES SUJETS**

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. **PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ**

La prochaine réunion du comité aura lieu à Montréal, le mercredi 8 juin 2011, à 8 h.

8. **HUIS CLOS DES MEMBRES**

Les membres décident de ne pas tenir de huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 8 H 15

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 51
tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 8 juin 2011, à 8 h**

Adopté le jeudi 22 septembre 2011

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M^e Claude Gélinas, secrétaire

INVITÉS :

En visioconférence de Québec :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M. André Legault, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 18 mai 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 18 mai 2011 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour le 18 mai 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. REDDITION DE COMPTES

3 A Projections au 30 avril 2011

Le vice-président aux technologies de l'information se joint à la réunion pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint à la réunion pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 a) du 11-06-08, le Plan d'investissement 2011 – projections au 30 avril 2011.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances fait le point sur l'évolution des dépenses associées aux projets administratifs, ainsi qu'aux projets associés aux postes et aires de contrôle. Les projections au 30 avril 2011 pour ces deux types de projets respectent le budget initialement prévu.

Le vice-président aux technologies de l'information présente l'évolution des projets de technologies de l'information. Il explique les causes des retards et glissements des projets qui ne respectent pas l'échéancier de départ ou le budget prévu à l'origine et répond ensuite aux questions des membres à ce sujet. Les membres s'informent particulièrement des projets « RENIR » et « Renouvellement des processus et outils de gestion d'exploitation ».

En ce qui concerne le projet « RENIR », il explique que les écarts sont causés par des problèmes d'ordre technique reliés au système de communication du Centre de services partagés du gouvernement du Québec et que la recherche et l'implantation des solutions sont longues et causent les retards et dépassements.

En ce qui concerne le projet « Renouvellement des processus et outils de gestion d'exploitation », l'augmentation du budget initial est due, entre autres, à la nécessité de

se procurer un progiciel supplémentaire pour assurer le bon fonctionnement du projet. Ce dossier sera présenté de façon détaillée lors de la séance du comité du 20 juillet 2011.

3 B Bilan du plan d'investissements 2010

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 11-06-08, le Bilan du plan d'investissement au 30 avril 2011 – projets en technologies de l'information.

Le vice-président aux technologies de l'information présente un état de la situation par projets.

3 C Plan pluriannuel 2011

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 c) du 11-06-08, le Plan pluriannuel des investissements 2011 – mise à jour du 30 avril 2011.

Le vice-président aux technologies de l'information présente les mises à jour au 30 avril 2011 au plan pluriannuel des investissements et répond aux questions des membres.

4. REDDITION DE COMPTES DU DÉLESTAGE IDMS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 11-06-08, le Plan de délestage IDMS – Rapport de suivi stratégique.

Le vice-président aux technologies de l'information présente l'état d'avancement du plan de délestage IDMS. Le projet avance selon le rythme prévu et aucun dépassement d'échéance n'est à prévoir pour la phase du dossier d'affaires pour l'instant. Il présente les étapes à venir et répond aux questions des membres.

5. CONTRATS D'HONORAIRES PROFESSIONNELS DE PLUS DE 1 MILLION OCTROYÉS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 11-06-08, l'État de situation des demandes d'acquisition et confirmation de budget pour l'année 2011 – Vice-présidence aux technologies de l'information.

Le vice-président présente la liste des contrats d'honoraires professionnels octroyés de plus d'un million de dollars et répond aux questions des membres.

Suivi

Les membres demandent que le format du tableau soit modifié afin d'en faciliter la lecture en se concentrant sur la liste des appels d'offres, les contrats octroyés et les

montants de chaque contrat. Une mise à jour sera faite pour la révision budgétaire au 31 août 2011.

6. **AUTRES SUJETS**

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. **PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ**

La prochaine séance du comité se tiendra à 8 h à Montréal, le 20 juillet 2011.

8. **HUIS CLOS DES MEMBRES**

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 9 h 30.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 52
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 20 juillet 2011 à 8 h**

Adopté le jeudi 6 octobre 2011

SONT PRÉSENTS :

Comité des technologies de l'information :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

Comité des ressources humaines et du service à la clientèle :

M^{me} Céline Garneau, présidente du comité
M. Alain Albert, membre
M. Yvan Bordeleau, membre
M^{me} Marie Carole Tétreault, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim
M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M. Danny Shields, chef du Service projets spéciaux, de la Vice-présidence aux technologies de l'information
M. Gaston Desrochers, du Service de la planification et de la coordination, de la Vice-présidence aux technologies de l'information

En visioconférence de Québec :

M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier
M^{me} Sylvie Boulanger, directrice du développement en permis-immatriculation et de l'harmonisation, de la Vice-présidence à la sécurité routière
M^{me} Michelle Vézina, chef du Service de la planification et de la coordination, de la Vice-présidence aux technologies de l'information
M^{me} Danielle Charlebois, chef du Service du développement de l'infrastructure technologique, de la Vice-présidence aux technologies de l'information

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A Présences, avis de convocation et quorum

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres des comités pour l'ensemble de la réunion. Le chef du Service projets spéciaux et M. Gaston Desrochers, du Service de la planification et de la coordination, de la Vice-présidence aux technologies de l'information, se joignent aux membres des comités pour la présentation des points 1,2, 3 et 4 à l'ordre du jour.

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres des comités, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- Ajouter le point « Rapport de suivi stratégique » entre le point 2 et le point 3.

2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONJOINTE CTI-CRHSC DU 28 AVRIL 2011**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres des comités, le procès-verbal de la séance du 28 avril 2011 est adopté sans modification.

3. **RAPPORT DE SUIVI STRATÉGIQUE**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose, sous la cote CTI-3 du 11.07.20, un document intitulé « Plan de délestage IDMS – Rapport de suivi stratégique », en date du 10 juillet 2011.

Le vice-président présente le rapport de suivi stratégique du plan de délestage. Il précise que l'ensemble de ce qui devait être livré l'a été dans les délais prévus et que l'échéancier est toujours respecté.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres des comités.

4. **PLAN DE DÉLESTAGE IDMS – RÉNOVATION-ARR**

• **Architecture d'entreprise – La solution**

La vice-présidente à l'accès au réseau routier et la directrice du développement en permis-immatriculation et de l'harmonisation se joignent aux membres des comités pour la présentation des points 3, 4 et 5 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 11.07.20, le document intitulé « Plan de délestage IDMS Rénovation – Accès au réseau routier (ARR) – Architecture d'entreprise : La solution et aperçu des investissements ».

Le chef du Service projets spéciaux fait un récapitulatif de l'état d'avancement du dossier de délestage IDMS et de la Rénovation-Arr. Il présente les bases de la solution technologique proposée et fait un rappel de la vision TI relative à la Rénovation-Arr et au plan de délestage IDMS, ainsi que des choix technologiques qui ont été faits dans le passé pour assurer leur réalisation.

M. Gaston Desrochers, du Service de la planification et de la coordination, présente une vision globale de la solution technologique proposée. Il indique qu'il y a quatre principales barrières qui doivent être levées pour retrouver l'agilité dans le développement et la maintenance des solutions d'affaires. Ces barrières sont les suivantes :

- L'architecture et la conception des applications et de l'information présentement en place : l'architecture étant fermée, le bilan applicatif se détériorant et la capacité d'évolution et d'adaptation des solutions d'affaires étant problématique.
- Les méthodes de construction des solutions d'affaires : les normes de construction datant des années 1980, la structure monolithique adoptée à l'époque n'étant plus appropriée aux développements récents et la gestion des besoins multicanaux dans ce contexte étant difficile.
- Les outils de travail : le produit IDMS étant désuet, l'usage massif de la plateforme centrale (PFC) devant être complété par l'usage de la plateforme intermédiaire (PFI).
- Les procédés de livraison des solutions d'affaires : les fonctions de l'architecture, des méthodes de construction et des outils de travail en place devant être renouvelées.

M. Desrochers explique l'état de la situation face à chacune des barrières identifiées et expose le but recherché par la mise en place de la solution technologique pour chacune d'entre elles. Il présente ensuite en détail les révisions prévues à l'architecture pour retrouver l'agilité organisationnelle.

Concernant la barrière de l'architecture et de la conception des applications, quatre actions doivent être entreprises : une révision de l'architecture, une intégration des créneaux de transformation – portée affaires, une mise en place de services applicatifs corporatifs et une intégration des progiciels et d'applications satellites.

M. Desrochers précise que les sept éléments de transformation suivants sont prévus relativement à l'architecture et à la conception de l'information :

- réviser l'architecture de l'information en soutien à l'évolution des affaires;
- assurer l'unicité, l'intégrité, la cohérence et la pérennité des données;
- assurer la conformité aux standards gouvernementaux et à l'utilisation du français;
- veiller à l'intégration de la notion d'historique dans la gestion des données;
- garantir la conservation numérique des documents échangés avec la clientèle et les partenaires;
- veiller à la consolidation de l'environnement informationnel;
- s'assurer de l'attribution de responsabilités bien définies en matière de gestion de l'information.

Concernant les méthodes de construction, il mentionne que trois éléments de transformation sont prévus, soit la construction par l'assemblage de services applicatifs partageables et réutilisables (concepts Architecture Orientée Services (AOS)), le développement dans un contexte multimode et l'usage de normes et de standards modernes.

M. Desrochers précise ensuite que les outils de travail doivent aussi être rénovés. Quatre transformations importantes sont prévues :

- un changement de plateforme maîtresse (la PFI remplaçant la PFC dans le rôle de plateforme maîtresse);
- l'utilisation d'un nouvel environnement de développement pour les applications de mission ARR;
- un changement de système de gestion des bases de données (SGBD);
- un rehaussement et une adaptation de la plateforme intermédiaire.

M. Desrochers ajoute que ces travaux requièrent la mise en place d'une solution de cohabitation pour la durée de la rénovation.

M. Desrochers explique que cette solution de cohabitation a pour objectif d'assurer la continuité du service à la clientèle, de gérer les multiples liens technologiques à établir entre les deux univers technologiques, de garantir l'intégrité des services et des données et de maintenir le niveau de performance opérationnelle.

M. Desrochers mentionne que trois éléments de transformation sont nécessaires en ce qui concerne les procédés de livraison pour assurer le retour de l'agilité organisationnelle dans le développement des solutions d'affaires :

- effectuer une révision du cadre méthodologique de développement des solutions d'affaires;
- veiller à la mise en place d'un support et d'un encadrement des intervenants;
- s'assurer d'une amélioration du processus décisionnel lié au projet de développement.

M^{me} Marie-Anne Tawil quitte la séance à 10 h.

Suite à cette présentation, les membres des comités se questionnent sur les risques associés au projet, notamment en ce qui concerne l'expertise et la gestion du changement. Le vice-président aux technologies de l'information et la vice-présidente à l'accès au réseau routier répondent à leurs questions.

M. Desrochers présente ensuite les impacts organisationnels de la Rénovation-Arr et du délestage IDMS. Il explique que la mise en place de la solution de rénovation engendre des impacts notamment au niveau des rôles et des responsabilités à la SAAQ. Il mentionne qu'une révision de ces rôles et responsabilités devra être faite pour assurer une gestion partagée des applications et des informations.

Le chef du Service projet spéciaux présente aux membres des comités le plan d'investissement. Il indique que l'investissement global estimé est de 278,2 M\$, réparti selon une hypothèse de 7 ans. Le vice-président aux technologies de l'information précise que cette hypothèse a été revue depuis et qu'une période de 10 à 12 ans est maintenant envisagée. Le chef du Service projets spéciaux explique ensuite la répartition du budget prévu au plan d'investissement. Une discussion s'ensuit et le vice-président aux technologies de l'information et la vice-présidente à l'accès au réseau routier répondent aux questions des membres des comités.

Suivi

Suite à cette discussion, les membres des comités demandent que, par souci de clarté, le vocabulaire du document soit adapté afin que les chiffres présentés soient plus explicitement identifiés comme étant des estimations. Le vice-président aux technologies de l'information propose l'ajout d'une page qui précisera la nature des chiffres présentés et les membres agréent à cette suggestion. La page leur sera transmise au cours des prochaines semaines.

Le vice-président aux technologies de l'information présente les constats généraux et les risques associés à la Rénovation-Arr et au délestage IDMS. Les principaux constats sont les suivants :

- Le projet de rénovation commande des investissements et des efforts majeurs sur une période d'au moins 7 ans;
- Il représente une moyenne annuelle d'investissement de 40 M\$, ce qui constitue un carnet de commandes difficilement réalisable;
- Il constitue un projet peu commun d'envergure majeure;
- Suite à une mise à jour de l'avis de Gartner sur la durée de support du fournisseur IDMS, le délestage doit être finalisé d'ici 2016, alors que la rénovation se poursuivra après cette date.

Le vice-président mentionne que, suite à ces constats, il apparaît que la Rénovation-Arr ne peut constituer la solution de délestage IDMS, les délais étant trop serrés. De plus, les experts de la SAAQ s'entendent sur le fait qu'un délai de 10 à 12 ans pour la rénovation semble plus réaliste que les 7 ans envisagés à l'origine. Il précise que le délestage d'IDMS pour ARR passe inévitablement par une conversion technologique.

Le vice-président indique que l'adoption d'une stratégie de migration reposant sur une solution hybride pour le domaine ARR (conversion de l'IDMS sur la plateforme centrale et amorce de la Rénovation-Arr en parallèle) permettra de respecter la levée de l'hypothèque IDMS dans les délais et de retrouver à terme l'agilité organisationnelle.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres des deux comités, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la poursuite de la solution technologique sur les bases suivantes :

- Solution technologique proposée dans le document intitulé « Plan de délestage IDMS Rénovation – ARR Architecture d'entreprise : La solution et aperçu des investissements »;
- Stratégie de migration reposant sur une solution hybride pour le domaine ARR, soit une conversion et une rénovation.

Recommandation CTIR-82 du 11.07.20

5. PLAN DE DÉLESTAGE IDMS – RÉNOVATION-ARR

- **Pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier IDMS**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 11.07.20, un document intitulé « Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier ».

Le chef du Service projets spéciaux présente un bref récapitulatif des principaux faits discutés au point précédent. Il explique que l'application de la solution recommandée impliquera le passage d'un plan de délestage à un plan de pérennité des solutions d'affaires.

Le chef du Service projets spéciaux explique que le plan de pérennité des solutions d'affaires doit tenir compte des deux volets (rénovation et conversion) pour plusieurs raisons. Premièrement, les deux volets concernent le même objet (la pérennité des solutions d'affaires) et, deuxièmement, la nécessité d'une gestion globale des investissements, des échéanciers et de l'allocation des ressources afin :

- d'assurer le respect de l'échéance pour le retrait d'IDMS (2016);
- d'amorcer le plus tôt possible la Rénovation-Arr;
- d'établir les priorités d'investissements;
- de créer une meilleure synergie dans l'action permettant une meilleure efficacité.

Le chef du Service projets spéciaux présente ensuite les changements proposés au tableau de bord de suivi global du plan de délestage. Il explique que le tableau de bord de suivi global reposait sur des vues sectorielles des solutions (rénovation et conversion) et que le passage à une stratégie de migration hybride commande de passer à une vue d'ensemble des actions. Il explique les changements proposés au tableau de bord de suivi global pour refléter ce changement de stratégie.

Le chef du Service projets spéciaux présente ensuite la liste des documents synthèses qui seront présentés pour rendre compte de l'avancement du dossier, ainsi que les dates prévues de présentation de ces documents aux diverses instances.

Suivi

Le vice-président présente l'échéancier du processus décisionnel du plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'accès au réseau routier. Suite à cette présentation, les membres des comités demandent, vu la complexité du dossier, de prévoir une présentation à la séance du conseil d'administration du 22 septembre 2011, ce qui permettra aux membres du conseil de se familiariser avec l'ampleur, la portée et la méthodologie utilisée pour le pilotage de ce dossier. Une seconde présentation sera ensuite faite à la séance du 20 octobre 2011 pour procéder à l'analyse et à l'approbation, le cas échéant, du projet détaillé.

Suivi

Les membres acceptent la proposition qu'une rencontre conjointe du comité des technologies de l'information et du comité des ressources humaines et du service à la clientèle soit ajoutée au calendrier des rencontres. Il est convenu que cette rencontre se tiendra le jeudi 6 octobre 2011 de 8 h à 12 h, à Montréal et en visioconférence de Québec.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres des deux comités, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

- **QUE** soient acceptés les changements proposés pour effectuer le passage d'un plan de délestage IDMS à un plan de pérennité des solutions d'affaires FA et ARR;
- **QUE** soit confirmé le processus décisionnel concernant l'approbation du dossier d'affaires du plan de pérennité des solutions d'affaires FA et ARR.

Recommandation CTIR-83 du 11.07.20

6. PLAN DE DÉLESTAGE IDMS – RÉNOVATION-ARR

• Gouvernance – Expertise : patrimoine

La chef du Service de la planification et de la coordination se joint aux membres des comités pour la présentation de ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 11.07.20, un document intitulé « Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Stratégie de main d'œuvre – expertise du patrimoine 2011-2017 ».

Le vice-président expose le contexte dans lequel le plan de pérennité des solutions d'affaires s'inscrit. Il mentionne notamment que :

- le plan de pérennité sera assuré par la combinaison de deux actions, soit une conversion technologique des actifs et une rénovation visant à résoudre les problématiques d'évolution et d'agilité des affaires, afin de concrétiser les visions et objectifs d'affaires du domaine;
- les travaux envisagés se dérouleront sur plusieurs années;
- la SAAQ doit s'assurer de posséder du personnel possédant l'expertise du patrimoine durant toute la durée des travaux;
- l'expertise patrimoniale, contrairement aux autres expertises, ne peut s'acquérir par le recours à des ressources externes.

Le vice-président ajoute qu'étant donné ce contexte particulier, il est nécessaire d'évaluer la capacité de la SAAQ à préserver son expertise patrimoniale dans les domaines concernés.

La chef du Service de la planification et de la coordination explique aux membres des comités qu'une étude a été effectuée pour évaluer le niveau de risque associé à la perte de l'expertise patrimoniale pour les cinq prochaines années. Elle présente la méthodologie utilisée pour la réalisation de cette étude. Elle mentionne que l'expertise du patrimoine nécessaire à la réalisation de la pérennité des solutions d'affaires est présentement détenue par 156 personnes, dont 42 sont admissibles à la retraite entre 2012 et 2017. Elle précise que la mise en place de certaines actions permettra d'assurer la conservation de cette expertise au moins jusqu'en 2017 pour les domaines suivants :

- Réalisation de la charge régulière de travail;
- Conversion des actifs;
- Rénovation-Arr.

Elle ajoute que les principales actions identifiées sont les suivantes :

- Effectuer le transfert d'expertise au moment opportun;
- Miser sur l'expertise actuelle en embauchant le personnel retraité, lorsque nécessaire;
- Offrir des postes permanents aux occasionnels identifiés comme une relève prometteuse.

Le vice-président précise que la validation de la disponibilité de l'expertise du patrimoine relative au Fonds d'assurance reste à faire et ajoute que l'évaluation de la capacité de réalisation du plan de pérennité n'a pas encore été analysée. C'est cette analyse qui permettra d'identifier le nombre de ressources internes additionnelles nécessaires.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres des comités.

Suivi

Les membres des comités demandent que la page 6 du document de présentation soit ajustée, afin de préciser que les ressources additionnelles supplémentaires mentionnées sont des ressources internes.

**Les membres du comité des ressources humaines
et du service à la clientèle quittent la réunion à 12 h 20.**

7. RENOUVELLEMENT DES PROCESSUS ET OUTILS DE GESTION DE L'EXPLOITATION

La chef du Service du développement de l'infrastructure technologique se joint aux membres des comités pour la présentation de ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 11.07.20, un document intitulé « Projet : renouvellement des outils de gestion de l'exploitation ».

Le vice-président présente le contexte du projet et explique que la demande d'augmentation présentée concerne le budget provisoire.

La chef du Service mentionne que les écarts de budget justifiant la demande d'augmentation du budget provisoire se divisent en deux parties : la gestion du changement, la gestion du projet et la participation des clients, d'une part, et l'implantation d'infrastructure technologique, d'autre part. Elle indique que l'implantation d'un progiciel implique des changements importants à l'organisation du travail plus qu'un développement sur mesure et que des coûts additionnels s'ensuivent. Elle ajoute que le progiciel acquis est composé de 15 produits distincts à implanter, ce qui complexifie l'implantation du produit.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité des technologies de l'information, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la modification au budget provisoire du projet « Renouvellement des processus et outils de gestion de l'exploitation », pour le porter à 4,15 M\$.

Recommandation CTI-84 du 11.07.20

8. DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION

Le vice-président aux technologies de l'information mentionne que la SAAQ a reçu une demande d'accès à l'information visant l'ensemble des contrats octroyés en technologies de l'information depuis l'an 2000. Il ajoute que les informations ont été données en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

9. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine réunion conjointe du comité des technologies de l'information et du comité des ressources humaines et du service à la clientèle aura lieu à Québec, le jeudi 29 septembre 2011 à 8 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement pour une discussion à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 13 h.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 53
tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le jeudi 22 septembre 2011, à 9 h**

Adopté le jeudi 19 octobre 2011

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim

M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information en visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble des points à l'ordre du jour.

1A Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants au point 4 :

- 4 A Plan de pérennité des solutions d'affaires
- 4 B Dossier Étiah
- 4 C Intranet du conseil d'administration

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 juin 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 8 juin 2011 est adopté avec les modifications suivantes :

- Dans la liste des présences, corriger la coquille au nom d'André Legault;
- Au 2^e paragraphe du point 4, ajouter « à la phase du dossier d'affaires » entre « prévoir » et « pour l'instant ».

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 8 juin 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR LE SOUTIEN, L'ENTRETIEN ET L'ÉVOLUTION DE L'INFRASTRUCTURE DE DÉVELOPPEMENT .NET

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 11.09.22, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour le soutien, l'entretien et l'évolution de l'infrastructure de développement .NET.

Le vice-président présente le contexte dans lequel la demande d'autorisation se place. Il explique que pour le maintien et l'évolution de l'univers .NET, la Vice-présidence aux technologies de l'information (VPTI) a un besoin équivalent à 38 années-personnes (A □P). L'équipe interne de la VPTI permet de combler 16 A-P et elle recourt déjà à des ressources externes qui combler 9 A-P. Il y a donc un manque équivalent à 13 A-P que la présente demande vise à combler. Il ajoute que la présente demande vise à combler cette demande pour 3 ans, et qu'elle porte donc sur 39 A-P.

Le vice-président présente aux membres la stratégie de recours à l'externe, notamment le fait que trois contrats qui arrivent à échéance dans un délai rapproché seront fusionnés en un seul appel d'offres, ce qui minimisera les formalités administratives sans nuire à la concurrence. Il explique ensuite les raisons expliquant l'augmentation de la valeur du contrat et souligne que les fonds libérés par le passage de VB6 à .NET seront utilisés pour l'acquisition de services.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, il est recommandé :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

- **QUE** le soutien, l'entretien et « l'Évolution de l'infrastructure de développement .NET » sont essentiels au maintien et au développement d'applications qui supportent la mission de la Société de l'assurance automobile du Québec;
- **QUE** la charge de travail requise est supérieure à la capacité de réalisation des ressources internes;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services pour une dépense maximum de 4 000 000 \$ pour des travaux de soutien, d'entretien et d'évolution de l'infrastructure de développement .NET.

Recommandation CTIR-85 du 11.09.22

4. AUTRES SUJETS

4 A Pérennité des solutions d'affaires

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI 4 a) du 11.09.22, l'échéancier modifié des séances conjointes entre le CTI et le CRHSC portant sur le dossier pérennité des solutions d'affaires.

Le vice-président explique aux membres du comité les raisons qui forcent le report d'une séance et présente le nouvel échéancier. Il explique que le nouvel échéancier tient compte de la nécessité de tenir les rencontres avant la séance du comité de décembre 2011 pour que les projets d'investissement 2012 comprennent les budgets alloués au plan de pérennité.

Les membres s'entendent sur les dates de tenues des réunions, mais demandent que la séance prévue le 3 novembre 2011 soit déplacée à une date ultérieure. Le secrétariat général se chargera de convenir avec les membres d'une nouvelle date.

Le vice-président ajoute que la présentation du rapport des risques sera remis directement à la présidente et chef de direction pour assurer une distance entre la lecture des risques et la réalisation du dossier.

*Suivi***4 B Dossier Étiah**

Le vice-président aux technologies de l'information présente aux membres du comité les derniers développements dans le dossier de la poursuite de la firme Étiah contre la SAAQ. La Cour d'appel s'est prononcée sur l'appel le 16 septembre dernier. Elle a maintenu le jugement de la cour de première instance. Le demandeur a jusqu'au 5 décembre 2011 pour rendre sa requête introductive d'instance conforme aux règles du Code de procédure civil du Québec.

4 C Intranet du conseil d'administration

Les membres se renseignent auprès du vice-président aux technologies de l'information sur l'état d'avancement de la mise en place d'un intranet pour le conseil d'administration.

Le vice-président informe les membres du comité que diverses solutions sont présentement étudiées, notamment la solution du ministère du Revenu, de la CSST ainsi que celles adoptées par certaines municipalités. Il demande aux membres de préciser leurs attentes de manière à cibler les solutions qui répondront à leurs besoins.

Les membres soulignent leur grand intérêt pour ce projet.

5. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité conjoint se tiendra à Québec, le 19 octobre 2011, à 8 h.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 8 H 45.

Présidente

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 54
tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le jeudi 6 octobre 2011, à 8 h**

Adopté le mercredi 7 décembre 2011

SONT PRÉSENTS :

Membres du comité des technologies de l'information :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
- M^{me} Lyne Bouchard, membre
- M^{me} Ida Crasto, membre
- M. André Caron, membre, par visioconférence de Québec

Membres du comité des ressources humaines et du service à la clientèle :

- M^{me} Céline Garneau, présidente du comité
- M. Yvan Bordeleau
- M^{me} Marie Carole Tétreault, par visioconférence de Québec
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim, par visioconférence de Québec
- M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint, par visioconférence de Québec

INVITÉS :

- M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
- M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier
- M^{me} Nicole Boucher, directrice de l'infrastructure technologique, de la Vice-présidence aux technologies de l'information
- M^{me} Sylvie Boulanger, directrice du développement en permis-immatriculation et de l'harmonisation, de la Vice-présidence à la sécurité routière
- M. Gaston Desrochers, du Service de la planification et de la coordination, de la Vice-présidence aux technologies de l'information
- M. Danny Shields, chef du Service des projets spéciaux, de la Vice-présidence aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

Au point 4 (Autres sujets), ajouter le sujet suivant :

- « Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Vue d'ensemble ».

2. PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 juillet 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 20 juillet 2011 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 20 juillet 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. PLAN DE PÉRENNITÉ DES SOLUTIONS D'AFFAIRES DU FONDS D'ASSURANCE ET DE L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER – SOLUTION GLOBALE DE PÉRENNITÉ – 1^{RE} PARTIE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 11.10.06, les documents suivants :

- Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier : Solution globale de pérennité 1^{re} partie;
- Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier : Vue d'ensemble.

Le vice-président présente le plan de la rencontre et fait un bref rappel des faits et des raisons demandant d'effectuer un passage du plan de délestage d'IDMS à un plan de pérennité des solutions d'affaires pour le Fonds d'assurance (FA) et l'Accès au réseau routier (ARR). Il procède ensuite à une présentation de l'objectif général et des objectifs spécifiques de la rencontre.

Le chef du Service des projets spéciaux expose le volet « Plan de délestage IDMS ». Cette présentation se divise en 4 volets, soit :

- Nature et cible de conversion technologique
- Impacts de la conversion TI et utilisateurs
- Choix – cible de conversion FA et ARR
- Plan de délestage IDMS (FA et ARR)

Le chef du Service des projets spéciaux fait la présentation du patrimoine actuel du FA et de l'ARR et précise en quoi consistent les différentes composantes IDMS présentement en place et comment elles interagissent. Il décrit ensuite en quoi consiste la nature de la conversion et quel types d'interventions seront nécessaires pour assurer une implantation réussie des nouvelles composantes technologiques qui assureront la pérennité des solutions d'affaires pour le FA et l'ARR.

Une discussion s'ensuit et le vice-président et le chef du Service des projets spéciaux répondent aux questions des membres des comités.

Le chef du Service des projets spéciaux explique les deux cibles de conversions analysées pour ce projet. Il précise que le choix d'un scénario s'est fait en fonction des différents paramètres reliés aux actifs à convertir. Il expose ensuite les impacts des cibles technologiques sur le secteur d'activité TI ainsi que pour les utilisateurs. Une discussion s'ensuit et le vice-président et le chef du Service des projets spéciaux répondent aux questions des membres des comités.

Le chef du Service des projets spéciaux présente les critères appliqués pour effectuer le choix de cible de conversion technologique des domaines d'affaires du FA et de l'ARR. Il fait ensuite part aux membres des comités du résultat de l'application de ces critères au domaine d'affaires du FA et de l'ARR. Une discussion s'ensuit et le vice-président et le chef du Service des projets spéciaux répondent aux questions des membres des comités sur le choix des solutions recommandées.

Le chef du Service des projets spéciaux présente les coûts impliqués et l'échéancier 2012-2016 du volet délestage IDMS et explique les principaux éléments justifiant l'écart entre les estimations de 2008 et celles de 2011 dans les investissements nécessaires pour la conversion des actifs FA et ARR. Une discussion s'ensuit et le vice-président et le chef du Service des projets spéciaux répondent aux questions des membres des comités.

Le chef du Service des projets spéciaux expose les principaux constats du volet « Délestage IDMS » et répond aux questions des membres des comités.

La vice-présidente à l'accès au réseau routier fait la présentation du volet « plan de Rénovation ARR ». La présentation se divise en 4 parties, soit :

- La nature et l'environnement de la rénovation;
- Les intrants au plan de Rénovation-ARR;
- Les paramètres d'élaboration du plan de Rénovation-ARR;
- Le plan de Rénovation-ARR (le contenu, l'ordonnancement, les résultats et les estimations).

La vice-présidente rappelle aux membres des comités les raisons incitant au choix d'une solution hybride pour le domaine d'affaires ARR. Elle présente ensuite les quatre intrants majeurs au plan de Rénovation-ARR et présente l'ordonnancement du plan de rénovation.

Elle informe les membres des comités de l'échéancier de réalisation du plan de rénovation ainsi que de la valeur ajoutée de chacun des blocs en ce qui concerne les clients, les partenaires, l'organisation et les employés. Une discussion s'ensuit et la vice-présidente répond aux questions des membres des comités.

La vice-présidente présente ensuite une vue globale des objets composant le plan de Rénovation-ARR et l'estimation globale des investissements nécessaires à leur réalisation et répond aux questions des membres des comités à ce sujet.

La vice-présidente fait part aux membres des comités des principaux constats concernant le volet « Plan de Rénovation-ARR ». Le vice-président aux technologies de l'information présente ensuite aux membres des comités la vue globale du parcours prévu pour atteindre la cible technologique de la SAAQ. Il enchaîne avec la présentation de la projection globale des investissements en TI incluant les investissements nécessaires à la réalisation du plan de pérennité des solutions d'affaires pour la période 2012-2022.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres des comités.

4. AUTRES SUJETS

- **Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Vue d'ensemble**

Le vice-président aux technologies de l'information présente aux membres des comités le document « Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Vue d'ensemble » qui sera utilisé pour présenter le dossier aux membres du conseil d'administration lors de la séance du 20 octobre 2011.

Les membres des comités passent en revue chacune des pages du document et proposent l'ajout de quelques éléments qui permettront aux membres du conseil d'administration de se familiariser avec les principaux aspects du plan de pérennité et de comprendre les enjeux associés à ce dossier.

5. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec, le mercredi 19 octobre 2011, à 8 h.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 15.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 55
tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boul. Jean-Lesage, 6^e étage
Le jeudi 19 octobre 2011, à 8 h**

Adopté le mercredi 7 décembre 2011

SONT PRÉSENTS :

Membres du comité des technologies :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
- M^{me} Lyne Bouchard, membre
- M. André Caron, membre
- M^{me} Ida Crasto, membre

Membres du comité des ressources humaines et du service à la clientèle :

- M. Alain Albert, membre
- M. Yvan Bordeleau, par conférence téléphonique
- M^{me} Marie Carole Tétreault, par conférence téléphonique
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim
- M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

Vice-présidence aux technologies de l'information :

- M. Michel Léveillé, vice-président
- M. Gaston Desrochers, du Service de la Planification et de la coordination de la Vice-présidence en technologies de l'information
- M. Danny Shields, chef du Service des projets spéciaux

Vice-présidence à l'accès au réseau routier :

- M^{me} Célyne Girard, vice-présidente

Firme PricewaterhouseCoopers :

- M. Raymond Lafrance
- M. Denis Lévesque, directeur général – Conseil Technologie

1. **PRÉLIMINAIRES**

Les membres du comité des ressources humaines et du service à la clientèle se joignent aux membres du comité des technologies de l'information pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

1A Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 22 septembre 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 22 septembre 2011 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 22 septembre 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

Suivi

Les membres demandent que le sujet « Conseil d'administration sans papier » fasse l'objet d'un suivi régulier et soit inscrit au tableau de bord des suivis du comité des technologies de l'information.

3. **PLAN DE PÉRENNITÉ DES SOLUTIONS D'AFFAIRES DU FONDS D'ASSURANCE ET DU RÉSEAU ROUTIER – SOLUTION GLOBALE DE PÉRENNITÉ – 2^E PARTIE**

La vice-présidente à l'accès au réseau routier, le chef du Service des projets spéciaux et M. Gaston Desrochers du Service de la planification et de la coordination se joignent aux membres des deux comités pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 11.10.19, la présentation du Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et du réseau routier – Solution globale de pérennité – 1^{re} partie amendée et 2^e partie.

Le vice-président fait un rapide retour sur la première partie du Plan de pérennité des solutions d'affaires et informe les membres des comités que les modifications demandées lors de la séance du 6 octobre 2011 ont été apportées.

Le chef du Service des projets spéciaux présente le volet gouvernance du Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier. Il explique ensuite que des analyses ont été effectuées pour établir la stratégie de recours à l'externe la plus appropriée pour la réalisation du Plan. Il fait l'inventaire des avantages et inconvénients de chacun des modèles analysés et présente la solution retenue. Une discussion s'ensuit et le vice-président aux technologies de l'information et le chef du Service des projets spéciaux répondent aux questions des membres des comités concernant la stratégie de recours à l'externe.

Suivi Suite à cette discussion, les membres demandent d'ajouter au document de présentation certains points pris en compte dans les analyses et dans le choix de modèle de recours à l'externe. Le vice-président aux technologies de l'information propose d'ajouter une page au document qui présentera clairement l'ensemble des considérations ayant mené au choix de modèle de recours à l'externe. Les membres agréent à cette suggestion.

Le chef du Service des projets spéciaux expose ensuite aux membres les démarches effectuées préalablement au choix d'un modèle de gouvernance du Plan de pérennité des solutions d'affaires. Des consultations ont été faites auprès de diverses sociétés d'État et d'organismes ayant eu à faire face à des défis du même type que la SAAQ en matière de TI. Ces consultations ont fait ressortir l'importance de plusieurs éléments pour assurer une bonne gouvernance d'un plan d'envergure en TI. Le vice-président présente ces éléments et explique comment ils ont été intégrés dans la mise structure de gouvernance proposée pour le Plan de pérennité.

Le vice-président aux technologies de l'information présente aux membres la structure de gouvernance proposée pour le Plan de pérennité des solutions d'affaires. Les principaux objets de gouvernance ainsi que les principes directeurs du Plan de pérennité sont identifiés et expliqués aux membres du comité. La gouvernance du Plan de pérennité assurera une distinction claire entre la maîtrise d'ouvrage (centralisée) et la maîtrise d'œuvre (répartie entre plusieurs intervenants). La maîtrise d'ouvrage regroupera les fonctions assurant une cohérence d'ensemble du Plan et assurera un alignement permanent entre les visions, orientations, objectifs et priorités du Plan et de la SAAQ alors que la maîtrise d'œuvre aura pour sa part la responsabilité d'exécution des blocs technologiques.

Le vice-président aux technologies de l'information expose ensuite les compétences recherchées pour la dotation des postes clés de la structure de gouvernance. Il présente une proposition de calendrier de mise en place de la structure de gouvernance qui prend en compte le recrutement pour les postes stratégiques nécessaires.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres sur la dotation des postes stratégiques de la structure de gouvernance, la répartition de la charge de travail pendant la période où la structure minimale temporaire est en place, sur la place de la gestion des risques dans la structure de gouvernance du Plan de pérennité, ainsi que sur la gestion du changement lors de la mise en place de la structure de gouvernance.

Le point 3 est ajourné à 10 h 30.

La vice-présidente à l'Accès au réseau routier, le vice-président aux technologies de l'information, le chef de service projets spéciaux et Gaston Desrochers du Service de la Planification et de la coordination se retirent pour permettre aux représentants de la firme PricewaterhouseCoopers de venir

présenter les résultats de l'analyse des risques associée au Plan de pérennité.

Une fois le point 4 traité à la satisfaction des membres, la vice-présidente à l'Accès au réseau routier, le vice-président aux technologies de l'information, le chef du Service des projets spéciaux et l'analyste informatique du Service de la Planification et de la coordination se joignent à nouveau aux membres des comités pour le reste de la séance.

La présentation du point 3 reprend à 13 h.

Le chef du Service des projets spéciaux présente aux membres des comités l'évaluation de la capacité organisationnelle à réaliser le Plan de pérennité des solutions d'affaires. Il expose ensuite les principes d'affectation du personnel qui devront être respectés pour assurer la conservation de la maîtrise d'œuvre du Plan par la SAAQ.

Le chef du Service présente l'estimation des niveaux moyens d'investissements nécessaires à la réalisation du Plan de pérennité des solutions d'affaires au cours de la période 2012-2016. Il explique les conditions nécessaires à l'atteinte et au maintien du rythme de réalisation des investissements.

La vice-présidente à l'Accès au réseau routier présente aux membres des comités l'identification des bénéfices qualitatifs et quantitatifs du Plan de pérennité des solutions d'affaires.

Elle expose les bénéfices obtenus selon les deux volets du Plan, soit le délestage IDMS et la rénovation de l'Accès au réseau routier.

Le vice-président aux technologies de l'information explique les impacts financiers estimés du Plan de pérennité des solutions d'affaires.

M. Desrochers du Service de la planification et de la coordination présente les impacts théoriques du Plan de pérennité sur les frais d'administration, calculés sur la base d'une absence de bénéfice quantitatif. Il présente ensuite la répartition du financement du Plan de pérennité entre les mandats de la SAAQ (Fonds d'assurance, Accès au réseau routier et autres mandats).

Le vice-président aux technologies de l'information présente les travaux prévus pour 2012, de même que l'échéancier, le budget et les besoins en ETC qui sont reliés à la réalisation de ces travaux.

Une discussion s'ensuit et le vice-président aux technologies de l'information répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres des comités, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration adopte une résolution à l'effet :

Pour le Plan de pérennité des solutions d'affaires FA et ARR :

- D'entériner la solution globale de pérennité composée de la conversion des actifs FA et ARR et de la Rénovation-ARR;
- De donner un accord de principe pour la réalisation du Plan de pérennité proposé;
- D'accepter que le niveau des investissements soit rehaussé pour prendre en compte la réalisation du Plan de pérennité;
- De consentir à ce qu'un dossier soit présenté aux autorités gouvernementales pour obtenir les ETC supplémentaires et leur niveau requis (cadres et professionnels) pour la réalisation du Plan de pérennité;
- D'amorcer la sensibilisation auprès du Dirigeant principal de l'information à l'égard du Plan de pérennité.

Pour l'année 2012 :

- D'autoriser la présentation des éléments suivants au Plan d'investissements 2012 pour un montant global de 15 M\$:
 - Conversion :
 - Bloc de conversion FA;
 - Bloc de conversion ARR;
 - Blocs horizontaux TI : infrastructure et environnement de développement;
 - Rénovation-ARR :
 - Bloc A;
 - Blocs horizontaux TI : infrastructure et environnement de développement;
- Mise en place de la structure de gouvernance du Plan de pérennité.

Recommandation CTIR-86 du 11.10.19

4. ANALYSE DE RISQUES

La vice-présidente à l'Accès au réseau routier, le vice-président aux technologies de l'information, le chef du Service des projets spéciaux et M. Desrochers se retirent de la séance pour la présentation de l'analyse des risques de la firme PricewaterhouseCoopers.

Le directeur général – Conseil Technologie et M. Raymond Lafrance, de la firme PricewaterhouseCoopers, se joignent aux membres des comités pour ce point à l'ordre du jour. Le directeur général – Conseil Technologie, de la firme PricewaterhouseCoopers, dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Analyse des risques – Projet Conversion – Analyse des enjeux – Projet Rénovation – Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) – Rapport final aux fins de discussion – Le 12 octobre 2011, par la firme PricewaterhouseCoopers, sous la cote CTI-4 a) du 11.10.19;
- Analyse des risques – Projet Conversion – Analyse des enjeux – Projet Rénovation – Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) – Rapport final aux fins de discussion –

Résumé pour la présentation – Le 19 octobre 2011, par la firme PricewaterhouseCoopers, sous la cote CTI-4 b) du 11.10.19.

Le directeur général – Conseil Technologie présente la méthodologie utilisée pour l'analyse des risques relatifs au Plan de pérennité des solutions d'affaires, de même que les objectifs de la présentation et les défis rencontrés lors de l'analyse. Il précise aux membres que l'analyse des risques ne vise que la partie « conversion ». La partie « rénovation » est quant à elle plutôt couverte par des avis, sa durée dans le temps rendant très difficile une analyse rigoureuse.

Il fait une présentation détaillée de l'analyse des risques effectuée par la firme et identifie les niveaux de risques associés aux éléments de la partie « conversion » du Plan de pérennité des solutions d'affaires. Il passe en revue les éléments suivants du projet de conversion : la gestion de projet, la technologie et la valeur du projet.

Pour chacun de ces éléments, il identifie les principaux risques encourus par la SAAQ, le niveau du risque identifié, la réponse jugée appropriée, les principaux enjeux associés ainsi que des mesures d'atténuation, le cas échéant.

Il expose ensuite l'analyse des enjeux du projet de rénovation ARR. Il procède à l'identification des types d'activité du projet, identifie les blocs technologiques correspondants à ces activités, présente les enjeux pour chacun des types d'activités et énonce les recommandations conséquentes.

Le directeur général – Conseil Technologie indique finalement ses conclusions concernant les volets Conversion et Rénovation du Plan de pérennité des solutions d'affaires. Une discussion s'ensuit et le directeur général - Conseil Technologie répond aux questions des membres.

Les membres se réunissent ensuite à huis clos avec le directeur général – Conseil Technologie. Ce dernier quitte la séance à 11 h 40. Les membres des comités échangent ensuite entre eux à huis clos sur la présentation qui leur a été faite.

À 12 h, le vice-président aux technologies de l'information se joint au huis clos des membres des comités pour approfondir et discuter des éléments soulevés par l'analyse de risques de la firme externe. Il dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 c) du 11.10.19, la présentation « Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Analyse de risques et initiatives SAAQ ».

Le vice-président quitte le huis clos à 12 h 25 et les membres échangent entre eux au sujet des réponses apportées à l'analyse des risques par le vice-président aux technologies de l'information. Suite aux discussions entre les membres des deux comités et aux échanges avec le directeur général – Conseil Technologie et le vice-président aux technologies de l'information, il ressort que le rapport de la firme PricewaterhouseCoopers a permis d'approfondir la question des risques associés au Plan de pérennité des solutions d'affaires à la satisfaction des membres des comités. Les éléments de risques identifiés sont pertinents et il convient de mettre en place des mesures d'atténuation.

Les membres des comités estiment que les solutions identifiées par le vice-président aux technologies de l'information constituent des réponses adéquates aux risques identifiés et jugent

qu'elles représentent des mesures d'atténuation appropriées, susceptibles de réduire les risques associés au Plan de pérennité des solutions d'affaires à un niveau acceptable pour la continuité du projet, sous réserve que certaines d'entre elles soient plus détaillées.

Suivi

Les membres demandent au vice-président aux technologies de l'information de détailler certaines des propositions de mesures d'atténuation des risques pour mieux rendre compte de l'ensemble des mesures qui seront mises en place pour gérer le risque associé au Plan de pérennité des solutions d'affaires. Une rencontre téléphonique aura lieu le 4 novembre 2011 à 14 h pour discuter notamment des initiatives de gestion des risques amendées de la SAAQ.

Une fois le point 4 traité à la satisfaction des membres, la séance reprend à la présentation de la 2^e partie du Plan de pérennité des solutions d'affaires.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité conjoint se tiendra par voie de conférence téléphonique, le vendredi 4 novembre 2011, à 14 h.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 h.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 56
tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boul. Jean-Lesage, 6^e étage
Le jeudi 19 octobre 2011, à 14 h**

Adopté le mercredi 16 novembre 2011

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

1A Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE SURVEILLANCE ET D'OPÉRATION DES INFRASTRUCTURES, DES APPLICATIONS ET DES PRODUCTIONS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 du 11.10.19, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour la réalisation de travaux de surveillance et d'opération de l'infrastructure et des applications.

Le vice-président explique aux membres du comité que les travaux de surveillance et d'opération de l'infrastructure et des applications ont été entièrement confiés à l'externe en 2007, suite à une série de départs à la retraite. Le contrat de type forfaitaire a été octroyé à la firme Télus en 2007. Il était d'une durée de 60 mois et arrive à échéance le 6 mars 2012.

Pour être en mesure d'assurer la poursuite des activités à l'échéance du contrat, il est requis de lancer un nouvel appel d'offres de type forfaitaire pour 5 années, incluant 2 années d'option.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la présente recommandation est adoptée :

Recommandation :

ATTENDU QUE le contrat passé avec la firme Télus pour les travaux de surveillance et d'opération de l'infrastructure et des applications arrive à échéance le 6 mars 2012;

ATTENDU QUE pour assurer la poursuite des activités à l'échéance du contrat, il est requis de lancer un nouvel appel d'offres de type forfaitaire pour 5 années, incluant 2 années d'option;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société de l'assurance automobile du Québec à procéder à l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour la réalisation des travaux de surveillance et d'opération de l'infrastructure et des applications, pour une dépense estimée à 2 638 300 \$ pour la période de 2012 à 2017.

Recommandation CTIR-87 du 11.10.19

3. DEMANDES D'AUTORISATION À LA PROGRAMMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 11.10.19, une note concernant les demandes d'autorisation à la programmation.

Le vice-président présente les demandes d'autorisation à la programmation aux membres du comité. Il détaille les différents projets qui font l'objet des demandes d'autorisation, ainsi que les coûts totaux des projets et la portion qui en sera appliquée aux années 2011 et 2012.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la présente recommandation est adoptée :

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise :

- L'ajout du projet « Plaques graphiques non personnalisées » au Plan d'investissement 2011 avec un budget provisoire de 2,4 M\$ dont 0,1 M\$ en 2011;
- Un budget confirmé de 6,4 M\$ pour le projet « Examen théorique du permis de conduire »;
- Un budget provisoire modifié de 12,8 M\$ pour le « Projet de loi 71 Nouvelles mesures du Code de la sécurité routière »;
- Un budget provisoire modifié de 2,6 M\$ pour le projet « Conversion VB6 Centre d'expertise .Net »;
- Un budget provisoire modifié de 4,2 M\$ pour le projet « Modernisation de la radiocommunication pour la voix et les données »;
- La poursuite des projets « Examen théorique du permis de conduire », « Projet de loi 71 Nouvelles mesures du Code de la sécurité routière », « Conversion VB6 Centre d'expertise .Net » et « Modernisation de la radiocommunication pour la voix et les données ».

Recommandation CTIR-88 du 11.10.19

4. LISTE DES ACQUISITIONS SUPÉRIEURES À 1 M\$

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 11.10.19, la liste des demandes d'acquisition autorisées de la VPTI supérieures à 1 M\$ (année 2011).

Le vice-président explique aux membres du comité la nature des contrats d'acquisition de service dont le montant dépasse 1 M\$. Il précise les raisons expliquant les écarts entre le montant demandé et le montant attribué ou, le cas échéant, l'absence d'écart et explique la mécanique des divers types de contrats.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

5. REDDITION DE COMPTE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 11.10.19, les documents suivants :

- Présentation « Plan d'investissement 2011 – Projections au 31 août 2011 »;
- Plan pluriannuel des investissements 2011 – Mise à jour du 31 août 2011;
- Bilan du plan d'investissement au 31 août 2011 – Projets en technologies de l'information.

Le vice-président présente aux membres les projections au 31 août 2011 du plan d'investissement 2011. Il expose les faits saillants concernant les projets administratifs, les projets « postes et aires de contrôle » et les projets en technologies de l'information. Il présente ensuite les constats et analyses concernant ces projets. Les différents indicateurs montrent que les investissements réalisés en 2011 seront du même ordre qu'en 2010, soit d'environ 32 à 34 M\$. Peu de projets se termineront en 2011, contrairement à ce qui avait été initialement prévu. Un examen de la nécessité de poursuivre certains travaux sera effectué au moment de sélectionner les investissements de 2012.

Le vice-président dresse un portrait des faits saillants par vice-présidence. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Le vice-président présente finalement le plan pluriannuel des investissements mis à jour au 31 août 2011 ainsi que le bilan détaillé du plan d'investissement au 31 août 2011 concernant les projets en technologies de l'information.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le mercredi 16 novembre 2011, à 8 h.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 30.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance conjointe n° 57
tenue par voie de conférence téléphonique
Le vendredi 4 novembre 2011, à 14 h**

Adopté le mercredi 7 décembre 2011

SONT PRÉSENTS :

Membres du comité des technologies de l'information :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

Membres du comité des ressources humaines et du service à la clientèle :

M^{me} Céline Garneau, présidente du comité,
M. Alain Albert, membre
M. Yvan Bordeleau, membre
M^{me} Marie Carole Tétreault, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim
M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier
M^{me} Nicole Boucher, directrice de l'infrastructure technologique
M. Pierre Marois, directeur des services spécialisés et partagés
M. Danny Shields, chef du Service des projets spéciaux
M. Gaston Desrochers, du Service de la planification et de la coordination

1. **PRÉLIMINAIRES**

Le vice-président aux technologies de l'information, la vice-présidente à l'accès au réseau routier, la directrice de l'infrastructure technologique, le directeur des services spécialisés et partagés, le chef du Service des projets spéciaux et M. Desrochers du Service de la planification et de la coordination se joignent aux membres des deux comités pour l'ensemble de la séance.

1A Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. **PLAN DE PÉRENNITÉ DES SOLUTIONS D'AFFAIRES DU FONDS D'ASSURANCE ET DE L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER**

2 A Solution globale de pérennité 1^{re} et 2^e parties – Présentation des modifica-tions à la suite de la rencontre du 19 octobre 2011

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 a) du 11.11.04, le document de présentation « Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Solution globale de pérennité – 1^{re} partie et 2^e partie (amendées) ».

Le vice-président revoit avec les membres des comités les modifications demandées au document à la suite des séances du 6 et 19 octobre 2011. Les modifications apportées correspondent aux attentes des membres des comités.

2 B Dossier synthèse – Conseil d'administration du 17 novembre 2011

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 b) du 11.11.04, le document de présentation « Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Dossier d'affaires – Synthèse ».

- **Commentaires sur la présentation**

Les membres des comités procèdent à l'étude du document et donnent leur appréciation et leurs suggestions d'ajustement. Une discussion s'ensuit entre les membres des comités et le vice-président aux technologies de l'information et ce dernier répond aux questions des membres. À la suite de cette discussion, les membres des comités demandent d'apporter certains ajustements et précisions au document avant de le présenter aux membres du conseil d'aministration.

2 C Analyse de risques et initiatives SAAQ amendée

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 c) du 11.11.04, le document de présentation « Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Analyse de risques et initiatives SAAQ – Version amendée ».

Le vice-président explique aux membres des comités les modifications apportées au document depuis la présentation faite à la séance tenue le 19 octobre 2011. Il passe en revue l'ensemble du document avec les membres des comités. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres des comités. À la suite de cette discussion, les membres des comités demandent que quelques ajustements et précisions soient apportés au document avant son dépôt au conseil d'administration.

Suivi

Les membres des comités demandent par ailleurs que la firme PWC transmette à la SAAQ la version finale du document « Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Analyse de risques et initiatives SAAQ ». Cette version finale sera transmise aux membres des deux comités avant la séance du 16 novembre 2011.

Suivi

Il est entendu que les documents amendés en fonction des suggestions de cette séance seront transmis aux membres avant la rencontre du 16 novembre 2011 et qu'un retour sera fait sur ceux-ci au cours de cette rencontre pour valider que les documents présentés au conseil d'administration répondent aux demandes des membres.

3. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance conjointe des deux comités se tiendra par voie de conférence téléphonique, le 16 novembre 2011, à 9 h.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 15.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance no 58
tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 16 novembre 2011, à 9 h**

Adopté le mercredi 7 décembre 2011

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim
M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

Membres du comité des ressources humaines et du service à la clientèle (par voie de conférence téléphonique) :

M^{me} Céline Garneau, présidente du comité
M. Alain Albert, membre
M. Yvan Bordeleau, membre

INVITÉS :

VPTI :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Nicole Boucher, directrice de l'infrastructure technologique, par visioconférence
M. Alain Dubé, directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information, par visioconférence
M. Pierre Marois, directeur des services spécialisés et partagés, par visioconférence
M. Danny Shields, chef du Service des projets spéciaux, par visioconférence
M. Gaston Desrochers, du Service de la planification et de la coordination, par visioconférence

VPARR :

M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier, par visioconférence

VPSR :

M^{me} Johanne St-Cyr, vice-présidente à la sécurité routière, par visioconférence
M^{me} Johanne Aubin, directrice des communications, par visioconférence

1. **PRÉLIMINAIRES**

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

1A Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout au point 10 du sujet suivant :

10 B Rôle du Dirigeant principal de l'information.

2. **PROCÈS-VERBAUX DE SÉANCES ANTÉRIEURES ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

2 A Adoption du procès-verbal de la séance conjointe CTI-CRHSC tenue le 6 octobre 2011

Les membres du comité constatent que le procès-verbal prend la forme d'un compte-rendu détaillé de la séance reprenant une importante partie des informations déjà contenues dans les documents de présentation. Ils demandent au secrétaire adjoint d'en revoir la forme et d'éliminer les redites des informations présentées dans les documents de présentation.

2 B Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 19 octobre 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2011 est adopté sans modification.

2 C Adoption du procès-verbal de la séance conjointe CTI-CRHSC tenue le 19 octobre 2011

Les membres du comité constatent que le procès-verbal prend la forme d'un compte-rendu détaillé de la séance reprenant une importante partie des informations déjà contenues dans les documents de présentation. Ils demandent au secrétaire adjoint d'en revoir la forme et d'éliminer les redites des informations présentées dans les documents de présentation.

2 D Tableau de bord des suivis (mise à jour : 19 octobre 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. POINT CONJOINT AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SERVICE À LA CLIENTÈLE (EN CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE)

La vice-présidente à l'accès au réseau routier, la directrice de l'infrastructure technologique, le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information, le directeur des services spécialisés et partagés, le chef du Service des projets spéciaux et M. Gaston Desrochers, du Service de la planification et de la coordination, se joignent aux membres des deux comités pour ce point à l'ordre du jour.

3 A État de situation : Rencontre du 8 novembre 2011 avec M. Marc Lacroix

Le vice-président aux technologies de l'information et la présidente et chef de la direction font rapport aux membres des comités du déroulement de la rencontre tenue entre M. Marc Lacroix, dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du trésor, et la présidente et chef de la direction, le vice-président aux technologies de l'information et la vice-présidente à l'accès au réseau routier.

Ils rappellent les objectifs de cette rencontre et font état de leur lecture du déroulement de la séance. Une discussion s'ensuit et les vice-présidents et la présidente et chef de la direction répondent aux questions des membres.

3 B Présentation des documents amendés à la suite de la conférence téléphonique du 4 novembre 2011

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Dossier d'affaires – Synthèse (Version amendée suite au CTI-CRHSC du 4 novembre 2011), sous la cote CTI- 3 b.1) du 11.11.16;
- Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Analyse de risques et initiatives SAAQ (Version amendée suite au CTI-CRHSC du 4 novembre 2011), sous la cote CTI- 3 b.2) du 11.11.16.

Le vice-président aux technologies de l'information repasse avec les membres des comités les modifications apportées aux documents à la suite de la rencontre du 4 novembre 2011. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres. Suite à cette discussion, les membres sont satisfaits des modifications apportées et signifient leur accord pour que les documents soient présentés au conseil d'administration sans autres modifications.

Les membres du comité des ressources humaines et du service à la clientèle quittent la séance à 9 h 50.

4. PRÉSENCE DE LA SAAQ SUR LES MÉDIAS SOCIAUX – BILAN DES ACTIVITÉS DU 4 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2011

La vice-présidente à la sécurité routière et la directrice des communications se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La vice-présidente à la sécurité routière dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 11.11.16, une note portant sur la présence de la Société de l'assurance automobile du Québec sur les médias sociaux – Bilan des activités du 4 avril au 30 septembre 2011.

La directrice des communications fait un bref retour sur le contexte ayant mené la SAAQ à faire son entrée sur les médias sociaux. Elle présente ensuite un bilan des réalisations des 6 premiers mois de présence sur les réseaux sociaux et explique aux membres du comité la stratégie de la SAAQ pour cette période initiale. Elle présente ensuite les orientations retenues pour les 6 prochains mois.

Les membres du comité soulignent la rigueur avec laquelle ce dossier a été abordé et remercie l'équipe de la Direction des communications pour la qualité du travail accompli depuis sa mise en place.

5. RÉVISION DE LA PORTÉE DU PROJET *INFRASTRUCTURE D'INTÉGRATION* ET CONFIRMATION DE BUDGET

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 11.11.16, une note portant sur la révision de la portée du projet *Infrastructure d'intégration* et confirmation du budget.

Le vice-président rappelle aux membres du comité le contexte dans lequel le projet *infrastructure d'intégration* a été implanté à la SAAQ. Il explique que la possibilité de mettre en place un intégrateur avait été prévue, mais qu'il n'avait pas été nécessaire de l'implanter avant la mise en place du Plan de pérennité des solutions d'affaires.

Il explique aux membres du comité que, vu la portée du Plan de pérennité et le fait qu'il sera le principal client de l'orchestrateur, il est propice de transférer la portion orchestrateur du projet *infrastructure d'intégration* pour l'englober dans le Plan de pérennité des solutions d'affaires, ce qui implique une modification de la portée du projet *Infrastructure d'intégration*.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

QUE le conseil d'administration autorise pour le projet *Infrastructure d'intégration* :

- Un budget confirmé de 3 967 490 \$;
- Un budget de 358 431 \$ pour l'année 2011 dont une augmentation de 33 031 \$ à la programmation sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan d'investissement;
- La limitation de la portée du volet orchestration aux travaux préparatoires et d'architecture de la solution d'orchestration;
- La mise en oeuvre de la solution d'orchestration dans le cadre du plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier.

Recommandation CTIR-89 du 11.11.16

6. **CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET ÉVOLUTION DU SYSTÈME D'EXPLOITATION DES SERVEURS (WINDOWS 2008)**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 11.11.16, une note portant sur la confirmation du budget du projet *Évolution du système d'exploitation serveur (Windows 2008)* ainsi qu'une présentation « Projet d'évolution à Windows Server 2008 : confirmation des coûts et stratégie de réalisation de l'arborescence technologique ».

Le vice-président fait un rappel aux membres du comité de l'historique du projet *Évolution de système d'exploitation des serveurs (Windows 2008)*. Il explique que le volet *serveur* du projet a été complété, mais que la partie *postes utilisateurs* reste à réaliser. Il ajoute que, le volet serveur étant sous contrôle et vu les nombreux projets d'affaires et d'infrastructure prévue en 2012, il est opportun de terminer le projet sous sa forme actuelle et de réaliser ultérieurement, sous la forme d'un autre projet, la migration des comptes utilisateurs et des postes. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration confirme les coûts du projet à 9,4 M\$;

QUE la migration des comptes utilisateurs et des postes soit effectuée ultérieurement, dans le cadre d'un projet distinct.

Recommandation CTIR-90 du 11.11.16

7. **LOCATION DES LOGICIELS IBM**

Ce point a été traité avant le point 4

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 11.11.16, une note portant sur la location des logiciels IBM.

Le vice-président fait un bref rappel du contexte d'utilisation des logiciels IBM à la SAAQ. Il présente aux membres du comité les principaux facteurs de croissance anticipés quant à l'utilisation des logiciels pour 2012 et explique la grille tarifaire d'IBM. Il expose ensuite les impacts budgétaires relatifs à la location des logiciels d'IBM et précise que ces déboursés sont prévus au budget d'opérations de la vice-présidence.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT :

- **QUE** tous les logiciels IBM sont utilisés et nécessaires au bon fonctionnement de l'ordinateur central et, par conséquent, indispensables pour assurer la disponibilité des services de première ligne autant qu'administratifs;
- **QU'**IBM est fournisseur unique de ces logiciels;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la dépense prévue pour la location des logiciels IBM pour un montant total de 2,25 M\$ couvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Recommandation CTIR-91 du 11.11.16

8. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MODÉLISATION CONCEPTUELLE DE DONNÉES POUR L'ENVIRONNEMENT D'INFORMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 11.11.16, une note portant sur l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour la réalisation des travaux de modélisation conceptuelle de données pour l'environnement d'information.

Le vice-président expose aux membres du comité le contexte demandant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour la réalisation de travaux de modélisation conceptuelle de données pour l'environnement d'information. Il explique aux membres du comité les efforts importants à fournir au cours des prochaines années en ce domaine et explique que les efforts à mettre dépassent la capacité des effectifs de la VPTI.

Il explique aux membres du comité la stratégie de recours à l'externe et présente les impacts budgétaires de l'appel d'offres. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT :

- **QUE** des efforts importants devront être fournis en architecture et en modélisation conceptuelle de données dans le cadre des projets de développement, au cours des prochaines années;
- **QUE** la charge de travail importante reliée à ces projets ne peut être réalisée entièrement par le personnel interne;
- **QU'**un contrat d'une durée de trois ans nous assure de la continuité d'expertise et permet d'agir rapidement en évitant les coûts administratifs liés aux procédures de recours à l'externe;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour un montant de 2 275 000 \$, pour une durée de trois ans, pour réaliser les travaux d'architecture et de modélisation conceptuelle de l'environnement d'information de la Société.

Recommandation CTIR-92 du 11.11.16

9. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR LA RÉALISATION DES ESSAIS POUR LA CONVERSION IDMS

Le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information se joint aux membres du comité pour le point 9 et 10 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-9 du 11.11.16, une note portant sur l'acquisition de biens et services dans le cadre du projet de préparation des essais pour la conversion IDMS du Fonds d'assurance ainsi qu'une présentation – Conversion IDMS au FA – Autorisation pour l'acquisition de biens et services.

Le vice-président présente le projet en le situant dans le cadre du Plan de pérennité des solutions d'affaires et explique la place de ce bloc dans l'ensemble du Plan. Il présente la stratégie de recours à l'externe et les impacts budgétaires globaux de ce projet.

Le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information expose le détail du projet et le découpage de la répartition du budget en fonction de l'avancement des travaux. Une discussion s'ensuit et le vice-président et le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information répondent aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

Sous réserve de l'autorisation de démarrage du « Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier »;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise l'acquisition de biens et services pour un montant n'excédant pas 3,7 M\$ dans le cadre du projet « Conversion IDMS au Fonds d'assurance – Préparation des essais ».

Recommandation CTIR-93 du 11.11.16

10. AUTRES SUJETS

10 A Conseil d'administration sans papier

M^{me} Hélène Lavoie, de la direction des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-10 a) du 11.11.16, une présentation sur l'espace C.A. en ligne.

Le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information présente aux membres du comité le projet de site dédié au conseil d'administration en ligne. Il fait une démonstration du fonctionnement du site et présente ses diverses fonctionnalités aux membres.

Il explique aux membres du comité que le site pourra être opérationnel pour le début de 2012. Il propose de créer un projet pilote avec le comité des technologies de l'information, puis d'élargir la solution au reste des comités et du conseil après deux ou trois mois d'utilisation par le CTI. Les membres agréent à cette suggestion.

10 B Rencontre avec le Dirigeant principal de l'information (DPI)

Le vice-président aux technologies de l'information expose aux membres du comité le déroulement de la rencontre entre le DPI et les dirigeants sectoriels de l'information (DSI) ayant eu lieu le 9 novembre dernier. Il informe les membres du comité de la teneur des discussions et explique que le DPI et le Secrétariat du Conseil du trésor ont été sensibilisés à plusieurs des enjeux rencontrés par les DSI dans leur ministère et organisation. Il présente la vision du DPI quant à la manière d'évaluer les dossiers en TI et informe les membres du comité que des rencontres de même nature se tiendront environ aux huit semaines.

Il informe ensuite les membres du comité de l'état d'avancement du projet « Windows 7 » en cours à la SAAQ et de la demande du DPI de suspendre les travaux de ce projet en attendant un positionnement gouvernemental.

11. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec, le mercredi 7 décembre 2011, à 13 h.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 59
tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 7 décembre 2011, à 13 h**

Adopté le jeudi 16 février 2012

SONT PRÉSENTS :

Membres du comité des technologies de l'information :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre

Membres du comité de vérification :

M. André Lesage, président du comité
M^{me} Céline Garneau, membre
M^{me} Hélène Racine, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim
M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

M. Claude Lantier, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim
M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Nicole Boucher, directrice de l'infrastructure technologique, par visioconférence
M. Alain Dubé, directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information, par visioconférence

1. **PRÉLIMINAIRES**

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Les membres du comité de vérification se joignent aux membres du comité des technologies de l'information pour les points 1 et 2 à l'ordre du jour.

1A Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

- Ajout du point « 2 B : Avis du DSI »;
- Ajout, au point 6, des sous-points suivants :
 - 6 A État de situation du dossier Étiah
 - 6 B Changement à la réglementation des acquisitions
 - 6 C C. A. sans papier

2. **PLAN D'INVESTISSEMENT 2012 (CONJOINTEMENT AVEC LE COMITÉ DE VÉRIFICATION)**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim se joint aux membres des deux comités pour ce point à l'ordre du jour.

La présidente et chef de la direction dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 a) du 11.12.07, une note sur le plan d'investissement 2012.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective les documents suivants :

- Note intitulée « Avis et recommandation du Dirigeant sectoriel de l'information sur la programmation des investissements en technologies de l'information 2012 », sous la cote CTI 2 b) du 11.12.07;
- Présentation sur la sélection des investissements 2012, sous la cote CTI-2 c) du 11.12.07;
- Plan pluriannuel des investissements en technologies de l'information 2012 – Version préliminaire, sous la cote CTI-2 d) du 11.12.07;
- Liste des projets d'investissement 2012, liste des projets d'investissement en attente 2012 et liste des projets d'investissement suspendus en 2012, sous la cote CTI-2 e) du 11.12.07.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim expose aux membres des comités le plan général de la présentation du plan d'investissement 2012. Il fait un bref rappel des procédures d'approbation budgétaires et présente un comparatif de la programmation et des budgets directeurs 2011 et 2012.

Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim répond aux questions des membres des comités.

Il présente ensuite une synthèse des projets d'investissement pour 2012 et procède à la présentation individuelle des projets de plus de 2 M\$, répartis de la manière suivante :

- Investissement – Postes et aires de contrôle routier;
- Investissement – Projets administratifs.

Le vice-président aux technologies de l'information fait une présentation générale des projets d'investissement technologiques. Il donne des informations supplémentaires sur le processus d'approbation des projets en T.I., puis procède à la présentation détaillée des projets d'investissement technologiques, ventilés par vice-présidence.

Il présente ensuite les projets se rapportant spécifiquement au plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier. Le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information et la directrice de l'infrastructure technologique se joignent aux membres des comités par visioconférence pour procéder à la présentation des blocs de réalisation « conversion du Fonds d'assurance » et « infrastructure », dont ils sont responsables.

Une discussion s'ensuit et le vice-président aux technologies de l'information, le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information et la directrice de l'infrastructure technologique répondent aux questions des membres des comités. Les deux directeurs quittent ensuite la séance.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim présente aux membres des comités les impacts sur les années suivantes des quatre types de projets (postes et aires de contrôle routier, administratifs, technologiques et plan de pérennité). Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim et le vice-président aux technologies de l'information répondent aux questions des membres des comités.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres des comités, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

QUE le conseil d'administration adopte pour 2012 :

- Le budget directeur des projets d'investissement de 57,8 M\$;
- La programmation annuelle de 66,5 M\$:
 - Surprogrammation de 0,5 M\$ pour les projets administratifs;
 - Surprogrammation de 3,7 M\$ pour les projets en technologies de l'information;
 - Surprogrammation de 4,5 M\$ pour le Plan de pérennité;
- Les budgets pluriannuels des nouveaux projets de 2 M\$ et plus :
 - 76 706 Construction d'un poste de contrôle à Beauharnois Ouest (Budget confirmé);
 - 76 707 Construction d'un poste de contrôle à Beauharnois Est (Budget confirmé);
 - 75 504 Numéro de facture unique pour les avis de paiement (Budget provisoire);
 - 76 207 Mise à niveau de composantes du centre d'appels phase 2 (Budget provisoire);
 - 76 901 Conversion FA – Préparation des essais de conversion (Budget provisoire);
 - 76 902 Conversion FA – Solution de conversion automatisée (Budget provisoire);
 - 76 904 Bloc infrastructure – Mise en oeuvre de la solution d'orchestration (Budget provisoire);
 - 76 907 Bloc infrastructure – Outils d'exploitation et de gestion des TI (Budget provisoire);
- L'enveloppe de 7,4 M\$ du plan de pérennité des solutions d'affaires pour des projets à définir en 2012;
- La modification au budget pluriannuel du projet « 71 007 Modernisation des outils de gestion des ressources humaines (SAGIR) » :
 - Budget provisoire : 2,3 M\$, Demande : 4,2 M\$, Écart de + 1,9 M\$.

Recommandation CTIR-94 du 11.12.07

2 B Avis du Dirigeant sectoriel de l'information

Le vice-président aux technologies de l'information explique les effets de l'entrée en vigueur de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles, notamment l'obligation en vertu de l'article 12 de nommer un dirigeant sectoriel de l'information (DSI) pour chaque organisation soumise à la Loi. Il explique les fonctions et obligations du DSI.

Il présente ensuite la note du DSI et expose ses conclusions et recommandations, à titre de DSI, quant à la programmation des investissements en T.I. pour l'année 2012.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité. Ces derniers demandent que la note soit retravaillée pour faire mieux ressortir la rigueur du processus qui mène à l'approbation du budget directeur.

3. PROCÈS-VERBAUX DE SÉANCES ANTÉRIEURES ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 octobre 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2011 est adopté avec la modification suivante : ajouter la présence de M. André Caron.

3 B Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 octobre 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2011 est adopté sans modification.

3 C Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 novembre 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2011 est adopté sans modification.

3 D Tableau de bord des suivis (mise à jour : 16 novembre 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3 E Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 novembre 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 4 novembre 2011 est adopté sans modification.

4. ACQUISITION DES SERVICES DE FOURNISSEURS EXTERNES POUR LE PROJET « MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION D'ORCHESTRATION »

La directrice de l'infrastructure technologique se joint aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 11.12.07, une note sur l'acquisition des services de fournisseurs externes (Mise en œuvre de la solution d'orchestration).

Le vice-président explique comment le projet « Mise en œuvre de la solution d'orchestration » s'inscrit dans le bloc « infrastructure » du Plan de pérennité des solutions d'affaires. Étant donné l'ampleur de ces travaux, les délais serrés de livraison et la capacité de réalisation limitée des ressources internes, il devient nécessaire de faire appel aux services de firmes externes pour atteindre les objectifs poursuivis.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services professionnels pour le projet « Mise en place d'une solution d'orchestration », pour une dépense maximale de 2,3 M\$.

Recommandation CTIR-95 du 11.12.07

5. **ACQUISITION DES SERVICES DE PLUSIEURS FOURNISSEURS EXTERNES POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES TECHNOLOGIQUES**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 11.12.07, une note sur l'acquisition des services de plusieurs fournisseurs externes pour la réalisation d'études technologiques.

Le vice-président explique aux membres que, dans le cadre des projets du plan de pérennité et du plan d'investissement, la VPTI se doit d'avoir accès à un bassin d'expertise pour la conception de mandats de petite et moyenne envergure souvent réalisés dans de courts délais. Ce bassin d'expertise sera aussi mis à contribution lorsque des besoins urgents et spécialisés se présenteront pour réaliser les activités d'évolution.

Au cours des prochaines années, la VPTI entreprendra la réalisation de plusieurs projets dans le cadre du Plan de pérennité des solutions d'affaires et du plan d'investissement. Certains de ces projets visent la mise en place de plusieurs solutions technologiques, ce qui exigera la réalisation de plusieurs études de petite et moyenne envergure. Pour venir appuyer les ressources internes, la VPTI doit recourir à de l'expertise externe estimée pour les trois prochaines années à 7,5 a-p pour les projets du plan de pérennité et du plan d'investissement et de 2,5 a-p pour les mandats d'évolution.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

QUE le conseil d'administration autorise la vice-présidence aux technologies de l'information à acquérir des services de plusieurs fournisseurs externes pour la réalisation d'études technologiques d'une valeur de 1,6 M\$.

Recommandation CTIR-96 du 11.12.07

6. **AUTRES SUJETS**

6 A **État de situation du dossier Étiyah**

Le vice-président aux technologies de l'information informe les membres du comité que la firme Étiyah a remis à la Cour une nouvelle version de sa requête introductive d'instance le 2 décembre 2011, conformément à la décision de la Cour d'appel. La Société prend connaissance de la nouvelle requête et présentera une défense en conséquence.

6 B Changement à la réglementation des acquisitions

Le vice-président aux technologies de l'information expose l'état de situation du dossier « Windows 7 ». Il explique les anciennes et les nouvelles normes d'achat et de renouvellement de licences de logiciels et présente les enjeux reliés au passage à la nouvelle procédure.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité.

6 C C. A. sans papier

Le vice-président aux technologies de l'information vérifie auprès des membres du comité les besoins spécifiques (besoins matériels et de formation) de chacun des membres pour l'implantation du projet pilote « C. A. sans papier » auprès du comité des technologies de l'information au début de 2012.

7. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le jeudi 16 février 2012, à 8 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h 30.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 60
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le jeudi 16 février 2012, à 8 h**

Adopté le jeudi 22 mars 2012

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉ :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 décembre 2011

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2011 est adopté avec la modification suivante :

Au point 6 B : retirer la dernière phrase du premier paragraphe.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 7 décembre 2011)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis.

3. ÉTAT DE SITUATION – C. A. SANS PAPIER

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 2012-02-16, une note de présentation de la solution informatique C.A. sans papier.

Le vice-président expose l'état d'avancement du projet. Il informe les membres que la Société a dû changer de fournisseur de services à la suite des difficultés éprouvées par le premier soumissionnaire à répondre à l'ensemble des exigences de l'appel d'offres. La solution informatique retenue sera donc celle du second soumissionnaire. La date de mise en ligne prévue du projet pilote est le 22 mars 2012, pour les membres du comité des technologies de l'information.

4. ACQUISITION DES SERVICES DE FOURNISSEURS EXTERNES POUR « L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER (PERMIS DE CONDUIRE, GESTION DES SANCTIONS ET ÉVALUATION MÉDICALE) » ET LA PARTICIPATION AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 2012-02-16, une note concernant l'acquisition des services de fournisseurs externes pour « l'évolution des systèmes de l'accès au réseau routier (permis de conduire, gestion des sanctions et évaluation médicale) » et la participation aux projets de développement.

Le vice-président expose la répartition des effectifs interne/externe de la vice-présidence aux technologies de l'information. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité.

Le vice-président explique que le contrat d'acquisition de ressources externes pour l'évolution des systèmes de l'accès au réseau routier prend fin en avril 2012 et qu'il doit donc être renouvelé. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT QUE le contrat actuel arrive à terme en avril 2012;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail requise pour la réalisation de ces travaux est supérieure à la capacité de réalisation des ressources internes;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes pour une dépense maximale de 3,7 M\$ s'échelonnant sur 3 ans, pour l'évolution des systèmes de l'accès au réseau routier (permis de conduire, gestion des sanctions et évaluation médicale) et la participation aux projets de développement.

Recommandation CTIR-97 du 12.02.16

5. ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES DANS LE CADRE DU VOLET « INFRASTRUCTURE DE DÉVELOPPEMENT » DE LA CONVERSION IDMS DU FONDS D'ASSURANCE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 2012-02-16, une note concernant l'acquisition de biens et services dans le cadre du volet « Infrastructure de développement » de la conversion IDMS du Fonds d'assurance.

Le vice-président rappelle les autorisations déjà obtenues dans le cadre du bloc de conversion du Fonds d'assurance et précise que la demande d'acquisition s'inscrit dans la mise en place de l'infrastructure nécessaire à la réalisation du Plan de pérennité des solutions d'affaires. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT QUE les ajustements et le rehaussement de l'infrastructure de développement sont essentiels aux projets « Solution de conversion » et « Réalisation de la conversion » pour la réalisation du bloc « Conversion Fonds d'assurance »;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail requise est supérieure à la capacité de réalisation des ressources internes;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de biens et services pour un montant n'excédant pas 2,1 M\$ pour réaliser le volet « infrastructure de développement »

dans le cadre des travaux de réalisation du bloc « conversion FA ».

Recommandation CTIR-98 du 12.02.16

6. ACQUISITION DES SERVICES DE PLUSIEURS FOURNISSEURS EXTERNES POUR LA RÉALISATION DE « TRAVAUX SPÉCIALISÉS EN INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 2012-02-16, une note concernant l'acquisition des services de plusieurs fournisseurs externes pour la réalisation de « travaux spécialisés en infrastructure technologique ».

Le vice-président explique que la demande vise un budget déjà prévu dans le Plan de pérennité. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité.

Suivi

Les membres du comité demandent qu'un tableau global situant les demandes d'autorisation soit intégré aux notes de demandes d'autorisation pour faciliter la compréhension du respect du budget. Ils demandent de plus que le paragraphe soulignant le respect budgétaire des projets soit dorénavant placé en début de note de présentation et qu'il annonce clairement, le cas échéant, que les budgets ne constituent pas un dépassement, mais s'inscrivent dans le cadre du projet qui les inclut.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à acquérir les services de plusieurs fournisseurs externes pour la réalisation de travaux spécialisés en infrastructure technologique d'une valeur de 5,6 M\$.

Recommandation CTIR-99 du 12.02.16

7. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR LE SOUTIEN D'UN « BUREAU DE PROJETS » DANS LE CADRE DU PLAN DE PÉRENNITÉ DES SOLUTIONS D'AFFAIRES FA ET ARR

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 2012-02-16, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour

le soutien d'un bureau de projets dans le cadre du Plan de pérennité des solutions d'affaires FA et ARR.

Le vice-président rappelle que le Plan de pérennité prévoit la mise en place d'un bureau de projets et précise les principaux objectifs de ce bureau. Il explique que certains des besoins du bureau de projets ne peuvent être comblés par les ressources internes de la Société et présente la stratégie de recours à l'externe pour combler ces besoins. Il précise que l'appel d'offres prévoit que la firme qui sera impliquée dans le soutien du bureau de projets ne peut pas être impliquée dans la réalisation des projets.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à acquérir des services d'un fournisseur externe pour le soutien du bureau de projets dans le cadre du Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier d'une valeur de 3,7 M\$, pour une période maximale de 5 ans.

Recommandation CTIR-100 du 12.02.16

8. **PLAN DE PÉRENNITÉ**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 2012-02-16, les documents suivants concernant le Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier :

- Présentation des modalités de gestion;
- État de situation
- Cible 2012 et état de situation des autorisations requises pour 2012 en date du 27 janvier 2012.

Le vice-président expose l'état de situation de la mise en place du Plan de pérennité et du processus de dotation des postes clés.

La présidente et chef de la direction informe les membres du comité de l'état de situation de la demande d'effectifs faite en lien avec le Plan de pérennité.

Le vice-président présente les modalités de gestion du Plan de pérennité, incluant les modalités d'autorisation et de reddition de comptes. Il expose de plus les cibles 2012 du Plan et explique le calendrier des demandes prévues pour les prochains mois. Il précise que concernant les modalités

de gestion, et particulièrement les responsabilités de reddition de compte, une présentation sera faite au conseil d'administration. Les membres demandent que ce suivi prenne la même forme que celui fait auprès du conseil d'administration lors de la construction de la tour Est.

9. DOSSIER ÉTIAH

Le vice-président aux technologies de l'information présente l'état de situation du dossier Étiah.

Suivi

Les membres du comité demandent que ce sujet soit inscrit au tableau de bord des suivis.

10. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

11. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le jeudi 22 mars 2012, à 8 h.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h.

Présidente

Secrétaire



Procès-verbal de la séance n° 61

**Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage**

Le jeudi 22 mars 2012, à 8 h

Adopté le mercredi 18 avril 2012

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre, par voie de conférence téléphonique
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante : le point 10 « Plan de pérennité » sera traité avant le point 3 « C. A. sans papier ».

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 février 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 16 février 2012 est adopté avec la modification suivante :

- Remplacer le titre du point 3 « Présentation de la solution informatique C. A. sans papier » par « État de situation – C. A. sans papier ».

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 16 février 2012)

Les membres font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. PLAN DE PÉRENNITÉ

3 A Rapport mensuel du gestionnaire du Plan

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 a) du 12.03.22, la présentation « Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Rapport mensuel du gestionnaire du Plan de pérennité pour la période du 1^{er} janvier au 15 février ».

Le vice-président présente l'état de situation du Plan de pérennité et expose l'avancement de chacun des blocs actifs. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

3 B État de situation des autorisations

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 12.03.22, l'état de situation des autorisations en date du 8 mars 2012 du Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier.

Le vice-président présente le tableau qui servira dorénavant à présenter l'état de situation des autorisations pour le Plan de pérennité.

3 C Fiche synthèse du bloc « conversion ARR »

Ce point est traité à la suite du point 3 D.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 c) du 12.03.22, la présentation du Bloc Conversion ARR – Avis de démarrage du bloc du Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier.

Le vice-président rappelle le contexte dans lequel se déroule le bloc Conversion du Plan de pérennité. Il expose les projets le composant et en présente la planification synthèse. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

3 D Fiche synthèse du bloc « Environnement de développement et sécurité »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 d) du 12.03.22, la présentation du Bloc Environnement de développement et sécurité – Avis de démarrage du bloc du Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier.

Le vice-président présente l'avis de démarrage du bloc. Il rappelle le contexte de réalisation et en présente la planification synthèse.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

4. C. A. SANS PAPIER

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 12.03.22, le document « C. A. sans papier — offre de service ».

Le vice-président présente l'offre de service pour l'utilisation de tablettes dans le cadre du projet de C. A. sans papier.

Après avoir expérimenté la solution informatique et vu l'appréciation des membres du comité, il est décidé d'élargir à l'ensemble des membres du conseil d'administration la possibilité d'utiliser la solution dès la séance du 29 mars 2012.

M. André Caron quitte la séance à 10 h.

5. ACQUISITION DES SERVICES DE PLUSIEURS FOURNISSEURS EXTERNES POUR LES TRAVAUX « ÉVOLUTION DU DOMAINE D'AFFAIRES DE L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER »

La vice-présidente à l'accès au réseau routier se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La vice-présidente dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 12.03.22, une note portant sur l'acquisition des services de plusieurs fournisseurs externes pour les travaux « Évolution du domaine d'affaires de l'accès au réseau routier ».

Elle présente le contexte justifiant la demande d'acquisition. Elle explique les appels d'offres concernés par la demande et en présente l'impact budgétaire.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT QUE la Vice-présidence à l'accès au réseau routier se doit de maintenir un haut niveau de qualité de services à la population et de collaborer activement aux projets de développement;

CONSIDÉRANT QUE les effectifs réguliers affectés à l'évolution de ces applications ne peuvent, à eux seuls, réaliser les travaux requis;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services afin de réaliser les travaux d'évolution et de collaboration aux projets relatifs au domaine d'affaires de l'accès au réseau routier, pour une dépense estimée à 4,5 M\$, pour une période de trois ans.

Recommandation CTIR-101 du 12.03.22

6. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN ORGANISATION DU TRAVAIL, INTÉGRATION ET EXPLOITATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 12.03.22, une note portant sur l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour la réalisation de travaux en organisation du travail, intégration et exploitation des technologies de l'information.

Le vice-président explique que deux contrats arrivent à terme et seront fusionnés dans un seul appel d'offres. Il présente les travaux visés par ces deux contrats et présente les impacts budgétaires.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail à réaliser pour les activités du projet excède la capacité de réalisation des effectifs réguliers;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services afin de réaliser les travaux d'organisation du travail, d'intégration et d'exploitation des technologies de l'information, pour une dépense estimée à 1 808 000 \$, pour une période de trois ans.

Recommandation CTIR-102 du 12.03.22

7. CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET « PRÉPARATION DES ESSAIS DE CONVERSION »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 12.03.22, une note portant sur la confirmation de budget du projet « PP-COF – 76901 Préparation des essais de conversion ».

Le vice-président explique que le projet « préparation des essais de conversion » a atteint un degré d'avancement suffisant pour permettre la confirmation de son budget initial.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT QUE le projet « préparation des essais de conversion » a atteint un degré d'avancement suffisant pour permettre la confirmation de son budget initial;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise, pour le projet « préparation des essais de conversion » :

- Un budget confirmé de 4 529 680 \$;
- Un budget de 1 652 130 \$ pour l'année 2012;
- La poursuite du projet.

Recommandation CTIR-103 du 12.03.22

8. REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE STOCKAGE SAN

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 12.03.22, une note portant sur le remplacement du système de stockage SAN.

Le vice-président explique en quoi le système de stockage SAN consiste et mentionne les informations qui y sont stockées. Il précise que le système arrive en fin de vie utile et que l'accroissement rapide des quantités de données qui y sont stockées demande son remplacement.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT QUE l'accroissement rapide de la quantité de données hébergées demande un remplacement du système de stockage;

CONSIDÉRANT QUE le système de stockage SAN atteindra sa fin de vie utile en 2013 et qu'il y a lieu de le remplacer;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder au remplacement du système de stockage centralisé de la plate-forme intermédiaire (SAN), pour un montant de 2,1 M\$.

Recommandation CTIR-104 du 12.03.22

9. **PLAN D'INVESTISSEMENT 2012**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

9 A Bilan du Plan d'investissement 2011 et programmation 2012

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-9 a) du 12.03.22, les documents suivants :

- Présentation « Bilan du plan d'investissement au 31 décembre 2011 – Programmation 2012;
- Tableaux « Bilan du plan d'investissement au 31 décembre 2011 – Projets en technologies de l'information ».

Le vice-président aux ressources humaines à l'administration et aux finances présente les faits saillants des postes et aires de contrôle routier et les projets administratifs.

Le vice-président aux technologies de l'information présente les faits saillants des projets technologiques. Il présente ensuite un portrait des projets d'investissement par vice-présidence.

Une discussion s'ensuit et les vice-présidents répondent aux questions des membres.

9 B Programmation pluriannuelle

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-9 b) du 12.03.22, les documents suivants :

- Plan pluriannuel des investissements 2011 – Résultats au 31 décembre 2011;
- Plan pluriannuel des investissements en technologies de l'information 2012 – Version préliminaire.

Le vice-président présente le Plan pluriannuel des investissements – résultats au 31 décembre 2011 et le Plan pluriannuel des investissements en technologies de l'information 2012 – version préliminaire.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

10. PLANIFICATION ET REDDITION DE COMPTES DES DEMANDES D'AUTORISATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-10 du 12.03.22, la présentation « Planification et reddition de compte des demandes d'autorisation des acquisitions 2012 ».

Le vice-président présente le tableau consolidé des demandes d'acquisition et attribution de contrats – 2012 et procède à la reddition de comptes des demandes effectuées pour l'année 2012.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Le tableau consolidé sera présenté au comité deux fois par année.

11. DOSSIER ÉTIAH

Le vice-président aux technologies de l'information fait le point sur l'état du dossier Étiah.

12. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

13. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra par voie de conférence téléphonique, le mercredi 18 avril 2012, à 9 h.

14. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 15.

Présidente

Secrétaire



Procès-verbal de la séance n° 62
Tenue par voie de conférence téléphonique
Le mercredi 18 avril 2012, à 9 h

Adopté le mercredi 16 mai 2012

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble des points à l'ordre du jour.

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- Au point 5 « Autres sujets », ajouter le sujet « C. A. sans papier ».

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 22 mars 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 16 février 2012 est adopté avec les modifications suivantes :

- Déplacer le point 10 pour qu'il apparaisse au procès-verbal dans l'ordre dans lequel il a été traité.
- Dans les résolutions des points 6 et 7, ajouter les « CONSIDÉRANT QUE » justifiant l'adoption de la recommandation.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 22 mars 2012)

Les membres font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité. Ils demandent d'indiquer clairement à la section « dossiers terminés » qu'il s'agit des dossiers de l'année courante.

3. ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES POUR LA CONVERSION ET LES ESSAIS DU PORTEFEUILLE APPLICATIF IDMS DU FONDS D'ASSURANCE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 12.04.18, une note portant sur l'« Acquisition de biens et services pour la conversion et les essais du portefeuille applicatif IDMS du Fonds d'assurance ».

Le vice-président présente l'état de situation des trois projets composant le Bloc « conversion FA ». Il présente les impacts budgétaires des projets faisant l'objet de la demande d'acquisition et explique la stratégie de recours à l'externe et sa justification en fonction des projets qui doivent être démarrés. Il présente ensuite un sommaire de la demande d'acquisition de biens et services à autoriser et répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT QUE le Bloc Conversion FA a fait l'objet d'une autorisation de démarrage en raison de son caractère essentiel;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail requise est supérieure à la capacité de réalisation des ressources internes;

CONSIDÉRANT le besoin de s'adjoindre une expertise spécialisée dans le domaine de la conversion automatisée;

CONSIDÉRANT la volonté de faciliter la transition du projet de conversion vers les travaux de continuité;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise l'acquisition de biens et services pour un montant n'excédant pas 7,7 M\$ pour la période 2012-2017, afin de réaliser la conversion du portefeuille applicatif du FA et soutenir sa continuité pendant deux ans suite à son implantation.

Recommandation CTIR-105 du 12.04.18

4. RAPPORT MENSUEL DU GESTIONNAIRE DU PLAN DE PÉRENNITÉ POUR LA PÉRIODE DU 16 FÉVRIER AU 15 MARS 2012

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 12.04.18, les documents « Rapport mensuel du gestionnaire du Plan de pérennité pour la période du 16 février au 15 mars » et « État de situation des autorisations en date du 9 avril 2012 » du Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'accès au réseau routier.

Le vice-président procède à la reddition de comptes sur l'avancement du plan de pérennité pour la période du 16 février au 15 mars 2012. Il présente son appréciation globale des risques reliés à l'environnement interne et externe de la Société et présente ses principaux enjeux pour 2012.

Il expose les faits saillants de la période couverte par la reddition de comptes et attire l'attention des membres sur les points à surveiller. Il présente ensuite la charte de référence et explique son contenu et son fonctionnement. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Il fait le suivi des projets par bloc de réalisation et explique comment les indicateurs sont agrégés pour assurer que les membres reçoivent l'information complète de l'état d'avancement de chacun des projets composant les blocs. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

5. AUTRES SUJETS

5 A Proposition de reddition de comptes

Ce point est reporté à la prochaine séance. La proposition de reddition de comptes qui sera déposée tiendra compte des discussions qui se sont tenues au cours de la présente réunion.

5 B C. A. sans papier

Le vice-président aux technologies de l'information mentionne que les tablettes seront distribuées dans les prochaines semaines aux membres. Ces derniers seront informés des modalités de distribution une fois que la Société les aura acquises. Une note d'information sur les modalités d'utilisation leur sera remise avec les tablettes.

6. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le mercredi 16 mai 2012, à 8 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 h 45.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 63
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 16 mai 2012, à 8 h**

Adopté le mercredi 13 juin 2012

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
- M^{me} Lyne Bouchard, membre
- M. André Caron, membre, par voie de visioconférence
- M^{me} Ida Crasto, membre

- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

- M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

- les points 4 B et 4 C sont intervertis;
- au point 5 « Autres sujets » ajouter le sujet suivant :
« Stratégie de transformation et d'optimisation des ressources informationnelles ».

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 18 avril 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 18 avril 2012 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 18 avril 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR L'ENTRETIEN ET L'ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE APPLICATIF DU FONDS D'ASSURANCE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 12.05.16, une note pour l'autorisation de l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour l'entretien et l'évolution du portefeuille applicatif du Fonds d'assurance.

Le vice-président présente les impacts financiers de la demande d'acquisition et explique que la demande s'inscrit dans le plan d'investissement régulier de la SAAQ. Il ajoute que le contrat en cours, couvrant les activités visées, arrive à échéance en juillet 2012 et qu'il y a donc lieu de procéder à un nouvel appel d'offres pour assurer la continuité des activités.

Il présente ensuite la stratégie de recours à l'externe et répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT la responsabilité de la Vice-présidence aux technologies de l'information à l'égard du maintien et de l'évolution des systèmes relatifs à la ligne d'affaires du Fonds d'assurance;

CONSIDÉRANT QUE le recours à l'expertise externe contribuera à la réalisation de la charge de travail annuelle et au maintien du niveau de service à la clientèle;

CONSIDÉRANT QU'un contrat d'une durée de trois ans assure la continuité d'expertise et permet d'éviter les coûts et délais administratifs liés aux procédures de recours à l'externe;

CONSIDÉRANT QUE l'option de six mois supplémentaires constitue un facteur d'atténuation du risque pour faciliter la transition vers l'implantation du portefeuille applicatif converti;

CONSIDÉRANT QUE le contrat auparavant octroyé pour réaliser de telles activités arrive à échéance en juillet 2012;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise l'acquisition des biens et services pour un montant n'excédant pas 2,9 M\$, pour une durée de trois ans et demi, afin de réaliser des travaux d'entretien et d'évolution du portefeuille applicatif de la ligne d'affaires du Fonds d'assurance.

Recommandation CTIR-106 du 12.05.16

4. PLAN DE PÉRENNITÉ

4 A Rapport mensuel du gestionnaire pour la période du 16 mars au 15 avril 2012

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 a) du 12.05.16, la présentation « Rapport mensuel du gestionnaire du Plan de pérennité pour la période du 16 mars au 15 avril ».

Le vice-président présente le tableau de reddition de comptes et explique l'ajout de 2 nouveaux indicateurs permettant de rendre compte du niveau de mobilisation des employés impliqués dans la gestion des différents Blocs. Il présente ensuite les faits saillants de la période du 16 mars au 15 avril 2012 et répond aux questions des membres.

Il procède ensuite à la présentation détaillée des Blocs et fournit un bref état de situation pour chacun d'eux.

4 B État de situation des autorisations — Blocs et projets

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 b) du 12.05.16, le tableau « Plan de pérennité des soutiens d'affaires du Fonds d'assurance et de l'accès au réseau routier – État de situation des autorisations en date du 15 avril 2012 ».

Le vice-président présente l'état de situation des autorisations. Les autorisations suivent le calendrier prévu.

4 C Proposition de suivi

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 c) du 12.05.16, les documents suivants :

- Présentation « Proposition de suivi du Plan de pérennité »;
- Présentation « Rapport du gestionnaire du Plan pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril – proposition »;
- Plan d'investissements 2011 – Projections au 30 avril 2011;
- Bilan du plan d'investissement au 30 avril 2011 – Projets en technologies de l'information.

Le vice-président rappelle les modalités de reddition de comptes qui ont déjà été convenues ainsi que les rôles des différentes instances de gouvernance du Plan. Il présente les objets de suivi du Plan et les divise en 2 catégories soit les objets de planification et les objets de reddition de comptes. Il répond ensuite aux questions des membres.

Il présente ensuite la démarche proposée de suivi du Plan de pérennité. Il reprend chacune des instances de gouvernance du Plan, rappelle les responsabilités et pouvoirs de ces instances et détaille la reddition de comptes qu'elles auront à faire et la fréquence à laquelle la reddition de comptes sera effectuée auprès du comité des technologies de l'information. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Concernant la reddition de comptes qui sera faite au comité des technologies de l'information, il est proposé qu'elle soit effectuée au quadrimestre. Les membres agréent à cette suggestion.

Les membres demandent qu'une réflexion soit faite afin de prévoir, pour l'avenir, la présence du directeur du Bureau de projets quand le gestionnaire du Plan rend compte de l'avancement du Plan de pérennité au comité des technologies de l'information et au conseil d'administration.

Le vice-président présente la proposition de reddition de comptes à présenter au conseil d'administration. Une discussion s'ensuit et il répond aux questions des membres. Une proposition amendée qui prend en compte les discussions de la présente séance sera présentée à la prochaine séance du comité.

5. AUTRES SUJETS

Stratégie de transformation et d'optimisation des ressources informationnelles (STORI)

Le vice-président aux technologies de l'information présente sommairement aux membres les 7 axes de la stratégie de transformation et d'optimisation des ressources informationnelles du Conseil du trésor.

Il dresse un état de situation et présente les impacts possibles des axes sur la Société. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

6. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec le mercredi 13 juin 2012, à 9 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 15.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 64
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage
Le mercredi 13 juin 2012, à 9 h**

Adopté le mercredi 19 septembre 2012

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Martine Tanguay, adjointe exécutive de la présidente et chef de la direction

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Michelle Vézina, de la Vice-présidence aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 mai 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 16 mai 2012 est adopté avec la modification suivante :

- Au point 4 C , avant dernier paragraphe remplacer dans la première phrase, « sur l'opportunité d'avoir » par « afin de prévoir ».

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 16 mai 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES POUR RÉALISER DES TRAVAUX D'ÉTUDES ET DE GESTION DE PROJETS POUR LES LIGNES D'AFFAIRES DU FONDS D'ASSURANCE ET DU SOUTIEN À L'ORGANISATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 12.06.13, une note concernant l'acquisition de biens et services pour réaliser des travaux d'études et de gestion de projet pour les lignes d'affaires du Fonds d'assurance (FA) et du Soutien à l'organisation.

Le vice-président présente les impacts budgétaires de la demande d'acquisition, brosse un état de situation du dossier et la stratégie de recours à l'externe et répond aux questions des membres. Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandations :

CONSIDÉRANT QUE les besoins d'affaires en matière de réalisation d'études et de travaux de gestion de projet dépassent la capacité de travail de l'effectif régulier de la vice-présidence aux technologies de l'information;

CONSIDÉRANT QU'un contrat d'une durée de trois ans nous assure la continuité d'expertise et permet d'agir rapidement en optimisant les coûts administratifs liés aux procédures de recours à l'externe;

CONSIDÉRANT QUE le contrat auparavant octroyé pour réaliser de telles activités à la vice-présidence aux technologies de l'information vient à échéance en juillet 2012;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise l'acquisition des biens et services pour un montant n'excédant pas 5,9 M\$ pour la période 2012-2015, afin de réaliser des travaux d'études et de gestion de projet pour les lignes d'affaires du Fonds d'assurance et du soutien à l'organisation.

Recommandation CTIR-107 du 12.06.13

4. ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES POUR RÉALISER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, D'AMÉLIORATION ET D'ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE APPLICATIF DES SECTEURS EN SOUTIEN À L'ORGANISATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 12.06.13, une note concernant l'acquisition de biens et services pour réaliser des travaux d'entretien, d'amélioration et d'évolution du portefeuille applicatif des secteurs en soutien à l'organisation.

Le vice-président explique que cette demande vise les opérations courantes et le plan d'investissement régulier et permettra de répondre aux demandes et dossiers prioritaires de la clientèle dans les délais requis. Il explique que la charge anticipée dans ce domaine excède le nombre de ressources internes dont dispose la vice-présidence aux technologies de l'information. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité.

Suivi

Les membres du comité demandent qu'une analyse soit faite afin de projeter les impacts du Plan de pérennité sur la capacité de la Société à procéder à des investissements, notamment en ce qui concerne les effets sur le budget d'entretien et d'amélioration et sur les amortissements. Cette analyse pourra être intégrée au prochain exercice budgétaire 2013.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandations :

CONSIDÉRANT la responsabilité de la vice-présidence aux technologies de l'information à l'égard du maintien et de l'évolution des systèmes des secteurs d'affaires en soutien à l'organisation;

CONSIDÉRANT QUE le recours à l'expertise externe contribuera à la réalisation de la charge de travail annuelle et au maintien du niveau de service à la clientèle;

CONSIDÉRANT QU'UN contrat d'une durée de trois ans assure la continuité d'expertise et permet d'éviter les coûts et délais administratifs liés aux procédures de recours à l'externe;

CONSIDÉRANT QUE le contrat auparavant octroyé pour réaliser de telles activités à la vice-présidence aux technologies de l'information arrive à échéance en juillet 2012;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise d'acquérir des biens et services pour un montant n'excédant pas 1,9 M\$, pour une durée de trois ans, afin de réaliser des travaux d'entretien et d'évolution du portefeuille applicatif des secteurs d'affaires en soutien à l'organisation.

Recommandation CTIR-108 du 12.06.13

5. **PLAN DE PÉRENNITÉ**

5 A Suivi du Plan de pérennité

- Rapport du gestionnaire du Plan de pérennité
- État de situation des autorisations

Le vice-président aux technologies de l'information dépose, au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 a) du 12.06.13, les documents suivants :

- Rapport du gestionnaire du Plan de pérennité pour la période de janvier à avril 2012;
- État de situation des autorisations en date du 15 mai 2012.

Le vice-président présente le rapport du gestionnaire du Plan de pérennité pour la période de janvier à avril 2012 ainsi que l'état de situation des autorisations en date du 15 mai 2012. Le rapport du gestionnaire sera présenté tous les quatre mois. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

5 B Proposition de suivi du Plan de pérennité pour le conseil d'administration

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 b) du 12.06.13, la présentation « Proposition de suivi du Plan de pérennité pour le conseil d'administration ».

Le vice-président propose deux scénarios afin de présenter au conseil d'administration un suivi du Plan de pérennité. Les membres échangent sur les scénarios proposés et le scénario numéro deux est retenu. Ce scénario permet une mise à jour annuelle de la planification pluriannuelle faite en 2011.

5 C Bloc Encadrement – Avis de démarrage du Bloc

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 c) du 12.06.13, la présentation « Bloc Encadrement – Avis de démarrage du Bloc ».

Le vice-président explique le positionnement et la portée du Bloc Encadrement à l'intérieur du Plan de pérennité. Il fait un rappel de la charte de référence globale présentée le 16 février 2012 et des transformations proposées en date du 3 avril 2012, incluant un transfert de la charge de travail relative aux travaux d'architecture et intégration du plan et l'encadrement des activités de gestion du changement et communication du plan. À cet effet, les membres suggèrent de conserver l'historique et les explications des modifications effectuées à la charte de référence globale. Il est convenu que ces informations seront conservées sur le site du CA sans papier.

5 D Ajout du projet « Maîtrise d'ouvrage du Plan de pérennité » à la programmation et confirmation du budget

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 d) du 12.06.13, une note concernant l'ajout du projet « Maîtrise d'ouvrage du Plan de pérennité » à la programmation et confirmation du budget.

Le vice-président mentionne qu'il n'y a aucun impact budgétaire pour l'ajout de ce projet à la programmation. La dépense prévue totalise 0,6 M\$ pour l'année 2012 et elle est incluse dans l'enveloppe de 7,4 M\$ du Plan de pérennité autorisée au budget 2012.

Recommandation :

CONSIDÉRANT QUE l'ajout du projet est nécessaire pour assurer la maîtrise d'ouvrage du Plan de pérennité;

CONSIDÉRANT QUE l'enveloppe budgétaire du projet est déjà prévue au plan de pérennité autorisée au budget 2012;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise l'ajout du projet « Maîtrise d'ouvrage du Plan de

pérennité » à la programmation, avec le budget confirmé de 16 M\$;

QUE le conseil d'administration autorise un budget de 0,6 M\$ pour l'année 2012, sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan de pérennité.

Recommandation CTIR-109 du 12.06.13

6. REDDITION DE COMPTES AU 30 AVRIL DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2012

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour. Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 12.06.13, les documents suivants :

- Projets administratifs – postes et aires de contrôle au 30 avril 2012;
- Plan d'investissement des projets au 30 avril 2012;
- Plan de pérennité au 30 avril 2012;
- Plan pluriannuel du Plan de pérennité au 30 avril 2012;
- Plan pluriannuel des investissements en TI au 30 avril 2012;
- Planification et reddition de comptes des demandes d'autorisation des autorisations 2012.

Le vice-président aux ressources humaines à l'administration et aux finances présente les faits saillants des postes et aires de contrôle routier et les projets administratifs.

Le vice-président aux technologies de l'information présente les faits saillants des projets technologiques.

Les membres conviennent que les documents « bilan du plan de pérennité au 30 avril » et « bilan du plan d'investissement au 30 avril » ne sont plus requis pour le comité. Le vice-président présente ensuite les documents relatifs au plan pluriannuel des investissements en TI au 30 avril et la planification et reddition de comptes des demandes d'autorisation des acquisitions 2012.

Une discussion s'ensuit et les vice-présidents répondent aux questions des membres.

7. TABLEAU DE BORD DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR LES PROJETS

Le vice-président mentionne aux membres que le 28 juin prochain, le gouvernement mettra en ligne un tableau de bord sur l'état de santé de projet en ressources informationnelles. Les répondants pour la Société seront les relationnistes-média.

8. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

9. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec, le mercredi 19 septembre 2012, à 8 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 15.

Présidente

Secrétaire



Procès-verbal de la séance n° 65
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 19 septembre 2012, à 15 h

Adopté le mercredi 24 octobre 2012

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre, en visioconférence
M. André Caron, membre, en visioconférence
M^{me} Ida Crasto, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M. Dany Shields, directeur du Bloc conversion de l'accès au réseau routier
M. René Gagné, directeur des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante : au point 7 (autres sujets), ajouter les deux points suivants :

7 A Regroupement des plateformes centrales;

7 B Nouvelles règles de gestion en ressources informationnelles.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 juin 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 13 juin 2012 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 13 juin 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

Dave Leclerc quitte à 15 h 25.

3. ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR RÉALISER DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET D'AMÉLIORATION EN TÉLÉPHONIE ET RADIOCOMMUNICATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 12.09.19, une note concernant l'acquisition de biens et services pour réaliser des activités d'exploitation et d'amélioration en téléphonie et radiocommunication.

Le vice-président expose aux membres la teneur du projet et ses impacts budgétaires. Il en présente ensuite un bref état de situation, puis expose la ventilation des dépenses relatives au projet.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE la charge de travail à réaliser en exploitation excède la capacité de réalisation des effectifs réguliers;

QUE la rareté des ressources disponibles dans les domaines de la téléphonie et de la radiocommunication et la hausse observée des tarifs sur le marché nécessitent une majoration de 10 % de la demande d'acquisition;

QUE ces activités sont essentielles au maintien des services offerts à la population et à l'ensemble du personnel de la Société de l'assurance automobile du Québec;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la SAAQ à acquérir les services d'un fournisseur externe afin de réaliser les travaux d'exploitation et d'amélioration en téléphonie et radiocommunication, pour une valeur globale de 2 596 000 \$, s'échelonnant sur une période de trois ans.

Recommandation CTIR-110 du 12.09.19

4. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR RÉALISER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, D'AMÉLIORATION ET DE SOUTIEN RELATIFS AUX OUTILS ET AUX ENVIRONNEMENTS DE DÉVELOPPEMENT SUR LES PLATEFORMES CENTRALE ET INTERMÉDIAIRE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 12.09.19, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour réaliser des travaux d'entretien, d'amélioration et de soutien relatifs aux outils et aux environnements de développement sur les plateformes centrale et intermédiaire.

Le vice-président présente aux membres les impacts budgétaires de la demande d'acquisition. Il explique ensuite le contexte justifiant la demande et présente la stratégie de recours à l'externe qui présidera à l'utilisation des ressources.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE l'entretien, l'amélioration et le soutien aux outils et aux environnements de développement sur les plateformes centrale et intermédiaire sont essentiels au maintien et au développement d'applications qui supportent la mission de la Société;

QUE la charge de travail requise est supérieure à la capacité de réalisation des ressources internes;

L'expertise pointue nécessaire à la réussite des projets de développement autorisés à la VPTI;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services pour une dépense maximale de 2 250 000 \$ pour des travaux d'entretien, d'amélioration et de soutien relatifs aux outils et aux environnements de développement sur les plateformes centrale et intermédiaire, pour une durée maximale de trois ans.

Recommandation CTIR-111 du 12.09.19

5. **ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR DES SERVICES EN GESTION DE PROJETS ET EN PRATIQUE DE DÉVELOPPEMENT EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 12.09.19, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour des services en gestion de projets et en pratique de développement en technologies de l'information.

Le vice-président présente les impacts budgétaires de la demande, en présente le contexte et expose la ventilation des dépenses associées.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres. Les membres demandent notamment des précisions sur les mécanismes d'attribution et sur les conditions de fin de contrats.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE les besoins anticipés en matière de gestion de projets et d'évolution des pratiques de développement en technologies de l'information sont incontournables tout en tenant compte de la diminution adoptée au plan d'investissement;

QUE la charge de travail importante reliée à ces interventions ne peut être réalisée entièrement par du personnel interne;

QU'un contrat d'une durée de trois ans nous assure de la disponibilité des ressources pour répondre à la hausse de l'ensemble des besoins de la Société et permet d'assurer le maintien d'un bassin de ressources expertes ayant assimilé l'environnement de travail de la Société pendant une période suffisante pour produire des gains de productivité;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services pour une dépense maximale de 3 925 000 \$ pour réaliser des travaux en gestion de projets et en évolution des pratiques de développement en technologies de l'information, pour une durée maximale de trois ans.

Recommandation CTIR-112 du 12.09.19

6. PLAN DE PÉRENNITÉ

Le directeur du Bloc Conversion de l'accès au réseau routier et le directeur des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

1- **Bloc Conversion de l'accès au réseau routier**

Autorisation du projet « Essais sur IDMS DB/DC »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6.1 du 12.09.19, le document « Bloc de conversion ARR – Mise à jour du plan d'ensemble de réalisation du Bloc »

Le directeur du Bloc rappelle aux membres comment le Bloc « conversion ARR » s'inscrit dans le Plan de pérennité. Il souligne que le Bloc a reçu l'approbation de démarrage en mars 2012. Il expose la situation initiale du Bloc et explique comment une analyse plus précise des besoins réels a permis de raffiner la stratégie d'essais nécessaires à sa réalisation. Il décrit ensuite le projet « Essais sur IDMS DB/DC, pour lequel il demande une autorisation.

A) Autorisation d'un recours à l'externe

Le directeur du Bloc présente aux membres les besoins de recours à l'externe pour le Bloc de conversion ARR et la demande d'autorisation budgétaire associée à ces besoins. Il expose la planification révisée du Bloc et l'état de situation des autorisations.

Une discussion s'ensuit et le directeur et le vice-président répondent aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE la réalisation du bloc est essentielle au Plan de pérennité;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise le projet « Essais sur IDMS DB/DC » à la programmation avec un budget provisoire de 12,2 M\$;

QU'il autorise pour ce projet un budget de 0,6 M\$ pour l'année 2012, sans toutefois augmenter le budget directeur 2012 du Plan de pérennité;

QU'il autorise la VPTI à acquérir des services d'un fournisseur externe afin de participer à la réalisation du projet « Essais sur IDMS DB/DC » du Bloc Conversion ARR pour une valeur de 7,0 M\$ pour une période maximale de quatre (4) ans.

Recommandation CTIR-113 du 12.09.19

2- Bloc « A » de la rénovation – Avis de démarrage du Bloc

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6.2 du 12.09.19, la fiche synthèse du Bloc A de la rénovation ARR.

Le directeur des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier rappelle aux membres la place du Bloc de rénovation dans l'ensemble du Plan de pérennité et en présente la portée. Il dresse un état de situation du Bloc et présente la planification synthèse révisée pour le Bloc.

Une discussion s'ensuit et le vice-président et le directeur des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier répondent aux questions des membres.

3- Chartes de référence du Plan sur le site du C. A. sans papier

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6.3 du 12.09.19, les chartes de référence du Plan de pérennité.

Le vice-président mentionne aux membres que la charte de référence du Plan ainsi que son historique de modification ont été déposés sur le site du C. .A sans papier tel qu'il a été convenu.

7. AUTRES SUJETS

7 A Regroupement des plateformes centrales

Le vice-président fait rapport aux membres du comité de la rencontre avec le dirigeant principal de l'information, ou il a été notamment question de regrouper les plateformes centrales pour générer des gains d'efficience. Il informe les membres que le projet sera évalué avec rigueur sur la base d'un dossier d'affaires et que s'il est avéré que des gains d'efficience sont réalisables, le projet sera considéré.

7 B Nouvelles règles de gestion en ressources informationnelles

Le vice-président présente aux membres la nouvelle directive du Conseil du Trésor en matière de gestion des ressources informationnelles. Il explique les répercussions potentielles de ces nouvelles exigences pour le comité, pour le conseil et pour les équipes internes. Il expose les constats et propositions de la VPTI à propos de cette nouvelle directive.

Une rencontre d'information donnée par le Secrétariat du Conseil du Trésor aura lieu à la fin de septembre. À la suite de cette rencontre, il pourra mieux évaluer les effets de la directive du Conseil du Trésor.

8. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le mercredi 24 octobre 2012, à 14 h.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 h 45.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 66
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 24 octobre 2012, à 12 h**

Adopté le mercredi 12 décembre 2012

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre,
M. André Caron, membre,
M^{me} Ida Crasto, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier
M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières
M^{me} Francine Lepinay, chef du Service de la gestion budgétaire
M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. **ÉTAT DE LA SITUATION : PLAN D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ (POINT CONJOINT AVEC LE CTI)**

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance. La vice-présidente à l'accès au réseau routier, le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances, le directeur des ressources financières, la directrice de la vérification interne et de l'évaluation de programme ainsi que la chef du service de la gestion budgétaire se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-1 du 12.10.24, le projet de plan d'affaires « Services permis et immatriculation – sur la route de la performance ».

La présidente et chef de la direction procède à un rapide état de situation de la ligne d'affaires « permis et immatriculation ». Elle rappelle aux membres des comités les objectifs du plan stratégique 2011-2015 et explique comment la ligne d'affaires doit rejoindre ces objectifs.

La vice-présidente à l'accès au réseau routier présente les objectifs visés le plan d'affaires pour la ligne d'affaires « permis et immatriculation ». Une discussion s'ensuit et la vice-présidente et la présidente et chef de la direction répondent aux questions des membres.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances présente les enjeux reliés à la ligne d'affaires, ainsi que les effets et coûts reliés au niveau de performance de la ligne d'affaires sur les résultats de la Société. Il expose ensuite une piste de solution visant à optimiser l'efficacité de la ligne d'affaires ainsi que ses retombées à moyen et long terme. Une discussion s'ensuit et le vice-président et la présidente et chef de la direction répondent aux questions des membres.

Le directeur des ressources financières présente la ventilation des retombées financières de la solution identifiée. Une discussion s'ensuit et le directeur, le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et la présidente et chef de la direction répondent aux questions des membres.

Le vice-président aux technologies de l'information présente le processus de gestion des bénéfices obtenus par le Plan de pérennité qui est une des composantes du plan d'affaires.

Les membres demandent que certains ajustements soient apportés aux tableaux de la diapositive « la solution » pour en faciliter la lecture. À la suite de la présentation, les membres demandent que le dossier des bénéfices soit présenté de façon plus détaillée lors d'un prochain comité.

Suivi

2. **PRÉLIMINAIRES**

2 A **Présences – Avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout, au point 8, du sujet « Nouvelles règles en gestion des ressources informationnelles ».

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

3 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 septembre 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2012 est adopté avec la modification suivante : dans la recommandation CTIR-112, retirer le troisième « considérant que ».

Les membres discutent du modèle de recommandation au conseil utilisé par le comité. À la suite de cette discussion, il est décidé que dorénavant, les recommandations visant des demandes d'autorisation d'acquisition de biens et services faites par le comité des technologies de l'information seront rédigées selon le modèle suivant :

Nouveau modèle de recommandation au conseil d'administration :

(Considérations)

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes pour une dépense maximale de *[montant]* \$, ce qui se concrétisera par un ou des appels d'offres pour réaliser des travaux de *[selon la demande d'acquisition]*. Ces services seront pour une durée maximale de *[durée]*.

[no de recommandation, date]

3 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 19 septembre 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

4. PROJECTIONS AU 31 AOÛT 2012 : PROJETS ADMINISTRATIFS, POSTES ET AIRES DE CONTRÔLE, TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET PLAN DE PÉRENNITÉ

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 12.10.24, les quatre documents suivants :

- Présentation sur les projections au 31 août 2012 des projets administratifs, postes et aires de contrôle, plan d'investissement et plan de pérennité;
- Planification et reddition de comptes des demandes d'investissement;
- Plan pluriannuel des investissements – TI;
- Plan pluriannuel des investissements – Plan de pérennité.

Il présente les projections au 31 août 2012 des projets administratifs, postes et aires de contrôle, plan d'investissement en TI et plan d'investissement du Plan de pérennité. Il présente ensuite la ventilation détaillée des projets administratifs et ceux de postes et aires de contrôle par vice-présidence. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Le vice-président aux technologies de l'information présente les faits saillants des investissements en TI, ventilés par vice-présidence. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Il expose les faits saillants des investissements du Plan de pérennité et répond aux questions des membres à ce sujet.

Il passe ensuite en revue les demandes d'acquisition et attribution de contrats en technologies de l'information. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres. À la suite de cette discussion, les membres demandent qu'on leur soumette, aux fins d'information, une liste des appels d'offres dont les montants se situent entre 90 000 \$ et 100 000 \$ et entre 900 000 \$ et 1 M\$.

Il présente le plan pluriannuel des investissements en technologies de l'information et le plan pluriannuel des investissements du Plan de pérennité et répond aux questions des membres à ce sujet.

5. CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET « REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS DANS LES POINTS DE SERVICE »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 12.10.24, une note concernant la confirmation de budget du projet « Remplacement des équipements dans les points de service ».

Le vice-président expose le contexte justifiant le remplacement des équipements dans les points de service. Il rappelle aux membres l'autorisation obtenue pour la réalisation de ce projet et confirme le budget autorisé.

Suivi

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité des technologies de l'information, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT :

QUE l'état d'avancement des différentes livraisons permet de confirmer un budget de 4 104 637 \$;

QUE l'autorisation de poursuivre le projet est nécessaire et qu'il y a lieu de la recommander;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise, pour le projet « Remplacement des équipements dans les points de services », un budget confirmé de 4 104 637 \$ et la poursuite du projet.

Recommandation CTIR-114 du 12.10.24

6. CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET « MODERNISATION DE LA RADIOCOMMUNICATION POUR LA VOIX ET LES DONNÉES (RENIR) »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 12.10.24, une note portant sur la confirmation de budget du projet « Modernisation de la radiocommunication pour la voix et les données (RENIR) ».

Le vice-président présente l'état de situation du projet « RENIR ». Il précise qu'à la suite des travaux réalisés, le budget total du projet subit une légère baisse, attribuable aux coûts de la livraison 2 qui ont été moindres qu'initialement prévus. Le budget confirmé du projet passe à 3 767 895 \$.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT :

QUE le budget du projet « RENIR » est confirmé;

QUE l'autorisation de poursuivre les travaux est nécessaire et qu'il y a lieu de la recommander;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise, pour le projet « RENIR », un budget confirmé de

3 767 895 \$ et la poursuite du projet.

Recommandation CTIR-115 du 12.10.24

7. **PLAN DE PÉRENNITÉ**

1) **Suivi du Plan de pérennité :**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 12.10.24, les documents suivants :

- Rapport du gestionnaire du Plan de pérennité pour le CTI;
- Rapport du gestionnaire du Plan de pérennité pour le C. A;
- État de la situation des autorisations.

Le vice-président présente les indicateurs du Plan de pérennité dans son ensemble, l'état des enjeux 2012 du Plan et les faits saillants du 1^{er} mai au 31 août 2012. Il présente ensuite la ventilation des faits saillants par Bloc de réalisation. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Il procède à la présentation du rapport qui sera fait au conseil d'administration. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres. À la suite de cette discussion, les membres se déclarent satisfaits de la présentation que le vice-président propose de présenter au conseil.

Il présente ensuite l'état de situation des autorisations du Plan de pérennité.

2) **Bloc Environnement de développement et sécurité – Autorisation du projet « Assises pour la rénovation »**

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7.2 du 12.10.24 une note sur le projet « Assises de la rénovation » et sa planification budgétaire.

Il expose le contexte de la demande d'autorisation et rappelle la planification synthèse du Bloc et présente la portée du projet « Assises de la rénovation » et sa planification budgétaire. Il expose ensuite la stratégie de recours à l'externe proposée pour le projet.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT :

QUE la disponibilité interne des ressources nécessaires à la réalisation du projet « Assises de la rénovation » est insuffisante;

QUE l'expertise que la société s'adjoindra par la présente demande de recours à l'externe permettra de couvrir des besoins pour l'ensemble des du plan de pérennité tout en tenant compte de l'importance de l'enjeu de continuité des ressources;

QUE la présente demande de recours à l'externe ne couvre pas les travaux de réalisation qui donneront suite aux études et architectures effectuées dans le cadre du Bloc « Environnement de développement et sécurité »;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise :

- Le projet « Assises pour la rénovation » tel qu'il a été planifié dans le cadre des travaux du Plan de pérennité avec un budget provisoire de 7 169 000 \$;
- Un budget de 0,05 M\$ pour l'année 2012, sans toutefois augmenter le budget directeur 2012 du Plan de pérennité;
- La Société à procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes pour une dépense maximale de 7,6 M\$ pour les travaux d'études et d'architectures à venir du Bloc Environnement de développement et sécurité, ce qui se concrétisera par un ou des appels d'offres pour réaliser des travaux à compléter selon la demande. Ces services seront pour une durée maximale de quatre (4) ans.

Recommandation CTIR-116 du 12.10.24

8. AUTRES SUJETS

Nouvelles règles en gestion des TI

Le vice-président aux technologies de l'information fait un rappel du projet de nouvelles règles en gestion des ressources informationnelles au gouvernement du Québec. Il expose l'état de situation et fait part de sa lecture du nouveau mode de fonctionnement.

En attendant de pouvoir préciser tous les impacts des nouvelles règles, il propose quelques ajustements aux façons de faire actuelles.

Les membres agréent à cette suggestion.

9. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance régulière du comité se tiendra à Québec le mercredi 12 décembre 2012, à 8 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h 20.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 67
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le jeudi 6 décembre 2012, à 8 h**

Adopté le jeudi 21 février 2013

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
- M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
- M^{me} Lyne Bouchard, membre, par voie de conférence téléphonique
- M. André Caron, membre, par voie de visioconférence
- M^{me} Ida Crasto, membre

- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

- M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
- M. Claude Lantier, directeur des ressources financières

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de modification – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. ACQUISITION D'UN NOUVEL ORDINATEUR CENTRAL ET AJOUT DE CAPACITÉ

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 du 12.12.06, une note et une présentation portant sur l'acquisition d'un ordinateur central et l'ajout de capacité de traitement.

Il explique que la Société a besoin de capacité de traitement supplémentaire pour son ordinateur central, afin d'assurer que ses opérations et ses activités de développement soient adéquatement supportées. Il ajoute qu'une analyse financière démontre qu'il est avantageux pour la Société de procéder à l'ajout de capacité de traitement par l'acquisition d'un nouvel ordinateur central.

Une discussion s'ensuit à la suite de laquelle les membres du comité des technologies de l'information demandent que ce point soit présenté aux membres du comité de vérification, lorsque ces derniers se seront joints à la séance, avant de prendre une décision.

**Les membres du comité des technologies de l'information traitent les points 3 et 4
à l'ordre du jour avant de revenir au présent sujet pour discussion
conjointement avec les membres du comité de vérification.**

Reprise de ce point à l'ordre du jour conjointement avec les membres du comité de vérification.

Le vice-président explique que la Société a besoin de capacité de traitement supplémentaire pour l'ordinateur central, afin d'assurer que ses opérations et ses activités de développement soient adéquatement supportées. Il ajoute qu'une analyse financière démontre qu'il est avantageux pour la Société de procéder à l'ajout de capacité de traitement par l'acquisition d'un nouvel ordinateur central.

Une discussion s'ensuit et le vice-président et la présidente et chef de la direction répondent aux questions des membres des deux comités.

À la suite de cette discussion, sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité de vérification et du comité des technologies de l'information, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

CONSIDÉRANT :

QUE la Société a besoin de capacité de traitement supplémentaire pour supporter adéquatement ses opérations et ses activités de développement, dont celles liées au Plan de pérennité;

QUE l'analyse financière conclut qu'il est avantageux pour la Société de remplacer son ordinateur

central pour procéder à l'ajout de capacité requis;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le comité de vérification et le comité des technologies de l'information recommandent conjointement au conseil d'administration d'autoriser l'ajout de capacité de traitement par l'acquisition d'un nouvel ordinateur central pour une valeur de 1 600 000 \$ et la mise à niveau des licences des logiciels pour une valeur de 2 600 000 \$.

Recommandation CTIR-117 du 12.12.06

3. **PROJET ARCHITECTURE ET STRATÉGIE GLOBALE DE VIRTUALISATION**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 12.12.06, une présentation du projet « architecture globale de virtualisation ».

Le vice-président expose, aux membres du comité, la grande interdépendance existant entre les technologies de l'information et les processus d'affaires au sein de la Société. Il explique les effets potentiels de cette forte interdépendance et présente les objectifs de la stratégie globale de virtualisation. Il souligne que cette stratégie s'intègre dans le plan stratégique 2011-2015 de la Société.

Il présente différents modèles de virtualisation et explique l'importance pour une entreprise de choisir le modèle de virtualisation qui est le mieux adapté à ses contextes d'affaires et technologiques. Il présente ensuite l'avis d'experts reconnus dans le milieu des TI sur les avantages de la virtualisation. Il fait part des impacts de la virtualisation sur les façons de faire en place à la Société et précise les méthodes possibles de virtualisation.

Il présente ensuite le projet de plan de virtualisation proposé ainsi que le plan d'autorisation des étapes du projet.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration :

- Autorise le projet « Architecture et stratégie globale de la virtualisation » de 3,2 M\$:
 - Réalisation de l'architecture d'ensemble incluant la stratégie globale de virtualisation (1,7 M\$) :
 - Pour un montant prévu de 1,3 M\$ en 2013;
 - Processus d'acquisition des produits de l'ordre de 1,5 M\$:

– Pour une dépense d'au plus 100 k\$ en 2013;

Pour une dépense totale prévue de 1,4 M\$ en 2013;

- Prenne une décision, lors du dépôt de la stratégie globale de virtualisation en juin 2013 sur :
 - La poursuite des investissements dans le cadre du plan de virtualisation;
 - La stratégie de recours à l'externe.

Recommandation CTIR-118 du 12.12.06

4. **PTPARI**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 12.12.06, une note de présentation et « l'avis et recommandation du DSI ».

Le vice-président rappelle les règles mises en place par le Conseil du Trésor concernant la reddition de comptes en technologies de l'information. Il présente ensuite la ventilation par années des activités et projets de la SAAQ en ressources informationnelles.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres. À la suite de cette discussion, les membres suggèrent d'apporter certaines modifications au document avant son envoi au dirigeant principal de l'information.

M^{me} Lyne Bouchard quitte la séance à 9 h.

5. **PROJETS D'INVESTISSEMENT (CONJOINTEMENT CTI-CV)**

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances ainsi que le directeur des ressources financières se joignent aux membres des comités pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances et le vice-président aux technologies de l'information déposent en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 12.12.06, les documents suivants :

- Note sur le plan d'investissement 2013;
- La sélection des investissements 2013;
- Note portant sur les fiches de projets en technologies de l'information;
- Les fiches de projets en technologies de l'information;
- Le plan pluriannuel des investissements en technologie de l'information – version préliminaire;
- Le plan pluriannuel du Plan de pérennité – version préliminaire;
- La liste des projets d'investissement 2013.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances explique les changements apportés au processus d'approbation des projets d'investissement en technologies de

l'information. Il présente les demandes budgétaires pour 2013 et procède à la présentation détaillée des projets de plus de 2 M\$, ventilés de la manière suivante :

- Investissement – Postes et aires de contrôle routier;
- Investissement – Projets administratifs.

Le vice-président aux technologies de l'information fait une présentation générale des projets d'investissement technologiques, puis fait une présentation détaillée des projets ventilés par vice-présidence. Il explique les nouveaux projets ainsi que ceux dont le budget inclut une variation importante.

Il procède ensuite à la présentation détaillée de la ventilation des projets reliés au Plan de pérennité.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances présente l'impact des projets d'investissement sur les années subséquentes.

Le vice-président aux technologies de l'information explique l'ajout des fiches de projets aux documents déposés pour l'adoption des projets d'investissement et présente les plans pluriannuels des investissements en technologies de l'information et du Plan de pérennité ainsi que la liste des projets d'investissement pour 2013.

Une discussion s'ensuit et les vice-présidents et le directeur des ressources financières répondent aux questions des membres. À la suite de cette discussion, les membres demandent que certaines modifications soient apportées au document.

Sous réserve que les modifications soient apportées, la recommandation suivante est formulée et appuyée par les membres des comités :

Recommandation :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration :

- Approuve la programmation annuelle de 77,6 M\$, incluant une surprogrammation de 8,0 M\$, pour un budget directeur des projets d'investissement de 69,6 M\$:
 - 6,4 M\$ pour les postes et aires de contrôle routier;
 - 5,2 M\$ pour les projets administratifs;
 - 35,0 M\$ pour les projets en technologies de l'information;
 - 23,0 M\$ pour le Plan de pérennité;
- Autorise, pour les projets en ressources informationnelles, les projets et leur budget provisoire :
 - Système mobile de lecture du limiteur de vitesse (76302);
 - Conversion FA – Réalisation de la conversion (76903);
 - Pérennité des processus utilisant DBS (77001);
 - Désuétude des cellulaires dans les véhicules des contrôleurs routiers (77201);
 - Architecture et stratégie globale de la virtualisation (77203).
 - Géolocalisation des véhicules des contrôleurs routiers (77301);
 - Vidéoconférence pour la VP Contrôle routier (77302);
 - Échange électronique des infractions (77305);
 - Désuétude des écrans et de l'application des balances TOLEDO dans les postes de contrôle

- routier (77306);
 - Refonte du règlement sur la santé des conducteurs (77403);
 - Virtualisation des services offerts en personne (77501);
 - Optimisation au soutien technique-téléphone virtuel (77503);
 - Optimisation des extracteurs et des tâches planifiées (77508);
 - Chaîne de production du permis de conduire (77510);
 - Infrastructure – Services connexes à l'environnement de traitement des solutions d'affaires (77901);
- Approuve l'enveloppe de 7,9 M\$ du Plan de pérennité pour des projets planifiés dont le démarrage se fera juste à temps;
- Approuve la confirmation du budget du projet :
 - Loi 71 Nouvelles mesures du Code de la sécurité routière à 11,8 M\$ (1,0 M\$ de moins que le budget provisoire);
- Approuve la révision du budget des projets suivants :
 - VITA Création de la banque de données (72101) de 4,4 M\$ à 5,6 M\$ (augmentation du budget confirmé de 1,2 M\$);
 - Optimisation du processus de remboursement des médicaments (76101) de 0,9 M\$ à 3,9 M\$ (augmentation du budget provisoire de 3,0 M\$);
- Approuve de procéder à l'acquisition de produits estimée à 1,5 M\$ pour le projet :
 - Architecture et stratégie globale de la virtualisation.

Recommandation CTIR-119 du 12.12.06

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h.

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 68
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 12 décembre 2012, à 8 h**

Adopté le jeudi 21 février 2013

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout, au point 9 « Autres sujets », du sujet : « Modification potentielle à la structure de gouvernance du Plan de pérennité des solutions d'affaires ».

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 24 octobre 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2012 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 24 octobre 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. ACQUISITION DES SERVICES DE PLUSIEURS FOURNISSEURS EXTERNES POUR LES TRAVAUX « CONTINUITÉ DU DOMAINE D'AFFAIRES DE L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER »

La vice-présidente à l'accès au réseau routier se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La vice-présidente dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 12.12.12, une note sur l'acquisition des services de plusieurs fournisseurs externes pour les travaux « Continuité du domaine d'affaires de l'accès au réseau routier ».

Elle explique que les efforts nécessaires pour réaliser l'ensemble des travaux de continuité et d'évolution dépassant la capacité de réalisation des ressources internes et que la Vice-présidence à l'accès au réseau routier doit donc recourir à l'expertise externe pour assurer la continuité de l'ensemble de ses travaux. Elle précise que les 3 contrats permettant de répondre aux travaux de continuité du domaine d'affaires de l'accès au réseau routier arrivent à échéance en 2013 et qu'il y a lieu de procéder à leur renouvellement. Elle ajoute que ce mode de recours à l'externe permet d'affecter les ressources internes aux activités stratégiques de la Société et de confier à l'externe la réalisation des travaux de continuité des opérations et la livraison de certains projets du plan d'investissement.

Elle présente ensuite les impacts budgétaires de la demande d'acquisition.

Une discussion s'ensuit et la vice-présidente répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE la Vice-présidence à l'accès au réseau routier se doit de maintenir un haut niveau de qualité des services à la population et d'assurer la continuité et l'évolution de ses systèmes et services afférents;

QUE les effectifs réguliers affectés à la continuité et à l'évolution de ces applications ne peuvent, à eux seuls, réaliser les travaux requis;

QUE les crédits budgétaires seront soumis au processus d'autorisation annuel;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition des services de plusieurs fournisseurs externes, afin de réaliser les travaux de continuité et de collaboration aux projets relatifs au domaine d'affaires de l'accès au réseau routier, pour une dépense estimée à 5,5 M\$, et ce, sur une période de 5 ans, soit 3 années en continu suivies de 2 années d'option.

Recommandation CTIR-120 du 12.12.12

4. FIN DU PROJET « GESTION DE L'IDENTITÉ ET DES ACCÈS »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 12.12.12, une note concernant l'arrêt du projet 70206-R Gestion de l'identité et des accès.

Le vice-président rappelle l'historique du projet et présente le calendrier des mesures adoptées pour le réévaluer entre mai 2011 et novembre 2012.

Il présente les résultats de l'analyse de positionnement du projet ainsi que les approches utilisées par d'autres ministères et organismes du gouvernement, concernant la gestion de l'identité et des accès.

Il présente ensuite les résultats d'une analyse de risque portant sur le projet et il expose la stratégie de repositionnement et les impacts budgétaires de la demande. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE la poursuite du projet « Gestion de l'identité et des accès » ne nous apparaît pas un investissement rentable;

QUE le Plan de pérennité prendra en compte dans sa réalisation l'introduction d'une solution de gestion de l'identité et des accès (GIA);

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration mette fin au projet « Gestion de l'identité et des accès (70206-R) ».

Recommandation CTIR-121 du 12.12.12

5. DROITS D'UTILISATION DES LOGICIELS IBM

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 12.12.12, une note concernant les droits d'utilisation des logiciels IBM.

Le vice-président présente le contexte de la demande et les impacts budgétaires reliés à celle-ci. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE tous les logiciels IBM sont utilisés et nécessaires au bon fonctionnement de l'ordinateur central et, par conséquent, indispensables pour assurer la disponibilité des services de première ligne autant qu'administratifs;

QU'IBM est le fournisseur unique de ces logiciels;

QUE l'entente actuelle avec IBM se termine le 31 décembre 2012;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la dépense prévue pour les logiciels IBM pour un montant total de 3,05 M\$ couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Recommandation CTIR-122 du 12.12.12

6. ACQUISITION DES SERVICES DE PLUSIEURS FOURNISSEURS EXTERNES POUR LE PROJET « MISE À NIVEAU DE COMPOSANTES DU CENTRE D'APPELS – PHASE 2 »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 12.12.12, une note concernant l'acquisition des services de plusieurs fournisseurs externes pour le projet « Mise à niveau de composantes du centre d'appels - phase 2 ».

Le vice-président présente les impacts budgétaires de la demande et en explique le contexte. Il souligne que le projet permettra d'assurer le maintien du niveau de services des centres d'appels.

Il expose la stratégie de recours à l'externe de ce projet. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE la charge de travail importante reliée aux interventions dans le projet « *Mise à niveau des composantes du centre d'appels phase 2* » ne peut être entièrement réalisée par des ressources internes;

QUE la réalisation de ce projet a été autorisée au Plan d'investissement 2012 et assure le maintien de la pérennité des services d'infrastructure supportant les centres d'appels en misant sur leur évolution;

QUE les crédits budgétaires seront soumis au processus d'autorisation annuel;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes :

- pour une période de 6 ans incluant l'entretien d'une durée de 3 ans en option;
- pour une dépense maximale de 4,3 M\$;

ce qui se concrétisera par un ou des appels d'offres pour réaliser des travaux de développement, d'entretien et d'implantation dans le cadre du projet « *Mise à niveau de composantes du centre d'appels phase 2* ».

Recommandation CTIR-123 du 12.12.12

7. **ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE – TRAVAUX SPÉCIALISÉS EN SOUTIEN DE L'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 12.12.12, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour des travaux spécialisés en soutien de l'infrastructure technologique.

Le vice-président présente le contexte de la demande et ses impacts budgétaires. Il fait ressortir la capacité de réalisation limitée des ressources internes et présente la stratégie de recours à l'externe. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

QUE la charge de travail en travaux spécialisés de l'infrastructure technologique est importante;

QUE la capacité de réalisation des ressources internes est limitée;

QU'un contrat de 3 ans assure la disponibilité des ressources pour répondre à la hausse de l'ensemble des besoins en soutien de l'infrastructure technologique de la Société et permet d'assurer le maintien d'un bassin de ressources expertes ayant assimilé l'environnement de travail de la Société pendant une période suffisante pour produire des gains de productivité;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services d'un fournisseur externe pour une dépense maximale de 1,6 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour réaliser des travaux spécialisés en soutien de l'infrastructure technologique. Ces services seront pour une durée maximale de 3 ans.

Recommandation CTIR-124 du 12.12.12

8. **PORTRAIT DES CONTRATS VPTI 2012**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 12.12.12, le portrait des demandes d'acquisition à la Vice-présidence des technologies de l'information.

Le vice-président présente l'état des contrats d'honoraires professionnels en technologies de l'information. Il ventile les contrats selon leur valeur, puis présente le détail des contrats dont la valeur est comprise entre 900 000 \$ et 1 M\$ et entre 90 000\$ et 100 000\$. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

9. **AUTRES SUJETS**

Modification potentielle à la structure de gouvernance du Plan de pérennité des solutions d'affaires

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-9 du 12.12.12, la structure de gouvernance du Plan de pérennité.

Il explique aux membres qu'après une année de travaux de réalisation au niveau du Plan de pérennité, il ressort que :

- la responsabilité globale du Plan de pérennité devrait être assumée par le vice-président aux technologies de l'information;
- les deux blocs de conversion peuvent être pris en charge par la structure de récurrence de la VPTI;
- il serait opportun que la fonction de « directeur général du Plan de pérennité » soit modifiée pour devenir « directeur général de la rénovation » en raison des défis que représente ce volet du Plan de pérennité.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

M^{me} Marie-Anne Tawil se joint aux membres du comité à 9 h 25.

10. **PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ**

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le jeudi 21 février 2013, à 8 h.

11. **HUIS CLOS DES MEMBRES**

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 h.

Présidente

Secrétaire



Procès-verbal de la séance n° 69
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le jeudi 21 février 2013, à 8 h
Adopté le mercredi 17 avril 2013

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M. André Caron, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Ida Crasto, membre
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

Par voie de visioconférence :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M. Dany Shields, directeur du Bloc conversion de l'accès au réseau routier
M. René Gagné, directeur des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité par visioconférence pour l'ensemble de la séance.

1 A Présences, avis de modification – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout, au point 6 « Autres sujets » du sujet « Demandes d'autorisation ».

2. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 6 ET 12 DÉCEMBRE 2012 ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 décembre 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2012 est adopté sans modification.

2 B Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 12 décembre 2012

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2012 est adopté sans modification.

2 C Tableau de bord des suivis (mise à jour : 12 décembre 2012)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité. La présidente du comité profite de ce point à l'ordre du jour pour souhaiter la bienvenue à M^{me} Brigitte Corbeil qui se joint aux membres du comité des technologies de l'information pour l'année 2013.

3. ACQUISITION DES SERVICES DE FOURNISSEURS EXTERNES POUR RÉALISER DES TRAVAUX EN CONCEPTION DE SOLUTIONS D'AFFAIRES POUR LES LIGNES D'AFFAIRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DU CONTRÔLE ROUTIER

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 13.02.21, une note concernant l'acquisition de services de fournisseurs externes pour réaliser des travaux en conception de solutions d'affaires pour les lignes d'affaires de la sécurité routière et du contrôle routier.

Il présente le contexte de la demande ainsi que ses impacts budgétaires. Il explique ensuite la stratégie de recours à l'externe retenue pour la demande d'acquisition.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail requise est supérieure à la capacité de réalisation des ressources internes;

CONSIDÉRANT QUE le Plan de pérennité nécessite une contribution des ressources internes;

CONSIDÉRANT QUE le recours à l'externe est incontournable pour combler un besoin particulier d'expertise ou faire face à un manque de ressources;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes pour une dépense maximale de 3,2 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour réaliser des travaux de conception de solutions d'affaires pour les lignes d'affaires de la sécurité routière et du contrôle routier. Ces services seront pour une durée maximale de 3 ans.

Recommandation CTIR-125 du 13.02.21

4. **ACQUISITION DE SERVICES DE FOURNISSEURS EXTERNES POUR RÉALISER DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DANS LE CADRE DU PLAN DE PÉRENNITÉ DES SOLUTIONS D'AFFAIRES**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 13.02.21, une note concernant l'acquisition de services de fournisseurs externes pour réaliser des travaux d'infrastructure dans le cadre du Plan de pérennité des solutions d'affaires.

Le vice-président présente le contexte de la demande et ses impacts budgétaires. Il expose ensuite la stratégie de recours à l'externe pour cette demande d'acquisition.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail importante reliée aux travaux d'infrastructure du Plan de pérennité des solutions d'affaires ne peut être entièrement réalisée par des ressources internes;

CONSIDÉRANT QUE les projets pour lesquels ces travaux sont requis sont autorisés dans le cadre du Plan de pérennité des solutions d'affaires et constituent une priorité pour l'organisation;

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires seront soumis au processus d'autorisation annuel;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes pour une dépense maximale de 6 M\$, ce qui se concrétisera par un ou des appels d'offres pour réaliser des travaux d'infrastructure dans le cadre du Plan de pérennité des solutions d'affaires. Ces services seront pour une durée maximale de 5 ans, les 2 dernières années étant optionnelles.

Recommandation CTIR-126 du 13.02.21

5. **PLAN DE PÉRENNITÉ**

4.1 Suivi du Plan de pérennité

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Rapport du gestionnaire du plan pour le CTI – septembre à décembre 2012, sous la cote CTI 5.1 a) du 13.02.21;
- Rapport du gestionnaire du plan pour le C. A. – septembre à décembre 2012, sous la cote CTI-5.1 b) du 13.02.21;
- Charte de référence globale du plan, 3^e transformation, sous la cote CTI-5.1 c) du 13.02.21;
- État de situation des autorisations 2013, en date du 31 janvier 2013, sous la cote CTI-5.1 d) du 13.02.21.

Le vice-président présente les faits saillants du Plan de pérennité, l'état d'avancement du Plan ainsi que les constats sur l'avancement pour la période de septembre à décembre 2012. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Il présente l'avancement détaillé des blocs suivants :

- Bloc conversion FA;
- Bloc rénovation ARR;
- Bloc commun : Infrastructure technologique;
- Bloc commun : Environnement de développement et sécurité;
- Bloc commun : Encadrement.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres. Il présente ensuite le rapport du gestionnaire pour présentation au conseil d'administration, les modifications apportées à la charte de référence du Plan de pérennité et l'état de situation des autorisations au 31 janvier 2013, puis répond aux questions des membres pour ces sujets.

4.2 Bloc « Conversion de l'accès au réseau routier »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Présentation Bloc Conversion ARR – Autorisation de démarrage et d'acquisition de biens et services pour les projets : « Conversion vers CICS [REDACTED] » (#76920) et « Mise en place des outils et environnements CICS [REDACTED] » (#77902), sous la cote CTI-5.2 a) du 13.02.21;
- Note pour l'autorisation de démarrage du projet « Mise en place des outils et environnements CICS [REDACTED] » (#77902) et l'acquisition de biens et services pour réaliser des travaux dans le cadre du projet, sous la cote CTI-5.2 b) du 13.02.21;
- Fiche du projet « Mise en place des outils et environnements CICS [REDACTED] », sous la cote CTI 5.2 c) du 13.02.21;
- Note pour l'autorisation de démarrage du projet « Conversion vers CICS [REDACTED] » (#76902) et l'acquisition de biens et services pour réaliser des travaux dans le cadre du projet, sous la cote CTI-5.2 d) du 13.02.21;
- Fiche du projet « Conversion vers CICS [REDACTED] », sous la cote CTI-5.2 e) du 13.02.21.

Le directeur du Bloc conversion de l'accès au réseau routier et le directeur des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le directeur du Bloc conversion de l'accès au réseau routier rappelle la teneur du Bloc et présente l'organisation des travaux qui le composent. Il expose l'objectif du projet « Mise en place des outils et environnements CICS [REDACTED] » et présente les impacts budgétaires de la demande de démarrage et de la demande d'acquisition. Une discussion s'ensuit et le directeur du Bloc répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE le délestage de la technologie IDMS vers CICS [REDACTED] doit être réalisé d'ici la fin 2016;

CONSIDÉRANT QUE la disponibilité des ressources internes est insuffisante pour réaliser l'ensemble des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet est planifiée dans le cadre des activités du Bloc Conversion de l'Accès au réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires pour les années subséquentes seront soumis au processus d'autorisation annuel;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise :

- Le démarrage du projet « Mise en place des outils et environnements CICS [REDACTED] » (#77902), avec un budget provisoire de 6,1 M\$;
- Un budget de 2,2 M\$ pour l'année 2013 à même l'enveloppe de 7,9 M\$ autorisée au budget 2013;
- La Société à procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes pour une dépense maximale de 3,5 M\$ pour la réalisation du projet « Mise en place des outils et environnements CICS [REDACTED] », ce qui se concrétisera par un ou des appels d'offres. Ces services seront pour une durée maximale de 3 ans.

Recommandation CTIR-127 du 13.02.21

Le directeur du Bloc conversion de l'accès au réseau routier présente ensuite la demande d'autorisation de démarrage et d'acquisition de services pour le projet « Conversion vers CICS [REDACTED] ». Il présente les impacts budgétaires de la demande de démarrage ainsi que ceux de la demande d'acquisition de services. Une discussion s'ensuit et le directeur répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE le délestage de la technologie IDMS vers CICS [REDACTED] doit être réalisé d'ici la fin 2016;

CONSIDÉRANT QUE la disponibilité des ressources internes est insuffisante pour réaliser l'ensemble des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet est planifiée dans le cadre des activités du Bloc Conversion de l'Accès au réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires pour les années subséquentes seront soumis au processus d'autorisation annuel;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise :

- Le démarrage du projet « Conversion vers CICS [REDACTED] » (#76920), avec un budget provisoire de 19,7 M\$;
- Un budget de 2,5 M\$ pour l'année 2013 à même l'enveloppe de 7,9 M\$ autorisée au budget 2013;
- La Société a procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes pour une dépense maximale de 8,7 M\$ pour la réalisation du projet « Conversion vers CICS [REDACTED] », ce qui se concrétisera par un ou des appels d'offres. Ces services seront pour une durée maximale de 4 ans.

Recommandation CTIR-128 du 13.02.21

5.3 Bloc A – Fondements de la rénovation

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Présentation Bloc A – Fondements de la rénovation – Approbation du projet pour la réalisation des rapports d'affaires des « Services directs à la clientèle », sous la cote CTI-5.3 a) du 13.02.21;
- Note pour l'autorisation de démarrage du projet « Rapports d'affaires des services directs à la clientèle » (#77922), sous la cote CTI-5.3 b) du 13.02.21;
- Fiche du projet « Rapports d'affaires des services directs à la clientèle », sous la cote CTI-5.3 c) du 13.02.21.

Le directeur des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier rappelle aux membres la teneur du Bloc A – Fondements de la rénovation. Il présente le regroupement des mandats de développement et des balises administratives du projet, avant d'exposer la teneur du projet

« Services directs à la clientèle ». Il expose l'organisation des travaux relatifs au projet, présente l'échéancier et les impacts budgétaires du projet et répond aux questions des membres à ces sujets.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE le projet « Mandats de développement et balises administratives préalables » (#76918) a permis d'établir la portée, les coûts et l'échéancier des rapports d'affaires requis pour les services directs à la clientèle;

CONSIDÉRANT QUE le démarrage de ces rapports d'affaires permet de respecter l'échéancier global du Bloc A;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise :

- Le démarrage du projet « Rapports d'affaires des Services directs à la clientèle » (#77922) avec un budget provisoire de 1,0 M\$;
- Un budget de 0,8 M\$ pour l'année 2013 à même l'enveloppe de 7,9 M\$ autorisée au budget 2013.

Recommandation CTIR-129 du 13.02.21

5.4 Bloc « Infrastructure technologique »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Présentation du Bloc infrastructure technologique - Projet « Gestion du changement pour le Bloc infrastructure technologique », sous la cote CTI-5.4 a) du 13.02.21;
- Note pour l'autorisation de démarrage du projet « Gestion du changement pour le Bloc infrastructure technologique » (#77921), sous la cote CTI-5.4 b) du 13.02.21;
- Fiche du projet « Gestion du changement pour le Bloc infrastructure technologique », sous la cote CTI-5.4 c) du 13.02.21.

Le vice-président aux technologies de l'information rappelle le processus d'attribution des sommes affectées à l'enveloppe « gestion du changement » du Plan de pérennité. Il présente l'objectif du projet « gestion du changement du Bloc infrastructure technologique » et en présente les impacts financiers et la ventilation des estimations de dépenses annuelles pour la période 2013-2017. Il répond ensuite aux questions des membres à ce sujet.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE l'arrivée des nouveaux outils et de nouvelles façons de faire auront un impact important chez les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'encadrer ces changements auprès de la clientèle touchée;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise :

- Le démarrage du projet « Gestion du changement pour le Bloc infrastructure technologique » avec un budget provisoire de 0,5 M\$;
- Un budget de 158 k\$ pour l'année 2013 à même l'enveloppe de 7,9 M\$ autorisée au budget 2013.

Recommandation CTIR-130 du 13.02.21

6. AUTRES SUJETS

Demandes d'autorisation

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 13.02.21, le document « Processus d'autorisation et de suivi des investissements et des acquisitions en technologies de l'information — Constats et propositions ».

Le vice-président explique aux membres le contexte légal dans lequel se déroule le processus d'autorisation et de suivi des investissements et acquisitions en technologies de l'information. Il expose la logistique et les délais associés à une demande type et présente les défis logistiques que cela impose aux équipes ainsi que les conséquences potentielles pour le conseil.

Il propose quelques pistes de réflexion qui permettraient d'assurer une logistique de dépôt de documents efficace malgré un resserrement des délais.

7. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité, conjointe avec les comités de vérification et actif / passif se tiendra à Montréal le mercredi 27 février 2013, à 12 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 30.

Présidente

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 70
Séance conjointe CTI-CV-CAP
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 27 février 2013, à 12 h**

Adopté le mercredi 17 avril 2013

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M. André Caron, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

M. André Lesage, président du comité de vérification
M^{me} Céline Garneau, membre du comité de vérification
M^{me} Hélène Racine, membre du comité de vérification

M. Adrien Desautels, président du comité actif / passif

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction par visioconférence
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier
M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières
M. Yvon Thériège, chef du Service de la trésorerie
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice de la planification et de la performance

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PRÉSENTATION DES BÉNÉFICES DU PLAN D'AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances, la vice-présidente à l'accès au réseau routier, le vice-président aux technologies de l'information, la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, le directeur des ressources financières ainsi que le chef du Service de la trésorerie se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 du 13.02.27, les documents suivants :

- Note d'information sur les « Bénéfices du plan stratégique – Amélioration des services à la clientèle et renouvellement des actifs technologiques »;
- Tableau « Amélioration des services à la clientèle et renouvellement des actifs technologiques – Synthèse des revenus additionnels et des coûts évités »;
- Présentation des « Bénéfices du plan stratégique – Amélioration des services à la clientèle et renouvellement des actifs technologiques ».

Le vice-président rappelle le contexte et la demande des membres ayant donné lieu à la présentation.

Le chef du Service de la trésorerie procède à la mise en contexte et explique la structure de la présentation. Il expose les limites de l'évaluation effectuée dans le calcul des bénéfices du plan d'affaires de la Société et répond aux questions des membres à ce sujet.

Il présente ensuite les résultats escomptés pour les éléments suivants :

- Nouveaux services en ligne
- Modalités de paiement
- Tarification
- Mise en place d'un portrait intégré de la clientèle
- Gains en agilité technologique
- Autres opportunités non quantifiées

Après chaque présentation de ces éléments, le chef du Service de la trésorerie répond aux questions des membres.

Il présente ensuite l'évolution de la rentabilité du plan d'affaires de la Société pour la période 2012-2032. Il procède à la présentation du résumé des bénéfices attendus et du processus de gestion de ces bénéfices, puis expose le modèle de gestion des bénéfices. Il répond ensuite aux questions des membres au sujet de ces trois présentations.

La présidente et chef de la direction rappelle aux membres les bases de l'analyse qui leur a été présentée et reprend les faits saillants de la présentation.

Suivi Les membres demandent qu'un suivi des bénéfices du plan d'affaires leur soit fait sur une base annuelle, en début d'année.

3. HUIS CLOS

Les membres du comité se réunissent à huis clos avec le vice-président aux technologies de l'information.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h 30.

Président

Secrétaire



Procès-verbal de la séance n° 71
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 20 mars 2013, à 13 h 30

Adopté le mercredi 17 avril 2013

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M. André Caron, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire

INVITÉS :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M. Claude Lantier, directeur des ressources financières

1. HUIS CLOS

Les membres se réunissent brièvement à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

La présidente et chef de la direction quitte la séance à 14 h.

2. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

2 A Présences, avis de modification – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

2 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout d'un huis clos en premier point de la séance.

3. REDDITION DE COMPTES AU 31 DÉCEMBRE DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2012

Le directeur des ressources financières se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 13.03.20, les documents suivants :

- Bilan des investissements au 31 décembre 2012 – programmation 2013;
- Plan pluriannuel des investissements en technologies de l'information 2012 – Résultats au 31 décembre 2012;
- Plan pluriannuel des investissements en technologies de l'information – 1^{er} janvier 2013;
- Plan pluriannuel du Plan de pérennité – mise à jour au 31 décembre 2012;
- Plan pluriannuel du Plan de pérennité au 1^{er} janvier 2013.

Le directeur des ressources financières présente les faits saillants des projets d'investissement de nature administrative pour 2012 ainsi que la planification budgétaire des projets administratifs pour 2013, le tout ventilé par vice-présidence. Il présente ensuite les faits saillants des postes et aires de contrôle pour l'année 2012 et les prévisions budgétaires pour 2013. Une discussion s'ensuit et le directeur répond aux questions des membres.

Le vice-président présente les faits saillants du Plan d'investissement régulier en technologies de l'information ainsi que le budget pluriannuel 2012 et 2013. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres. Il présente ensuite le portrait des projets d'investissement ventilés par vice-présidence.

Il présente les faits saillants 2012 et le budget 2013 du Plan de pérennité des solutions d'affaires ainsi que la programmation 2013 du Plan et les budgets pluriannuels 2012 et 2013. Il expose ensuite l'état d'avancement du Plan en années/personnes, explique les glissements qui se sont produits en 2012 et leurs impacts sur les années à venir. Il présente les projets qui se sont terminés en 2012 et répond aux questions des membres à ce sujet.

4. PLAN DE PÉRENNITÉ

4 A Suivi du Plan de pérennité

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 a) du 13.03.20, les documents suivants :

- Rapport annuel du gestionnaire du Plan – Bilan 2012 »;
- Planification révisée du Plan au 1^{er} janvier 2013 »;
- Plan de pérennité des solutions d'affaires FA et ARR – Charte de référence globale du plan – autorisées le 5 mars 2013;
- État de situation des autorisations 2013 du Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'accès au réseau routier – en date du 28 février 2013.

Le vice-président donne son appréciation globale de l'an 1 du Plan de pérennité et expose les faits saillants de 2012 du Plan global, ainsi que pour les segments conversion du Fonds d'assurance et rénovation de l'accès au réseau routier. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Il présente la planification révisée du Plan au 1^{er} janvier 2013 et la charte de référence globale du Plan, puis explique la révision qui en a été faite et les répercussions qui s'ensuivent sur la planification des prochaines années. Il expose ensuite les échéanciers revus des différents Blocs, la nouvelle charte de référence mise à jour au 5 mars 2013 ainsi que les principaux constats faits à la suite de la première année du plan. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Il passe en revue l'état de situation des autorisations 2013 et répond aux questions des membres à ce sujet.

4 B Bloc conversion de l'accès au réseau routier

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse, sous la cote CTI-4 b) du 13.03.20, les documents suivants :

- Présentation « Bloc conversion ARR – Cible budgétaire et confirmation du budget du projet 76919 »;
- Note portant sur la confirmation du projet « Essais sur IDMS DB/DC ».

Le vice-président explique que le projet « Essais sur IDMS DB/DC » confirme un budget inférieur de 30 % au budget provisoire autorisé. Il explique les raisons de cette diminution par rapport à l'estimé initial et répond aux questions des membres à ce sujet.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT la confirmation du respect du budget autorisé;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise, pour le projet « Essais sur IDMS DB/DC » :

- Un budget confirmé de 8,5 M\$;
- La poursuite du projet.

Recommandation CTIR-131 du 13.03.20

4 C Point d'information**Gestion intégrée des risques – Adaptation de l'approche**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 c) du 13.03.20, une présentation sur la « Gestion de risques – Adaptation de l'approche de gestion de risques ».

Le vice-président présente le contexte de gestion des risques à la Société et explique l'approche de gestion des risques en technologies de l'information et les ajustements effectués à cette approche pour les harmoniser.

Il précise l'approche de gestion des risques retenue pour l'évaluation des risques des Blocs et de la gouvernance du Plan et répond aux questions des membres.

Il explique ensuite les modalités d'approbation et de reddition de comptes relatives à la gestion des risques du Plan et répond aux questions des membres.

5. PLANIFICATION ET REDDITION DE COMPTES DES DEMANDES D'AUTORISATION DES ACQUISITIONS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 13.03.20, les documents « Planification et reddition de comptes des demandes d'autorisation des acquisitions 2013 » et « Gestion des acquisitions – Ressources externes – Plan de pérennité – Constats et proposition ».

Le vice-président présente la planification des demandes d'autorisation autorisées pour 2012 et prévues pour 2013, ainsi que les demandes d'acquisition en ressources informatiques pour ces deux années. Il explique que certains des montants autorisés n'ont pas encore été octroyés, notamment dans le cas d'appels d'offres qui ont été autorisés, mais dont le processus n'est pas encore complété.

Il présente ensuite les constats en gestion des ressources externes pour le Plan de pérennité. Il présente le modèle global de gestion et d'exécution du Plan de pérennité et expose les constats concernant l'implication du conseil d'administration et le mode d'allocation des ressources externes, puis expose les modalités de suivi et contrôle de l'allocation des ressources externes.

Il propose ensuite un nouvel outil de suivi global des demandes d'autorisation d'acquisition en ressources externes pour le Plan de pérennité qui permettra au comité de bien suivre l'évolution de l'allocation des ressources externes au cours des années pendant lesquelles le Plan de pérennité se déroulera. Il précise que certaines validations devront toutefois être faites avant de pouvoir mettre le nouvel outil en place.

Les membres expriment leur satisfaction au regard de la solution proposée.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le mercredi 17 avril 2013, à 13 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h 45.

Présidente

Secrétaire



Procès-verbal de la séance n° 72
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 17 avril 2013, à 13 h

Adopté le mercredi 5 juin 2013

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Marie-Anne Tawil, membre et présidente du conseil d'administration
M. André Caron, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

Par visioconférence :

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction, par visioconférence
M. Christian Marcotte, adjoint au secrétaire, par visioconférence

INVITÉS :

De la VPTI, par visioconférence :

M^{me} Michelle Vézina, chef du Service de la planification et de la coordination
M. René Gagné, directeur des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout, au point 7, du sujet « Information sur la plateforme centrale ».

2. PROCÈS-VERBAUX DE SÉANCES ANTÉRIEURES ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 21 février 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 21 février 2013 est adopté avec l'ajout, dans le registre des présences, de la mention « par voie de visioconférence » à l'ensemble des invités.

2 B Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 27 février 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 27 février 2013 est adopté sans modification.

2 C Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 mars 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 20 mars 2013 est adopté sans modification.

2 D Tableau de bord des suivis (mise à jour : 20 mars 2013)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. PLAN DE PÉRENNITÉ

La chef du Service de la planification et de la coordination se joint aux membres du comité pour les points 3 à 6 inclusivement à l'ordre du jour et le directeur des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

3 A Bloc Infrastructure technologique

- Confirmation de budget du projet « Mise en œuvre de la solution d'orchestration »

La chef du Service de la planification et de la coordination dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 a) du 13.04.17, une note de confirmation de budget du projet « Mise en œuvre de la solution d'orchestration ».

La chef de service rappelle le contexte du projet ainsi que les autorisations déjà accordées par le comité et le conseil d'administration. Elle explique que le budget confirmé est inférieur au budget prévu et explique les raisons de cette économie.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise pour le projet « Mise en œuvre de la solution d'orchestration » :

- Un budget confirmé de 2,7 M\$;
- La poursuite du projet.

Recommandation CTIR-132 du 13.04.17

3 B Bloc A – Fondements de la rénovation

- Demande d'autorisation d'acquisition de services

Le directeur des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 13.04.17, une note concernant l'acquisition des services de fournisseurs externes pour réaliser des travaux de gestion de projets et d'architecture.

Il présente le contexte et la nature du projet, puis expose ses impacts budgétaires. Une discussion s'ensuit et le directeur répond aux questions des membres. Il expose ensuite la ventilation pluriannuelle du projet. Une discussion s'ensuit et la présidente et chef de la direction, la chef de service et le directeur répondent aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail reliée aux travaux de gestion de projets et d'architecture du Bloc A ne peut être entièrement réalisée par des ressources internes;

CONSIDÉRANT QUE le Bloc A constitue une priorité pour la rénovation de l'accès au réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires pour les années subséquentes seront soumis au processus d'autorisation annuel;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes pour une dépense maximale de 6,6 M\$ pour réaliser les activités de gestion de projets et d'architecture associées au Bloc A – Fondements de la rénovation, ce qui se concrétisera par un ou des appels d'offres. Ces services seront pour une durée maximale de 5 ans, les 2 dernières années étant optionnelles.

Recommandation CTIR-133 du 13.04.17

4. **REDDITION DE COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2012 [COMPLÉMENT D'INFORMATION]**

La chef du Service de la planification et de la coordination dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 13.04.17, un tableau intitulé « Récurrence des projets terminés en 2012 ».

Suivi

La chef de service présente le tableau de reddition de comptes et explique les ajouts apportés à la version précédente. Une discussion s'ensuit et la chef de service répond aux questions des membres. À la suite de cette discussion, les membres demandent que le tableau soit systématiquement produit et transmis aux membres avec le bilan annuel des investissements en TI.

5. **GESTION DES ACQUISITIONS – RESSOURCES EXTERNES (CONTRAT – COMPLÉMENT D'INFORMATION)**

La chef du Service de la planification et de la coordination dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 13.04.17, un document intitulé « Suivi global des demandes d'autorisation d'acquisition en ressources externes pour le Plan de pérennité ».

La chef de service présente le tableau de suivi et en explique la ventilation. Une discussion s'ensuit et la chef de service répond aux questions des membres.

Suivi

À la suite de cette discussion, les membres demandent d'ajouter certaines précisions afin d'en faciliter la lecture. Ils demandent de plus que le tableau inclus dans les notes au conseil d'administration, qui permet de situer les demandes d'acquisition par rapport au budget annuel total, indique l'année à laquelle il s'applique.

Les membres discutent enfin de pistes d'améliorations à apporter aux documents de reddition de comptes pour rendre la lecture et les suivis plus simples. Il est entendu que la Vice-présidence aux technologies de l'information examinera certaines pistes d'améliorations et proposera quelques améliorations au comité.

6. POLITIQUE DE GOUVERNANCE ET DE GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

La chef du Service de la planification et de la coordination dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 13.04.17, la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles.

La présidente et chef de la direction présente aux membres le contexte dans lequel la mise en place d'une politique de gouvernance des ressources informationnelles de la SAAQ s'inscrit. Une discussion s'ensuit et la présidente et chef de la direction répond aux questions des membres. À la suite de cette discussion, les membres demandent que, pour la présentation au conseil d'administration, une note expliquant le contexte soit ajoutée aux documents transmis.

Les membres discutent de la politique et demandent certaines modifications. Conditionnellement à ces modifications, sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration approuve la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Recommandation CTIR-134 du 13.04.17

7. AUTRES SUJETS

Informations sur la plateforme centrale

La présidente et chef de la direction rappelle aux membres les discussions qui avaient eu lieu entre le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et la SAAQ, concernant la plateforme centrale. Elle informe les membres des développements suivants :

- Après analyse et discussions entre la SAAQ et le CSPQ, le dossier est suspendu;
- Le dossier sera rouvert à la demande de la SAAQ, au moment où celle-ci le jugera opportun;
- La réouverture du dossier se fera sur la base d'une décision d'affaires qui sera profitable pour la SAAQ et le CSPQ.

Une discussion s'ensuit et la présidente et chef de la direction répond aux questions des membres.

8. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec le mercredi 5 juin, à 8 h.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h.

Présidente

Secrétaire

Procès-verbal de la séance n° 73
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le mercredi 5 juin 2013, à 10 h

Adopté le jeudi 19 septembre 2013

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M. Guy Morneau, membre et président du conseil d'administration
M. André Caron, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

De la VPTI :

M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Danielle Boucher, directrice de l'architecture et de l'intégration
M. René Gagné, directeur des systèmes sécurité routière et contrôle routier
M. Alain Dubé, directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information
M^{me} Nicole Boucher, directrice de l'infrastructure technologique
M. Michel Lapointe, directeur du Bloc Environnement de développement et sécurité
M. Guy Leclerc, directeur du Bloc Fondements de la rénovation
M^{me} Michelle Vézina, chef du Service de la planification et de la coordination
M^{me} Paule-Anne Morin, responsable du Bureau de projets

De la VPRHAF :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances
M. Claude Lanthier, directeur des ressources financières

1. **PRÉLIMINAIRES**

1A **Présences, avis de modification – Quorum**

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 17 avril 2013**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 17 avril 2013 est adopté sans modification.

2 B **Tableau de bord des suivis (mise à jour : 17 avril 2013)**

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité. Le secrétaire informe les membres que 2 sujets inscrits au tableau de bord des suivis sont terminés. (Impact des projets d'investissement sur le budget d'entretien et amélioration et Plan d'affaires – bénéfices et mécanismes de suivi)

3. **AUTORISATION POUR QUALIFIER UNE FIRME VISANT L'ACQUISITION DE SERVEURS**

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 13.06.05, une note concernant l'autorisation pour qualifier une firme visant l'acquisition de serveurs.

Le vice-président présente la note ainsi que le contexte actuel, il demande l'autorisation de pouvoir procéder à la qualification d'une firme pour 5 ans. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres. Il est décidé qu'un ajout soit apporté à la recommandation relativement à la période (5 ans) de la demande de qualification.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Vice-présidence aux technologies de l'information à qualifier une firme, pour une période de 5 ans, visant l'acquisition des serveurs de la plate-forme intermédiaire, représentant un montant total de 2,0 M\$.

Recommandation CTIR-135 du 13.06.05

4. ACQUISITION DES SERVICES DE FOURNISSEURS EXTERNES POUR RÉALISER DES TRAVAUX D'ÉTUDES ET DE CONSEILS EN ARCHITECTURE ET EN SOUTIEN DE L'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 13.06.05, une note concernant l'acquisition des services de fournisseurs externes pour réaliser des travaux d'études et de conseils en architecture et en soutien de l'infrastructure technologique.

Le vice-président fait un état de situation et explique la responsabilité de son équipe à la VPTI d'assurer la gestion de l'infrastructure technologique en réalisant les travaux requis pour son évolution et sa continuité. Parmi ses mandats, la VPTI doit assurer l'évolution et la conception des architectures technologiques sur l'ensemble des plateformes de traitement, offrir des services de conseils et proposer les solutions technologiques les plus appropriées en réponse aux besoins d'affaires de la Société.

Le vice-président expose sa vision et sa stratégie de recours à l'externe. Une discussion et un échange de questions ont lieu suite à la présentation. Le vice-président répond aux questions des membres.

Les membres demandent qu'une modification soit apportée à la note. Ils souhaitent que l'on supprime la ligne *année 2017* au tableau de la page 3 de la note. Les membres demandent également que l'on spécifie dans la recommandation que la période de l'acquisition des services est répartie sur 4 années budgétaires.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation**IL EST RECOMMANDÉ :**

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes pour une dépense maximale de 1,5 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour réaliser des travaux d'études et de conseils en architecture et en soutien de l'infrastructure technologique. Ces services seront pour une durée maximale de 3 ans.

Recommandation CTIR-136 du 13.06.05

5. **ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER (PERCEPTION ET IMMATRICULATION)**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 13.06.05, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour l'évolution des systèmes de l'accès au réseau routier (perception et immatriculation).

Le vice-président rappelle le contexte. La VPTI réalise des travaux pour l'évolution des systèmes de l'accès au réseau routier (perception et immatriculation) et dans le cadre de projets de développement. Elle utilise les services d'un fournisseur externe pour réaliser une partie de ces travaux puisque le nombre de ressources internes est inférieur à la charge requise.

Ce contrat octroyé à un fournisseur est d'une durée de 3 ans et les montants au contrat seront entièrement utilisés d'ici décembre 2013. En raison de la charge de travail, un nouveau contrat est requis pour novembre 2013 afin d'assurer la continuité des opérations. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services d'un fournisseur externe pour une dépense maximale de 6,1 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour réaliser l'évolution des systèmes de l'accès au réseau routier (perception et immatriculation) et la participation aux projets de développement. Ces services seront d'une durée maximale de 3 ans.

Recommandation CTIR- 137 du 13.06.05

6. **CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET « CONVERSION VB6 DES SYSTÈMES DE L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER »**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 13.06.05, une note concernant la confirmation de budget du projet « Conversion VB6 des systèmes de l'accès au réseau routier ».

Le vice-président expose le dossier dans son ensemble, fait un retour sur l'historique du dossier depuis 2009 et présente l'impact budgétaire 2013.

Un budget provisoire de 7,0 M\$ a été autorisé au Plan d'investissement régulier 2013 pour le projet « Conversion VB6 des systèmes de l'accès au réseau routier » dont un budget de 3,2 M\$ pour l'année en cours. À la suite de la réalisation des travaux d'architecture, le projet confirme un budget de 7,5 M\$, soit une augmentation de 7 % (0,5 M\$). L'évaluation actuelle des 6 projets de

conversion VB6 est de 24,4 M\$. En incluant cette augmentation, l'évaluation passe à 24,9 M\$ et demeure donc à l'intérieur du budget autorisé de 25,0 M\$. En plus de la confirmation du budget, l'autorisation de poursuivre le projet est demandée.

La dépense prévue du projet « Conversion VB6 des systèmes de l'accès au réseau routier » passe de 3,2 M\$ à 3,7 M\$. Cette hausse de 0,5 M\$ ne nécessite pas d'augmentation au budget directeur du Plan d'investissement régulier 2013 puisqu'elle sera financée à même les disponibilités budgétaires anticipées à ce plan.

Une discussion entre les membres et le vice-président a lieu suite à la présentation.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation :

II EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise pour le projet « Conversion VB6 des systèmes de l'accès au réseau routier » :

- Un budget confirmé de 7,5 M\$;
- Un budget de 3,7 M\$ pour l'année 2013 dont une augmentation de 0,5 M\$ à la programmation 2013, sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan d'investissement régulier;
- La poursuite du projet.

Recommandation CTIR-138 du 13.06.05

7. REDDITION DE COMPTES AU 30 AVRIL 2013

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances ainsi que le directeur des ressources financières se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La chef du Service de la planification et de la coordination ainsi que la responsable du Bureau de projets se joignent aux membres du comité pour les points 7 et 8 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 13.06.05, les documents suivants :

- Présentation des projections au 30 avril 2013;
- Plan pluriannuel des investissements en technologies de l'information – 30 avril 2013;
- Plan pluriannuel du Plan de pérennité au 30 avril 2013;
- Présentation « Planification et reddition de comptes des demandes d'autorisation des acquisitions 2013 ».

Les invités présentent les projections au 30 avril 2013, le Plan pluriannuel des investissements en technologies de l'information – 30 avril 2013, le Plan pluriannuel du Plan de pérennité au 30 avril 2013 et la Planification et reddition de comptes des demandes d'autorisation des acquisitions

2013. À la suite de cette dernière présentation, le vice-président répond aux questions des membres.

Les membres tiennent à féliciter le vice-président et son équipe pour la qualité et la clarté des documents présentés.

8. PLAN DE PÉRENNITÉ

La vice-présidente à l'accès au réseau routier, la directrice de l'architecture et de l'intégration, le directeur des systèmes sécurité routière et contrôle routier, le directeur des systèmes d'assurance de soutien et de l'information, la directrice de l'infrastructure technologique, le directeur du Bloc Environnement de développement et sécurité ainsi que le directeur du Bloc Fondements de la rénovation se joignent aux membres du comité pour le point 8A à l'ordre du jour.

8 A Suivi du Plan de Pérennité

Rapport du gestionnaire

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 a) du 13.06.05, les documents suivants :

- Rapport du gestionnaire du Plan – présenté au comité des technologies de l'information;
- Rapport du gestionnaire du Plan – présenté au conseil d'administration;
- État de situation des autorisations 2013 – Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier.

Le Rapport du gestionnaire du plan est présenté par la responsable du Bureau de projets. Un échange entre les membres et le vice-président s'ensuit. Le vice-président répond aux questions des membres.

La responsable du Bureau de projets quitte la séance pour la fin de ce point.

Le vice-président présente le Rapport du gestionnaire du plan et fait un exposé concernant l'état du dossier. Le directeur des systèmes d'assurance de soutien et de l'information présente le dossier Délestage IDMS. La firme sélectionnée éprouve des difficultés à faire la conversion du Fonds d'assurance. Le dossier est suivi de très près afin de limiter les délais. Le vice-président assure qu'une solution alternative existe si la firme est incapable de remplir ses obligations. Après discussion, les membres du comité donnent leur appui pour la poursuite du suivi de ce dossier.

8 B Bloc Environnement de développement et sécurité

- Autorisation de modifier le budget provisoire du projet « Assises pour la rénovation »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 b) du 13.06.05, les documents suivants :

- Note concernant l'augmentation du budget provisoire du projet « Assises pour la rénovation »;
- Présentation « Bloc Environnement de développement et sécurité – augmentation du budget provisoire au projet « Bloc BEN - #76915 Assises pour la rénovation ».

La responsable du Bureau de projets se joint à la rencontre pour la présentation des risques du plan de pérennité.

Le vice-président présente le contexte, l'objectif et l'état de situation du dossier. Il présente le tableau du recadrage des coûts du bloc et explique les efforts et le 2 M\$ financé par la réserve du plan. Il insiste pour préciser que cette augmentation n'a pas d'impact sur le budget de 2013 ni sur le budget global du plan. Il présente la stratégie de gestion du changement. Une discussion et un échange de questions s'ensuivent. Le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

ATTENDU QUE les travaux du bloc sont essentiels à la réalisation du Plan de pérennité;

ATTENDU QU'il est essentiel que le personnel soit formé sur les nouveaux outils par le biais de la gestion du changement;

ATTENDU QUE le financement de la demande de modification budgétaire se réalise à l'intérieur du budget prévu pour le Plan de pérennité;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise pour le projet « Assises pour la rénovation » :

- Un budget provisoire modifié de 10 914 000 \$;
- La poursuite du projet.

Recommandation CTIR-139 du 13.06.05

8 C Bloc A – Fondements de la rénovation

- Autorisation de démarrage du projet « Rapports d'affaires Diffusion et performance »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 c) du 13.06.05, les documents suivants :

- Note pour l'autorisation de démarrage du projet « Rapports d'affaires Diffusion et performance » (#77923);
- Fiche projet – Rapports d'affaires Diffusion et performance;
- Présentation « Bloc A Fondement de la rénovation – Approbation du projet pour la réalisation des rapports d'affaires « Diffusion et performance ».

Le directeur du Bloc Fondements de la rénovation fait une présentation sur les fondements de la rénovation.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT :

- **QUE** le projet « Mandats de développement et balises administratives préalables » (#76918) a permis d'établir la portée, les coûts et l'échéancier des rapports d'affaires requis pour la Diffusion et performance;
- **QUE** le démarrage de ces rapports d'affaires permet de respecter l'échéancier global du Bloc A;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise :

- le démarrage du projet « Rapports d'affaires Diffusion et performance » (#77923) avec un budget provisoire de 826 k\$;
- un budget de 275 k\$ pour l'année 2013 à même l'enveloppe de 7,9 M\$ autorisée au budget 2013.

Recommandation CTIR-140 du 13.06.05

8 D 5^e transformation à la charte de référence du plan

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 d) du 13.06.05, les documents suivants :

- Note pour information sur le Plan de pérennité, 5^e transformation de la charte de référence globale;
- Document intitulé « Plan de pérennité des solutions d'affaires FA et ARR – Charte de référence globale du plan – *Autorisée le 28 mai 2013* ».

La responsable du Bureau de projets présente la 5^e transformation de la charte de référence. Les membres du comité posent des questions et une discussion s'ensuit.

8 E Ajout de suivis au bilan annuel

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 e) du 13.06.05, les documents suivants :

- Note « Plan de pérennité, ajout de suivis au bilan annuel »;
- Présentation « Suivi des bénéfices et des coûts récurrents – Modèles de reddition de comptes ».

Le vice-président et la responsable du Bureau de projets présentent le suivi des bénéfices et des coûts récurrents. La consultante présente le tableau du résumé des bénéfices et de l'identification des responsables. Une courte période de questions s'ensuit.

Les membres proposent d'intégrer le tableau des suivis au Rapport du gestionnaire du plan – Bilan annuel.

Il est recommandé d'ajouter ces 2 suivis au « Rapport du gestionnaire du plan – Bilan annuel », soit :

- Le suivi des bénéfices générés par le plan sur la base des bénéfices du plan stratégique identifiés et présentés en février 2013;
- Le suivi de l'évolution des coûts récurrents issus des projets terminés du plan.

M^{me} Ida Crasto quitte la séance à 12 h 20.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration entérine l'ajout du suivi des bénéfices et du suivi des coûts récurrents au bilan annuel du Plan de pérennité.

Recommandation CTIR-141 du 13.06.05

8 F Retour sur le suivi des autorisations des services externes

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 f) du 13.06.05, les documents suivants :

- Note « Proposition de documents de suivi des autorisations des ressources externes requises dans le cadre des travaux du Plan de pérennité;
- Exemple de note « Autorisation des services de fournisseurs externes pour réaliser des travaux de gestion de projets et d'architecture dans le cadre du Bloc A – Fondement de la rénovation du Plan de pérennité;
- Estimé des ressources externes – Plan de pérennité 2012-2013.

Le vice-président répond aux questions des membres.

8 G Continuité du Plan de pérennité après le 21 juin

Le vice-président est convaincu que la continuité sera assurée et que l'équipe de la vice-présidence en place est expérimentée.

La présidente du comité rend un hommage au vice-président en raison de sa retraite. Elle le remercie, en son nom personnel et au nom de tous les membres du comité, pour son professionnalisme, sa disponibilité ainsi que pour la qualité des échanges observés durant les dernières années.

M. André Caron quitte la séance à 12 h 45.

La présidente et chef de la direction prend la parole et ajoute sa voix à celle des membres du comité afin de souligner l'extraordinaire apport et la qualité exceptionnelle du vice-président.

Le vice-président aux technologies de l'information remercie les membres.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le jeudi 19 septembre 2013, à 8 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 55.

Présidente

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 74
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le jeudi 19 septembre 2013, à 8 h 30**

Adopté le mercredi 23 octobre 2013

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M. André Caron, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

Par visioconférence :

M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

De la Vice-présidence aux technologies de l'information :

M. Karl Malenfant, vice-président
M. Alain Dubé, directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information (visio)
M. Damien Bilodeau, directeur des opérations et des services aux utilisateurs (visio)
M. Lyne Pouliot, directrice par intérim des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier (visio)
M. Michel Plaisance, directeur par intérim de l'infrastructure technologique (visio)
M. Danny Shields, chef du Service de la conversion des systèmes de l'accès au réseau routier (visio)

De la Vice-présidence à l'accès au réseau routier :

M. Alain Collerette, vice-président par intérim (visio)

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout, au point 10. du suivi du plan de pérennité.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 5 juin 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 5 juin 2013 est adopté avec une modification au point 6.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 5 juin 2013)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. ACQUISITION DES SERVICES DE FOURNISSEURS EXTERNES POUR LES TRAVAUX DE GESTION DE PROJET À LA VICE-PRÉSIDENT À L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président à l'accès au réseau routier par intérim se joignent aux membres du comité pour la séance du comité. Le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information, le directeur des opérations et des services aux utilisateurs, la directrice par intérim des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier, le directeur par intérim de l'infrastructure technologique et le chef du Service de la conversion des systèmes de l'accès au réseau routier se joignent également aux membres du comité par visioconférence.

Le vice-président à l'accès au réseau routier par intérim dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 13.09.19, une note portant sur l'acquisition des services de fournisseurs externes pour les travaux de gestion de projet à la Vice-présidence à l'accès au réseau routier.

Le vice-président à l'accès au réseau routier par intérim procède à un rappel des faits concernant cette acquisition de service. Il explique aux membres que les travaux amorcés au printemps 2012 ont nécessité une plus grande utilisation de l'ouverture contractuelle, ainsi, la Vice-présidence à l'accès au réseau routier demande l'autorisation d'acquérir les services de fournisseurs externes, pour une dépense maximale de 3 000 000 \$, pour les travaux de gestion de projets, et ce, pour une période de 3 ans. Les membres demandent que la note soit précisée avant d'être présentée au prochain conseil d'administration. S'ensuivent un échange et une période de questions.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Vice-présidence à l'accès au réseau routier à acquérir les services de fournisseurs externes, pour une dépense maximale de 3 000 000 \$, pour les travaux de gestion de projet, et ce, sur une période de trois ans.

CTIR-142 du 13.09.19

4. ACQUISITION DES SERVICES DE FOURNISSEURS EXTERNES POUR DES TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES APPLICATIONS DE L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER (PERMIS DE CONDUIRE, GESTION DES SANCTIONS ET ÉVALUATION MÉDICALE)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 13.09.19, une note concernant l'acquisition des services de fournisseurs externes pour des travaux de développement des applications de l'accès au réseau routier (permis de conduire, gestion des sanctions et évaluation médicale).

Le vice-président met en contexte cette demande et explique que la Vice-présidence aux technologies de l'information réalise des travaux pour le développement des applications de l'accès au réseau routier dans le cadre des projets autorisés au Plan d'investissement. Or, en raison de la charge de travail, de nouveaux contrats sont requis pour janvier 2014.

Le vice-président désire obtenir les services de fournisseurs spécialisés en technologies de l'information qui participeront, en collaboration avec les équipes internes, aux travaux de développement des applications de l'accès au réseau routier. Il demande que le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de fournisseurs externes pour une dépense maximale de 2,3 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres. Ces services seront d'une durée maximale de 3 ans, répartis sur 3 années budgétaires. Une discussion s'ensuit.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes pour une dépense maximale de 2,3 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour réaliser des travaux de développement des applications de l'accès au réseau routier (permis de conduire, gestion des sanctions et évaluation médicale) dans le cadre des projets. Ces services seront d'une durée maximale de trois ans, répartis sur trois années budgétaires.

CTIR-143 du 13.09.19

5. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR LA PRODUCTION DU PERMIS DE CONDUIRE

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président à l'accès au réseau routier par intérim déposent au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 13.09.19, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour la production du permis de conduire.

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président à l'accès au réseau routier par intérim font état du contexte de la note présentée aux membres. Considérant que le contrat avec l'intégrateur actuel arrive à échéance en août 2015, que les expertises requises pour mettre en œuvre une chaîne de production de permis sont très pointues et que la continuité de la production du permis de conduire est d'une importance fondamentale, la VPTI et la VPARR demandent l'autorisation de procéder à l'acquisition de services d'un fournisseur externe pour une dépense maximale de 11 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour mettre en œuvre une nouvelle chaîne de production en 2014-2015 et ensuite produire les permis pour la période 2015-2020.

Une discussion s'ensuit. Les membres du comité demandent une précision de la note et la présentation d'un *business case*. Cette nouvelle proposition de note devra être présentée au CTI du 23 octobre 2013. Par conséquent, les membres décident de ne pas présenter ce dossier au CA du 26 septembre 2013.

6. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE GESTION DU CHANGEMENT ET D'ARCHITECTURE POUR LES PROJETS TECHNOLOGIQUES

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 13.09.19, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour réaliser des travaux de gestion du changement et d'architecture pour les projets technologiques.

Le vice-président met en contexte la note présentée aux membres du comité. La VPTI est responsable de réaliser les travaux d'infrastructure technologique liés à l'ensemble des projets du Plan d'investissement. Ces travaux consistent à mettre en place et faire évoluer les technologies pour l'ensemble des plateformes.

Considérant que la charge de travail des projets d'infrastructure technologique du SDIT est importante et ne peut être entièrement réalisée par des ressources internes, qu'un contrat similaire des services professionnels d'une durée de 3 ans et d'une valeur de 1,4 M\$ existe déjà et se terminera en avril 2014 et que les crédits budgétaires seront soumis au processus d'autorisation annuel du Plan d'investissement, le comité recommande au conseil d'administration d'autoriser l'acquisition de services d'un fournisseur externe pour une dépense maximale de 1,4 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour réaliser des travaux de gestion du changement et d'architecture de l'infrastructure technologique. Ces services seront pour une durée maximale de 3 ans et répartis sur 4 années budgétaires. Une discussion s'ensuit et les membres décident d'approuver la recommandation.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services d'un fournisseur externe pour une dépense maximale de 1,4 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour réaliser des travaux de gestion du changement et d'architecture de l'infrastructure technologique. Ces services seront pour une durée maximale de 3 ans, répartis sur 4 années budgétaires.

CTIR-144 du 13.09.19

7. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE DÉPANNAGE, D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS ET DE LOGICIELS MICRO-INFORMATIQUES

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 13.09.19, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour réaliser des travaux de dépannage, d'installation et d'entretien d'équipements et de logiciels micro-informatiques.

Le vice-président présente l'impact budgétaire, le contexte, la stratégie de recours à l'externe et la recommandation proposée aux membres. Considérant les éléments discutés, les membres conviennent à l'unanimité de recommander cette décision au conseil d'administration. Une discussion s'ensuit.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services d'un fournisseur externe pour une dépense maximale de 8,4 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour réaliser des travaux de dépannage, d'installation et d'entretien d'équipements et de logiciels micro-informatiques. Ces services seront pour une période maximale de trois ans, répartis sur quatre années budgétaires.

CTIR-145 du 13.09.19

8. CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET « OPTIMISATION DU PROCESSUS DE REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 13.09.19, une note concernant la confirmation du budget pour le projet « Optimisation du processus de remboursement des médicaments ».

Le vice-président procède à un rappel du contexte et les principaux objectifs de cette demande. Les membres échangent entre eux et posent des questions au vice-président qui répond à chacune d'entre elles. Les membres décident d'approuver la confirmation du budget pour ce projet et feront la recommandation au prochain conseil d'administration.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise le projet « Optimisation du processus de remboursement des médicaments » :

- Un budget confirmé de 4 038 494 \$;
- La poursuite du projet.

CTIR-146 du 13.09.19

9. AJOUT DU PROJET « LA 4^e COTE DE SÉCURITÉ » À LA PROGRAMMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-9 du 13.09.19, une note et une fiche de projet concernant l'ajout du projet « La 4^e cote de sécurité » à la programmation.

Le vice-président expose la situation et la raison de l'ajout du projet. En mai 2013, le ministère des Transports (MTQ) demandait à la Société de procéder à l'harmonisation des cotes de sécurité au Québec avec la norme 14 du Code canadien de sécurité, conformément à l'entente d'harmonisation signée par le Québec en mars 2011. Plus précisément, cette harmonisation prévoit la mise en place de la 4^e cote de sécurité soit « satisfaisant » avec la mention « non audité ». En tenant compte de l'échéancier réglementaire préconisé par le MTQ (adoption en janvier 2014), une analyse sommaire des travaux à réaliser permet à la Société d'envisager la date de novembre 2014 pour l'implantation de cette 4^e cote. Le fait de s'harmoniser avec la norme 14 du Code canadien de sécurité permettra à la Société de continuer de bénéficier d'un financement fédéral de l'ordre de 460 000 \$ par année. Une discussion s'ensuit. Les membres décident de soumettre cet ajout du projet au prochain conseil d'administration pour recommandation.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société :

L'ajout du projet « La 4^e cote de sécurité » à la programmation avec un budget provisoire de 402 200 \$;

Un budget de 60 000 \$ pour l'année 2013 sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan d'investissement régulier.

CTIR-147 du 13.09.19

10. PLAN DE PÉRENNITÉ

1) Bloc Conversion Accès au réseau routier

- ✓ Confirmation de budget du projet « Mise en place des outils et environnements CICS [REDACTED] »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-10 du 13.09.19, une note concernant la confirmation de budget du projet « Mise en place des outils et environnements CICS [REDACTED] ».

Le vice-président présente le contexte et l'état de situation du projet. Pour faire suite aux travaux d'architecture et aux résultats de l'appel d'offres, le projet confirme un budget de 4,1 M\$ soit une diminution de 32 % (2 M\$). Cette diminution par rapport au dossier d'affaires est principalement attribuable à 3 facteurs : Un montant de 0,9 M\$ avait été projeté pour l'acquisition d'un produit afin de réaliser et d'automatiser les essais. Dans le cadre d'une entente gouvernementale avec la firme Compuware, il nous a été possible d'acquérir, sans frais, un produit répondant parfaitement à nos besoins, le résultat de l'appel d'offres qui a permis de dégager un montant de 0,6 M\$, et finalement une réduction de 0,5 M\$ s'expliquant par : Le changement de stratégie d'essais, par rapport à celle identifiée lors du dossier d'affaires, a eu comme conséquence d'abaisser le coût des travaux et la réalisation des travaux d'architecture dans le cadre du projet « Architecture, stratégies et démarrage de la conversion » (#76909) et a permis de préciser les travaux à réaliser, ce qui a conduit à une baisse des investissements.

Le vice-président à l'accès au réseau routier par intérim, le directeur des systèmes d'assurance de soutien et de l'information, le directeur des opérations et des services aux utilisateurs, la directrice par intérim des systèmes de la sécurité routière et du contrôle routier, le directeur par intérim de l'infrastructure technologique et le chef du Service de la conversion des systèmes de l'accès au réseau routier quittent la séance à 10 h 00.

Le vice-président aux technologies de l'information procède à un suivi du plan concernant le dossier de délestage. Les membres posent des questions au vice-président et une discussion et un échange surviennent.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point de l'ordre du jour.

12. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le mercredi 23 octobre 2013, à 8 h.

13. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 h 45.

Présidente

Secrétaire

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès-verbal de la séance n° 75
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 23 octobre 2013, à 8 h

Adopté le mercredi 4 décembre 2013

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M. André Caron, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M. Guy Morneau, président du conseil d'administration

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Hoda Abdel-Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
M^{me} Danielle Boucher, directrice générale de la rénovation par intérim
M. Alain Dubé, directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information
M. Jean-François Huard, conseiller stratégique en vérification interne
M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
M. Michel Plaisance, directeur de l'infrastructure technologique par intérim
M^{me} Danielle Charlebois, chef du Service du développement de l'infrastructure technologique
M. Bruno Coulombe, chef de projet du Service du développement de l'infrastructure technologique

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 septembre 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2013 est adopté avec quelques modifications concernant l'orthographe.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 19 septembre 2013)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. PLAN DE PÉRENNITÉ

Le vice-président aux technologies de l'information et la directrice générale de la rénovation par intérim se joignent aux membres du comité.

3 A Suivi du Plan de pérennité

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 a) du 13.10.23, les documents suivants :

- Planification exécutive révisée du plan au 1^{er} janvier 2013;
- Rapport du gestionnaire du Plan – mai à août 2013 pour le CTI;
- Rapport du gestionnaire du Plan – mai à août 2013 pour le CA;
- État de situation des autorisations au 31 août 2013.

Le vice-président commente le nouveau document intitulé *Planification exécutive révisée du Plan au 1^{er} janvier 2013* et la directrice générale de la rénovation par intérim présente le document de référence. Ensuite, le vice-président aborde le sujet du Plan de pérennité dans son ensemble et notamment des enjeux de réalisation et des faits saillants. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

3 B Conversion FA

Le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour. Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 13.10.23, la présentation « Bloc Conversion FA (COF) – Impacts de l'adjudication du contrat d'intégration des travaux de conversion au 2^e soumissionnaire ».

Le directeur présente le document concernant les coûts du Bloc COF, il aborde notamment les modalités de financement et les impacts sur l'échéancier. Une discussion s'ensuit. Le vice-président et le directeur répondent aux questions des membres du comité.

Le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information quitte la séance.

3 C Bloc Environnement de développement et sécurité

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 c) du 13.10.23, une note pour l'autorisation de l'acquisition des services de fournisseurs externes pour réaliser des travaux de réalisation au niveau de l'environnement de développement, de la sécurité et de la mise en place de l'architecture orientée services dans le cadre du Bloc Environnement de développement et sécurité du Plan de pérennité.

Le vice-président présente la note pour autorisation. Les membres du comité demandent qu'une modification soit apportée à la note avant qu'elle soit présentée au conseil d'administration du 31 octobre 2013.

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services de fournisseurs externes pour une dépense maximale de 11,2 M\$ pour réaliser les activités de réalisation associées au Bloc BEN – Environnement de développement et sécurité, ce qui se concrétisera par un ou plusieurs appels d'offres. Ces services seront pour une durée maximale de trois ans, répartis sur trois années budgétaires. L'utilisation de ces services est toutefois conditionnelle à l'approbation des crédits budgétaires requis pour la réalisation des projets du Bloc BEN au budget 2014.

CTIR-147 du 13.10.23

3 D Bloc Encadrement

Autorisation de démarrage du projet « Balises administratives et changements législatifs, phase 1 »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 d.1) du 13.10.23, les documents suivants :

- Note pour autorisation de démarrage du projet « Balises administratives et changements législatifs – phase 1 » (#77925);
- Présentation « Bloc Encadrement Volet Maîtrise d'ouvrage – Approbation des projets de Balises administratives et changements législatifs pour les blocs de la Rénovation et Autorisation de démarrer le projet Balises administratives et changements législatifs – phase 1 » (#77925);
- Fiche de projet « Balises administratives et changements législatifs – phase 1 ».

La directrice générale de la rénovation par intérim présente la note et le contexte du projet. Un échange et une période de questions s'ensuivent. La directrice par intérim et le vice-président répondent aux questions des membres du comité.

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise :

- Le démarrage du projet « Balises administratives et changements législatifs – phase 1 » avec un budget provisoire de 1,6 M\$;
- Un budget de 0,4 M\$ pour l'année 2013 sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan de pérennité.

CTIR-148 du 13.10.23

Autorisation de démarrage du projet « Conseils méthodologiques et expertise en audit »

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et le conseiller stratégique en vérification interne se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 d.2) du 13.10.23, les documents suivants :

- Note pour autorisation de démarrage du projet « Conseils méthodologiques et expertise en audit » (#77927);
- Présentation « Plan de pérennité – Intervention de la DVIEP »;

- Présentation « Bloc Encadrement Gestion des risques, intervenant externe – Démarrage du projet « Conseils méthodologiques et expertise en audit » (#77927);
- Fiche de projet « Conseils méthodologiques et expertise en audit ».

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes présente le contexte et livre sa présentation. Le conseiller stratégique en vérification interne résume les 5 axes des travaux d'audit et de surveillance : la gestion de projet, la gestion des risques, la gestion du contenu, la gestion du changement et des communications et la gestion des bénéfices. Il fait également part aux membres du comité des étapes à venir dans ce dossier. Une discussion s'ensuit et la directrice et le conseiller stratégique en vérification interne répondent aux questions des membres.

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise :

- Le démarrage du projet « Conseils méthodologiques et expertise en audit » avec un budget provisoire de 75 000 \$;
- Un budget de 37 500 \$ pour l'année 2013 sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan de pérennité.

CTIR-149 du 13.10.23

La directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes, le conseiller stratégique en vérification interne et la directrice générale de la rénovation par intérim quittent la séance.

4. PLAN DE VIRTUALISATION

Le directeur de l'infrastructure technologique par intérim, la chef du Service du développement de l'infrastructure technologique et le chef de projet du Service du développement de l'infrastructure technologique se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 13.10.23, la présentation « Stratégie globale de la virtualisation – Projet Architecture et stratégie globale de virtualisation ».

Le vice-président met en contexte le projet architecture et stratégie globale de la virtualisation. Le chef de projet présente le contenu du document dont, notamment : les objectifs, le contexte et les enjeux, les avis d'experts-conseils et organismes comparables, la stratégie, l'échéancier, la rentabilité, les impacts et le positionnement stratégique.

Les membres du comité discutent et posent des questions à l'équipe.

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise :

- le positionnement stratégique de la virtualisation et que la Société poursuive les travaux visant la virtualisation et présente au fur et à mesure les demandes budgétaires des projets permettant la mise en œuvre des travaux.

CTIR-150 du 13.10.23

Les membres du CTI approuvent le positionnement.

Le directeur de l'infrastructure technologique par intérim, la chef du Service du développement de l'infrastructure technologique et le chef de projet du Service du développement de l'infrastructure technologique quittent la rencontre.

5. REDDITION DE COMPTES AU 31 AOÛT DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2013

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance déposent en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 13.10.23, les documents suivants :

- Note pour information sur la reddition de comptes au 31 août 2013 du plan d'investissement;
- Plan pluriannuel des investissements en technologies de l'information – 31 août 2013;
- Plan pluriannuel du Plan de pérennité au 31 août 2013;
- Présentation des projections au 31 août 2013.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance présente la note. Le vice-président aux technologies de l'information fait la présentation des projections au 31 août 2013. Une discussion s'ensuit et les membres du comité posent des questions aux vice-présidents.

M^{me} Ida Crasto quitte la séance à 11 h 45.

6. PLANIFICATION ET REDDITION DE COMPTES DES DEMANDES D'AUTORISATION DES ACQUISITIONS 2013

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 13.10.23, la présentation « Planification et reddition de comptes des demandes d'autorisation des acquisitions 2013 ».

Le vice-président procède à la présentation du document concernant la planification et la reddition de comptes des demandes d'autorisation des acquisitions de l'année 2013. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

8. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance régulière du comité se tiendra, à Montréal, le 19 février 2014, à 8 h.

Une séance conjointe avec le comité de vérification se tiendra, à Montréal, le 4 décembre 2013, à 8 h.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du comité se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h 15.

Présidente

Secrétaire

Procès-verbal de la séance conjointe CTI-CV n° 76
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 4 décembre 2013, à 8 h
Adopté le 16 juin 2015

SONT PRÉSENTS :

- M. André Lesage, président du comité de vérification
- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité des technologies de l'information
- M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
- M. André Caron, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Ida Crasto, membre du comité des technologies de l'information
- M^{me} Hélène Racine, membre du comité de vérification
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
- M^{me} Hoda Abdel Malak, directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. **PLAN D'INVESTISSEMENTS 2014**

Le vice-président aux technologies de l'information, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance, le directeur général des finances et du contrôle organisationnel et la directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes se joignent aux membres des comités pour la durée de la séance.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-2 du 13.12.04, les documents suivants :

- Présentation « Suivi des investissements 2014 »;
- Plan pluriannuel des investissements en technologies de l'information 2014 – version préliminaire;
- Plan pluriannuel du Plan de pérennité – Budget 2014;
- Fiches projets :
 - 77402 – Réglementation en matière de conduite de grands trains routiers;
 - 77924 – Bloc A – Rapports d'affaires cohabitation;
 - 78001 – Production des documents de mission
 - 78101 – Maximiser les échanges avec la clientèle par l'utilisation des nouvelles technologies;
 - 78102 – Optimiser la gestion des fournisseurs de la VP Fonds d'assurance;
 - 78201 – Positionnement de l'infrastructure technologique dans l'intranet;
 - 78202 – Gestion et intégration du plan de virtualisation;
 - 78203 – Assises de la virtualisation;
 - 78204 – Désuétude du système d'exploitation des serveurs (Windows 2012);
 - 78301 – Signature électronique des documents de vérification mécanique;
 - 78401 – Gestion des données en sécurité routière;
 - 78402 – Refonte de l'application Programme d'éducation à la sécurité routière;
 - 78501 – Prestation électronique de services pour les commerçants de véhicules usagés;
 - 78504 – Annulation d'une transaction par les commerçants;
 - 78506 – Remplacement du système de gestion des files d'attente;
 - 78507 – Renforcement des contrôles pour les attestations délivrées par les écoles de conduite;
 - 78601 – Standards sur l'accessibilité Web.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dresse le portrait de la sélection des investissements 2014 et le vice-président aux technologies de l'information procède à la présentation du document en abordant notamment la gouvernance des projets, la vue d'ensemble et les principaux enjeux, les investissements 2014. En conclusion, ils présentent conjointement la recommandation.

Les présidents des comités se disent satisfaits du document et des critères de sélection, de l'analyse et de la saine gouvernance.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

Il est recommandé de soumettre pour approbation au conseil d'administration :

La programmation annuelle de 84,1 M\$, incluant une surprogrammation de 8,0 M\$, pour un budget directeur des projets d'investissement de 76,1 M\$:

- 4,6 M\$ pour les postes et aires de contrôle routier ;
- 5,6 M\$ pour les projets administratifs ;
- 65,9 M\$ pour les projets en technologies de l'information ;
 - 25,0 M\$ pour le Plan de base;
 - 4,2 M\$ pour le Plan de virtualisation;
 - 36,7 M\$ pour le Plan de pérennité.

Les nouveaux projets :

- Postes et aires de contrôle routier :
 - 75707 Rénovation du bâtiment du poste de contrôle de Saint-Étienne-des-Grès ;
 - 78702 Construction du bâtiment du poste de contrôle de Laval 25.
- Projets administratifs :
 - 74704 Aménagements et réaménagements des espaces au siège social;
 - 78701 Accès adapté pour l'obtention d'un permis de conduire pour les personnes malentendantes;
 - 78703 Plan de maintenance du siège social;
- Projets en technologies de l'information :
 - 77402 Règlementation en matière de conduite de grands trains routiers;
 - 78001 Production des documents de mission;
 - 78101 Maximiser échanges avec clientèle par l'utilisation de la technologie;
 - 78102 Optimiser la gestion des fournisseurs de la VP Fonds d'assurance;
 - 78201 Positionnement de l'infrastructure technologique de l'intranet;
 - 78301 Signature électronique des documents de vérification mécanique;
 - 78401 Gestion des données en sécurité routière;
 - 78402 Refonte de l'application Programme d'éducation à la sécurité routière;
 - 78501 Prestation électronique de services pour les commerçants de véhicules usagés;
 - 78504 Annulation d'une transaction par les commerçants;
 - 78506 Remplacement du système de gestion des files d'attente;

- 78507 Renforcement des contrôles pour les attestations délivrées par les écoles de conduite;
- 78601 Standards sur l'accessibilité Web;
- 78202 Gestion et intégration du plan de virtualisation;
- 78203 Assises de la virtualisation;
- 78204 Désuétude du système d'exploitation des serveurs (Windows 2012);
- 77924 Bloc A - Rapports d'affaires cohabitation.

Une enveloppe de 12,1 M\$ pour des projets à démarrer juste-à-temps dans le Plan de pérennité;

Les modifications de budget pour les projets de 2 M\$ et plus :

- 76201 Révision du processus de livraison :
 - Budget provisoire : 1,1 M\$, Demande : 4,9 M\$, Écart de + 3,8 M\$.
- 76705 Mise en oeuvre de la gestion par processus à la VP Accès au réseau routier :
 - Budget provisoire : 1,2 M\$, Demande : 2,4 M\$, Écart de + 1,2 M\$.
- 76714 Refonte du site Web de la Société :
 - Budget provisoire : 1,0 M\$, Demande : 2,8 M\$, Écart de + 1,8 M\$.
- 76902 Conversion FA – Solution de conversion automatisée :
 - Budget provisoire : 5,0 M\$, Demande : 5,1 M\$, Écart de + 0,1 M\$.
- 76903 Conversion FA – Réalisation de la conversion :
 - Budget provisoire : 10,7 M\$, Demande : 11,2 M\$, Écart de + 0,5 M\$.
- 76912 Encadrement – Maîtrise d'ouvrage du Plan de pérennité :
 - Budget provisoire : 16,0 M\$, Demande : 16,8 M\$, Écart de + 0,8 M\$.

L'acquisition de biens et de services professionnels pour les projets suivants :

- 76201 Révision du processus de livraison :
 - *Pour un montant maximal de 4,3 M\$.*
- 76705 Mise en oeuvre de la gestion par processus à la VP Accès au réseau routier :
 - *Pour un montant maximal de 1,6 M\$.*
- 77203 Architecture et stratégie globale de virtualisation;
- 78202 Gestion et intégration du plan de virtualisation;
- 78203 Assises de la virtualisation;
- 78204 Désuétude du système d'exploitation des serveurs (Windows 2012) :
 - *Pour un montant maximal de 18,5M\$.*

Recommandation CTIR-164 du 13.12.04

3. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

4. PROCHAINE SÉANCE CONJOINTE DES COMITÉS

La prochaine séance conjointe des comités se tiendra à Montréal, le 3 décembre 2014, à 8 h.

5. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 9 h 45

Président

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 77
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 4 décembre 2013, à 10 h 00**

Adopté le mercredi 19 février 2014

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
M. André Caron, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Ida Crasto, membre

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

Par visioconférence :

M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 23 octobre 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 23 octobre 2013 est adopté avec la modification suivante : identifier les membres présents et ceux en visioconférence.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 23 octobre 2013)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité. Ils demandent que les commentaires dans le dossier « Étiyah » soient précisés.

3. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR LA PRODUCTION DU PERMIS DE CONDUIRE

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance. La vice-présidente à l'accès au réseau routier se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

La vice-présidente dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 13.12.04, une note pour approbation de l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour la production du permis de conduire.

Elle met en contexte la demande d'acquisition des services d'un fournisseur externe pour la production du permis de conduire, présente la stratégie de recours à l'externe, l'impact budgétaire et la recommandation. Une discussion s'ensuit.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec l'intégrateur arrivera à échéance le 20 août 2015;

CONSIDÉRANT QUE les expertises requises pour mettre en oeuvre une chaîne de production de permis de conduire sont très pointues et nécessitent une période d'essai et de rodage;

CONSIDÉRANT QUE la continuité de la production du permis de conduire est d'une importance fondamentale pour la Société;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour une dépense maximale de 11 M\$ qui se concrétisera par un appel d'offres pour la mise en oeuvre d'une nouvelle chaîne de production en 2014 et 2015 ainsi que par la production des permis de conduire pour la période de 2015 à 2020.

Recommandation CTIR-153 du 13.12.04

4. **DROITS D'UTILISATION DES LOGICIELS IBM**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 13.12.04, une note pour approbation des droits d'utilisation des logiciels IBM.

Le vice-président présente le sommaire exécutif concernant les droits d'utilisation des logiciels IBM. Une discussion s'ensuit.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE tous les logiciels IBM sont utilisés et nécessaires au bon fonctionnement de l'ordinateur central et, par conséquent, indispensables pour assurer la disponibilité des services de première ligne autant qu'administratifs;

CONSIDÉRANT QUE IBM est fournisseur unique de ces logiciels;

CONSIDÉRANT QUE l'entente actuelle avec IBM se termine le 31 décembre 2013;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la dépense prévue pour les logiciels IBM pour un montant total de 2,87 M\$ couvrant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Recommandation CTIR-154 du 13.12.04

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le 19 février 2014, à 8 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 10

Présidente

Secrétaire

Procès-verbal de la séance n° 78
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 19 février 2014, à 8 h

Adopté le mercredi 12 mars 2014

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
M. André Caron, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Ida Crasto, membre
M. François Geoffrion, membre du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec les ajouts de deux sujets : a) suivi de la loi 133 et b) Audit du plan de pérennité.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2013

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2013 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 4 décembre 2013)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. BILAN D'INTÉGRATION ET PLAN D'ACTION VPTI – SAAQ

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 14.02.19, le document intitulé « Bilan d'intégration & plan d'action 2014 VPTI – SAAQ ».

Il présente le contexte et rappelle aux membres que la SAAQ augmente de façon importante ses investissements en TI pour moderniser les services aux clients, optimiser les processus d'affaires et rendre les ressources informationnelles pérennes. De plus, il souligne que le modèle d'affaires intégré de la SAAQ est un levier stratégique important pour l'atteinte de la vision de la société.

Une période de questions s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du comité. Il s'engage à revenir présenter l'avancement du dossier aux membres du comité.

4. PLAN DE PÉRENNITÉ

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 14.02.19, les documents suivants :

- Rapport du gestionnaire du plan au 31 janvier 2014 pour l'appréciation générale et au 31 décembre 2013 pour le volet financier – Présenté au comité des technologies de l'information – 19 février 2014;
- Rapport du gestionnaire du plan au 31 janvier 2014 pour l'appréciation générale et au 31 décembre 2013 pour le volet financier - Présenté au conseil d'administration - 27 février 2014;
- Charte de référence globale du plan au 31 décembre 2013, 6^e transformation;
- État de situation des autorisations 2014 – au 31 janvier 2013.

Le vice-président présente les documents et répond aux questions des membres. Une discussion s'ensuit. Tel que discuté au point 1B, le vice-président aborde la méthodologie concernant l'audit du plan de pérennité et demande aux membres s'ils sont d'accord pour que des séances conjointes du CTI/CV soient ajoutées au calendrier annuel. Les membres sont d'accord à l'unanimité.

5. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE GESTION OPÉRATIONNELLE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE (FONCTION « DÉTECTION D'INTRUSION »)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 14.02.19, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour réaliser des travaux de gestion opérationnelle de la sécurité informatique (fonction « détection d'intrusion »).

Le vice-président présente le sommaire exécutif en abordant notamment, le contexte, les impacts budgétaires et la stratégie de recours à l'externe. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services d'un fournisseur externe pour une dépense maximale de 1,9 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour réaliser des travaux de gestion opérationnelle de la sécurité informatique (fonction « détection d'intrusion »). Ces services seront pour une durée maximale de 5 ans (3ans avec la possibilité de renouvellement pour 2 années additionnelles), répartis sur 6 années budgétaires.

CTIR-155 du 14.02.19

6. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT D'HÉBERGEMENT ET D'ENTRETIEN DANS LE CADRE DE LA REFONTE DU SITE WEB DE LA SOCIÉTÉ (VOLET INFORMATIONNEL)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 14.02.19, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour réaliser des travaux de développement d'hébergement et d'entretien dans le cadre de la refonte du site Web de la Société (volet informationnel).

Le vice-président présente la note en abordant notamment le contexte, les impacts budgétaires et la stratégie de recours à l'externe. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services d'un fournisseur externe pour une dépense maximale de 1,27 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour réaliser des travaux de développement, d'hébergement et d'entretien dans le cadre du projet de refonte du site Web de la Société. Ces services seront pour une durée maximale de cinq ans, répartis sur cinq années budgétaires.

CTIR-156 du 14.02.19

7. ACQUISITION DES SERVICES DE FOURNISSEURS EXTERNES POUR L'ÉVALUATION DES SYSTÈMES DU CONTRÔLE ROUTIER ET DE SOUTIEN À L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER ET LA PARTICIPATION AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 14.02.19, une note concernant l'acquisition des services de fournisseurs externes pour l'évaluation des systèmes du contrôle routier et de soutien à l'accès au réseau routier et la participation aux projets de développement.

Le vice-président présente la note en abordant notamment le contexte, les impacts budgétaires et la stratégie de recours à l'externe. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services d'un fournisseur externe pour une dépense maximale de 4,2 M\$, ce qui se concrétisera par deux appels d'offres pour réaliser l'évolution des systèmes du contrôle routier et de l'accès au réseau routier ainsi que la participation aux projets de développement. Ces services seront pour une durée maximale de trois ans, répartis sur quatre années budgétaires.

CTIR-157 du 14.02.19

8. AUTRES SUJETS

La présidente et chef de la direction fait le suivi du dossier concernant la loi 133 suite à la séance spéciale du conseil d'administration du 14 février 2014. Les membres du comité lui adressent des questions et une discussion s'ensuit.

9. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance régulière du comité se tiendra à Montréal le mercredi 12 mars 2014, à 13 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 25

Présidente

Secrétaire



**Procès-verbal de la séance n° 79
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 12 mars 2014, à 13 h**

Adopté le le jeudi 10 avril 2014

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M. Guy Morneau, président du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

Par visioconférence :

M. François Geoffrion, membre

INVITÉS :

M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance

Par visioconférence :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel
M. Alain Dubé, directeur des systèmes d'assurance de soutien et de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout du sujet : Suivi du décret de loi 133.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 février 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 19 février 2014 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 19 février 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. BILAN DES INVESTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2013 ET PROGRAMMATION 2014

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour les points 3 à 11 à l'ordre du jour. Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 14.03.12, une note et une présentation sur le bilan des investissements au 31 décembre 2013 et programmation 2014.

Les vice-présidents présentent les documents et abordent notamment la gouvernance des projets, le bilan des investissements réels 2013 selon le modèle d'affaires, le bilan des investissements 2013 et la programmation des investissements 2014 selon le modèle d'affaires. Ensuite les vice-présidents présentent le portrait par vice-présidence. Ils répondent aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

4. PLAN DE PÉRENNITÉ

Le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information se joint aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 14.03.12, une note et une présentation sur la confirmation de budget du projet « PP-COF – 76902 - Solution de conversion automatisée ».

Le vice-président et le directeur des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information présentent la note et décrivent le contexte de la demande d'autorisation. Le projet « 76902 – Solution de conversion automatisée » constitue le deuxième des trois projets du Bloc « Conversion FA (COF) ». Il s'inscrit dans le Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier qui soutient le délestage de la technologie IDMS du Fonds d'assurance. Le projet vise, d'une part, à mettre en place l'infrastructure de conversion spécifique aux besoins du FA et, d'autre part, à développer et confirmer qu'une solution automatisée de conversion des données et des traitements est réalisable en fonction de la cible recherchée. Les membres posent des questions au vice-président. Une discussion s'ensuit.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration de la Société autorise pour le projet « 76902 – Solution de conversion automatisée » :

- Un budget confirmé de 4 777 128 \$;
- Un budget de 2 322 390 \$ pour l'année 2014, dont une augmentation de 5 922 \$ à la programmation 2014, sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan de pérennité;
- La poursuite du projet.

Recommandation CTIR-158 du 14.03.12

5. ANALYSE DE LA CAPACITÉ DE RÉALISATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT EN TI – PROGRAMMATION 2014

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 14.03.12, l'analyse de la capacité de réalisation des projets d'investissement en TI – Programmation 2014.

Le vice-président présente le contexte du dossier dont notamment les principaux constats et le plan d'action.

6. CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET « ÉCHANGE ÉLECTRONIQUE DES INFRACTIONS »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 14.03.12, la note « Confirmation de budget du projet « Échange électronique des infractions ».

Le vice-président présente le projet « Échange électronique des infractions » qui vise à permettre la constitution et la gestion électronique des documents opérationnels du contrôle routier (formulaires, rapports, photos) et à assurer la transmission électronique des dossiers d'infraction au ministère de la Justice du Québec. Ce projet vise également à uniformiser la gestion des éléments de preuve en les intégrant dans un dossier d'infraction pénale (DIP) complet qui sera transmis automatiquement et électroniquement au Bureau des infractions et des amendes (BIA). S'ensuivent un échange et des questions au vice-président.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration de la Société autorise pour le projet « Échange électronique des infractions » :

- Un budget confirmé de 1 986 330 \$;
- Un budget de 1 702 957 \$ pour l'année 2014;
- La poursuite du projet.

Recommandation CTIR-159 du 14.03.12

7. AUTORISATION DE DÉMARRAGE DU PROJET « PLAQUES PERSONNALISÉES »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 14.03.12, la note concernant l'ajout du projet « Plaques personnalisées » à la programmation » et la fiche projet numéro 78502.

Le vice-président présente le contexte du dossier et procède à un rappel des faits. Une discussion s'ensuit.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration de la Société autorise :

- L'ajout du projet « Plaques personnalisées » à la programmation avec un budget provisoire de 4,5 M\$;
- Un budget de 2 505 420 \$ pour l'année 2014 sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan d'investissement de base.

Recommandation CTIR-160 du 14.03.12

8. AUTORISATION DE DÉMARRAGE DU PROJET « RÉGIME DE PLEINE RÉCIPROCITÉ IRP (INTERNATIONAL REGISTRATION PLAN) »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 14.03.12, une note concernant l'ajout du projet « Nouvelle entente de réciprocité IRP (*International Registration Plan*) à la programmation » et la fiche projet numéro 78508.

Le vice-président présente le dossier et le contexte. Le régime d'immatriculation international ou « *International Registration Plan (IRP)* » est le résultat d'une entente conclue entre la Société et les administrations canadienne et américaine. Grâce à ce régime, les compagnies de transport qui exercent le commerce international n'ont plus à payer les droits d'une pleine immatriculation pour chacune des administrations où elles circulent. La nouvelle entente de réciprocité IRP entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Afin de concrétiser cette nouvelle entente, des modifications sont requises au système IRP afin de retirer la notion de distance estimée pour la remplacer par la distance moyenne parcourue. Des travaux d'organisation du travail et de communication sont également à réaliser.

La dépense prévue du projet « Nouvelle entente de réciprocité IRP (*International Registration Plan*) » est évaluée à 456 265 \$. Ce besoin n'était pas connu lors de l'exercice de planification

annuelle 2014. Par conséquent, le vice-président demande l'autorisation de l'ajout du projet. Une discussion s'ensuit et les membres posent des questions au vice-président.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration de la Société autorise :

- L'ajout du projet « Nouvelle entente de réciprocité IRP (*International registration plan*) » à la programmation avec un budget provisoire de 456 265 \$;
- Un budget de 456 265 \$ pour l'année 2014 sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan d'investissement de base.

Recommandation CTIR-161 du 14.03.12

9. DÉPÔT DE DOCUMENT

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-9 du 14.03.12, le bilan des demandes d'autorisation des acquisitions 2013.

Le vice-président décrit la démarche ayant mené à ce document. Les membres prennent connaissance du document et posent des questions au vice-président. Une discussion s'ensuit.

10. AUTRES SUJETS

10 A Suivi du décret

La présidente et chef de la direction informe les membres de l'état d'avancement du dossier concernant le PL133.

11. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec le jeudi 10 avril 2014, à 9 h.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres du comité se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 h 50.

Présidente

Secrétaire



Procès-verbal de la séance n° 80
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le jeudi 10 avril 2014, à 9 h

SONT PRÉSENTS :

- M. Guy Morneau, président du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. André Caron, membre
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

Par visioconférence :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité

Par téléphone :

- M. François Geoffrion, membre

INVITÉ :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1 A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 12 mars 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 12 mars 2014 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour le 12 mars 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. PLAN DE PÉRENNITÉ

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour les points 3, 4 et 5 à l'ordre du jour.

3 A Bloc Conversion ARR

- Confirmation de budget du projet « Conversion vers CICS [REDACTED] »

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 a) du 14.04.10, une note et une présentation pour autorisation de la confirmation de budget du projet « Conversion vers CICS [REDACTED] » (#76920).

Il présente le contexte du projet et de la demande. Ce projet fait partie du Bloc Conversion ARR du Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier. Le projet « Conversion vers CICS [REDACTED] » (#76920) a pour objectif de réaliser la conversion des applications du domaine de l'accès au réseau routier de la technologie IDMS DB/DC vers CICS [REDACTED] et d'exécuter les essais du portefeuille converti afin d'assurer le succès de la conversion. Une discussion s'ensuit. Le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration de la Société autorise, pour le projet « Conversion vers CICS [REDACTED] » (#76920) :

- Un budget confirmé de 10,4 M\$;
- La poursuite du projet;
- Le transfert de 9,3 M\$ vers la réserve du plan.

Recommandation CTIR-162 du 14.04.10

3 B Bloc BEN

- Autorisation de démarrage du projet « Infrastructure de développement pour la rénovation »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 14.04.10, une note, une présentation et une fiche projet pour autorisation de démarrage du projet « Infrastructure de développement pour la rénovation » (#78916).

Le vice-président présente le contexte du projet et de la demande. Le Bloc Environnement de développement et sécurité regroupe l'ensemble des activités permettant de définir et mettre en place les ajustements à l'environnement de développement et de sécurité afin de réaliser les blocs de rénovation. Le projet « Infrastructure de développement pour la rénovation » s'inscrit comme troisième projet de ce bloc, soit après les projets « Choix d'une solution d'affaires pour l'AOS » et « Assises pour la rénovation ». Les objectifs du projet sont de faire évoluer l'environnement de développement afin de répondre aux nouveaux besoins spécifiques à l'encadrement de l'usage du réseau routier, l'évaluation médicale et les services partagés (Bloc B) ainsi qu'aux nouveaux besoins des services financiers (Bloc H) ainsi qu'à poursuivre l'évolution de l'environnement de développement afin de supporter adéquatement les besoins des Fondements de la rénovation (Bloc A), de faire évoluer l'infrastructure de développement et mettre en place les éléments de sécurité afin de supporter adéquatement les besoins d'affaires de la rénovation et de mettre en place la gestion du changement entourant le Bloc BEN de la rénovation.

La dépense prévue du projet « Infrastructure de développement pour la rénovation » est évaluée à 8,6 M\$ sur une période de trois ans. Ce budget est provisoire.

Une discussion s'ensuit. Le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration de la Société autorise :

- Le démarrage du projet « Infrastructure de développement pour la rénovation » avec un budget provisoire de 8,6 M\$;
- Un budget de 2,3 M\$ pour l'année 2014, sans toutefois augmenter le budget du plan directeur du Plan de pérennité.

Recommandation CTIR-163 du 14.04.10

3 C Bloc H

- Autorisation de démarrage du projet « Rapport d'affaires sur la rénovation des services financiers et sélection d'un progiciel financier »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 c) du 14.04.10, une note, une présentation et une fiche projet pour autorisation de démarrage du projet « Rapport d'affaires sur la rénovation des services financiers et sélection d'un progiciel financier » (#78930).

Le vice-président présente le contexte du projet et de la demande. Ce projet a pour but l'élaboration du rapport d'affaires sur la rénovation des services financiers et la sélection d'un progiciel financier. Plus spécifiquement, il permettra d'identifier les besoins d'affaires pour le Bloc H et pour le remplacement de DBS, d'élaborer la solution d'affaires, de rédiger un avis d'intérêt pour l'acquisition d'un progiciel financier, d'analyser les résultats obtenus et définir la stratégie d'acquisition, de rédiger l'appel d'offres visant à choisir le progiciel, de sélectionner le progiciel et permettra l'élaboration de la solution systémique et la stratégie de réalisation. La dépense prévue du projet « Rapport d'affaires sur la rénovation des services financiers et sélection d'un progiciel financier » est évaluée à 5,5 M\$, incluant le coût des licences. Une discussion s'ensuit. Le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration de la Société autorise :

- Le démarrage du projet « Rapport d'affaires sur la rénovation des services financiers et sélection d'un progiciel financier » avec un budget provisoire de 5,5 M\$;
- Un budget de 1,0 M\$ pour l'année 2014 sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan de pérennité.

Recommandation CTIR-164 du 14.04.10

4. CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET « MISE À NIVEAU DE COMPOSANTES DU CENTRE D'APPELS PHASE 2 »

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 14.04.10, une note pour autorisation de confirmation de budget du projet « Mise à niveau de composantes du centre d'appels phase 2 ».

Le vice-président présente le contexte du projet et de la demande. La Société utilise, dans ses centres d'appels, des outils de réponse vocale interactive (RVI) et de couplage téléphonie-informatique (CTI) permettant d'optimiser le travail des préposés des services d'information à la clientèle des centres d'appels et de respecter les niveaux de service de sa « Déclaration des services aux citoyens ». Le projet « Mise à niveau de composantes du centre d'appels phase 2 » poursuit la mise à niveau de l'infrastructure technologique des centres d'appels (9 des 12 composantes) afin d'assurer le maintien des niveaux de service.

Une discussion s'ensuit. Le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration de la Société autorise, pour le projet « Mise à niveau de composantes du centre d'appels phase 2 » :

- Un budget confirmé de 2 882 761 \$;
- La poursuite du projet.

Recommandation CTIR-165 du 14.04.10

5. DIVERS

– Rencontre du 4 juin 2014

Le vice-président aux technologies de l'information informe les membres du comité de la liste des sujets qui seront présentés en juin. Le Plan de pérennité (rapport du gestionnaire du plan et dossiers en démarrage / autorisation), un état de situation au 30 avril 2014 (Plan de pérennité et plan d'investissement), une politique de gouvernance et un plan d'action (organisation, ressources et reddition de compte). Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec le mercredi 4 juin 2014, à 13h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 h 30.

Présidente

Secrétaire



Procès-verbal de la séance n° 81
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le lundi 16 juin 2014, à 13 h

Adopté le lundi 27 octobre 2014

SONT PRÉSENTS :

- M. Guy Morneau, président du conseil
- M. André Caron, membre
- M. François Geoffrion
- M. Dave Leclerc, secrétaire

Par visioconférence :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité

SONT ABSENTES :

- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 10 avril 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 10 avril 2014 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 10 avril 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. PLAN D'ACTION VPTI (suivi)

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 au 14.06.16, la présentation sur l'état de situation du plan de travail de la VPTI.

Le vice-président fait la présentation du document et répond aux questions des membres.

Les membres soulignent l'importance de choisir des bons candidats pour les bons postes et ils échantent sur le modèle d'acquisition des services en TI.

4. PLAN DE BASE

4 A Suivi des projets

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 a) du 14.06.16, le tableau de bord du plan de base au 30 avril 2014.

4 B Autorisation pour l'acquisition d'un progiciel et d'équipements de gestion des files d'attente (projet #78506)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 b) du 14.06.16, une note pour autorisation de l'acquisition d'un progiciel et d'équipements de gestion des files d'attente.

Le système de gestion des files d'attente offre le premier contact de notre client à son arrivée en centre de services. Il permet de segmenter la clientèle et de la diriger vers les services désirés, en plus de produire l'information de gestion nécessaire à la reddition de comptes au regard de la Déclaration de services aux citoyens (DSC). Le système et les équipements actuels (distributrices de billets, modules d'appel, panneaux directeurs), mieux connus sous le nom de « Frisco Bay », sont en place depuis 1995 et doivent être remplacés en raison de leur désuétude (fin de vie utile).

La Société se doit de procéder, dès maintenant, à l'acquisition des nouveaux produits et équipements afin d'assurer un passage harmonieux vers la nouvelle solution pour les centres de services visés à l'échéance du contrat actuel. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE le contrat de service avec le fournisseur arrivera à échéance le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE le système et les équipements actuels doivent être remplacés en raison de leur désuétude;

CONSIDÉRANT QUE la solution de gestion des files d'attente est essentielle aux processus d'accueil de la clientèle et à l'assignation des ressources aux différentes activités dans les centres de services;

CONSIDÉRANT QUE la Société désire améliorer le service à la clientèle en diminuant le temps d'attente moyen.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder, par appel d'offres, à l'acquisition d'une solution progicielle et d'équipements de gestion de files d'attente par le biais d'un fournisseur externe, pour une dépense maximale de 3,37 M\$.

Recommandation CTIR-166 du 14.06.16

4 C Autorisation d'effectuer l'acquisition de progiciels de gré à gré (projets #76201 et #78201)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 c) du 14.06.16, une note pour autorisation d'effectuer l'acquisition de progiciels de gré à gré.

Le vice-président fait la présentation du dossier et répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la gestion de projet / programme est importante pour la Société (de l'ordre de 150 000 j-p. en 2014);

CONSIDÉRANT QUE le diagnostic de la fonction TI de l'automne 2013 a identifié une piste d'amélioration importante en gestion de projet / programme;

CONSIDÉRANT QUE deux projets prévus au Plan d'investissement 2014 adressent les besoins identifiés et sont débutés;

CONSIDÉRANT QUE la révision du processus de gestion de projet a été effectuée et est actuellement en projet pilote et qu'un plan de déploiement est également en place;

CONSIDÉRANT QU'un prototype utilisant la solution technologique « MS Project Online – version cloud » a été réalisé et nous a permis de consolider nos besoins d'affaires;

CONSIDÉRANT QU'une solution technologique Microsoft EPM 2013 / SharePoint 2013 a été implantée sur les équipements de la SAAQ pour effectuer le projet pilote actuellement;

CONSIDÉRANT QUE le coût des licences est estimé à 1,26 M\$ et que les sommes budgétaires sont déjà prévues au budget directeur pour l'année 2014.

CONSIDÉRANT QUE la solution proposée permet à la Société d'éviter des coûts de 2,68 M\$ sur 5 ans;

CONSIDÉRANT QU'en fonction des résultats, et sous réserve de l'approbation finale de « l'étude sérieuse et documentée » par la présidente et chef de la direction;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des technologies de l'information;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise, en vertu de l'article 13.4 de la Loi sur les contrats des organismes publics, que la Société acquière de gré à gré les licences des produits Microsoft suivants :

- Project Professional
- Project Server
- SharePoint
- SQLServer

Pour un coût des licences estimé à 1,26 M\$ et pour des sommes budgétaires déjà prévues au budget directeur pour l'année 2014.

Recommandation CTIR-167 du 14.06.16

5. **PLAN DE VIRTUALISATION (suivi)**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 14.06.16, le tableau de bord du plan de virtualisation au 30 avril 2014.

Le vice-président présente le document et répond aux questions des membres du comité.

6. **PLAN DE PÉRENNITÉ**

6 A Rapports du gestionnaire du plan pour le CTI et pour le CA

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 a) du 14.06.16, le rapport du gestionnaire du plan pour le CTI et le rapport du gestionnaire du plan pour le CA.

Le vice-président présente les deux documents. S'ensuivent un échange et une période de questions entre le vice-président et les membres. Les membres discutent de la marche à suivre pour la présentation du rapport du gestionnaire du plan pour la prochaine séance du CA.

6 B Bloc A

Projet « Solution de réplication et transformation de données »

- ✓ Autorisation de démarrage
- ✓ Autorisation d'acquisition de biens et services de la solution ETL (Extraction – Transformation – Load) pour la réalisation des travaux dans le cadre du projet

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 b) du 14.06.16, les documents suivants :

- Note pour autorisation du démarrage du projet « Solution de réplication et transformation de données » (#78929) et pour acquisition de biens et services, « Acquisition de la solution ETL (Extraction-Transformation-Load) » pour réaliser les travaux dans le cadre du projet #78929;
- Présentation Bloc A – Fondements de la rénovation Volet Performance de l'organisation, démarrage du projet « Solution de réplication et transformation de données » (#78929) et demande d'acquisition de la solution ETL (« Extraction–Transformation–Load »);
- Fiche projet 78929 – Solution de réplication et de transformation de données.

Le vice-président présente le projet et répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet est planifiée dans le cadre des activités du Bloc A - Fondements de la rénovation;

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires pour l'année 2014 sont disponibles et prévus dans l'enveloppe de 12,1 M\$ autorisée au budget directeur;

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires pour les années subséquentes seront soumis au processus d'autorisation annuel.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société :

- Le démarrage du projet « Solutions de réplication et de transformation de données » (#78929);
- Un budget de 2 856 000 \$ pour le projet « Solution de réplication et transformation de données » (#78929) pour l'année 2014, sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan de pérennité;
- Procède à une acquisition de biens et services concernant la solution ETL (Extraction-Transformation-Load), pour un montant maximal de 3 798 000 \$ pour une période maximale de 5 ans.

Recommandation CTIR-168 du 14.06.16

6 C Bloc BEN

Autorisation de démarrage du projet « Mise en œuvre de l'AOS » (#78917)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 c) du 14.06.16, les documents suivants :

- Note pour autorisation du démarrage du projet « Mise en œuvre de l'AOS »;
- Présentation du Bloc Environnement de développement de sécurité – Autorisation du projet « Mise en œuvre de l'AOS » (#78917);
- Fiche projet 78917 – Mise en œuvre de l'architecture orientée services (AOS).

Le vice-président explique et présente le document. Il répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la présente demande couvre les besoins pour l'autorisation du projet de mise en œuvre de l'architecture orientée services (AOS) afin de permettre à la Société d'être encore plus agile, d'offrir les services technologiques devant répondre aux besoins d'affaires et réduire les coûts de livraison et d'entretien des solutions;

CONSIDÉRANT QUE ce présent projet est inscrit au Bloc Environnement de développement et sécurité du Plan de pérennité des solutions d'affaires FA et ARR;

CONSIDÉRANT QUE ce Bloc regroupe l'ensemble des activités permettant de définir et mettre en place les ajustements de l'environnement de développement et de la sécurité pour réaliser les blocs de rénovation;

CONSIDÉRANT QUE la dépense totale prévue du projet « Mise en œuvre de l'AOS » est évaluée à 4 000 000 \$. Pour l'année 2014, la dépense prévue totalise 900 000 \$. Ce démarrage de projet ne nécessite pas d'augmentation au budget directeur du Plan de pérennité 2014 puisque ce projet est prévu dans l'enveloppe autorisée de 12,1 M\$;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder au démarrage du projet « Mise en œuvre de l'AOS » avec un budget confirmé de 4 000 000 \$;

QUE le conseil d'administration autorise un budget de 900 000 \$ pour l'année 2014 sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan de pérennité.

Recommandation CTIR-169 du 14.06.16

6 D État de situation des autorisations au 30 avril 2014

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 d) du 14.06.16, l'état de situation des autorisations 2014 du plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'accès au réseau routier en date du 30 avril 2014.

Le vice-président présente le document. Une discussion s'ensuit.

7. NOUVELLE VERSION DE LA POLITIQUE DE GOUVERNANCE ET DE GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 14.06.16, les documents suivants :

- Note pour autorisation de la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles modifiée en fonction des allègements obtenus;
- Version 2013 de la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles;
- Nouvelle modifiée 2014 de la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles;
- Tableau d'identification des changements apportés à la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles.

Le vice-président présente le dossier. S'ensuivent une discussion et un échange entre les membres. Il est convenu que ce dossier revienne à l'automne devant le comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QU'en vertu de récentes décisions gouvernementales, des allègements dans l'application de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement ont été autorisés pour la SAAQ;

CONSIDÉRANT QUE les allègements autorisés et consignés par décret et décisions sont respectivement :

- la soustraction, en partie, de la Société de l'assurance automobile du Québec à l'application de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement;
- l'obtention des allègements aux Règles relatives aux demandes d'autorisation de projets et aux outils de gestion en ressources informationnelles;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la mise en œuvre de ces décisions, une mise à jour de la politique de gouvernance des ressources informationnelles et de la gestion des ressources informationnelles (RI) a été produite;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration entérine la nouvelle version de la politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles.

Recommandation CTIR-170 du 14.06.16

8. BILAN DES DEMANDES D'AUTORISATION DES ACQUISITIONS 2013 ET 2014 (dépôt de document)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 14.06.16, le Bilan des demandes d'autorisation des acquisitions 2013 et 2014.

Le vice-président présente, pour information, le bilan des demandes d'autorisation. Un échange s'ensuit.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le mercredi 17 septembre 2014, à 13 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h 35.

Présidente

Secrétaire



Procès-verbal de la séance n° 81
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le lundi 16 juin 2014, à 13 h

Adopté le lundi 27 octobre 2014

SONT PRÉSENTS :

- M. Guy Morneau, président du conseil
- M. André Caron, membre
- M. François Geoffrion
- M. Dave Leclerc, secrétaire

Par visioconférence :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité

SONT ABSENTES :

- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 10 avril 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 10 avril 2014 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour : 10 avril 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. PLAN D'ACTION VPTI (suivi)

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 au 14.06.16, la présentation sur l'état de situation du plan de travail de la VPTI.

Le vice-président fait la présentation du document et répond aux questions des membres.

Les membres soulignent l'importance de choisir des bons candidats pour les bons postes et ils échantent sur le modèle d'acquisition des services en TI.

4. PLAN DE BASE

4 A Suivi des projets

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 a) du 14.06.16, le tableau de bord du plan de base au 30 avril 2014.

4 B Autorisation pour l'acquisition d'un progiciel et d'équipements de gestion des files d'attente (projet #78506)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 b) du 14.06.16, une note pour autorisation de l'acquisition d'un progiciel et d'équipements de gestion des files d'attente.

Le système de gestion des files d'attente offre le premier contact de notre client à son arrivée en centre de services. Il permet de segmenter la clientèle et de la diriger vers les services désirés, en plus de produire l'information de gestion nécessaire à la reddition de comptes au regard de la Déclaration de services aux citoyens (DSC). Le système et les équipements actuels (distributrices de billets, modules d'appel, panneaux directeurs), mieux connus sous le nom de « Frisco Bay », sont en place depuis 1995 et doivent être remplacés en raison de leur désuétude (fin de vie utile).

La Société se doit de procéder, dès maintenant, à l'acquisition des nouveaux produits et équipements afin d'assurer un passage harmonieux vers la nouvelle solution pour les centres de services visés à l'échéance du contrat actuel. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE le contrat de service avec le fournisseur arrivera à échéance le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE le système et les équipements actuels doivent être remplacés en raison de leur désuétude;

CONSIDÉRANT QUE la solution de gestion des files d'attente est essentielle aux processus d'accueil de la clientèle et à l'assignation des ressources aux différentes activités dans les centres de services;

CONSIDÉRANT QUE la Société désire améliorer le service à la clientèle en diminuant le temps d'attente moyen.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder, par appel d'offres, à l'acquisition d'une solution progicielle et d'équipements de gestion de files d'attente par le biais d'un fournisseur externe, pour une dépense maximale de 3,37 M\$.

Recommandation CTIR-166 du 14.06.16

4 C Autorisation d'effectuer l'acquisition de progiciels de gré à gré (projets #76201 et #78201)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 c) du 14.06.16, une note pour autorisation d'effectuer l'acquisition de progiciels de gré à gré.

Le vice-président fait la présentation du dossier et répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la gestion de projet / programme est importante pour la Société (de l'ordre de 150 000 j-p. en 2014);

CONSIDÉRANT QUE le diagnostic de la fonction TI de l'automne 2013 a identifié une piste d'amélioration importante en gestion de projet / programme;

CONSIDÉRANT QUE deux projets prévus au Plan d'investissement 2014 adressent les besoins identifiés et sont débutés;

CONSIDÉRANT QUE la révision du processus de gestion de projet a été effectuée et est actuellement en projet pilote et qu'un plan de déploiement est également en place;

CONSIDÉRANT QU'un prototype utilisant la solution technologique « MS Project Online – version cloud » a été réalisé et nous a permis de consolider nos besoins d'affaires;

CONSIDÉRANT QU'une solution technologique Microsoft EPM 2013 / SharePoint 2013 a été implantée sur les équipements de la SAAQ pour effectuer le projet pilote actuellement;

CONSIDÉRANT QUE le coût des licences est estimé à 1,26 M\$ et que les sommes budgétaires sont déjà prévues au budget directeur pour l'année 2014.

CONSIDÉRANT QUE la solution proposée permet à la Société d'éviter des coûts de 2,68 M\$ sur 5 ans;

CONSIDÉRANT QU'en fonction des résultats, et sous réserve de l'approbation finale de « l'étude sérieuse et documentée » par la présidente et chef de la direction;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des technologies de l'information;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise, en vertu de l'article 13.4 de la Loi sur les contrats des organismes publics, que la Société acquière de gré à gré les licences des produits Microsoft suivants :

- Project Professional
- Project Server
- SharePoint
- SQLServer

Pour un coût des licences estimé à 1,26 M\$ et pour des sommes budgétaires déjà prévues au budget directeur pour l'année 2014.

Recommandation CTIR-167 du 14.06.16

5. **PLAN DE VIRTUALISATION (suivi)**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 14.06.16, le tableau de bord du plan de virtualisation au 30 avril 2014.

Le vice-président présente le document et répond aux questions des membres du comité.

6. **PLAN DE PÉRENNITÉ**

6 A Rapports du gestionnaire du plan pour le CTI et pour le CA

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 a) du 14.06.16, le rapport du gestionnaire du plan pour le CTI et le rapport du gestionnaire du plan pour le CA.

Le vice-président présente les deux documents. S'ensuivent un échange et une période de questions entre le vice-président et les membres. Les membres discutent de la marche à suivre pour la présentation du rapport du gestionnaire du plan pour la prochaine séance du CA.

6 B Bloc A

Projet « Solution de réplication et transformation de données »

- ✓ Autorisation de démarrage
- ✓ Autorisation d'acquisition de biens et services de la solution ETL (Extraction – Transformation – Load) pour la réalisation des travaux dans le cadre du projet

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 b) du 14.06.16, les documents suivants :

- Note pour autorisation du démarrage du projet « Solution de réplication et transformation de données » (#78929) et pour acquisition de biens et services, « Acquisition de la solution ETL (Extraction-Transformation-Load) » pour réaliser les travaux dans le cadre du projet #78929;
- Présentation Bloc A – Fondements de la rénovation Volet Performance de l'organisation, démarrage du projet « Solution de réplication et transformation de données » (#78929) et demande d'acquisition de la solution ETL (« Extraction–Transformation–Load »);
- Fiche projet 78929 – Solution de réplication et de transformation de données.

Le vice-président présente le projet et répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet est planifiée dans le cadre des activités du Bloc A - Fondements de la rénovation;

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires pour l'année 2014 sont disponibles et prévus dans l'enveloppe de 12,1 M\$ autorisée au budget directeur;

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires pour les années subséquentes seront soumis au processus d'autorisation annuel.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société :

- Le démarrage du projet « Solutions de réplication et de transformation de données » (#78929);
- Un budget de 2 856 000 \$ pour le projet « Solution de réplication et transformation de données » (#78929) pour l'année 2014, sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan de pérennité;
- Procède à une acquisition de biens et services concernant la solution ETL (Extraction-Transformation-Load), pour un montant maximal de 3 798 000 \$ pour une période maximale de 5 ans.

Recommandation CTIR-168 du 14.06.16

6 C Bloc BEN

Autorisation de démarrage du projet « Mise en œuvre de l'AOS » (#78917)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 c) du 14.06.16, les documents suivants :

- Note pour autorisation du démarrage du projet « Mise en œuvre de l'AOS »;
- Présentation du Bloc Environnement de développement de sécurité – Autorisation du projet « Mise en œuvre de l'AOS » (#78917);
- Fiche projet 78917 – Mise en œuvre de l'architecture orientée services (AOS).

Le vice-président explique et présente le document. Il répond aux questions des membres du comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la présente demande couvre les besoins pour l'autorisation du projet de mise en œuvre de l'architecture orientée services (AOS) afin de permettre à la Société d'être encore plus agile, d'offrir les services technologiques devant répondre aux besoins d'affaires et réduire les coûts de livraison et d'entretien des solutions;

CONSIDÉRANT QUE ce présent projet est inscrit au Bloc Environnement de développement et sécurité du Plan de pérennité des solutions d'affaires FA et ARR;

CONSIDÉRANT QUE ce Bloc regroupe l'ensemble des activités permettant de définir et mettre en place les ajustements de l'environnement de développement et de la sécurité pour réaliser les blocs de rénovation;

CONSIDÉRANT QUE la dépense totale prévue du projet « Mise en œuvre de l'AOS » est évaluée à 4 000 000 \$. Pour l'année 2014, la dépense prévue totalise 900 000 \$. Ce démarrage de projet ne nécessite pas d'augmentation au budget directeur du Plan de pérennité 2014 puisque ce projet est prévu dans l'enveloppe autorisée de 12,1 M\$;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder au démarrage du projet « Mise en œuvre de l'AOS » avec un budget confirmé de 4 000 000 \$;

QUE le conseil d'administration autorise un budget de 900 000 \$ pour l'année 2014 sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan de pérennité.

Recommandation CTIR-169 du 14.06.16

6 D État de situation des autorisations au 30 avril 2014

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 d) du 14.06.16, l'état de situation des autorisations 2014 du plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'accès au réseau routier en date du 30 avril 2014.

Le vice-président présente le document. Une discussion s'ensuit.

7. NOUVELLE VERSION DE LA POLITIQUE DE GOUVERNANCE ET DE GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 14.06.16, les documents suivants :

- Note pour autorisation de la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles modifiée en fonction des allègements obtenus;
- Version 2013 de la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles;
- Nouvelle modifiée 2014 de la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles;
- Tableau d'identification des changements apportés à la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles.

Le vice-président présente le dossier. S'ensuivent une discussion et un échange entre les membres. Il est convenu que ce dossier revienne à l'automne devant le comité.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QU'en vertu de récentes décisions gouvernementales, des allègements dans l'application de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement ont été autorisés pour la SAAQ;

CONSIDÉRANT QUE les allègements autorisés et consignés par décret et décisions sont respectivement :

- la soustraction, en partie, de la Société de l'assurance automobile du Québec à l'application de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement;
- l'obtention des allègements aux Règles relatives aux demandes d'autorisation de projets et aux outils de gestion en ressources informationnelles;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la mise en œuvre de ces décisions, une mise à jour de la politique de gouvernance des ressources informationnelles et de la gestion des ressources informationnelles (RI) a été produite;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration entérine la nouvelle version de la politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles.

Recommandation CTIR-170 du 14.06.16

8. BILAN DES DEMANDES D'AUTORISATION DES ACQUISITIONS 2013 ET 2014 (dépôt de document)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 14.06.16, le Bilan des demandes d'autorisation des acquisitions 2013 et 2014.

Le vice-président présente, pour information, le bilan des demandes d'autorisation. Un échange s'ensuit.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le mercredi 17 septembre 2014, à 13 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h 35.

Présidente

Secrétaire

Procès-verbal de la séance n° 82
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le lundi 27 octobre 2014, à 13 h

Adopté le mercredi 3 décembre 2014

SONT PRÉSENTS :

- M. Guy Morneau, président du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. François Geoffrion, membre
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

Par visioconférence :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
- M. André Caron, membre

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information, par visioconférence
- M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
- M. Claude Lantier, directeur général des finances et du contrôle organisationnel

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 juin 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 16 juin 2014 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 16 juin 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité. Ils conviennent de supprimer les dossiers terminés datant de 2011 et moins.

3. PROJECTION D'INVESTISSEMENT DES PROJETS AU 31 AOÛT 2014

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour les points 3 à 8 inclusivement à l'ordre du jour. Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 14.10.27, une note et une présentation sur la projection d'investissement des projets au 31 août 2014.

Les vice-présidents et le directeur général des finances et du contrôle organisationnel font la présentation des documents. Ils abordent notamment la gouvernance des projets, la projection au 31 août 2014 et la projection au 31 août 2014 selon le modèle d'affaires. La projection des coûts des projets d'investissement s'élève à 58,6 M\$ au 31 août, soit un écart de 17,5 M\$ par rapport au budget directeur de 76,1 M\$. L'écart provient principalement de la suspension des travaux en raison du positionnement sur l'utilisation d'un progiciel de gestion intégrée dans le cadre du Plan de pérennité des solutions d'affaires.

Par ailleurs, un écart de 31,1 M\$ est observé par rapport à la programmation de 89,7 M\$; 74 % (23,0 M\$) de l'écart est favorable pour la SAAQ, 20 % (6,3 M\$) de l'écart provient de glissements sans impact stratégique au niveau des affaires et 6 % (1,8 M\$) de l'écart résulte de l'arrimage avec 4 organismes. Le bilan de la réalisation des projets d'investissement 2014 sera fait en mars 2015. Par la suite, les vice-présidents répondent aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

4. PLAN DE BASE

4 A Suivi des projets

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 a) du 14.10.27, les faits saillants et le tableau de bord du plan de base au 31 août 2014.

Le vice-président présente le tableau de bord en expliquant, entre autres, l'appréciation globale et la charte des couleurs.

4 B Autorisation pour l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour des travaux en soutien, entretien et évolution de l'infrastructure de développement

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 b) du 14.10.27, une note pour autorisation de l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour des travaux de soutien, entretien et évolution de l'infrastructure de développement.

Le vice-président présente la note et explique le contexte de la demande. Les membres demandent une modification à la note afin qu'elle soit présentée au prochain conseil d'administration. Une discussion s'ensuit.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE le soutien, l'entretien et l'évolution de l'infrastructure de développement sont essentiels au maintien et au développement d'applications qui supportent la mission de la Société;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail requise est supérieure à la capacité de réalisation des ressources internes;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des technologies de l'information :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à l'acquisition de services d'un fournisseur externe pour une dépense maximale de 1,89 M\$, ce qui se concrétisera par un appel d'offres pour réaliser des travaux de soutien, d'entretien et d'évolution de l'infrastructure de développement. Ces services seront pour une durée maximale de trois ans, répartis sur trois années budgétaires.

Recommandation CTIR-171 du 14.10.27

4 C Autorisation pour l'acquisition d'ordinateurs de table et portatifs

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 c) du 14.10.27, une note pour autorisation de l'acquisition d'ordinateurs de table et portatifs.

Le vice-président présente la note et explique le contexte de la demande. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE la Société possède un parc informatique approximatif de plus de 6 000 ordinateurs de table et près de 700 ordinateurs portatifs;

CONSIDÉRANT QUE tous ces postes sont utilisés par le personnel de la Société, ses mandataires et ses centres de services;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'approvisionnement actuel prévoyait l'acquisition de 3 500 ordinateurs de table et de 500 ordinateurs portatifs. Il a été signé en juin 2011 au montant de 3,1 M\$ pour une durée de trois années et deux années d'option. Il atteindra sa limite budgétaire en un peu plus de trois ans, en raison principalement de la migration du système d'exploitation à Windows 7 qui requerrait plus de puissance, pour lequel plus de 1 500 ordinateurs de table ont dû être remplacés avant la fin de leur vie utile;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du renouvellement de ses actifs technologiques et de la gestion du parc informatique, la VPTI doit donc posséder un nouveau levier contractuel pour permettre l'acquisition de ces ordinateurs requis en raison de la désuétude du parc et pour pouvoir répondre aux besoins des projets informatiques, notamment le Plan de pérennité.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des technologies de l'information :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la Société à procéder à publier un appel d'offres public, visant à l'acquisition de postes de table et d'ordinateurs portatifs pour une dépense maximale de 5,4 M\$.

Recommandation CTIR-172 du 14.10.27

4 D Ajout du projet « Transfert de la gestion des licences des commerçants et des recycleurs à l'OPC » à la programmation (projet #78510)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 d) du 14.10.27, les documents suivants :

- Note pour autorisation de l'ajout du projet « Transfert de la gestion des licences des commerçants et des recycleurs à l'OPC » à la programmation;
- Fiche de projet #78510.

Le vice-président présente la note et explique le contexte de l'ajout du projet. Une discussion s'ensuit et il répond aux questions des membres.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QU'actuellement, la Société s'occupe de la gestion des licences aux commerçants et des recycleurs qui acquièrent des véhicules routiers dans le but d'en faire le commerce;

CONSIDÉRANT QU'il y a quelques années, des représentants de l'industrie de l'automobile, d'organismes gouvernementaux et de ministères ont proposé de regrouper, sous la responsabilité de l'OPC, l'ensemble des activités de gestion des licences, de surveillance et de contrôle dans le domaine du commerce de l'automobile;

CONSIDÉRANT QUE le transfert de la gestion des licences des commerçants et des recycleurs à l'OPC permettra à la Société de délester une responsabilité éloignée de sa mission première, soit la protection des personnes contre les risques liés à l'usage de la route;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des technologies de l'information :

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise l'ajout du projet « Transfert de la gestion des licences des commerçants et des recycleurs à l'OPC » à la programmation avec un budget provisoire de 455 000 \$ et qu'il autorise un budget de 83 000 \$ pour l'année 2014 sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan d'investissement de base.

Recommandation CTIR-173 du 14.10.27

5. PLAN DE VIRTUALISATION (DÉPÔT DE DOCUMENT POUR INFORMATION)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 14.10.27, le tableau de bord du plan de virtualisation au 31 août 2014.

Le vice-président présente le tableau de bord et informe les membres qu'il n'y a aucun enjeu et que le plan de match est maintenu.

6. PLAN DE PÉRENNITÉ

6 A Positionnement d'un progiciel de gestion intégrée (PGI)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 a) du 14.10.27, une présentation sur le positionnement d'un PGI dans le cadre du Plan de pérennité.

Le vice-président présente le dossier et aborde notamment le plan de pérennité, un rappel sur les choix technologiques, les constats suite à l'avis d'intérêt du Bloc H, le questionnement sur les choix technologiques et le positionnement d'une solution progicielle de gestion intégrée (PGI) . Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

6 B Support informationnel sur le concept de valeur acquise

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 b) du 14.10.27, une présentation sur le concept de valeur acquise.

Le vice-président présente le document et aborde notamment la technique de valeur acquise, le calcul, les indices de performance, l'analyse des indices de performance et les cycles de gestion.

Le vice-président répond aux questions des membres et une discussion s'ensuit.

6 C Rapport du gestionnaire du plan pour le C.A.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 c) du 14.10.27, les documents suivants :

- Rapport du gestionnaire du plan;
- Tableau de bord – Plan de pérennité au 31 août 2014.

Le vice-président présente et commente le document et le tableau de bord. Par la suite, il répond aux questions des membres.

6 D 7^e transformation à la charte de référence du plan (dépôt de document pour information)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 d) du 14.10.27, une présentation de la Charte de référence du Plan de pérennité – 7^e transformation au 30 juin 2014.

Le vice-président expose la situation quant à la 7^e transformation de la charte de référence globale du Plan de pérennité, cette transformation étant conséquence aux approbations obtenues de janvier à juin 2014 : la confirmation de budget du projet « Conversion vers CICS ■■■ » du Bloc Conversion ARR (avril 2014, la révision de budget du projet « Solution de conversion automatisée » du Bloc Conversion FA (mai 2014, dans le cadre des projections au 30 avril), l'augmentation de budget du Bloc Environnement de développement et sécurité au moment du démarrage du projet « Mise en oeuvre de l'AOS » (mai 2014) et le démarrage du projet « Solution de réplication et de transformation de données » du Bloc A – Fondements de la rénovation (mai 2014). Aussi, il présente la charte de référence des réserves de blocs et du plan qui ont été ajustés conséquemment. Cette charte présente également les variations possibles connues à ce jour en fonction des décisions d'affaires à prendre aux rapports d'affaires, décisions prenant en compte notamment les bénéfices potentiels. La charte de référence du compte central « Gestion du changement et communications » demeure inchangée.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

7. BILAN DES DEMANDES D'AUTORISATION DES ACQUISITIONS 2013 ET 2014

Ce point est traité avant le point 6 prévu initialement à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 14.10.27, une présentation du bilan des demandes d'autorisation des acquisitions 2013 et 2014.

Le vice-président présente le document et explique les demandes d'acquisitions. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

8. RÉVISION DU MODÈLE DE GOUVERNANCE EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 14.10.27, une présentation de la révision du modèle de gouvernance en technologies de l'information – constats et proposition.

Le vice-président présente, entre autres, le contexte et les objectifs de la révision, le mandat actuel et comparé du CTI, les principaux objets actuels de gouvernance en TI, la revue synthèse des pratiques en matière de gouvernance des TI et la proposition d'un calendrier type préliminaire des rencontres du CA en matière de TI. Il répond par la suite aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

Les membres exposent leur vision et souhaitent pouvoir transmettre leurs préoccupations, s'il y a lieu. Le président du conseil souligne le travail exceptionnel de la VPTI.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le 18 février 2015, à 8 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 h 30.

Présidente

Secrétaire

**Procès-verbal de la séance n° 83
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 3 décembre 2014, à 11 h**

Adopté le mercredi 18 février 2015

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. François Geoffrion, membre, par visio
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉ :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 27 octobre 2014

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance du 27 octobre 2014 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mis à jour au 27 octobre 2014)

Les membres du comité font l'étude des points inscrits au tableau de bord des suivis du comité.

3. DROITS D'UTILISATION DES LOGICIELS IBM

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 14.12.03, une note sur les droits d'utilisation des logiciels IBM.

Pour soutenir ses besoins opérationnels, la Société dispose d'un portefeuille de plus de quinze logiciels IBM sur son ordinateur central. Tous ces logiciels sont indispensables au bon fonctionnement de l'ordinateur central et de l'ensemble des systèmes en service à la Société. De plus, IBM est fournisseur unique de ces logiciels pour lesquels la Société n'a pas de solution de remplacement réaliste à court et à moyen terme. Les frais demandés par IBM couvrent les droits d'utilisation de même que le service de support pour l'entretien en cas de situations problématiques. La grille de tarification est la même pour toute l'Amérique du Nord. Les coûts des logiciels IBM sont établis mensuellement selon la charge de traitement sur l'ordinateur central en période de pointe et non en fonction de sa capacité totale, comme c'est le cas des autres fournisseurs de logiciels.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QUE tous les logiciels IBM sont utilisés et nécessaires au bon fonctionnement de l'ordinateur central et, par conséquent, indispensables pour assurer la disponibilité des services de première ligne autant qu'administratifs;

CONSIDÉRANT QUE IBM est fournisseur unique de ces logiciels;

CONSIDÉRANT QUE l'entente actuelle avec IBM se termine le 31 décembre 2014;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la dépense prévue pour les logiciels IBM pour un montant total de 2,90 M\$ couvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Recommandation CTIR-176 du 14.12.03

4. MODÈLE DE GOUVERNANCE EN TI – PROPOSITION D'UN CALENDRIER DE TRANSITION POUR 2015

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 14.12.03, la présentation : Modèle de gouvernance – proposition d'un calendrier de transition pour 2015.

La proposition d'un calendrier 2015 des rencontres du CTI permet d'effectuer la transition entre les sujets abordés par le CTI et les objets de gouvernance présentés dans le cadre de la révision du modèle de gouvernance en technologies de l'information (TI) discutée au CTI le 27 octobre dernier.

La proposition tient compte :

- Du calendrier type des différents objets de gouvernance proposés dans le cadre de la révision du modèle de gouvernance en TI;
- De l'acceptation du nouveau processus d'autorisation et de suivi des projets en TI;
- Du fait que sept rencontres du CTI sont planifiées en 2015 et que le calendrier type en comprend quatre. À cet égard, la dernière rencontre de 2015 correspondra aux objets proposés dans le calendrier type;
- De dossiers majeurs en TI à présenter en 2015 au CTI;
- Des délais nécessaires à la préparation des nouveaux objets de gouvernance;
- D'un équilibre dans les ordres du jour des rencontres.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

5. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

6. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le mercredi 18 février 2015, à 8 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 20

Présidente

Secrétaire

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès-verbal de la séance n° 84
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le mercredi 18 février 2015, à 9 h
Adopté le 15 avril 2015

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. François Geoffrion, membre
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier, par visioconférence
M^{me} Christiane Beauchemin, vice-présidente au Fonds d'assurance, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout d'un sujet au point 4.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2014

Sur proposition formulée et approuvée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2014 est adopté avec une modification au point 4.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour – 3 décembre 2014)

Les membres passent en revue les suivis inscrits au tableau de bord des suivis.

3. PLAN DE PÉRENNITÉ (POSITIONNEMENT D'UN PGI)

Le vice-président aux technologies de l'information, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour. La vice-présidente à l'accès au réseau routier et la vice-présidente au Fonds d'assurance se joignent aux membres du comité par visioconférence pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 15.02.18, une présentation du Plan de pérennité (Position d'un PGI)

Le vice-président aux technologies fait la présentation du dossier en abordant notamment les sujets suivants : l'objectif du positionnement PGI, le contexte du positionnement, la démarche, l'appariement avec le PGI, l'évaluation des coûts et des bénéfices, la révision de l'analyse de risques, les autres considérants et finalement la recommandation. Pendant la présentation, les vice-présidents présents répondent aux questions des membres

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du comité, la recommandation suivante est adoptée :

Recommandation

CONSIDÉRANT QU'une solution PGI permet de :

- Offrir une couverture fonctionnelle permettant de répondre à la portée de la rénovation pour l'Accès au réseau routier (Réno ARR);
- Réaliser le Plan de pérennité avec une enveloppe budgétaire égale ou moindre à celle déjà autorisée;
- Livrer les bénéfices comme identifiés au Plan de pérennité;
- Déployer dans des délais plus courts (devancement des bénéfices);
- Diminuer les risques de réalisation du projet;
- Assurer une pérennité de la solution à long terme;
- Faciliter l'inclusion des éléments hors portée du plan au moment opportun, notamment :
 - i) la refonte des systèmes financiers dans un plus bref délai;
 - ii) les besoins du Fonds d'assurance.
- Offrir un écosystème complet en termes de fonctionnalités technologiques, comparable ou même supérieur à ce que la SAAQ ciblait dans le Plan de pérennité;
- Apporter une conformité native au niveau de la sécurité des actifs TI;
- Être une solution intégrée par l'éditeur par rapport à l'approche préconisée par le Plan de pérennité où la SAAQ devait jouer le rôle de l'intégrateur;
- Mettre en place une stratégie d'acquisition adaptée pour mitiger les risques propres au PGI.

CONSIDÉRANT QUE le comité de direction de la Société a retenu comme positionnement stratégique l'utilisation d'un PGI pour la poursuite des travaux du Plan de pérennité;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de technologies d'information;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration entérine le positionnement du comité de direction face à la poursuite des travaux du Plan de pérennité.

Recommandation CTIR-177 du 15.02.18

4. AUTRES SUJETS

4 A Impact du PGI sur les deux conversion

Le vice-président aux technologies de l'information fait un état de situation concernant ce dossier. Il est décidé que ce dossier devra être discuté à la prochaine séance du conseil le 26 février 2015. Un échange s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

5. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le 11 mars 2015, à 13 h.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 h.

A large black rectangular redaction box covering the signatures of the President and Secretary.

Présidente

Secrétaire

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès-verbal de la séance n° 85

Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Le mercredi 15 avril 2015, à 8 h

Adopté le 16 juin 2015

SONT PRÉSENTS :

- M. Guy Morneau, président du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. André Caron, membre
- M. François Geoffrion, membre
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

PAR VISIO :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
- M. Pierre Marois, directeur des opérations et des services aux utilisateurs

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté avec un ajout au point 9.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 18 février 2015

Sur proposition formulée et approuvée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance tenue le 18 février 2015 est adopté sans modification.

2 B Tableau de bord des suivis (mise à jour – 18 février 2015)

Les membres passent en revue les suivis inscrits au tableau de bord des suivis.

3. OBJETS DE GOUVERNANCE – CALENDRIER 2015

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance. Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 15.04.15, le Calendrier – Objets de gouvernance.

Les membres passent en revue le calendrier 2015.

4. GESTION DU PORTEFEUILLE – PROJET TI

4 A Suivi global des projets TI (Base + virtualisation)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 a) du 15.04.15, les documents suivants :

- Faillants saillants – Plan de base – 31 décembre 2014 – Explication des écarts du tableau de bord;
- Tableau de bord – Plan de base – 31 décembre 2014;
- Tableau de bord – Plan de virtualisation – 31 décembre 2014.

Le vice-président présente les documents et répond aux questions des membres.

4 B Rapport du gestionnaire du plan au 28 février 2015

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 b) du 15.04.15, les documents suivants :

- Rapport du gestionnaire du plan au 28 février 2015;
- Tableau de bord – Plan de pérennité au 28 février 2015.

Le vice-président présente les documents et répond aux questions des membres.

4 C Programmation 2015 des projets d'investissement

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 c) du 15.04.15, les documents suivants :

- Présentation sur la Programmation 2015 des projets d'investissement;
- Annexe – Liste des projets 2015.

Le vice-président présente les documents et répond aux questions des membres.

4 D BARRI, PARI ET PTPARI – dépôt pour information

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 d) du 15.04.15, une note sur la transmission au dirigeant principal de l'information de documents prescrits relatifs à la planification et au bilan des technologies de l'information.

Le vice-président présente les documents et répond aux questions des membres. Les informations transmises sont basées sur celles contenues dans des documents relatifs à la planification et au bilan dans le domaine des technologies de l'information déposés aux autorités de la Société au cours des mois de décembre et de mars derniers.

5. STATUT D'IMPLANTATION - SGPE

Le directeur des opérations et des services aux utilisateurs se joint aux membres du comité pour les points 5 et 6 à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 15.04.15, la présentation Projet « révision du processus de développement » – Livraison 3 – Solution de gestion de projets d'entreprise (SGPE).

Le directeur présente les documents en abordant notamment, la mise en contexte, les résultats, la portée du projet, la planification du projet, les résultats de l'exercice charge-capacité, le tableau de bord des opérations ainsi que des annexes.

Les membres du comité félicitent le vice-président et son équipe pour ce projet. Le vice-président répond aux questions des membres.

6. GESTION DES RISQUES, SÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE ET PLAN DE CONTINUITÉ DES AFFAIRES

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 15.04.15, la présentation Modèle de gouvernance – technologies de l'information, Gestion des risques, Sécurité de l'information numérique et Plan de continuité des affaires.

Le vice-président présente le document en abordant notamment, le contexte, un rappel du calendrier de transition, la gestion des risques en technologie de l'information, la sécurité de l'information numérique, la continuité des affaires, l'intégration du référentiel COBIT 5 ainsi que des annexes. Par la suite, il répond aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

7. STRATÉGIE D'APPEL D'OFFRES – Plan de pérennité

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 15.04.15, les documents suivants :

- CT général;
- Annexe 1 – Entreprises performantes d'envergures utilisatrices de PGI.

Le vice-président présente les documents et les commente. Il répond aux questions des membres. Une discussion s'ensuit.

8. TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES AUTORISATIONS – DÉPÔT POUR INFORMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 15.04.15, le tableau de bord de suivi des autorisations 2015 des projets en technologies de l'information.

Le vice-président présente le document et répond aux questions des membres.

9. AUTRES SUJETS

9 A Conseil consultatif québécois des technologies de l'information.

10. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec le 16 juin 2015, à 11 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12h00



Présidente

Secrétaire

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès-verbal de la séance n° 86

Tenue à Québec, salle du conseil d'administration

333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Le 16 juin 2015, à 8 h

Adopté le 16 septembre 2015

SONT PRÉSENTS :

- M. Guy Morneau, président du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. André Caron, membre
- M. François Geoffrion
- M. Dave Leclerc, secrétaire
- M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

PAR VISIO :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
- M. Damien Bilodeau, directeur général de l'infrastructure technologique

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 15 avril 2015

Sur proposition formulée et approuvée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance tenue le 15 avril 2015 est adopté sans modification.

2 B Plan de travail 2015

Les membres passent en revue les suivis inscrits au plan de travail.

3. MODÈLE DE GOUVERNANCE VPTI

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour la séance.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote TI-3 du 2015-06-16, le Modèle de gouvernance – technologies de l'information.

Le vice-président aborde notamment le bilan de santé, le modèle de référence des processus de gouvernance des TI, le contexte général du Modèle d'affaires global de la VPTI et le modèle d'affaires global de la VPTI.

Une discussion s'ensuit.

4. STRATÉGIE D'ACQUISITION

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote TI-4 du 2015-06-16, la revue annuelle de stratégie d'acquisition en technologies de l'information.

Le 27 octobre dernier, le comité des technologies de l'information (CTI) acceptait la proposition d'un nouveau modèle de gouvernance en technologies de l'information (TI) à la Société qui comprend, entre autres, la production de divers objets de gouvernance d'intérêt pour les

administrateurs. Le 3 décembre 2014, un calendrier type de production de ces objets de gouvernance et une table des matières décrivant sommairement leur contenu ont été déposés au CTI. Pour l'année 2015, un calendrier de transition a été convenu. L'objet « Revue annuelle de la stratégie d'acquisition » fait référence au processus « Gestion globale des contrats » du Modèle d'affaires global de la VPTI et comprend trois thèmes : la prestation intellectuelle, le matériel/logiciel et services techniques et le progiciel de gestion intégré. Le vice-président partage les orientations associées à la stratégie commerciale du dossier Pérennité. L'ensemble des membres adhèrent aux orientations proposées.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres.

5. BILAN DE SANTÉ DES OPÉRATIONS DE BASE

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote TI-5 du 2015-06-16, le bilan de santé des opérations de base.

Le vice-président aborde notamment les thèmes suivants : le contexte, le rappel du calendrier de transition, le bilan de santé des opérations de base, la gestion des opérations, la disponibilité du service d'accès aux applications, la gestion des changements, des problèmes et des incidents, la maintenance des applications et des données de mission et la gestion des configurations.

Une discussion s'ensuit. Le vice-président répond aux questions des membres.

6. EXAMEN PÉRIODIQUE DE LA GOUVERNANCE TI

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote TI-6 du 2015-06-16, le calendrier type des rencontres du CTI.

Les membres prennent connaissance du calendrier type des rencontres du CTI.

7. TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES AUTORISATIONS – DÉPÔT POUR INFORMATION

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote TI-7 du 2015-06-16, le Tableau de bord de suivi des autorisations 2015 des projets en TI – Nouvelles autorisations.

8. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

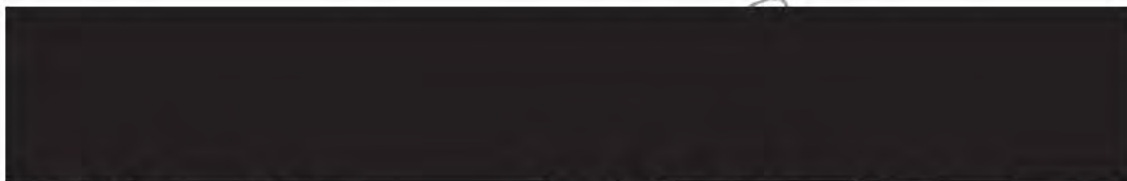
9. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le 16 septembre 2015, à 13h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 h 40



Présidente

Secrétaire

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès-verbal de la séance n° 87
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 16 septembre 2015, à 13 h
Adopté le 22 octobre 2015

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M. Guy Morneau, président du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. Dave Leclerc, secrétaire
M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

PAR TÉLÉPHONE :

M. François Geoffrion, membre

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée et adoptée par les membres du comité, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 juin 2015**

Sur proposition formulée et approuvée par les membres du comité, le procès-verbal de la séance tenue le 16 juin 2015 est adopté sans modification.

3. PGI

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 15.09.16, les documents suivants :

- Note sur le Plan de pérennité des solutions d'affaires
- Table des matières - Appel d'offres (C) – Solution d'affaires et services professionnels
- Démarche utilisée : Facteurs de succès et famille de risques
- Facteurs de succès et impacts

3 A **Résultats Étapes A et B**

Le vice-président présente les résultats des étapes A et B. Une période de questions s'ensuit. Il répond aux questions des membres.

3 B **Suivi appel d'offres (cahier C)**

Le vice-président fait le suivi de l'appel d'offres en présentant la table des matières et les sections s'y rapportant.

3 C Facteurs clés de succès / Analyse de risques

Le vice-président présente les étapes de la démarche utilisée dans la réalisation du Plan de pérennité des solutions d'affaires. Une discussion s'ensuit et il répond aux questions des membres.

4. REVUE DES PRATIQUES ASSURANT UN BON CONTRÔLE TI

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 15.09.16, une présentation de la revue des pratiques assurant un bon contrôle interne en technologies de l'information.

Il aborde notamment le contexte, le calendrier de transition et le modèle d'affaires global de la VPTI. Par la suite, il répond aux questions des membres.

5. STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 15.09.16, les documents suivants :

- Note au CTI – stratégie gouvernementale
- Synthèse des mesures
- Stratégie en TI

Dans le cadre de la volonté gouvernementale de rénover l'État québécois afin de le rendre plus efficace et plus respectueux de la capacité de payer des contribuables, plusieurs chantiers ont été lancés :

- La révision des programmes gouvernementaux;
- La révision des structures et des organismes;
- La gestion et le contrôle responsables des effectifs et de la rémunération;
- Rénover l'État par les technologies de l'information.

Le 15 avril dernier, dans le but d'accompagner le gouvernement dans la réalisation de ce dernier chantier, le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor a mis sur pied le Conseil consultatif québécois des technologies de l'information (TI). Ce conseil réunit des acteurs majeurs des secteurs public et privé en matière de TI au Québec. Monsieur Karl Malenfant, vice-président aux TI, fait partie du Conseil consultatif.

Le vice-président présente un document indiquant les 36 mesures adoptées. Par la suite, il répond aux questions des membres.

6. CALENDRIER TYPE DES RENCONTRES 2016

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 15.09.16, le calendrier type des rencontres 2016.

Le vice-président parcourt le document et répond aux questions des membres.

Le calendrier 2016 proposé est accepté.

7. TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES AUTORISATIONS POUR INFORMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 15.09.16, le tableau de bord des suivis des autorisations.

8. AUTRES SUJETS

Le vice-président aux technologies de l'information présente une vidéo concernant le projet pilote Agile.

9. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le 22 octobre, à 8 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h 30

Présidente



Secrétaire

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès-verbal de la séance n° 88

Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration

800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage

Le 22 octobre 2015, à 13 h

Adopté le 9 mars 2016

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité, par visioconférence

M. Guy Morneau, président du conseil

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M. André Caron, membre

M. François Geoffrion, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire

M^{me} Anne Marie Dussault Turcotte, adjointe au secrétaire

INVITÉ :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 septembre 2015

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 16 septembre 2015 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Plan de travail 2015

Les membres passent en revue les suivis inscrits au plan de travail.

3. SUIVI GLOBAL DES PROJETS TI

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité pour l'ensemble de la séance.

Il dépose, au présent procès-verbal sous la cote TI-3 du 15.10.22, une présentation sur le suivi global des projets en TI.

Le vice-président aborde, notamment, le contexte, le rappel du calendrier de transition, les indicateurs de performance des projets TI, les indicateurs de performance, les faits saillants du plan de pérennité, du plan de base en TI et du plan de virtualisation. Une discussion s'ensuit et il répond aux questions des membres.

Les membres demandent que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour du conseil d'administration du 29 octobre 2015.

4. TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES AUTORISATIONS – DÉPÔT POUR INFORMATION

Il dépose, au présent procès-verbal sous la cote TI-4 du 15.10.22, le tableau de bord du suivi des autorisations.

5. VEILLE TI ET AFFAIRES

Il dépose, au présent procès-verbal sous la cote TI-5 du 15.10.22, une présentation du modèle de gouvernance.

Il aborde notamment le contexte, la mise en œuvre de la veille et les résultats de la veille du domaine TI et du développement des affaires.

Une discussion s'ensuit. Il répond aux questions des membres du comité.

6. AUTRES SUJETS

6 A Politique de gestion des données

Le vice-président informe les membres que ce sujet sera traité à la séance du CTI-CVP du 3 décembre 2015.

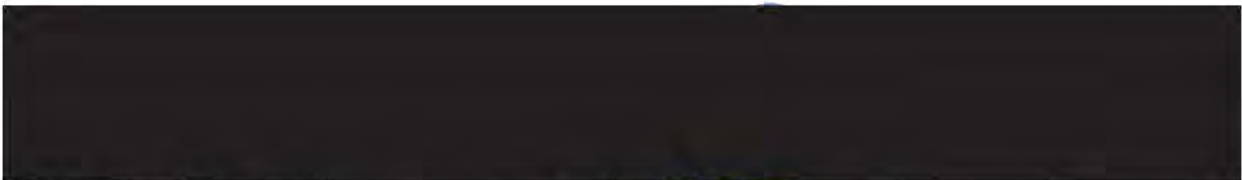
7. PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le 3 décembre, à 8 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 h 45



Présidente

Secrétaire

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès-verbal de la séance n° 89
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 9 mars 2016, à 13 h
Adopté le 19 mai 2016

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. François Geoffrion, membre
M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Sylvie Chabot, directrice de la gestion et de la conformité contractuelles, par visioconférence
M. Claude Lantier, directeur-conseil à l'évolution des affaires, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 22 octobre 2015

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 22 octobre 2015 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Plan de travail 2016

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

3. GESTION DU PORTEFEUILLE ET SUIVI GLOBAL DES PROJETS TI

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance se joignent au comité.

Les vice-présidents déposent au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 16.03.09, les documents suivants :

- Note sur la gestion du portefeuille;
- Présentation sur la gestion du portefeuille – Bilan des investissements au 31 décembre 2015 et programmation 2016;
- Liste des projets 2016;
- Présentation — Suivi global des projets TI;
- Tableaux de bord de suivi des autorisations 2015 et 2016.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance rappelle aux membres que la gestion du portefeuille et le suivi global des projets TI s'inscrivent dans le cadre de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (projet de loi n° 133)*. Une présentation sera également faite sur le sujet aux membres du comité de vérification et de la performance du 15 mars 2016. Il présente le bilan des investissements 2015 pour les projets administratifs et postes et aires de contrôle routier, le budget ainsi que les projets TI seulement. Le vice-président aux technologies de l'information précise les changements qui sont survenus pour les projets TI et

qui ont amené à en reporter certains à la programmation 2016. Il est ensuite question de la programmation des investissements prévus pour 2016 qui a été ajustée, mais dont le budget autorisé par le conseil d'administration en décembre dernier est respecté. Les vice-présidents répondent aux questions des membres.

Le vice-président aux technologies de l'information parcourt ensuite la présentation sur le suivi global des projets TI au 31 décembre 2015 et traite des faits saillants concernant le Plan de pérennité, le Plan de base en TI et le Plan de virtualisation ainsi que les travaux préparatoires à l'implantation du PGI. Il répond aux questions des membres. La présidente du comité tient à féliciter l'équipe pour le travail réalisé au cours de la dernière année.

4. PGI

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles et le directeur-conseil à l'évolution des affaires se joignent aux membres pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance déposent au présent procès-verbal les documents suivants :

- une mise à jour du calendrier de l'appel d'offres, sous la cote CTI-4 a) du 16.03.09;
- une présentation sur le partage des responsabilités professionnelles et financières, sous la cote CTI-4 b) du 16.03.09;
- une note, une présentation et un topo synthèse sur la mise à jour des risques du processus d'acquisition du PGI, sous la cote CTI-4 c) du 16.03.09.

Les vice-présidents passent en revue les documents. Au sujet de l'échéancier de l'appel d'offres, il est indiqué que la Société recevra les offres le 4 avril prochain. Le processus d'évaluation des offres se poursuivra jusqu'à la signature du contrat prévue d'ici le 31 décembre 2016. Les vice-présidents abordent ensuite les éléments importants à considérer dans le cadre d'un processus d'acquisition non traditionnel, notamment en ce qui concerne le dialogue compétitif, le partage des responsabilités et les mécanismes de gouvernance. Enfin, ils abordent la mise à jour de l'analyse de risques sur le processus d'acquisition du PGI et dont le suivi sera effectué trimestriellement par le comité de vérification et de la performance. Les vice-présidents répondent aux questions des membres tout au long de leur présentation.

La présidente du comité demande qu'une présentation sur le processus d'acquisition du PGI soit faite aux membres du conseil à la séance prévue le 16 mars prochain.

La directrice de la gestion et de la conformité contractuelles et le directeur-conseil à l'évolution des affaires quittent la séance.

5. ÉVALUATION DES RISQUES OPÉRATIONNELS – RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance déposent au présent procès-verbal les documents suivants :

- Une note et une présentation sur l'évaluation des risques opérationnels – ressources informationnelles, volet Technologies de l'information, sous la cote CTI-5 a) du 16.03.09;
- Une note et une présentation sur l'évaluation des risques opérationnels – ressources informationnelles, volet Sécurité de l'information, sous la cote CTI-5 b) du 16.03.09.

Ces documents ont été présentés aux membres du comité de vérification et de la performance le 17 février dernier dans le cadre du suivi des risques. Pour 2017, la présentation sera faite aux deux comités simultanément.

Le vice-président aux technologies de l'information aborde le volet Technologies de l'information. Il mentionne que les résultats de l'exercice de gestion des risques en ressources informationnelles ont permis d'identifier 29 risques regroupés en trois grandes familles, soit celle de planification, de construction et d'exploitation. Sept risques ont un niveau de risque moyen. Un cycle annuel de surveillance et de réévaluation des risques opérationnels est prévu. Le vice-président répond aux questions des membres.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et le vice-président aux technologies de l'information parcourent la présentation sur le volet Sécurité de l'information. Ils indiquent que l'actualisation des risques en sécurité de l'information a permis d'identifier 25 risques, dont trois de niveau moyen. Ils présentent aux membres l'état d'avancement du Plan de sécurité de l'information 2014-2016 qui inclut l'ensemble des mesures de contrôle des risques identifiés. Ils font état des activités réalisées en 2015 et des priorités pour 2016. Ils répondent aux questions des membres.

6. REVUE ANNUELLE DE LA STRATÉGIE D'ACQUISITION

Le vice-président aux technologies de l'information et le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance déposent au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 16.03.09, une présentation sur la Revue annuelle de la stratégie d'acquisition et la liste des principaux fournisseurs de services et matériel/logiciels en technologies de l'information.

Le vice-président aux technologies de l'information parcourt la présentation et mentionne notamment que le ratio de ressources externes-internes est passé de 41 % - 59 % en 2015 à 33 % - 67 % en 2016, ce qui se rapproche des meilleures pratiques (30 % - 70 %, selon Gardner). La répartition de la valeur totale des contrats par mode d'acquisition est restée stable entre mai 2015 et janvier 2016. L'augmentation de 0,5 M\$ est expliquée essentiellement par la dépréciation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain. L'octroi de contrats de gré à gré est effectué principalement pour le renouvellement de licences de logiciels. Les vice-présidents répondent aux questions des membres.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance quitte la séance.

7. ÉTAT DE SITUATION DES BÉNÉFICES TI

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal une présentation sur l'état de situation des bénéfices TI, sous la cote CTI-7 du 16.03.09.

Le vice-président parcourt le document et rappelle aux membres que l'objectif pour 2015 était de réduire de 10 % les efforts de conception et de réalisation des projets du Plan d'investissement de base en technologie de l'information. Il indique que 15 solutions d'optimisation ont été identifiées pour y parvenir et présente celles qui ont été mises en œuvre en priorité. Pour le volet projet, le pourcentage de bénéfices monétaires est passé de 6,8 % en 2014 à 20,9 % en 2015 et le taux de glissement est passé quant à lui de 60 % à 33 %. Pour le volet opérations, l'analyse de la charge-capacité a permis d'absorber 72 % de la croissance des coûts des salaires démontrant ainsi une meilleure gestion de la dotation par profil d'expertise. Enfin, l'augmentation de l'utilisation de ressources internes pour la réalisation des projets des activités de base a permis d'éviter des coûts supplémentaires d'opérations de l'ordre de 1,1 M\$. Le vice-président répond aux questions des membres.

Les membres du comité félicitent l'équipe pour le travail accompli et l'excellent bilan.

8. ÉTAT DE SITUATION – GRÈVE DES PROFESSIONNELS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal une note sur l'impact de la grève des professionnels sur les travaux récurrents et projets informatiques, sous la cote CTI-8 du 16.03.09.

Le vice-président présente aux membres l'analyse des impacts de la grève, d'ici le mois de juillet, sur la réalisation des projets de développement en technologies de l'information et des activités de récurrence qui pourraient toucher les services offerts à la clientèle. Sur 16 projets, un est sous surveillance et un autre est jugé à risque pour le service à la clientèle. Parmi les 45 activités en récurrence, 14 sont à surveiller et 4 pourraient avoir un impact pour les clients. Pour minimiser les risques, il précise qu'un comité de gestionnaires a été mis en place pour établir les priorités des interventions afin d'assurer la stabilité des services. Il répond ensuite aux questions des membres.

Le vice-président aux technologies de l'information quitte la séance.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec, le 19 mai 2016, à 13 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos pour ce point.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H



Présidente

Secrétaire général



COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès-verbal de la séance n° 90

Tenue à Québec, salle du conseil d'administration

333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Le 19 mai 2016, à 8 h

Adopté le 19 octobre 2016

SONT PRÉSENTS :

M. François Geoffrion, membre

M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil

M. André Caron, membre

SONT ABSENTES :

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

1. **PRÉLIMINAIRES**

1A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 mars 2016**

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 9 mars 2016 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B **Suivi du plan de travail**

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. Le 15 juin prochain, il est convenu de tenir seulement la séance conjointe CTI-CVP, à 13 h.

3. **PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONCTION TI ET ÉTALONNAGE**

Le vice-président aux technologies de l'information se joint au comité.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 16.05.19, une note et une présentation sur la performance globale de la fonction technologies de l'information (TI) et étalonnage. Il parcourt la présentation. Il indique aux membres, qu'en matière de gestion de projets, le niveau de maturité atteint par la Société a permis, entre 2013 et 2015, une réduction globale de plus de 10 % des coûts de main-d'œuvre en conception et réalisation des projets et une réduction de 61 % des glissements des projets TI. De plus, la Solution de gestion de projets d'entreprise qui a été implantée a rendu possible une meilleure gestion de la dotation du personnel interne dans la réalisation des projets en faisant passer leur contribution globale de 34 % à 48 % de 2014 à 2015.

Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

4. BILAN DE SANTÉ DES OPÉRATIONS DE BASE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 16.05.19, une note et une présentation sur le bilan de santé des opérations de base.

Le vice-président parcourt la présentation et fait le bilan des opérations de base qui concernent notamment la gestion des opérations, la gestion des configurations, la gestion des changements, la gestion des problèmes et des incidents et l'entretien des applications et des données. Il conclut en mentionnant que le bilan est positif et sous contrôle. Il répond aux questions des membres tout au long de la présentation. Les membres demandent qu'une présentation sur l'infonuagique soit faite lors d'une prochaine séance du CTI.

5. REVUE DES PRATIQUES ASSURANT UN BON CONTRÔLE INTERNE TI

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 16.05.19, une note et une annexe sur la revue des pratiques assurant un bon contrôle interne en TI.

Il parcourt la note et l'annexe. Il rappelle d'abord que le comité avait accepté, en octobre 2015, la proposition d'un nouveau modèle de gouvernance en TI à la Société. Ce modèle prend en compte l'ensemble des règles et les pratiques permettant d'assurer un bon contrôle interne qui se décline en quatre axes : lois, politiques et directives gouvernementales; politiques, orientations et stratégies de la Société; meilleures pratiques et évolution de l'industrie en TI; pratiques et processus sur mesure à la Société. Il fait état des changements depuis la revue effectuée à l'automne dernier ainsi que des nouveaux éléments qui relèvent des processus du modèle d'affaires.

Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation. Il conclut en indiquant que les règles et pratiques en place permettent à la Société d'assurer un bon contrôle interne en TI.

6. SUIVI – PROGRAMME DE MODERNISATION (PGI)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 16.05.19, une note sur le programme de modernisation.

Le vice-président parcourt la note. Il fait état des différentes étapes réalisées, en cours et à venir dans le cadre du processus d'acquisition du progiciel de gestion intégré (PGI). L'analyse des offres a débuté et s'échelonne sur plusieurs mois. Le comité de sélection est constitué de sept membres, trois ressources internes et quatre externes, en plus d'un vérificateur externe indépendant. Afin de les accompagner dans le processus d'évaluation, le comité de sélection fait appel à 21 comités aviseurs, constitués de 70 experts de différents domaines. Ces comités traitent des aspects spécifiques des propositions comme l'architecture, le fonctionnel (affaires), la technologie, les services professionnels et le volet commercial. Chacun de ces comités effectue

ses travaux sur une courte période à l'intérieur de l'échéancier global. Tout se déroule selon l'échéancier prévu.

Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

7. EXAMEN PÉRIODIQUE DE LA GOUVERNANCE TI (VISION 2017)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 16.05.19, une note et une proposition de plan de travail pour les rencontres du comité en vue de la planification du calendrier 2017.

Le vice-président parcourt le projet de plan de travail et précise certains éléments à la demande des membres. En fonction des commentaires des membres, une mise à jour du calendrier 2017 sera déposée au prochain CTI.

8. TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES AUTORISATIONS – DÉPÔT POUR INFORMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 16.05.19, le tableau de bord de suivi des autorisations.

Le vice-président passe en revue les projets et les explique aux membres.

Le vice-président aux technologies de l'information quitte la séance.

9. AUTRES SUJETS

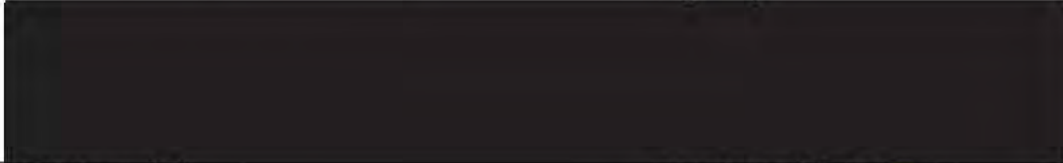
Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le 19 octobre 2016, à 8 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos pour ce point.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 H 30

Présidente

Secrétaire général

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès-verbal de la séance n° 91
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 19 octobre 2016, à 8 h
Adopté le 7 décembre 2016

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre
M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

EST ABSENTE :

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 mai 2016

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 19 mai 2016 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée, à l'exception du point sur la planification stratégique en TI qui est reporté à une séance ultérieure.

3. SUIVI GLOBAL DES PROJETS TI

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité.

Le vice-président dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 16.10.19, une présentation et les tableaux de bord de suivi des plans de base, de pérennité et de virtualisation au 31 août 2016.

Le vice-président présente les faits saillants du plan de pérennité. Il mentionne notamment que sur un budget global de 363,8 M\$ et suite à la réalisation des projets nécessaires à la mise en place du PGI, il restera 300,1 M\$ pour réaliser ce projet.

Pour le plan de base en TI, 44 projets sont en cours de réalisation, 21 se poursuivront en 2017. La valeur totale des projets autorisés est de 46,7 M\$ et le coût projeté est de 41,9 M\$.

Enfin, concernant le plan de virtualisation qui comprend cinq projets, deux projets sont terminés et les trois autres le seront d'ici la fin de l'année. Le coût projeté des projets est de 13,5 M\$ sur une enveloppe initiale de 26,3 M\$.

Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

4. TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES AUTORISATIONS – DÉPÔT POUR INFORMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 16.10.19, le tableau de bord de suivi des autorisations.

Le vice-président parcourt le tableau de bord et répond aux questions des membres. Le tableau comprend les projets qui ont déjà été présentés au comité ainsi que les projets à l'étape du démarrage. Les sommes utilisées sont majoritairement inférieures au budget initial.

5. PROGICIEL DE GESTION INTÉGRÉ (PGI) – AVANCEMENT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 16.10.19, une note et une présentation sur l'avancement des travaux préparatoires du PGI.

Il parcourt la présentation en mentionnant que, depuis le début de l'année, la Société travaille à optimiser ses processus d'affaires. Les travaux préparatoires en vue de l'acquisition du PGI portent sur les différentes facettes du PGI, à savoir : le contenu affaires et TI, la préparation et l'amélioration des données, l'aménagement des lieux, les ressources humaines et le bureau de programme. Ces travaux permettront d'assurer un départ efficace et harmonieux des travaux du Programme de transformation dès l'arrivée de l'équipe de l'alliance en 2017 et d'établir les conditions gagnantes qui maximiseront la productivité de l'équipe projet dès le démarrage.

Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont satisfaits du travail préparatoire effectué jusqu'à présent.

6. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 16.10.19, une note et une présentation sur la sécurité de l'information numérique.

Le vice-président parcourt la présentation et rappelle aux membres qu'en octobre 2014, le comité acceptait la proposition d'un nouveau modèle de gouvernance en technologies de l'information à la Société qui comprend, entre autres, la production de divers objets de gouvernance qui sont d'intérêt pour les administrateurs.

Il présente aux membres les mesures administratives et technologiques qui ont été mises en place depuis 2014 pour améliorer la performance de la Société en matière de gestion de la sécurité de l'information (protection des données de la clientèle, des systèmes d'information et des infrastructures technologiques). Face à l'augmentation des risques liés à la sécurité informatique, le vice-président indique que l'organisation est bien positionnée et elle se doit de continuer à améliorer ses actions en matière de cybersécurité afin de prévenir, de détecter et de répondre

efficacement aux menaces. Au-delà de la valeur des données qu'elle détient, les enjeux en cause concernent également la confiance de la clientèle à l'égard de la Société et sa crédibilité à préserver. En 2017-2018, un nouveau projet en sécurité de l'information permettra de mettre en place des mesures de protection globales et intégrées contre les cyberattaques, c'est-à-dire une solution de pare-feu de nouvelle génération accompagnée d'une optimisation de l'infrastructure réseau de sécurité.

Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

7. AVANCEMENT DES PLANS D'ACTION À LA SUITE DU RAPPORT DE LA DVIEP

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 16.10.19, une note et une présentation sur l'avancement des plans d'action à la suite du rapport de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP).

Le vice-président parcourt la présentation. Il rappelle aux membres que deux rapports d'audit de la DVIEP concernant les TI ont fait l'objet de plans d'action à la Vice-présidence aux technologies de l'information, soit « Solution de gestion de projets d'entreprise (SGPE) – Phase 1 : Fiabilité de l'information » et « Conformité de la Politique de gestion des données ».

Le vice-président présente l'état d'avancement des plans d'action et répond aux questions des membres tout au long de la présentation. Pour le premier dossier, le plan sera complété d'ici la fin de 2016. Pour le second, considérant que la solution PGI viendra changer de façon importante notamment la culture de construction des systèmes d'information et la gestion des données, il a été convenu de reporter l'élaboration de toute politique et la mise en place d'instances en lien avec la gouvernance et la gestion des données jusqu'à ce que la Société maîtrise ses nouvelles façons de faire.

Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

8. PROPOSITION D'AJUSTEMENTS AU CALENDRIER TYPE DES RENCONTRES DU CTI 2017

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 16.10.19, une note et une présentation sur la proposition d'ajustements au calendrier type des sujets qui seront abordés lors des rencontres du CTI en 2017.

Le vice-président parcourt le calendrier type avec les membres et précise les changements apportés. Il mentionne qu'à la suite de la présentation du calendrier en mai dernier, il a été demandé par les membres que le thème « Gestion des risques, sécurité TI et Plan de continuité des affaires » prévu au calendrier des rencontres du CTI en octobre soit subdivisé en deux. En mai 2017, la rencontre du CTI abordera la gestion des risques en TI en général avec un accent particulier sur les risques opérationnels TI. Cette façon de faire permettra au CTI d'apprécier les risques en TI avant la rencontre conjointe du CTI et du comité de vérification et de la performance sur les risques et le suivi budgétaire planifiée annuellement en juin 2017. Par ailleurs, le volet de la

sécurité de l'information numérique sera traité deux fois par année, soit en mai et en octobre, et abordera des sujets tels que le suivi des incidents de sécurité et des risques d'intrusion et les mesures en place. Le Plan de continuité des affaires sera présenté une fois par année en mai. Enfin, le libellé de l'objet « Suivi – Programme de modernisation (PGI) » présenté à toutes les rencontres du CTI a été modifié pour « Suivi – Plan-PGI ».

Les membres approuvent la nouvelle version du calendrier des travaux du comité pour 2017.

Le vice-président aux technologies de l'information quitte la séance.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

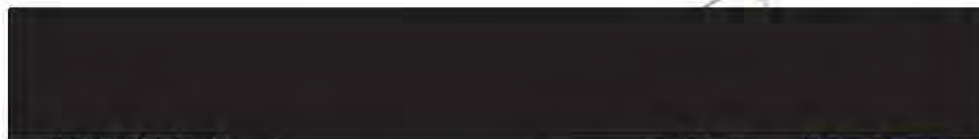
10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le 7 décembre 2016, à 8 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos pour ce point.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 H 15



Présidente

Secrétaire général

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès-verbal de la séance n° 92
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 7 décembre 2016, à 8 h
Adopté le 21 février 2017

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre
M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

1. **PRÉLIMINAIRES**

1A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLANS DE TRAVAIL**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 19 octobre 2016**

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 19 octobre 2016 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B **Suivi du plan de travail 2016**

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité.

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification a été respectée. Le plan stratégique d'affaires n'a pas été traité en raison des travaux en cours pour le progiciel de gestion intégré.

2 C **Plan de travail 2017**

Le plan de travail 2017 est déposé sous la cote CTI-2 du 16.12.07 pour commentaires. Les membres sont en accord avec la proposition qui sera présentée au comité de gouvernance et d'éthique le 14 décembre prochain.

3. **PROCESSUS D'AUTORISATION ET DE SUIVI DES PROJETS EN TI**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 16.12.07, une présentation sur le Processus d'autorisation et de suivi des projets en technologies de l'information dans le contexte de l'implantation d'un progiciel de gestion intégré (PGI) du Plan de pérennité.

Le vice-président parcourt la présentation avec les membres et mentionne que la proposition de processus prend en compte la Politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles (RI) de la Société entérinée par le CA en juin 2014 et le processus d'autorisation et de suivi des projets en TI autorisé par le CA en décembre 2014. La version présentée est une adaptation de celui en vigueur. Les changements sont nécessaires pour tenir compte des particularités du choix d'une solution PGI pour la réalisation du Plan de pérennité et des modalités

contractuelles relatives au contrat qui sera conclu entre la Société et l'Alliance retenue à la suite du processus d'appel d'offres en cours. Il passe en revue les changements proposés pour les trois phases du processus : autorisation du budget directeur; autorisation de démarrage et de réalisation de lots de travail; et suivi régulier de la réalisation des lots de travail.

Le vice-président indique qu'un tableau de bord des autorisations sera systématiquement présenté au comité pour information incluant les coûts et les délais. Il répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont en accord avec le processus proposé.

4. INFONUAGIQUE – ÉTAT D'AVANCEMENT

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 16.12.07, une présentation sur l'infonuagique à la Société.

Le vice-président indique que cette présentation a été préparée à la demande du comité au printemps dernier. Il parcourt la présentation et explique notamment aux membres en quoi consiste l'infonuagique, les bénéfices, les risques et les enjeux, la tendance observée dans le marché et le contexte au gouvernement du Québec. Le vice-président conclut en présentant l'orientation prise par la Société en cette matière, la stratégie d'adoption, les projets réalisés et ceux en cours. Il répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres indiquent que la présentation a permis de répondre à leurs questions.

5. PGI – DIALOGUE COMPÉTITIF – PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS ET PROCHAINES ÉTAPES

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 16.12.07, une présentation sur les principaux faits saillants et les prochaines étapes du dialogue compétitif du processus d'acquisition du PGI.

Le vice-président parcourt la présentation avec les membres. Il rappelle que dans le cadre du processus d'acquisition du PGI, l'étape F – Dialogue compétitif prévoyait cinq semaines de discussion entre les alliances et les intervenants de la Société afin de s'assurer que les besoins et les attentes de la Société étaient bien compris. Le vice-président présente les résultats atteints et mentionne que les alliances sont satisfaites de cette étape qui a permis notamment de diminuer plusieurs risques, de comprendre les limites de leur proposition et de pouvoir l'amender.

Les prochaines étapes consisteront à procéder à l'évaluation des offres amendées (étape G) et à finaliser les travaux de l'étape H en vue de l'adjudication du contrat le ou vers le 31 mars 2017. Le vice-président répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

6. **TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES AUTORISATIONS – DÉPÔT POUR INFORMATION**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 16.12.07, le tableau de bord de suivi des autorisations 2016 des projets en TI – nouvelles autorisations.

Le vice-président parcourt le tableau avec les membres et répond à leurs questions.

7. **CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET « ÉVOLUTION DE LA SUITE BUREAUTIQUE OFFICE »**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 16.12.07, une note sur la confirmation de budget du projet « Évolution de la suite bureautique ».

Le vice-président parcourt la note avec les membres. Il rappelle les objectifs du projet dont un budget provisoire de 4 150 000 \$ avait été autorisé au plan d'investissement de base 2015. Le vice-président explique la différence avec le projet initial et les bénéfices pour la Société.

Conformément au processus d'autorisation des projets TI, le vice-président demande une recommandation du comité sur la poursuite du projet dont le budget est confirmé et la dépense est prévue au Plan d'investissement de base 2017 qui sera inclus au budget. Il répond ensuite aux questions des membres.

Les membres du comité sont en accord et adoptent la recommandation suivante :

Recommandation

ATTENDU QUE la Société de l'assurance automobile du Québec doit mettre à niveau la suite bureautique (Office 2007) pour l'ensemble des employés en raison de sa désuétude et qui ne sera plus supportée à partir du mois d'octobre 2017;

ATTENDU QU'un budget provisoire de 4 150 000 \$ a été autorisé au plan d'investissement de base 2015 pour le projet « Évolution de la suite bureautique Office »;

ATTENDU QUE les changements effectués à la portée et au déploiement du projet ont entraîné des coûts supplémentaires;

ATTENDU QUE la dépense prévue du projet « Évolution de la suite bureautique Office » fait partie du Plan d'investissement de base du budget 2017 de la Société;

ATTENDU QUE le comité des technologies de l'information recommande la poursuite du projet et le budget requis;

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise pour la poursuite du projet « Évolution de la suite bureautique Office » un budget confirmé de 5 302 242 \$, dont 2 398 355 \$ pour l'année 2017.

Recommandation CTI du 16.12.07

Le vice-président quitte la séance.

8. AUTRES SUJETS

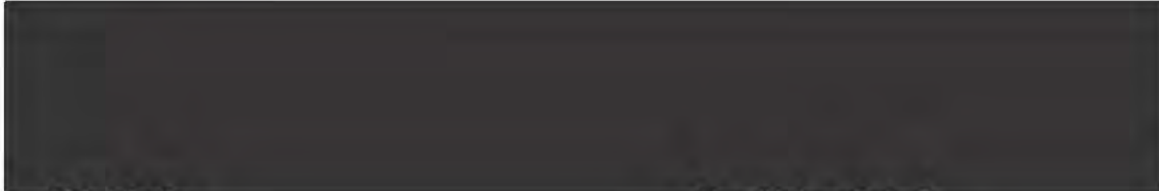
Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

9. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le 14 mars 2017, à 13 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos pour ce point.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 H
Présidente
Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 93

Par téléphone

Le 21 février 2017, à 15 h

Adopté le 14 mars 2017

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M. Yves Frenette, vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance
M^{me} Anne-Marie Lemire, directrice générale de la performance

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLANS DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 décembre 2016

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 7 décembre 2016 est adopté par les membres du comité sans modification.

3. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES 2017 : ÉVALUATION DES RISQUES OPÉRATIONNELS – RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Le vice-président aux technologies de l'information, le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale de la performance se joignent aux membres du comité.

Une présentation de l'évaluation des risques opérationnels des ressources informationnelles sera également faite au comité de vérification et de la performance le 22 février prochain dans le cadre du suivi des risques.

3 A Volet Technologies de l'information

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CTI 3 a) du 17.02.21, une note et un sommaire sur la gestion intégrée des risques 2017 : Risques opérationnels – ressources informationnelles, volet Technologies de l'information.

Le vice-président aux technologies de l'information parcourt la note et le sommaire des risques avec les membres. Il mentionne que, sur les 29 risques identifiés en 2016 : un se situe au niveau élevé avec une tendance à la baisse; deux sont de nouveaux risques, dont un moyen et un autre faible; et, un dernier fermé. Le vice-président aux technologies de l'information précise pour ces risques les éléments de contrôle mis en place et répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont satisfaits des résultats présentés et des mécanismes mis en place pour faire face aux défis.

3 B Volet Sécurité de l'information (Bilan 2014-2016 et Plan de sécurité de l'information 2017-2019)

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 17.02.21, une note et un sommaire sur la gestion intégrée des risques 2017 : Risques opérationnels – ressources informationnelles, volet Sécurité de l'information ainsi qu'une présentation sur le bilan 2014-2016 du Plan de sécurité de l'information et le plan 2017-2019.

Le vice-président aux ressources humaines, aux finances et à la performance et la directrice générale de la performance parcourent la note et le sommaire sur les risques opérationnels – ressources informationnelles, volet Sécurité de l'information. Ils indiquent que l'actualisation des risques en sécurité de l'information a permis d'identifier 25 risques, dont trois de niveau moyen. Pour ces derniers, des mesures de contrôles sont planifiées et comprises dans le Plan de sécurité de l'information 2017-2019. La directrice générale de la performance présente ensuite aux membres le bilan du Plan de sécurité de l'information 2014-2016 et le plan 2017-2019. Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres trouvent que le plan 2017-2019 est précis, structurant et bien aligné avec le plan stratégique de la Société.

Les invités quittent la séance.

4. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

5. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le 14 mars 2017, à 13 h.

6. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos pour ce point.

7. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H



Présidente



Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 94
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 14 mars 2017, à 13 h
Approuvé le 14 juin 2017

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M. André Caron, membre

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M. Denis Charland, directeur général des finances et des rapports financiers, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 21 février 2017

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 21 février 2017 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail 2017

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

3. GESTION DU PORTEFEUILLE ET SUIVI GLOBAL DES PROJETS TI

Le vice-président aux technologies de l'information et le directeur général des finances et des rapports financiers se joignent aux membres du comité.

Le vice-président dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 17.03.14, les documents suivants :

- Note et présentation Bilan des investissements au 31 décembre 2016 – Programmation 2017;
- Présentation Suivi global des projets au 31 décembre 2016;
- Annexe – Liste des projets 2017;
- Tableaux de bord plan de base et plan de virtualisation au 31 décembre 2016;
- Tableau de bord de suivi des autorisations 2017.

Le vice-président parcourt d'abord la présentation sur le bilan des investissements au 31 décembre 2016 avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il indique que 77 projets ont été réalisés pour 35,5 M\$ d'investissement, soit 60 projets en technologies de l'information (TI) pour 27,7 M\$ et 17 projets administratifs et postes et aires de contrôle routier pour 7,8 M\$. Il explique notamment les écarts entre le budget directeur global 2016 de 28,6 M\$ qui provient principalement des sommes réservées au plan de pérennité qui seront reportées en 2017. Pour 2017, la programmation initiale est ajustée, passant de 58 à 61 projets pour un montant de 106,9 M\$ au lieu de 105,3 M\$. Cependant, aucune somme supplémentaire n'est demandée.

Le vice-président présente ensuite les faits saillants du suivi global des projets TI 2016 pour le plan de pérennité, le plan de base et le plan de virtualisation et répond aux questions des membres.

Il mentionne notamment que, sur le plan de la réalisation des projets, 28 se termineront en 2017 afin de gérer le risque associé à l'arrivée de la montée en charge liée à la réalisation du plan de pérennité/PGI désormais désigné Carrefour des services d'affaires (CASA).

Le directeur général des finances et des rapports financiers quitte la séance.

4. REVUE ANNUELLE DE LA STRATÉGIE D'ACQUISITION EN TI

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 17.03.14, une note et une présentation sur la revue annuelle de la stratégie d'acquisition en technologies de l'information.

Le vice-président parcourt la présentation avec les membres. Il rappelle que la revue annuelle de la stratégie d'acquisition en TI permet de présenter le portrait contractuel pour la prestation intellectuelle, le matériel informatique, les logiciels et les services techniques. Il répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

5. PLAN D'AFFAIRES EN TI

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 17.03.14, une note et une présentation sur le plan d'affaires en technologies de l'information.

Le vice-président parcourt la présentation avec les membres et répond à leur question tout au long de son intervention. Il indique que le modèle global de planification en TI permet de produire les différentes planifications, dont les plans d'affaires TI sur une base pluriannuelles, en cohérence avec le plan stratégique de la Société. Le vice-président présente les résultats obtenus pour 2014-2016 et il fait état des différents changements effectués et leurs impacts sur les opérations et les investissements. Au cours de cette période, on note que le coût des opérations en TI a été gelé, tout en absorbant la croissance de 2 % par année ainsi qu'une réduction globale de plus de 10 % des coûts de main-d'œuvre pour les projets en TI. Il conclut la présentation avec la prospective des actions et des priorités en TI pour 2017, en plus des principales interventions qui seront réalisées d'ici 2020.

Les membres sont satisfaits de la présentation et félicitent l'équipe pour la bonne gestion des ressources des trois dernières années.

Le vice-président aux technologies de l'information quitte la séance.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec le 11 mai 2017, à 13 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos pour ce point.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h 50



Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 95
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, 6^e étage
Le 14 juin 2017, à 13 h
Adopté le 18 octobre 2017

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. François Geoffrion, membre
M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M. Michel Plaisance, directeur général des solutions de soutien à l'organisation
M. Sylvain Poirier, analyste à la Division gestion opérationnelle de la sécurité

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 14 mars 2017

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 14 mars 2017 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail 2017

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée. Les sujets qui devaient être abordés en mai sont à l'ordre du jour.

3. PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONCTION TI

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité.

Le vice-président dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 17.06.14, la présentation Performance globale de la fonction technologies de l'information (TI).

Le vice-président parcourt la présentation avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il présente les composantes du tableau de bord de la Vice-présidence aux technologies de l'information (VPTI) qui permet de mesurer la performance opérationnelle. Il aborde ensuite l'étude menée par le Vérificateur général du Québec, en collaboration avec le CEFRIQ, qui visait à établir un portrait de la gouvernance et de la gestion des TI au gouvernement du Québec. Il fait état aux membres des résultats obtenus par la Société à partir des réponses au questionnaire d'autoévaluation, des enjeux et des améliorations possibles. Enfin, en tenant compte de l'implantation de CASA, il explique comment sera réalisée la gestion de la transition entre la VPTI de 2017 et celle de 2021.

4. BILAN DE SANTÉ DES OPÉRATIONS DE BASE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 17.06.14, la présentation Modèle de gouvernance – technologies de l'information Bilan de santé des opérations de base.

Le vice-président présente aux membres le bilan de santé des opérations de base pour la période de mai 2016 à avril 2017 et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il mentionne les constats et les actions futures qui seront réalisées aux fins d'amélioration pour les cinq principaux services des opérations de base.

5. REVUE DES PRATIQUES ASSURANT UN BON CONTRÔLE INTERNE TI

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 17.06.14, la présentation Modèle de gouvernance – technologies de l'information déposée au comité le 16 septembre 2015, la note sur la revue des pratiques assurant un bon contrôle interne TI déposée au comité le 19 mai 2016 ainsi que la note sur la revue des pratiques assurant un bon contrôle interne TI du 14 juin 2017.

Le vice-président parcourt la note sur la revue des pratiques assurant un bon contrôle interne TI de juin 2017 avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il rappelle que cette revue des pratiques a été présentée pour la première fois au comité en septembre 2015 et qu'un suivi de l'évolution a été fait en mai 2016. Il présente aux membres les changements apportés depuis la dernière actualisation qui concernent l'axe Meilleures pratiques et évolution de l'industrie en TI, où deux pratiques ont été implantées et l'axe Pratiques et processus sur mesure – Société, où trois pratiques ont été implantées. Avec CASA, six nouvelles pratiques seront implantées.

6. SUIVI GLOBAL DES PROJETS TI ET RISQUES TECHNOLOGIQUES – PROJETS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose en liasse au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 17.06.14, une note sur le suivi global des projets TI et des risques technologiques du portefeuille de projets TI et le tableau de bord – Plan de base au 30 avril 2017.

Le vice-président parcourt les documents avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il rappelle que le suivi global des projets comprenait par le passé, outre le Plan de base en TI, le Plan de virtualisation, qui est désormais terminé, ainsi que celui du Plan de pérennité devenu CASA. Ce dernier fera l'objet d'un suivi spécifique dès que les travaux préparatoires se termineront et que le projet débutera officiellement au cours des prochaines semaines. Le portefeuille de projets du Plan de base en TI 2017 comprend 36 projets pour un total d'investissement pluriannuel estimé de 35,1 M\$ par rapport au budget de 37,4 M\$ autorisé. En ce qui concerne les risques technologiques, l'évaluation réalisée au 29 avril 2017 des 28 projets en cours indique qu'il n'y a aucun risque à surveiller.

7. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE ET PLAN DE CONTINUITÉ DES AFFAIRES

Le directeur général des solutions de soutien à l'organisation et l'analyste à la Division gestion opérationnelle de la sécurité se joignent aux membres du comité pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 17.06.14, la présentation Modèle de gouvernance – technologies de l'information / Sécurité de l'information numérique et Plan de continuité des affaires.

Le vice-président parcourt la présentation avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il présente d'abord la vue d'ensemble de la sécurité de l'information numérique à la Société. Il revient sur le cas récent de cyberattaque « WannaCry » et explique le cheminement du virus et quelles sont les mesures mises en place à la Société pour faire face à ce genre d'attaque et assurer une veille en temps réel. L'analyste à la Division gestion opérationnelle de la sécurité effectue une démonstration de l'outil de veille qui sert à détecter les menaces (SIEM). Le vice-président présente ensuite le bilan 2015-2016 du Plan de sécurité de l'information numérique et la planification 2017-2019. Tous les éléments du plan 2015-2016 ont été mis en œuvre. Le projet de rehaussement de l'infrastructure réseau de sécurité se poursuivra en 2017-2019 avec une portée élargie pour intégrer différentes initiatives TI. Enfin, il fait le bilan des deux derniers essais de reprise informatique réalisés dans le cadre du Plan de continuité des affaires de la Société.

Le directeur général des solutions de soutien à l'organisation et l'analyste à la Division gestion opérationnelle de la sécurité quittent la séance.

8. TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES AUTORISATIONS – DÉPÔT POUR INFORMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 17.06.14, le tableau de bord de suivi des autorisations 2017 des projets en TI – Nouvelles autorisations.

Le vice-président parcourt le tableau avec les membres et répond à leurs questions.

9. AUTRES SUJETS

– Retour sur la Revue annuelle de la stratégie d'acquisition en TI

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-9 a) du 17.06.14, la version amendée de la présentation Revue annuelle de la stratégie d'acquisition en technologies de l'information.

— **CASA**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-9 b) du 17.06.14, l'organigramme de l'équipe associée au projet CASA.

Le vice-président informe les membres que le contrat CASA sera signé en fin de journée aujourd'hui. Les membres du comité félicitent l'équipe pour le travail réalisé. Un suivi sur le projet sera effectué à la prochaine rencontre.

Le vice-président quitte la séance.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le 18 octobre 2017, à 8 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos pour ce point.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H 15



Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 96
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 18 octobre 2017, à 9 h
Adopté le 20 février 2018

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre
M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

INVITÉ :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité avec l'ajout du suivi concernant la loi 135 au point 6.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLANS DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 14 juin 2017

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 14 juin 2017 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail 2017

Les membres font l'étude des points inscrits au plan de travail. La planification est respectée.

2 C Projet de travail 2018

Le projet de plan de travail 2018 est déposé au procès-verbal, sous la cote CTI-2. Les membres discutent des sujets proposés et donnent leur accord. Le plan de travail 2018 sera déposé à la séance du conseil d'administration du mois de décembre.

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité.

3. SUIVI GLOBAL DES PROJETS TI

3 A Plan CASA

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 a) du 17.10.18, une présentation portant sur l'état de situation du projet CASA.

Le vice-président parcourt la présentation avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il présente le plan de réalisation du projet sur 50 mois qui comprend quatre livraisons, découpées en lots de travail. Pour chacune des livraisons, une évaluation de l'appréciation des indicateurs du chantier, du suivi financier, de la portée, des risques, de la gestion du contrat et des ententes de lots du chantier est effectuée. À ce jour, tout se déroule bien, les travaux préliminaires des lots 0 et 1 de la livraison 0 sont terminés et les lots 2 et 3 sont en cours.

Le vice-président fait également part aux membres de l'analyse effectuée à la suite du dévoilement du rapport du vérificateur général du Canada sur les problèmes du projet Phénix auquel la firme IBM est associée. Il explique que la gouvernance mise en place dans ce projet n'est pas la même que pour le projet CASA de la Société. Néanmoins, la Société prend acte des leçons apprises afin de voir si certains éléments pourraient renforcer la gouvernance en place. Une veille des bonnes pratiques en matière de gestion de grands projets informatiques est réalisée en continu.

3 B Plan d'investissement de base

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 17.10.18, une présentation sur le suivi global des projets d'investissement 2017 et le tableau de bord du plan de base.

Le vice-président parcourt les documents avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Les projections au 31 août 2017 indiquent que sur un budget de 48,1 M\$ pour 39 projets, 42,1 M\$ seront investis. En 2018, 13 projets se poursuivront pour une somme de 8,9 M\$. Il fait également état de la performance des projets en cours et de la gestion des bénéfices et donne les explications pour les projets nécessitant un suivi particulier ou un plan d'action.

3 C Tableau de bord de suivi des autorisations – Dépôt pour information

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 c) du 17.10.18, le tableau de bord de suivi des autorisations 2017 des projets en TI – Nouvelles autorisations.

Le vice-président parcourt le tableau avec les membres et répond à leurs questions. Aucun enjeu à signaler.

4. SUIVI DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE – HUIS CLOS

Ce point est discuté à huis clos.

5. SUIVI DES PLANS D'ACTION – RAPPORT DE LA DVIEP

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 17.10.18, une présentation sur les résultats d'activités de vérification en TI.

Le vice-président parcourt la présentation avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il fait état des trois plans d'action TI qui découlent des constats de la Direction de la vérification et de l'évaluation des programmes (DVIEP). En ce qui concerne les contrôles de la Solution de gestion de projets d'entreprise (SGPE) sur le traitement des données, le plan d'action est terminé, la DVIEP effectue des travaux d'assurance qualité. Le plan d'action lié à la conformité de la Politique de gestion des données doit être actualisé dans le contexte du projet CASA. Le dépôt de ce nouveau plan est prévu en mars 2018. Enfin, le plan d'action lié à la Protection des renseignements personnels – volet 2 n'implique pas uniquement la vice-présidence aux technologies

de l'information (VPTI). Les actions en cours visent à améliorer le processus d'utilisation et de destruction des renseignements personnels. À cet égard, une évaluation des besoins de l'organisation relativement à la conservation des renseignements personnels dans le projet CASA pour assurer la destruction conforme des renseignements personnels sera réalisée. Un suivi des mesures mises en œuvre sera effectué en 2019 par la DVIEP.

Les membres sont satisfaits des éléments présentés.

6. AUTRES SUJETS

Projet de loi 135 – Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement

Le vice-président indique que le projet de loi est à l'étude par la Commission des finances publiques qui vise notamment à modifier les fonctions et la composition des dirigeants de l'information. Il ne devrait pas y avoir d'impact pour la Société, mais le cheminement législatif sera suivi de près.

Le vice-président aux technologies de l'information quitte la séance.

7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal le 6 décembre 2017, à 8 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H

Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 97

Par téléphone

Le 20 février 2018, à 15 h

Adopté le 14 mars 2018

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

EST ABSENT :

M. Dave Leclerc, secrétaire général

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Nathalie Noël, directrice générale de la performance

1. **PRÉLIMINAIRES**

1A **Présences, avis de convocation – Quorum**

L'adjointe au secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité avec l'ajout à Autres sujets d'un point de suivi sur le projet de loi 135.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 18 octobre 2017**

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 18 octobre 2017 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B **Suivi du plan de travail**

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. **GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES : ÉVALUATION DES RISQUES OPÉRATIONNELS – RESSOURCES INFORMATIONNELLES**

Le vice-président aux technologies de l'information et la directrice générale de la performance se joignent aux membres du comité.

Une présentation de l'évaluation des risques opérationnels des ressources informationnelles sera également faite au comité de vérification et de la performance le 21 février prochain dans le cadre du suivi trimestriel de la gestion intégrée des risques.

3 A **Volet Technologies de l'information**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 a) du 18.02.20, une note et un sommaire sur la gestion intégrée des risques 2018 : évaluation des risques opérationnels – Ressources informationnelles, volet Technologies de l'information.

Le vice-président aux technologies de l'information parcourt la note et le sommaire des risques avec les membres. Il mentionne que les 27 risques identifiés en 2017 ont été mis à jour et qu'après évaluation, 12 risques demeurent, dont un de niveau élevé, deux de niveau moyen et six de niveau faible. Il précise que 15 risques ont été fermés en raison de leur non-matérialisation au cours des quatre trimestres précédents. Le vice-président aux technologies de l'information passe ensuite en revue chacun des risques et spécifie les éléments de contrôle mis en place pour les mitiger. Il répond aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont satisfaits du sommaire présenté et des mécanismes mis en place pour contrer les risques.

3 B Volet Sécurité de l'information

Le vice-président aux technologies de l'information et la directrice générale de la performance déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 18.02.20, une note et un sommaire sur la gestion intégrée des risques 2018 : évaluation des risques opérationnels – Ressources informationnelles, volet Sécurité de l'information.

La directrice générale de la performance et le vice-président parcourent en détail la note et le sommaire sur les risques opérationnels – ressources informationnelles, volet Sécurité de l'information. L'actualisation des risques en sécurité de l'information a permis d'identifier 25 risques, dont trois de niveau moyen. Ces trois risques sont les mêmes qu'en 2017 et demeureront toujours des enjeux. La Société effectue une surveillance constante de ces risques et les mécanismes mis en place pour les mitiger sont conformes aux meilleures pratiques dans le domaine. En conclusion, les invités indiquent que le plan de sécurité de l'information contient l'ensemble des mesures pour contrôler ces risques. Les invités répondent aux questions des membres tout au long de la présentation.

Les membres sont satisfaits du sommaire présenté et des mécanismes mis en place pour contrer les risques.

4. GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES : RISQUES CASA

Le vice-président aux technologies de l'information dépose, sous la cote CTI-4 du 18.02.20, une note et un sommaire sur la gestion intégrée des risques 2018 : risques du projet CASA.

Les invités parcourent les documents avec les membres et indiquent que pour la première fois les risques associés à l'étape de réalisation du projet CASA ont été évalués. Le vice-président explique le processus qui a été effectué pour évaluer les risques à la fois par les équipes, les gestionnaires et le comité de direction. L'exercice a permis de faire ressortir des différences importantes entre les risques de la livraison 1 et de la livraison 2, chaque livraison a donc fait l'objet d'une évaluation de risques distincte. Ainsi, sur les 13 risques identifiés, la livraison 1 compte 11 risques faibles et deux moyens et la livraison 2 compte six risques faibles, quatre risques moyens et 3 risques élevés. Le vice-président explique en détail chacun des risques identifiés pour les livraisons 1 et 2 et répond aux questions des membres tout au long de sa présentation. Le vice-président conclut en indiquant que pour la livraison 1, l'évaluation démontre que les risques sont globalement bien maîtrisés. Des mesures d'atténuation de ces risques ont été mises en place ainsi que des mécanismes de surveillance. Pour la livraison 2, étant donné que la phase de conception n'est pas terminée, des inconnus demeurent, il est donc possible que le niveau des risques actuels soit surévalué. Ils seront ajustés à la fin de la phase de conception de la livraison 2.

Les risques du projet CASA seront également présentés au comité de vérification et de la performance le 21 février prochain.

Les membres sont satisfaits du sommaire présenté et des mécanismes mis en place pour contrer les risques.

La directrice générale de la performance quitte la séance.

5. AUTRES SUJETS

Suivi projet de loi 135 – Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement

La présidente et chef de la direction et le vice-président aux technologies de l'information informent les membres de l'état d'avancement de travaux concernant l'entrée en vigueur en mars prochain de la loi. Ils mentionnent que lors de l'établissement des règles de la nouvelle loi le Secrétariat du Conseil du trésor a consulté la Société, il n'y aura donc pas d'enjeu. Le vice-président aux technologies de l'information sera nommé dirigeant de l'information pour la Société.

Le vice-président aux technologies de l'information quitte la séance.

6. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le 14 mars 2018, à 13 h.

7. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

9. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H 45

Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 98
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 14 mars 2018, à 13 h
Adopté le 14 juin 2018

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général

EST ABSENT :

M. Dave Leclerc, secrétaire général

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Francine Lépinay, directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1A Présences, avis de convocation – Quorum

L'adjointe au secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2 A Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 février 2018

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 20 février 2018 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité.

3. SUIVI DES PROJETS TI

3 A Plan d'investissement de base

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 a) du 18.03.14, la présentation Suivi global des projets TI – plan d'investissement de base, le tableau de bord du plan de base et le tableau de bord du suivi des autorisations.

Le vice-président parcourt la présentation et fait ressortir les principaux faits saillants du suivi global des projets TI 2017 pour le plan de base et répond aux questions des membres. Il mentionne notamment que sur les 43 projets autorisés totalisant un investissement de 54,8 M\$, 24 projets sont terminés pour une somme de 26,7 M\$ permettant de dégager 6,4 M\$ par rapport au budget. La valeur réelle des projets est donc de 48,7 M\$ et, de cette somme, le reste à faire des projets est de l'ordre de 17,5 M\$. En 2018, 18 projets se poursuivent et 12 projets annoncent un glissement de l'échéancier initial sans enjeux sur les coûts ou les objectifs de la SAAQ.

3 B CASA

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 18.03.14, la présentation Suivi du projet CASA – Tableau de bord de gouvernance du 25 novembre 2017 au 10 février 2018.

Le vice-président aux technologies de l'information et chargé de projet CASA parcourt la présentation avec les membres. Il passe en revue l'état d'avancement des livraisons du projet et répond aux questions des membres tout au long de son intervention. Le projet se déroule bien et respecte les échéances, la portée et les coûts prévus. Les recommandations en assurance-qualité à la fois de EY et de SAP sont prises en charge par l'organisation, des mécanismes de gestion du changement sont en place pour la livraison 1, l'actualisation des bénéfices se poursuit et la gestion du contrat entre l'Alliance et la SAAQ se déroule comme prévu.

Les membres sont satisfaits du suivi du projet et de son état d'avancement, tout est en place pour favoriser le succès du projet. Ils discutent ensuite du contenu de la présentation du projet qui sera présenté lors de la séance du conseil d'administration du 21 mars prochain.

4. GESTION DU PORTEFEUILLE

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 18.03.14, la présentation Bilan des investissements au 31 décembre 2017 et programmation 2018 ainsi que la liste des projets 2018.

Les invités parcourent la présentation avec les membres et répondent à leurs questions tout au long de leurs interventions. Dans un premier temps, ils présentent le bilan des investissements réels 2017. Sur les 125,3 M\$ au budget directeur, 97,9 M\$ ont été engagés pour réaliser 75 projets pour un écart favorable de 27,4 M\$. Ces résultats s'expliquent par le glissement en 2018 de certains projets d'une valeur de 21,9 M\$ ainsi que par des économies de 5,5 M\$ en raison de la saine gestion. Pour 2018, le nombre de projets planifiés est supérieur à ce qui est prévu au budget, toutefois, le budget est maintenu à 144,1 M\$ et le risque budgétaire est évalué à faible.

Les membres sont satisfaits du suivi réalisé.

La directrice générale du budget, de la comptabilité et du contrôle organisationnel quitte la séance.

5. PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONCTION TI

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 18.03.14, la présentation Bilan de santé de la fonction TI 2017 et orientations et stratégies 2018-2020.

Le vice-président aux technologies de l'information parcourt la présentation avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il mentionne que le bilan de santé de la fonction TI avait été réalisé en décembre 2013 et la nouvelle évaluation permet de mesurer à quel niveau de maturité est l'équipe TI de la Société en 2017 tout en se comparant avec l'industrie de l'assurance. Cette mesure a été réalisée à partir de l'outil IT Score de Gartner qui évalue différents aspects de la fonction TI au sein des entreprises, dont l'infrastructure, la sécurité, la gestion de portefeuille, la gestion de risque, etc. En 2013, la fonction TI de Société affichait un niveau de

maturité de 2,5 sur 5 et l'objectif était de l'amener à 3,5 en 2017. Le résultat de 2017 est de 3,6, soit 0,6 point de plus que les autres entreprises en assurance. L'objectif pour 2020-2021 est de tendre vers un niveau de maturité 4 nous permettant également d'atteindre l'objectif de certification de SAP-Centre d'excellence.

Les membres félicitent les équipes pour le chemin parcouru depuis 4 ans.

6. REVUE ANNUELLE DE LA STRATÉGIE D'ACQUISITION EN TI

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 18.03.14, la présentation Revue annuelle de la stratégie d'acquisition en technologie de l'information.

Le vice-président aux technologies de l'information parcourt la présentation avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Il présente le portrait des contrats qui seront attribués en vue d'acquérir des services pour la prestation intellectuelle, le matériel informatique, les logiciels et les services techniques. Aucun enjeu n'est soulevé.

Le vice-président aux technologies de l'information quitte la séance.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

8. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec, le 14 juin 2018, à 8 h.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H



Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 99
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le 14 juin 2018, à 8 h
Adopté le 16 octobre 2018

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
M^{me} Myriam Régnier, adjointe au secrétaire général
M^{me} Véronique Pelchat, relève de l'adjointe au secrétaire général

PAR VISIOCONFÉRENCE :

M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
M^{me} Caroline Foldes-Busque, leader du Chantier des solutions d'affaires

1. **PRÉLIMINAIRES**

1A **Présences, avis de convocation – Quorum**

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 14 mars 2018**

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 14 mars 2018 est adopté par les membres du comité sans modification.

2 B **Suivi du plan de travail**

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du comité.

3. **CADRE DE GESTION DES RISQUES DE PROJETS 2018**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 18.06.14, une présentation sur le cadre de gestion des risques de projets et de programmes.

Le vice-président parcourt la présentation et répond aux questions des membres tout au long de celle-ci. Il rappelle d'abord le contexte qui a mené à l'analyse de la méthodologie utilisée par la Vice-présidence aux technologies de l'information pour la réalisation du portefeuille de projets TI et de celle qui est utilisée à la Société. Il fait ressortir les principales orientations de la méthodologie de gestion des risques utilisée en mode projet et démontre la compatibilité de cette méthodologie avec celle de la gestion intégrée des risques de la Société. En effet, la gestion des risques utilisée en mode projet TI, incluant l'utilisation d'une grille d'impacts corporatifs, permet d'avoir une vision intégrée des risques.

4. **PLAN D'INVESTISSEMENT DE BASE DES PROJETS TI**

4 A **Tableau de bord**

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-4 a) du 18.06.14, une présentation sur le suivi global des projets d'investissement 2018 et un tableau de bord sur le plan de base au 30 avril 2018.

Le vice-président parcourt la présentation et le tableau de bord avec les membres et répond à leurs questions tout au long de son intervention. Dans un premier temps, il présente les projections au 30 avril 2018 sous l'angle d'une vision annuelle pour l'année en cours, puis sous l'angle d'une vision pluriannuelle. Ensuite, il présente le tableau de bord. À la lecture des données relatives à la vision annuelle 2018, le vice-président confirme que le portefeuille est en santé et qu'aucune somme additionnelle ne devrait être nécessaire pour terminer l'année. De même, sur le plan global et avec une vision pluriannuelle, il n'y a pas d'enjeu en ce qui a trait au budget et aux délais.

4 B Suivi des autorisations

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-4 b) du 18.06.14, un tableau de bord de suivi des autorisations 2018 des projets en TI.

Le vice-président parcourt le tableau de bord avec les membres et répond à leurs questions tout au long de sa présentation.

5. CASA

La leader du Chantier des solutions d'affaires se joint aux membres du comité.

5 A Suivi du projet CASA

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 a) du 18.06.14, une présentation sur le suivi du projet CASA – Tableau de bord - Gouvernance pour la période se terminant le 6 mai 2018.

Le vice-président et chef de projet ainsi que la leader du Chantier des solutions d'affaires parcourent la présentation avec les membres et répondent à leurs questions tout au long de leurs interventions. En ce qui a trait à la livraison 1, le vice-président et chef de projet présente l'état d'avancement de différentes actions concernant la portée du chantier, le niveau de préparation au changement, l'état d'avancement de la formation et le suivi des risques. L'appréciation globale pour les quatre actions citées suit une évolution normale.

Pour ce qui est de la livraison 2, dont la phase de réalisation a débuté à la mi-mai 2018, des défis associés à la complexité de certains processus identifiés lors de la phase de conception, l'arrimage avec des dossiers majeurs à la Société, l'intégration de Contrôle routier et l'envergure des données à convertir sont aussi identifiés. Pour relever ces défis, des plans d'action ont été mis en place. L'appréciation globale est sous surveillance pour ces éléments. L'échéancier global par livraison, un suivi financier détaillé, l'assurance qualité réalisée ainsi qu'un suivi des bénéfices sont également présentés aux membres. Enfin, pour ce qui est de la gestion du contrat entre la Société et l'Alliance, il n'y a rien à signaler.

5 B Suivi de recommandations de la DVIEP et des risques de la SAAQ

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 b) du 18.06.14, une note sur le suivi des recommandations de la DVIEP et des risques de la SAAQ associés à CASA ainsi que deux annexes.

Le vice-président et chef de projet propose aux membres de regrouper les préoccupations soulevées de tous les secteurs d'affaires lors de deux exercices, soit :

- le suivi des recommandations associées aux mandats d'audit de la DVIEP
- le suivi du rapport trimestriel sur les risques de la SAAQ.

Il précise que le but est de confirmer dans quelle mesure CASA contribue aux préoccupations organisationnelles énoncées.

À propos du suivi des recommandations, le vice-président et chef de projet mentionne que CASA sera en mesure de répondre positivement à l'ensemble des recommandations émises d'ici son implantation.

En ce qui a trait au rapport trimestriel sur les risques, le vice-président souligne que celui-ci s'inscrit dans l'exercice de gestion intégrée des risques opérationnels de la Société.

Le vice-président et chef de projet conclut en affirmant que le chantier des solutions d'affaires de CASA répond aux besoins de l'organisation. Il confirme qu'un suivi adéquat sera effectué par le projet CASA si d'autres recommandations ou d'autres risques devaient émaner avec le temps.

La leader du Chantier des solutions d'affaires quitte la séance.

6. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE

6 A Tableau de bord (huis clos)

Ce point est discuté à huis clos en présence du vice-président aux technologies de l'information, de la présidente et chef de la direction et les membres du comité.

6 B Projet RIRS

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 18.06.14, une fiche synthèse sur le rehaussement de l'infrastructure du réseau de sécurité (RIRS).

Le vice-président rappelle que le budget autorisé est de 1,6 M\$ sur deux ans. Cette somme permet notamment de remplacer les pare-feu actuels qui sont désuets, de rehausser la sécurité, de simplifier la réseautique et de centraliser la gestion et l'exploitation des solutions.

Il est demandé au vice-président de vérifier quels sont les systèmes de sécurité pour ldside, le site de la Gouvernance Web.

7. COLLABORATION ET COMMUNICATIONS UNIFIÉES

7 A Mise à niveau du réseau

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 a) du 18.06.14, une fiche synthèse sur la modernisation du réseau de télécommunication.

Le vice-président présente les objectifs visés par l'exercice, soit de rehausser la vitesse des réseaux de télécommunication, de moderniser les technologies du réseau et de diminuer les coûts récurrents. Le gain anticipé est de 1 M\$ par an tandis que le budget autorisé est de 2,9 M\$ sur trois ans.

Le vice-président précise que les travaux se poursuivent selon les échéances, coûts et portée, que les ententes de fonctionnement avec les partenaires vont bon train et que les enjeux d'acquisition sont sous contrôle.

7 B Téléphonie administrative

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 b) du 18.06.14, une fiche synthèse sur le programme d'évolution de la téléphonie administrative.

Le vice-président mentionne que le budget prévu est de 2,2 M\$ sur trois ans et que le programme vise à répondre à la désuétude des infrastructures téléphoniques actuelles pour, notamment, permettre l'intégration de la future solution avec les outils de collaboration de Microsoft Office 365 acquis.

7 C Centre de relation client

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 c) du 18.06.14, une fiche synthèse sur la mise en place d'une solution de centre de relation clientèle.

Le budget autorisé à ce jour pour ce chantier est de 0,86 M\$ sur deux ans alloué pour des travaux d'analyse. Le vice-président présente les objectifs du projet qui visent à résorber la désuétude et à rationaliser les technologies utilisées dans les différents centres d'appels de la Société, à bonifier l'expérience client et à améliorer la performance du service à la clientèle par une approche proactive.

8. LOI 135 – MISE À JOUR DU PROCESSUS D'AUTORISATION ET DE SUIVI DES PROJETS TI

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 18.06.14, une présentation sur la loi 135 – mise à jour du processus d'autorisation et de suivi des projets TI et un projet de politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles.

Le vice-président rappelle aux membres que la politique de gouvernance et de gestion des ressources informationnelles énonce les pratiques de gouvernance et de gestion de la Société en matière de planification, d'autorisation, de suivi et de reddition de comptes des ressources informationnelles (RI). Il met en lumière une nouvelle règle particulière concernant les projets qualifiés en RI : pour la Société, seuls les projets dont le coût estimé est égal ou supérieur à 10 M\$ doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation au Conseil du trésor. Les informations demandées

sont déjà répertoriées à la Société, c'est le format de transmission qui différera. Les nouvelles règles entrent en vigueur entre le 15 mai 2018 et le 1^{er} mars 2021.

Le vice-président aux technologies de l'information quitte la séance.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le 16 octobre 2018, à 8 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

13. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 15



Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 100
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 16 octobre 2018, à 8 h
Adopté le 4 décembre 2018

SONT PRÉSENTS :

Mme Anne-Marie Croteau, présidente du comité
Mme Lorna Telfer, présidente du conseil
Mme Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. André Caron, membre
Mme Corinne Charette, membre
M. François Geoffrion, membre
Mme Sylvie Thivierge, membre

M. Dave Leclerc, secrétaire général
Mme Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
M. Danny Shields, directeur général principal à la vice-présidence aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

La présidente du comité tient à saluer la présence de madame Corinne Charette, nouvellement nommée sur le comité des technologies de l'information. Elle rappelle le riche parcours professionnel de cette dernière et souligne que sa collaboration ne pourra qu'être des plus fructueuses pour le comité. Les membres souhaitent la bienvenue à madame Charette.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 14 juin 2018

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 14 juin 2018 est adopté par les membres du comité sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. Il est expliqué que le sujet *CASA – Intelligence d'affaires* sera présenté en 2019. Outre cet élément, la planification est respectée.

3. SUIVI GLOBAL DES PROJETS TI

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal se joignent aux membres du comité. Le vice-président et chef de projet CASA présente son directeur général principal comme étant son bras droit dans la gestion de la vice-présidence.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 18.10.16, une présentation sur le suivi global des projets d'investissement 2018 ainsi qu'un tableau de bord.

Le vice-président et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal parcourent la présentation et répondent aux questions des membres tout au long de celle-ci. Ils font un suivi global des projets d'investissement 2018. Les membres sont satisfaits de la présentation.

4. **CENTRES DE RELATION CLIENT – ORIENTATION D'AFFAIRES**

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 18.10.16, une présentation sur la mise en place d'une solution de centres de relation client (CRC).

Le vice-président et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal parcourent la présentation avec les membres et répondent à leurs questions tout au long de leur intervention. Dans un premier temps, ils présentent la structure actuelle des CRC à la Société. Ils démontrent que la désuétude des outils actuellement en place crée une entrave à la relation client.

Pour améliorer la relation client, ils proposent la mise en place d'une plateforme CRC à valeur ajoutée, dont :

- un enrichissement de l'expérience client et de l'expérience employé;
- une pérennité technologique;
- un appui à la prestation électronique de services.

Les budgets associés à ce dossier seront présentés au plan d'investissements 2019.

5. **VPTI-CASA – ORIENTATIONS TECHNOLOGIQUES**

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 18.10.16, une présentation VPTI-CASA sur les orientations technologiques.

Le vice-président et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal parcourent la présentation avec les membres et répondent à leurs questions. Ils rappellent les orientations et les stratégies de la vice-présidence aux technologies de l'information 2018-2020 dont la réalisation du projet CASA et l'optimisation de l'écosystème complémentaire à CASA. Ce dernier comprend, entre autres, la bureautique, la télécommunication et l'infonuagique.

6. **PLAN DE CONTINUITÉ DES AFFAIRES**

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 18.10.16, une présentation sur le plan de continuité des affaires.

Le vice-président et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal rappellent que, selon le plan de continuité des affaires de la Société, le plan de reprise informatique après sinistre est de la responsabilité de la vice-présidence aux technologies de l'information.

7. **SUIVI – SÉCURITÉ OUTIL IDSIDE**

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 18.10.16, une note d'information sur la sécurité d'IdSide.

Lors du comité de juin 2018, il a été demandé qu'un suivi soit effectué au sujet de la sécurité de l'outil IdSide.

Un audit de conformité de sécurité sera effectué d'ici la fin de l'année. La Société pourra ainsi identifier, s'il y a lieu, les vulnérabilités de la solution et d'y remédier, le cas échéant.

8. PLAN DE TRAVAIL 2019 – DISCUSSION

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 18.10.16, le projet de plan de travail 2019 pour le comité des technologies de l'information.

Le vice-président parcourt le projet et mentionne les ajustements qui y seront apportés. Une version finale sera présentée aux membres du comité à la séance de décembre 2018.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal quittent la séance.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le 4 décembre 2018, à 13 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

13. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H



Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 101
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 4 décembre 2018, à 13 h
Adopté le 4 juin 2019

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. André Caron, membre
- M^{me} Corinne Charette, membre
- M. François Geoffrion, membre
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre

- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
- M. Danny Shields, directeur général principal à la vice-présidence aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 octobre 2018

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 16 octobre 2018 est adopté par les membres du comité sans modification. Un complément d'information est donné aux membres. Le Secrétariat du Conseil du trésor analyse actuellement les effets potentiels de l'Accord de libre-échange nord-américain sur les ministères et organismes. Si un enjeu pour la Société était identifié, un complément d'information sera adressé aux membres.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. SUIVI GLOBAL DES PROJETS TI

3.1 Plan d'investissement de base

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal se joignent aux membres du comité.

Le vice-président et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 18.12.04, une présentation sur le suivi global des projets d'investissement 2018 ainsi que deux tableaux de bord, l'un sur le suivi des autorisations 2018 des projets en technologies de l'information, l'autre sur le plan de base au 27 octobre 2018.

Le vice-président et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal parcourent la présentation et répondent aux questions des membres tout au long de celle-ci. Ils font un suivi global des projets d'investissement 2018 :

- le bilan de santé est positif;
- les indices globaux du portefeuille sont au vert;
- il n'y a pas d'enjeu qui se profile.

Les membres se disent satisfaits de la présentation tout en émettant une préoccupation à l'égard de la complexité et de l'intégration des chantiers technologiques. Le vice-président mentionne qu'à

l'occasion de la séance du mois d'octobre 2019, le bilan des travaux réalisés ainsi que les mécanismes d'intégration mis en place leur seront présentés.

4. **RÉSULTATS D'ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION EN TI**

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 18.12.04, une note d'information sur les résultats d'activités de vérification en technologies de l'information ainsi que deux annexes, l'une sur la politique de gestion des données, l'autre sur la protection des renseignements personnels.

Le vice-président et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal parcourent la présentation et répondent aux questions des membres. Ils rappellent que la direction de la vérification interne et de la performance procède à des activités de vérification en matière de technologies de l'information. Les faits saillants sont les suivants :

- *Politique de gestion des données*
 - les actions colligées dans le suivi des recommandations se déroulent comme prévu et selon l'échéancier de CASA.
- *Protection des renseignements personnels*
 - les actions répertoriées au suivi des recommandations se déroulent comme planifié.

Les membres se disent satisfaits de la présentation.

5. **SÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE**

Ce point est discuté à huis clos en présence du vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA et du directeur général principal.

6. **BILAN DE SANTÉ DES OPÉRATIONS DE BASE**

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 18.12.04, une présentation sur le modèle de gouvernance en technologies de l'information, plus précisément sur le bilan de santé des opérations de base.

Le vice-président et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal parcourent la présentation et répondent aux questions des membres tout au long de celle-ci. Ils présentent et approfondissent les cinq grands thèmes du bilan de santé des opérations de base, soit :

- gestion des opérations;
- gestion des configurations;
- gestion des changements;
- gestion des demandes, des problèmes et des incidents;
- entretien des applications et des données.

Pour chacun, ils présentent les constats pour 2018 et exposent les travaux identifiés pour les prochains mois.

Les membres se disent satisfaits de la présentation.

7. PLAN DE TRAVAIL 2019 – APPROBATION

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 18.12.04, le projet de plan de travail 2019 pour le comité des technologies de l'information.

Le vice-président et chef du projet CASA parcourt le projet de plan de travail et répond aux questions des membres. Les membres se disent satisfaits du projet et l'approuvent.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal quittent la séance.

8. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

9. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La date de la prochaine séance du comité est à confirmer.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 H 45


Présidente
Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 102
Tenue à Québec, salle du conseil d'administration
333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage
Le 4 juin 2019, à 8 h
Adopté le 16 octobre 2019

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Anne-Marie Croteau, présidente du comité
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M^{me} Corinne Charette, membre
- M. François Geoffrion, membre
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre
- M. Christian Cyr, observateur
- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

INVITÉ :

- M. Danny Shields, directeur général principal à la vice-présidence aux technologies de l'information et vice-président aux technologies de l'information par intérim

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres du comité sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

Le directeur général principal à la vice-présidence aux technologies de l'information et vice-président aux technologies de l'information par intérim se joint aux membres du comité.

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2018

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 4 décembre 2018 est adopté par les membres du comité sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. Des modifications ont été apportées. Le directeur général principal et vice-président par intérim explique celles-ci. Il précise que tous les sujets prévus initialement seront traités, mais qu'ils ont été repositionnés dans le temps afin de les aborder au moment opportun. Les membres se disent satisfaits du plan de travail.

3. PROJETS TI

3.1 Bilan – Windows 10

Le directeur général principal et vice-président par intérim dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 a) du 19.06.04, une présentation sur le projet de migration à Windows 10. Il parcourt la présentation et répond aux questions des membres du comité.

Le directeur général principal et vice-président par intérim mentionne que la Société fait partie des premiers ministères et organismes à déployer Windows 10. La migration touchait 5 679 postes de travail. La Société en a profité pour remplacer 3 500 postes désuets. Le délai pour réaliser l'exercice était de 10 mois. Un animage étroit avec le projet de transformation CASA a été assuré.

Les membres saluent le succès de l'équipe.

3.2 Bilan – Modernisation du réseau de télécom

Le directeur général principal et vice-président par intérim dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 19.06.04, une présentation sur le projet de modernisation du réseau de télécommunication. Il parcourt la présentation et répond aux questions des membres.

Le directeur général principal et vice-président par intérim met en contexte le projet de modernisation des réseaux de télécommunication entre le siège social et l'ensemble des sites distants. Il mentionne que les technologies actuelles de ces réseaux de télécommunication (RT) datent de 10 ans. Ils sont non performants et leurs coûts récurrents sont très élevés.

Il précise les objectifs de l'exercice :

- rehausser de 2 à 10 fois la vitesse des RT;
- moderniser les technologies des RT;
- diminuer les coûts récurrents d'utilisation des RT.

Il présente les enjeux en lien avec les postes véhiculaires et les postes de contrôle routier.

Parmi les cibles de performance visées, notons :

- la satisfaction des utilisateurs;
- une capacité réseautique évolutive pour répondre aux besoins futurs.

Les membres se disent satisfaits de la présentation. Ils manifestent leur intérêt à en apprendre davantage sur la performance de la télécommunication en infonuagique. Le sujet sera abordé à l'automne.

4. REVUE ANNUELLE DE LA STRATÉGIE D'ACQUISITION EN TI

Le directeur général principal et vice-président par intérim dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 19.06.04, une présentation sur la revue annuelle de la stratégie d'acquisition en technologies de l'information. Il parcourt la présentation et répond aux questions des membres.

Le directeur général principal et vice-président par intérim rappelle aux membres que l'objectif de la présente intervention est de présenter le portrait contractuel pour la prestation intellectuelle ainsi que le matériel informatique, les logiciels et les services techniques.

Prestation intellectuelle

Le ratio cible, hors CASA, est respecté avec 62 % de ressources internes et 38 % de ressources externes. La culture d'entreprise fait en sorte que les appels d'offres publics sont privilégiés pour conclure des contrats.

Matériel informatique, logiciels et services techniques

L'acquisition par voie d'appels d'offres publics, sur invitation et le recours au Centre de services partagés du Québec (CSPQ) totalisent 72 % de l'ensemble des acquisitions. Le recours au CSPQ permet de bénéficier des avantages en lien avec les achats groupés.

Une précision est apportée sur le type et la valeur des contrats en vigueur (p. 9 de la présentation). Les sommes indiquées représentent la disponibilité du contrat. Ainsi, elles ne doivent pas être additionnées.

5. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE – HUIS CLOS

Ce point est discuté à huis clos en présence du directeur général principal et vice-président par intérim.

Le directeur général principal et vice-président par intérim quitte la séance.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le 16 octobre 2019, à 8 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 9 H 15



Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 103
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 16 octobre 2019, à 9 h 30
Adopté le 3 décembre 2019

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
- M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
- M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
- M. Christian Cyr, membre
- M. François Geoffrion, membre
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre
- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
- M. Danny Shields, directeur général principal à la vice-présidence aux technologies de l'information

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est approuvé par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 juin 2019

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 4 juin 2019 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS TI

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal à la vice-présidence aux technologies de l'information se joignent aux membres.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 19.10.16, les documents suivants :

- une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets TI 2019;
- un tableau de bord sur le plan de base au 31 août 2019;
- un tableau de bord de suivi des autorisations 2019 des projets en TI;
- une présentation sur la mise en place d'une solution de centre de relation client;
- une présentation sur le bureau numérique (téléphonique administrative);
- une présentation sur l'infonuagique – environnements de traitement et de stockage.

3.1 Analyse de la performance du portefeuille au 31 août 2019

Le vice-président parcourt la présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets TI 2019. L'état de santé global du portefeuille est en droite ligne avec la planification initiale. Il comprend 28 projets autorisés, dont :

- 2 sont en planification;
- 11 sont en cours et en voie de se terminer en 2019;
- 7 sont en cours et en voie de se terminer après 2019;
- 5 sont terminés;
- 3 sont annulés.

Le vice-président mentionne que tous les projets ont respecté les règles du processus d'autorisation et de suivi des projets TI en se conformant aux dispositions de la Loi renforçant la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

À la suite des présentations, des précisions sont apportées. Aussi, des préoccupations sont soulevées par les membres du comité. Celles-ci sont répondues ou seront adressées lors des prochains comités.

3.1.1 *Napperon du tableau de bord – plan de base*

Le vice-président présente le tableau de bord du plan de base au 31 août 2019 qui permet de suivre trois indicateurs : le coût, le délai et les risques. Il présente le type de fiche synthèse utilisé par les membres de son équipe et l'information qu'elle comprend.

3.1.2 *Autorisations de projets*

Le vice-président présente un autre outil utilisé par les membres de son équipe pour assurer une gestion efficace des autorisations de projets. Il s'agit d'un tableau de bord de suivi des autorisations 2019 des projets en TI. Il explique comment l'outil fonctionne et présente l'information qui y est recensée.

3.2 *Statut des grands chantiers (autre que CASA)*

3.2.1 *Centre de relation client*

Le vice-président parcourt une présentation sur la mise en place d'une solution technologique pour le centre de relation client. Il présente les fonctions actuellement disponibles pour les centres de relation client à la Société. Il explique que la désuétude des fonctions actuelles constitue une entrave à la relation client. Il précise que le plan CASA modifie l'offre de services de la Société en misant sur les canaux électroniques, en particulier le Web transactionnel.

Le vice-président présente le plan d'ensemble du chantier du centre de relation client, plus précisément la stratégie de mise en œuvre, les coûts d'exploitation, l'échéancier ainsi que les prochaines étapes.

Le vice-président invite les membres à ne pas hésiter à lui faire part des sujets qu'ils voudraient approfondir.

3.2.2 *Bureau numérique (téléphonie administrative)*

Le vice-président parcourt une présentation sur le bureau numérique. Il explique que l'objectif visé est de moderniser l'ensemble des outils de communication utilisés par les employés et non seulement la téléphonie.

Il présente le principe de communications unifiées et décrit la solution recommandée incluant les coûts, les bénéfices et la stratégie de déploiement. Trois grandes orientations sous-tendent les travaux, soit :

- une solution alignée sur les orientations gouvernementales d'infonuagique et ancrée à l'architecture d'entreprise de la Société ainsi qu'aux avis des experts du marché;
- la sécurité de l'information;
- la protection des renseignements personnels.

Des discussions s'ensuivent, notamment sur la gestion du changement qui sera mise en place pour les employés de la Société.

3.2.3 Inonuagique

Le vice-président parcourt une présentation sur l'infonuagique. Il présente les orientations gouvernementales en la matière. Il brosse le portrait actuel et en devenir de l'infonuagique à la Société sous trois angles, soit :

- le logiciel en tant que service, « *Software as a service* »;
- l'infrastructure en tant que service, « *Infrastructure as a service* »;
- la plateforme en tant que service, « *Platform as a service* ».

Il traite des trois types d'hébergement exclusifs aux environnements de traitement et d'entreposage des données, soit :

- sur site;
- en infonuagique privée;
- en infonuagique publique.

Il brosse un portrait des bénéfices anticipés et termine en présentant les coûts et l'échéancier du projet.

Des discussions s'ensuivent. Les membres demandent qu'un retour leur soit fait sur :

- l'analyse de risques;
- les niveaux de sécurité offerts par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ);
- les options d'encryptions des données à l'intérieur des serveurs du CSPQ;
- la stratégie infonuagique de la Société.

À la suite des présentations, des précisions sont apportées. Aussi, des préoccupations sont soulevées par les membres du comité. Celles-ci sont répondues ou seront adressées lors des prochains comités.

4. CASA

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 19.10.16, deux notes d'information; l'une sur le suivi de la rencontre avec tous les équipiers de CASA et l'autre sur la mise en œuvre d'une solution en intelligence d'affaires dans le cadre du projet CASA.

4.1 Suivi de la rencontre du 19 septembre 2019

Le vice-président fait un retour sur la rencontre tenue en septembre 2019 et qui réunissait 450 équipiers de CASA. Les objectifs de la rencontre visaient à :

- réitérer le succès de la livraison 1 et l'engagement du partenaire d'affaires;
- partager les résultats de la démarche pour confirmer la date de déploiement de la livraison 2;
- officialiser l'échéancier global;
- partager les moyens et les outils pour poursuivre les travaux de la livraison 2.

Il mentionne que cette rencontre a permis de consolider la mobilisation des équipes de CASA.

4.2 Intelligence d'affaires

Le vice-président présente les objectifs visés par la mise en œuvre d'une solution en intelligence d'affaires dans le cadre du projet CASA :

- disposer d'outils technologiques;
- disposer d'une source unique, intégrée et sécurisée des données de la Société;
- déployer une solution d'accès aux données;
- assurer la qualité des données.

Il conclut en mentionnant que l'objectif de disposer d'une solution en intelligence d'affaires complète et pérenne suit son cours.

5. PLAN DE TRAVAIL 2020 – DISCUSSION

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 19.10.16, un projet de plan de travail 2020 pour le comité.

Le vice-président présente le projet de plan de travail 2020 pour le comité. Il précise que le suivi du projet CASA se fera à l'occasion des séances conjointes du comité des technologies de l'information et du comité actif-passif et vérification.

Des échanges s'ensuivent. Une version finale du plan de travail sera déposée au comité en décembre 2019.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA ainsi que le directeur général principal à la vice-présidence aux technologies de l'information quittent la séance.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

7. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Montréal, le 3 décembre 2019, à 9 h.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

10. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 40A large black rectangular redaction box covers the signatures of the President and the General Secretary.

Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 104
Tenue à Montréal, salle du **conseil d'administration**
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le 3 décembre 2019, à 8 h 30
Adopté le 11 juin 2020

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre
M. Christian Cyr, membre

M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière et secrétaire général
M^{me} Véronique Pelchat, adjointe au secrétaire général

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
M^{me} Catherine Bourque-Barrette, chef de service du bureau de la transformation VPTI, par visioconférence
M^{me} Caroline Foldes-Busque, leader du chantier solutions d'affaires CASA, par visioconférence
M. Damien Bilodeau, directeur général de l'infrastructure technologique, par visioconférence
M. Bruno Coulombe, leader Infrastructure et exploitation du chantier solution technologique, par visioconférence
M^{me} Lyne Pouliot, directrice générale des solutions du patrimoine, par visioconférence

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

Le secrétaire général constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA se joint aux membres du comité.

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 octobre 2019

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 16 octobre 2019 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS TI

La chef de service du bureau de la transformation VPTI se joint aux membres du comité, par visioconférence.

3.1 Analyse de la performance du portefeuille au 2 novembre 2019

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 a) du 19.12.03, une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets TI (TIB) 2019.

Le vice-président et chef de projet CASA présente les faits saillants globaux du portefeuille :

- l'appréciation globale, selon la planification initiale, est au vert;
- les indicateurs globaux du portefeuille des projets TIB, soit IPC et IPD, sont au vert.

Il mentionne qu'au 2 novembre 2019, le portefeuille de projets du Plan de base en TI pour 2019 comprend 30 projets pour un total d'investissement pluriannuel de 38 124,5 k\$.

En ce qui a trait au Plan TIB pour 2019, il brosse un état de situation et fait un résumé des nouvelles autorisations.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

3.2 Napperon du tableau de bord – plan de base

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 b) du 19.12.03, un tableau de bord – Plan de base au 2 novembre 2019.

Le vice-président et chef de projet CASA parcourt le tableau et répond aux questions des membres. Certaines questions portent sur les risques identifiés. Des réponses sont apportées à celles-ci.

Il est demandé d'étudier la possibilité de revoir la présentation de l'information.

3.3 Autorisations de projets

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 c) du 19.12.03, un tableau de bord de suivi des autorisations 2019 des projets en TI.

Le vice-président et chef de projet CASA mentionne qu'une synthèse de l'information du tableau a été présentée au point 3.1. Aucune question n'est soulevée.

La chef de service du bureau de la transformation VPTI quitte la séance.

4. SUIVI DES ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION EN TI

La leader du chantier solutions d'affaires CASA se joint aux membres du comité, par visioconférence.

4.1 Politique de gestion des données et Protection des renseignements personnels

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 19.12.03, une note d'information sur le suivi des activités de vérification en TI ainsi que deux annexes. L'une porte sur le suivi des recommandations du mandat 2013-11 – Politique de gestion des données – Plan d'action révisé en date de novembre 2019. L'autre traite du suivi des recommandations du mandat sur la protection des renseignements personnels (volet 2), en date de novembre 2019.

Le vice-président et chef de projet CASA rappelle que la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes procède à des activités de vérification en TI. Il présente les faits saillants suivants :

- Politique de gestion des données
 - les actions colligées dans le suivi des recommandations se déroulent comme prévu et selon l'échéancier de CASA.
- Protection des renseignements personnels
 - les actions répertoriées au suivi des recommandations se déroulent comme planifié.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions. Des réponses sont apportées à leur satisfaction.

La leader du chantier solutions d'affaires CASA quitte la séance.

5. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE – HUIS CLOS

Le directeur général de l'infrastructure technologique se joint aux membres du comité, par visioconférence.

Ce point est discuté à huis clos en présence du vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA et du directeur général de l'infrastructure technologique.

6. PLAN DE CONTINUITÉ DES AFFAIRES

Le leader Infrastructure et exploitation du chantier solution technologique se joint aux membres du comité, par visioconférence.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 19.12.03, une présentation sur le plan de continuité des affaires.

Le vice-président et chef de projet CASA rappelle le contexte dans lequel se réalise le plan de continuité des affaires. Il brosse un portrait, dans le temps, du plan de reprise informatique puis il présente l'évolution de celui-ci vers le plan de continuité des affaires avec ce qui est ciblé par CASA.

Il présente les réalisations de la L1 en la matière ainsi que ce qui est prévu pour la L2.

Des questions sont soulevées par les membres. Des réponses sont apportées et d'autres suivront en 2020.

Aussi, il est demandé qu'un retour soit fait sur les points suivants :

- la notion d'hameçonnage;
- les sites miroirs.

Le directeur général de l'infrastructure technologique et le leader Infrastructure et exploitation du chantier solution technologique quittent la séance.

7. BILAN DE SANTÉ DES OPÉRATIONS DE BASE

La directrice générale des solutions du patrimoine se joint aux membres du comité, par visioconférence.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 19.12.03, une présentation sur le modèle de gouvernance en technologies de l'information – Bilan de santé des opérations de base.

Le vice-président et chef de projet CASA introduit le sujet en rappelant le contexte et le modèle d'affaires de sa vice-présidence ainsi qu'en présentant une vue d'ensemble du bilan de santé des opérations de base.

Il brosse un portrait des constats généraux du bilan de santé des opérations de base, où il met l'accent sur la création d'un Centre d'expertise de l'environnement de travail numérique, et il détaille l'appréciation globale des opérations de base.

Tout au long de la présentation des questions sont soulevées par les membres. Celles-ci sont répondues.

La directrice générale des solutions du patrimoine quitte la séance.

8. PLAN DE TRAVAIL 2020 – APPROBATION

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 19.12.03, un projet de plan de travail 2020 pour le comité.

Le vice-président et chef de projet CASA présente le projet de plan de travail 2020 pour le comité. Les membres l'approuvent.

Le vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA quitte la séance.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra à Québec, le 18 mars 2020, à 9 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

13. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H

Présidente

Secrétaire général

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 105

Séance tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19

Le 11 juin 2020, à 14 h 30

Adopté le 15 octobre 2020

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre
M. Christian Cyr, membre

M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance
M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation de la VPTI
M. Damien Bilodeau, directeur général de l'infrastructure technologique
M. Pascal Doyon, conseiller en sécurité numérique
M^{me} Karine Morneau, directrice générale des ressources humaines
M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim
M. Danny Shields, directeur général principal des services numériques
M. Michel Plaisance, directeur général de l'infrastructure technologique

1. PRÉLIMINAIRES

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance ainsi que la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation de la VPTI se joignent aux membres du comité.

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2019

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2019 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS TI

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 20.06.11, les documents suivants :

- une présentation sur le bilan du portefeuille des projets TI 2019 et sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets TI 2020;
- deux tableaux de bord, l'un en date du 31 décembre 2019 et l'autre en date du 30 avril 2020;
- un tableau de bord de suivi des autorisations 2020 des projets en TI.

3.1 Bilan 2019 et analyse du portefeuille 2020

Le vice-président brosse le portrait du portefeuille de projets du plan de base en technologies de l'information qui comprend 32 projets pour un total d'investissement pluriannuel de 43,1 M\$.

Il présente le portefeuille de projets du plan de base en technologies de l'information au 30 avril 2020 qui comprend 22 projets pour un total d'investissement pluriannuel de 31,2 M\$. Il précise que le portefeuille est en bonne santé et qu'il est géré avec agilité.

3.2 Napperons – Tableaux de bord

Le vice-président présente brièvement le tableau de bord pour le plan de base au 31 décembre 2019 ainsi que celui au 30 avril 2020 puisque les membres en ont pris connaissance avant la séance.

3.3 Suivi des autorisations

Le vice-président parcourt rapidement le tableau de bord de suivi des autorisations 2020 des projets en technologies de l'information puisque les membres ont eu l'occasion de le consulter avant la séance.

Les membres posent leurs questions et le vice-président y répond.

Le directeur général de l'agilité et de la performance quitte la séance.

4. **CYBERSÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE – HUIS CLOS**

Le directeur général de l'infrastructure technologique, le conseiller en sécurité numérique, la directrice générale des ressources humaines ainsi que la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim se joignent aux membres du comité.

Ce point est discuté à huis clos.

Le directeur général de l'infrastructure technologique, le conseiller en sécurité numérique, la directrice générale des ressources humaines ainsi que la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel par intérim quittent la séance.

5. **SUIVI DE L'INTÉGRATION DES CHANTIERS TECHNOLOGIQUES ET DU PLAN D'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE**

Le directeur général principal des services numériques et le directeur général de l'infrastructure technologique se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 20.06.11, les documents suivants :

- une présentation sur la gestion intégrée des composantes technologiques de la Société;
- une note sur le rappel des mesures mises en place et l'utilisation de solutions en infonuagique;
- une note sur le décommissionnement de la plateforme centrale.

5.1 Gestion intégrée des composantes technologiques de la Société

Les invités démontrent comment les technologies de l'information contribuent à l'atteinte de certains objectifs du plan stratégique 2016-2020.

Ils présentent des outils leur permettant de suivre l'évolution du parc technologique de la Société et, ainsi, d'être en contrôle de sa désuétude et d'assurer sa pérennité, le tout en cohérence avec le projet CASA.

5.2 Rappel des mesures mises en place – utilisation de solutions en infonuagique

Les invités mentionnent que le premier positionnement en infonuagique de la Société a été publié en 2015. Il recommandait, entre autres choses, une approche progressive et systématique et soulignait les enjeux de sécurité et de protection des renseignements personnels.

Les invités rappellent l'accélération marquée des transitions vers l'infonuagique et précisent que, en ce sens, leur vice-présidence est à rajeunir et à compléter sa stratégie d'adoption de l'infonuagique.

5.3 Décommissionnement de la plateforme centrale

Les invités mentionnent l'intention de la Société d'abandonner sa plateforme centrale qui hébergeait, avant 2018, tous ses systèmes informatiques de mission et quelques systèmes de support à la mission.

Ils soulignent qu'une stratégie de décommissionnement devra être développée. Ils présentent les grandes orientations de celle-ci et le budget prévu.

Au cours des présentations, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation de la VPTI et le directeur général de l'infrastructure technologique quittent la séance.

6. REVUE ANNUELLE DE LA STRATÉGIE D'ACQUISITION EN TI

Le directeur général de l'agilité et de la performance se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 20.06.11, une présentation sur la revue annuelle de la stratégie d'acquisition en technologies de l'information.

Les invités présentent le portrait contractuel pour la prestation intellectuelle, le matériel informatique, les logiciels et les services techniques. Ils présentent l'information en distinguant ce qui est en dehors du projet CASA de ce qui est pour le projet CASA.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, le directeur général de l'agilité et de la performance ainsi que le directeur général principal des services numériques quittent la séance.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

8. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra le 15 octobre 2020, à 8 h.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H 15



Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 106

Séance tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19

Le 15 octobre 2020, à 8 h

Adopté le 3 décembre 2020

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité

M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

M. François Geoffrion, membre

M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M. Christian Cyr, membre

M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale

M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques

M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance

M. Damien Bilodeau, directeur général de la sécurité numérique

M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation

M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 11 juin 2020

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 11 juin 2020 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale mentionne que le point « veille et impacts des innovations technologiques » ne sera pas traité de façon distincte puisque l'activité est incluse aux pratiques courantes. La planification est ainsi respectée.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS TI

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques ainsi que le directeur général de l'agilité et de la performance se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 20.10.15, les documents suivants :

- une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets TI 2020;
- un tableau de bord en date du 29 août 2020;
- un tableau de bord de suivi des autorisations 2020 des projets en TI.

3.1 Analyse du portefeuille 2020

Le directeur général présente le portefeuille de projets du plan de base en technologies de l'information au 29 août 2020 qui comprend 35 projets pour un total d'investissement pluriannuel de 38,1 M\$. Il précise que les indicateurs globaux, soit l'indice de coût et l'indice de délai, sont au vert et que le portefeuille ne présente pas d'enjeu.

3.2 Napperon – Tableau de bord

Le vice-président fait un survol du tableau de bord pour le plan de base au 29 août 2020 puisque les membres en ont pris connaissance avant la séance.

3.3 Suivi des autorisations

Le vice-président parcourt rapidement le tableau de bord de suivi des autorisations 2020 des projets en technologies de l'information puisque les membres ont eu l'occasion de le consulter avant la séance.

Tout au long des présentations, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

Le directeur général de l'agilité et de la performance quitte la séance.

4. **CYBERSÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE – HUIS CLOS**

Le directeur général de la sécurité numérique se joint aux membres du comité.

4.1 **Évaluation du niveau d'investissement en sécurité** informatique

Avant de débiter ce huis clos, il est précisé que la présentation permettra de donner une suite à une question soulevée à l'occasion de la séance du 11 juin 2020.

4.2 **Tableau de bord – suivi du plan de sécurité de l'information numérique**

Ce point est aussi discuté à huis clos.

Les membres demandent de bonifier le tableau de bord pour inclure d'autres types d'indicateurs.

5. **PLAN DE CONTINUITÉ DES AFFAIRES**

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 20.10.15, une note sur le plan de continuité des affaires – essais de reprise informatique 2020.

Le directeur général mentionne que deux essais de reprise informatique avaient été planifiés en 2020, mais qu'ils n'ont pu être réalisés en raison de la COVID-19. Il ajoute que, le risque d'un sinistre majeur à la Société étant faible et que les procédures actuelles de « *back up* » des données étant efficaces, il a été décidé de décaler les essais à l'hiver 2021.

Des questions sont posées et les invités y répondent.

Le directeur général de la sécurité numérique quitte la séance.

6. ORIENTATIONS ET STRATÉGIES GOUVERNEMENTALES

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation et la directrice générale principale CASA se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 20.10.15, une présentation sur la stratégie de transformation numérique gouvernementale ainsi qu'une présentation sur le service québécois d'identité numérique et la reconnaissance faciale.

6.1 Stratégie numérique du gouvernement du Québec

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation présente la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023 (Stratégie); elle précise que celle-ci a pour objectifs d'offrir des services publics plus intuitifs et faciles d'utilisation pour la population et d'améliorer l'efficacité de l'État. Elle souligne l'alignement de la Société avec la Stratégie pour des relations adaptées à la réalité des citoyens et pour une administration publique innovante, efficace et transparente. Elle termine sa présentation en mentionnant les principaux chantiers de la Société qui répondent aux ambitions de la transformation numérique.

6.2 **Service québécois d'identité numérique et reconnaissance faciale**

Le vice-président présente brièvement le Service québécois d'identité numérique; il mentionne qu'il s'agit d'un programme à portée gouvernementale gouverné par le Centre québécois d'excellence numérique du Secrétariat du Conseil du trésor. Il explique que le programme propulsera le citoyen dans l'ère du numérique en lui procurant une identité numérique pour une utilisation simplifiée de certains services gouvernementaux.

Le vice-président présente les attentes du Secrétariat du Conseil du trésor envers la Société dont celle d'être le fournisseur du service de vérification faciale dans le cadre de la vérification d'identité.

Tout au long des présentations, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

Il est demandé quels sont les autres pays qui ont développé ou qui développent ce type de projet. Les invités reviendront avec la réponse à cette question à la séance du 3 décembre 2020.

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation et la directrice générale principale CASA quittent la séance.

7. PLAN DE TRAVAIL 2021 – DISCUSSION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 20.10.15, le projet de plan de travail 2021 du comité des technologies de l'information.

Il est demandé de planifier la présentation des sujets suivants en 2021, soit le « plan directeur en TI – 2021-2023 » et la « mise à jour du plan de sécurité de l'information numérique » en juin ainsi que la « comparaison de niveaux d'investissement en sécurité informatique » en octobre.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques quitte la séance.

8. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

9. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 3 décembre 2020, à 8 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 H



Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 107
Séance tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 3 décembre 2020, à 8 h
Adopté le 11 mars 2021

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
M^{me} Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre
M. Christian Cyr, membre

M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

EST ABSENTE :

M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction

SONT INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques
M. Damien Bilodeau, directeur général de la sécurité de l'information
M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
M. Maurice Guénard, directeur général des systèmes de mission et exploitation pour le Centre de support CASA
M^{me} Line Pouliot, directrice générale des solutions du patrimoine

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 15 octobre 2020

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 15 octobre 2020 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale mentionne que le point sur l'expérience client a été retiré. Les membres demandent qu'une présentation sur le sujet soit prévue au plan de travail 2021.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS TI

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques se joint aux membres du comité et dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 20.12.03, les documents suivants :

- une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets TI 2020;
- un tableau de bord sur le portefeuille de projets 2020;
- un tableau de bord de suivi des autorisations 2020 des projets en TI.

3.1 Analyse du portefeuille 2020

Le vice-président présente le portefeuille de projets du plan de base en technologies de l'information du 31 octobre 2020 qui comprend 37 projets pour un total d'investissement pluriannuel de 44,5 M\$. Il précise que les indicateurs globaux, soit l'indice de coût et l'indice de délai, sont au vert et que le portefeuille ne présente pas d'enjeu.

3.2 Napperon – Tableau de bord

Le vice-président propose un tableau de bord simplifié sur le portefeuille de projets 2020 et il en fait un survol. Les membres disent apprécier la nouvelle façon de présenter l'information.

3.3 Suivi des autorisations

Le vice-président parcourt le tableau de bord de suivi des autorisations 2020 des projets en technologies de l'information.

Tout au long des présentations, les membres posent leurs questions et le vice-président y répond.

4. **CYBERSÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE – HUIS CLOS**

Le directeur général de la sécurité de l'information se joint aux membres du comité.

Le point est discuté à huis clos.

Le directeur général de la sécurité de l'information quitte la séance.

5. **SUIVI DES ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

La directrice générale principale CASA et le directeur général des systèmes de mission et exploitation pour le Centre de support CASA se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 20.12.03, les documents suivants :

- une note sur le suivi des recommandations de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et les plans d'action en cours;
- un tableau de suivi des recommandations du mandat pour la protection des renseignements personnels, mis à jour en novembre 2020;
- un tableau de suivi des recommandations du mandat pour la politique de gestion des données, mis à jour en novembre 2020.

Le vice-président mentionne que la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) procède à des activités de vérification relatives aux services numériques. Il souligne qu'en 2020, deux mandats sont en suivi de recommandations : la protection des renseignements personnels et la politique de gestion des données.

5.1 Protection des renseignements personnels

La directrice générale principale CASA présente l'état d'avancement du plan d'action développé pour donner une suite aux recommandations de la DVIEP, et ce, pour la protection des renseignements personnels. Elle précise que la mise en œuvre des activités se déroule telle que planifiée.

5.2 Politique de gestion des données

Le directeur général des systèmes de mission et exploitation pour le Centre de support CASA présente l'état d'avancement du plan d'action élaboré pour répondre aux recommandations de la

DVIEP, et ce, pour la politique de gestion des données. Il mentionne que le déploiement des actions se fait tel que prévu et selon l'échéancier CASA.

Tout au long des présentations, des questions sont posées par les membres et les invités y répondent. Les membres demandent d'ajouter dorénavant un lexique des acronymes utilisés.

La directrice générale principale CASA quitte la séance.

6. BILAN DE SANTÉ DES OPÉRATIONS DE BASE

La directrice générale des solutions du patrimoine se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 20.12.03, une présentation sur le bilan de santé des opérations de base pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020.

Il présente le modèle d'affaires des services numériques de la vice-présidence aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques tandis que la directrice générale présente le portrait général du bilan de santé des opérations de base. Elle souligne que celui-ci suit une évolution normale. Par la suite, elle présente le détail en matière de gestion des opérations de base, des configurations, des changements, des demandes, de problèmes et d'incidents.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

La directrice générale des solutions du patrimoine et le directeur général des systèmes de mission et exploitation pour le Centre de support CASA quittent la séance.

7. PLAN DE TRAVAIL 2021 – APPROBATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 20.12.03, le projet de plan de travail 2021 pour le comité des technologies de l'information.

Les membres réitèrent leur volonté d'inclure le sujet de l'expérience client au plan de travail 2021. Le vice-président propose de l'ajouter au mois de décembre 2021. Avec cette modification, le plan de travail est approuvé.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques quitte la séance.

8. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

9. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 11 mars 2021, à 9 h.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 10 H



Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 108
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 11 mars 2021, à 9 h
Adopté le 9 juin 2021

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Christian Cyr, membre
M. François Geoffrion, membre

M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

EST ABSENTE :

M^{me} Sylvie Thivierge, membre

SONT INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques
M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance
M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation
M. Damien Bilodeau, directeur général de la sécurité de l'information
M. Steve Bolduc, directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2020

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2020 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale mentionne qu'un sujet a été ajouté à l'ordre du jour, soit le *Service québécois d'identité numérique*. Les membres sont en accord avec la planification modifiée.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS TI

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques, le directeur général de l'agilité et de la performance ainsi que la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 21.03.11, les documents suivants :

- une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en technologies de l'information (TI) – Bilan 2020;
- un tableau de bord – plan de base – au 31 décembre 2020;
- un tableau de bord de suivi des autorisations 2020 des projets en TI.

3.1 Bilan du portefeuille des projets TI 2020

Le directeur général parcourt la présentation sur le bilan de l'année 2020 portant sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en TI. Il souligne que le cadre financier 2016-2020 associé aux projets en TI a été respecté avec un investissement de 71,9 M\$ sur une enveloppe de 100,0 M\$ et que le solde non consommé permettra d'absorber les coûts restants des projets en cours au 31 décembre 2020. Il mentionne que les indices globaux du portefeuille des projets en technologies de l'information de base sont au vert. Il ajoute que le portefeuille de projets du plan de base en TI 2020 comprenait 45 projets pour un total d'investissement pluriannuel de 52,1 M\$, puis il compare

le budget directeur de 2020 avec les résultats de cette même année. Il conclut en soulignant que 2020 fut une année exceptionnelle en termes de performance, et ce, malgré la pandémie.

3.2 Napperon – Tableau de bord

Les membres ont pris connaissance du tableau de bord du plan de base au 31 décembre 2020 avant la séance et ils n'ont pas de question à son sujet.

3.3 Suivi des autorisations

Le vice-président porte à l'attention des membres le tableau de bord de suivi des autorisations 2020 des projets en TI et souligne que ce qui y est présenté a été réalisé en respect des règles de gouvernance de la Société.

Tout au long des présentations, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

Le directeur général de l'agilité et de la performance ainsi que la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation quittent la séance.

4. **CYBERSÉCURITÉ DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE – HUIS CLOS**

Le directeur général de la sécurité de l'information et le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI se joignent aux membres du comité.

Le point est discuté à huis clos.

Par ailleurs, il est demandé que soient envoyées aux membres les capsules gouvernementales de formation en cyberdéfense.

Le directeur général de la sécurité de l'information et le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI quittent la séance.

5. **SUIVI DE L'INTÉGRATION DES CHANTIERS TECHNOLOGIQUES**

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 21.03.11, le document suivant :

- une note sur le plan de transformation numérique.

La directrice informe les membres que la Société a présenté son plan de transformation numérique au *Centre québécois d'excellence numérique* du Secrétariat du Conseil du trésor, en février 2021. Elle mentionne que ce fut l'occasion d'échanger sur les opportunités et les défis de transformation numérique au sein de l'État et de mettre de l'avant l'envergure des chantiers de transformation en

matière de TI à la Société. Elle souligne que l'alignement de la Société avec la vision du gouvernement a ainsi pu être apprécié.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation quitte la séance.

6. SUIVI DU PROJET DE SERVICE QUÉBÉCOIS D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 21.03.11, le document suivant :

- une présentation sur le *Service québécois d'identité numérique* (SQIN).

Le vice-président fait un état de situation sur l'authentification aux services en ligne à la Société. Ensuite, il présente les principaux jalons de la phase 1 du projet SQIN visant à ce que l'ensemble des ministères et organismes ait un système commun d'authentification gouvernementale. Il souligne que ce projet est dans une phase de réalisation. Ensuite, il décrit brièvement la portée de la phase 2 du projet SQIN qui est actuellement en conception.

Les membres posent des questions et le vice-président y répond.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques quitte la séance.

7. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

8. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 9 juin 2021, à 13 h.

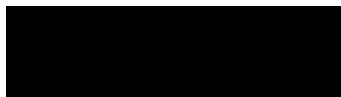
9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

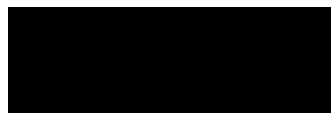
10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 30



Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 109
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 9 juin 2021, à 13 h
Adopté le 13 octobre 2021

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Christian Cyr, membre
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques
M. Sylvain Cloutier, directeur général de l'agilité et de la performance
M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation
M^{me} Caroline Auger, directrice du chantier centre de relations avec la clientèle
M. Yves Frenette, vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier
M. Martin Simard, vice-président à l'indemnisation des accidentés
M. Damien Bilodeau, directeur général de la sécurité de l'information
M. Steve Bolduc, directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI
M^{me} Élodie Hudon-Chabot, chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 11 mars 2021

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 11 mars 2021 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale mentionne que le plan directeur en technologies de l'information 2021-2023 sera présenté à la séance d'octobre 2021 plutôt qu'à l'actuelle séance. Elle informe également les membres des sujets *ad hoc* qui ont été ajoutés à l'ordre du jour de la présente séance et qui ne figuraient donc pas au plan de travail. Les membres sont en accord avec la planification.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS TI – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques, le directeur général de l'agilité et de la performance ainsi que la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 21.06.09, les documents suivants :

- une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en technologies de l'information (TI) 2021;
- un tableau de bord – plan de base – au 1^{er} mai 2021;
- un tableau de bord de suivi des autorisations 2021 des projets en TI.

3.1 Analyse du portefeuille

Le directeur général et la directrice parcourent la présentation portant sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en TI 2021. Ils mentionnent que les indices globaux du portefeuille des projets en technologies de l'information de base, en date du 1^{er} mai 2021, sont au vert. Ils ajoutent que le portefeuille de projets du plan de base en TI 2021 comprend 33 projets pour un total d'investissement pluriannuel de 43 M\$ et précisent que la projection 2021, toujours en date du

1^{er} mai, respecte le budget autorisé. À l'instar du projet CASA, ils soulignent que la Société adopte l'agilité à grande échelle dans la gestion de son portefeuille de projets et que pour ce faire, elle s'est dotée notamment d'un processus d'innovation corporatif et d'un forum d'intégration qui permet une gouvernance de l'ensemble des initiatives.

Les membres demandent de fournir dorénavant une description des projets listés dans les annexes.

3.2 Napperon – Tableau de bord

Les membres ont pris connaissance du tableau de bord du plan de base au 1^{er} mai 2021 avant la séance et ils n'ont pas de question à son sujet.

3.3 Suivi des autorisations

Le vice-président porte à l'attention des membres le tableau de bord de suivi des autorisations 2021 des projets en TI et souligne que ce qui y est présenté a été réalisé en respect du portefeuille et des règles de gouvernance de la Société.

Tout au long des présentations, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

Le directeur général de l'agilité et de la performance quitte la séance.

4. DOSSIER MILIEU DE TRAVAIL INTÉGRÉ – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-4 du 21.06.09, le document suivant :

- une présentation sur le milieu de travail intégré (MTI).

Les invités parcourent la présentation sur le MTI qui portera plus spécifiquement sur le volet technologique. Ils expliquent que la Société veut s'assurer que l'expérience employé soit prise en charge selon trois sphères, soit la personne, où la flexibilité et l'équilibre sont mis de l'avant, les espaces, où l'aménagement joue un rôle important, et les technologies pour assurer l'accessibilité et la confidentialité. Ensuite, ils présentent les grands principes directeurs du projet, dont celui voulant que les aménagements et la technologie soient axés sur la tâche et soutiennent le télétravail. Enfin, ils élaborent sur les grandes étapes du projet, pour le volet technologie, dont le passage du télétravail de base au télétravail pérenne ainsi que la mise en œuvre de la vision MTI en mode hybride, c'est-à-dire où le travailleur est en mobilité entre la maison et le bureau.

Les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation quitte la séance.

5. CENTRE DE RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE – INFORMATION

Le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier, le vice-président à l'indemnisation des accidentés ainsi que la directrice du chantier centre de relations avec la clientèle se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier et le vice-président à l'indemnisation des accidentés déposent au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 21.06.09, le document suivant :

- une présentation sur le chantier Centre de relations avec la clientèle (CRC).

Les invités commencent leur présentation sur les CRC en décrivant les objectifs du chantier, soit la pérennité technologique, l'amélioration de la solution et l'appui à l'évolution du service à la clientèle. Ensuite, ils informent les membres du contrat conclu avec Bell pour l'acquisition, la mise en œuvre et l'exploitation de la solution infonuagique intégrée et évolutive [REDACTED]. Puis, ils présentent les phases du chantier et leur état d'avancement. Ils passent en revue la feuille de route de la première phase et portent à l'attention des membres les améliorations en termes de services numériques, d'expérience client, d'expérience employé et de capacités organisationnelles. Enfin, ils présentent les mécanismes de gouvernance du projet ainsi qu'un sommaire des risques du chantier. Ils mentionnent que huit risques sont suivis et que ceux-ci sont répartis en trois grandes familles, soit les risques de réalisation, les risques de déploiement ainsi que les risques financiers et contractuels. Enfin, ils présentent l'indicateur de chacun d'eux.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

Il est demandé que soient présentées aux membres, dans une perspective globale, les clauses contractuelles avec le fournisseur externe sur le respect des données et la protection des renseignements personnels. Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques prend note de la requête et s'engage à revenir auprès des membres avec l'information pertinente lors de la prochaine séance.

Le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier, le vice-président à l'indemnisation des accidentés ainsi que la directrice du chantier centre de relations avec la clientèle quittent la séance.

6. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS – INFORMATION

Le directeur général de la sécurité de l'information et le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI se joignent aux membres du comité.

Le point est discuté à huis clos.

Le directeur général de la sécurité de l'information et le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI quittent la séance.

7. **PASSAGE À L'INFONUAGIQUE ET CONSOLIDATION DES CENTRES DE TRAITEMENT INFORMATIQUE – INFORMATION**

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 21.06.09, le document suivant :

- une présentation sur le programme de consolidation des centres de traitement informatique et le passage à l'infonuagique.

Les invités informent les membres que le gouvernement du Québec a lancé le Programme de consolidation des centres de traitement informatique en 2019 et qu'il s'agit d'un chantier qui s'échelonne jusqu'à la fin 2025. Ils ajoutent que le mandat issu de ce programme, qui est de consolider les centres de traitement informatique des ministères et organismes (MO) et d'optimiser le traitement et le stockage de leurs données par le recours prioritaire au nuage externe, est sous la responsabilité d'Infrastructures technologiques Québec. Ensuite, ils présentent les obligations des MO, dont la Société, liées à ce chantier. Puis, ils soulignent que les travaux déjà entrepris à la Société en la matière sont en droite ligne avec les obligations citées. Enfin, ils présentent le volet financier de la transition vers l'infonuagique à la Société et précisent que plusieurs années sont requises pour tirer les bénéfices d'une telle migration.

Les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation quitte la séance.

8. **REVUE ANNUELLE DE LA STRATÉGIE D'ACQUISITION EN TI – INFORMATION**

La chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 21.06.09, le document suivant :

- une présentation sur la revue annuelle de la stratégie d'acquisition en TI.

Les invités parcourent la présentation sur la revue annuelle de la stratégie d'acquisition en TI où ils brossent le portrait contractuel pour la partie « hors CASA » (opérations, Centre de support et Plan d'investissement de base) et pour CASA. Ils débutent avec la stratégie d'acquisition « hors CASA » en mentionnant que l'utilisation des ressources externes pour 2020 et 2021 est au-delà de la cible prévue étant donné le nombre important de ressources internes affectées à CASA. Ils ajoutent qu'afin de poursuivre l'implantation de l'agilité à grande échelle au sein de la Société, de nouveaux contrats de services professionnels ont été conclus en 2020. Aussi, ils expliquent que le budget autorisé de 2020 n'a pas été consommé dans son entièreté, mais qu'une augmentation des dépenses est prévue en 2021 pour l'acquisition de portables et le passage à l'infonuagique, notamment. Ils présentent, par la suite, la stratégie d'acquisition pour CASA.

Tout au long de la présentation, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

La chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets quitte la séance.

9. **SERVICE QUÉBÉCOIS D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE – INFORMATION**

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-9 du 21.06.09, le document suivant :

- une présentation sur le Service québécois d'identité numérique.

Le vice-président mentionne qu'il s'agit d'un suivi fait à la demande des membres. Ensuite, il parcourt la présentation du gouvernement du Québec sur le projet *Accès bonifié aux prestations électroniques de services citoyens et entreprises* du Service québécois d'identité numérique. Il présente d'abord la feuille de route du projet. Il porte à l'attention des membres que l'implantation de la solution d'authentification gouvernementale pour les entreprises est prévue en 2023. Il explique que la Société, avec ses outils actuels, ne pourra pas attendre la livraison de cette solution et qu'elle devra utiliser les outils de SAP dans l'intervalle.

Par la suite, le vice-président parcourt la présentation du gouvernement du Québec sur l'état de situation du projet *Identité numérique citoyenne*. Il présente alors l'état d'avancement des travaux du projet et mentionne que l'indicateur global de celui-ci est au vert.

Tout au long de la présentation, les membres posent leurs questions et le vice-président y répond.

10. **PROJET DE LOI N° 95, LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS ET DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES – INFORMATION**

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-10 du 21.06.09, le document suivant :

- une présentation sur le projet de loi n° 95, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives*.

Le vice-président parcourt la présentation du gouvernement du Québec sur le projet de loi modifiant la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives*. Il souligne que le projet de loi devrait être adopté prochainement et que la Société devra se conformer aux obligations qui en découleront. Il informe les membres des principaux volets concernés par les modifications proposées, soit la sécurité de l'information, les données numériques gouvernementales, la transformation numérique et la signature électronique. Il présente les objectifs visés par le gouvernement pour chacun d'eux.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et le vice-président y répond.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques quitte la séance.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit à ce point à l'ordre du jour.

12. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 13 octobre 2021, à 9 h.

13. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

14. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

15. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H 05



Présidente

Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 110
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 13 octobre 2021, à 9 h
Adopté le 1 décembre 2021

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Christian Cyr, membre
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques
M^{me} Élodie Hudon-Chabot, chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets
M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation
M^{me} Caroline Auger, directrice du chantier centre de relations avec la clientèle
M. Damien Bilodeau, directeur général de la sécurité de l'information
M. Steve Bolduc, directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 9 juin 2021

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 9 juin 2021 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques se joint aux membres du comité. Il explique les changements apportés au plan de travail pour les mois d'octobre et de décembre 2021. Les membres sont en accord avec la nouvelle planification.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS TI – INFORMATION

La chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets, la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation ainsi que la directrice du chantier centre de relations avec la clientèle se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 21.10.13, les documents suivants :

- une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en technologies de l'information (TI) 2021;
- un tableau de bord – plan de base – au 28 août 2021;
- un tableau de bord de suivi des autorisations 2021 des projets en TI;
- une présentation sur le suivi du chantier relatif au centre de relations avec la clientèle (CRC).

3.1 Analyse du portefeuille

Le vice-président parcourt la présentation portant sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en TI 2021. Il porte à l'attention des membres le suivi pluriannuel des projets ayant des coûts réels en 2021. Il souligne que les projets du portefeuille se portent bien et qu'ils répondent aux besoins d'affaires de la Société. Il ajoute que les indices globaux du portefeuille des projets en TI de base, en date du 28 août 2021, sont au vert et que la projection pluriannuelle des projets en cours et en planification respecte les budgets autorisés. Par ailleurs, il informe les membres que bien que

la projection du budget directeur soit de 27,1 M\$ au 28 août 2021, la somme investie pourrait être d'environ 23 M\$, et ce, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre. Il termine cette présentation en rappelant aux membres que la Société a adopté l'agilité à grande échelle dans la gestion de son portefeuille de projets.

Les membres posent leurs questions et les invités y répondent. La présidente du comité intervient pour souligner l'état d'avancement des projets et pour féliciter les équipes.

3.2 Napperon – Tableau de bord

Les membres ont pris connaissance du tableau de bord du plan de base au 28 août 2021 avant la séance. Ils posent leurs questions et le vice-président y répond.

3.3 Suivi des autorisations

Pour des fins de reddition de comptes, le vice-président présente le tableau de bord de suivi des autorisations 2021 des projets en TI. Il souligne que les projets sont conformes aux mécanismes de gouvernance en place. Il ajoute qu'aucun projet ne déborde du budget autorisé. Les membres posent leurs questions et le vice-président y répond.

3.4 Suivi du Centre de relations avec la clientèle

La directrice du chantier centre de relations avec la clientèle parcourt la présentation sur le suivi du chantier CRC. Elle mentionne que l'ensemble des indicateurs du chantier est au vert, que les travaux avancent bien et que la relation avec le partenaire est bonne. Elle ajoute que le passage en production de la première livraison du chantier s'est bien déroulé. Aussi, elle souligne que les utilisateurs se sentent opérationnels et se disent satisfaits de la solution et en contrôle de celle-ci.

Les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

Il est demandé si le dossier sera présenté aux membres du comité des clientèles et ressources humaines (CCRH). Le vice-président répond qu'il est effectivement prévu de présenter le volet client du chantier aux membres du CCRH à l'occasion de la séance du 20 octobre 2021.

La chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets, la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation ainsi que la directrice du chantier centre de relations avec la clientèle quittent la séance.

4. **SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS**

Le directeur général de la sécurité de l'information ainsi que le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI se joignent aux membres du comité.

Le point est discuté à huis clos.

5. PLAN DE CONTINUITÉ DES AFFAIRES – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 21.10.13, le document suivant :

- une présentation sur le plan de continuité des affaires.

Les invités parcourent la présentation portant sur le plan de continuité des affaires et plus précisément sur le plan de reprise après sinistre. Ils présentent le contexte de réalisation d'un essai de reprise informatique ainsi que le bilan des essais réalisés en mars et en mai 2021. Aussi, ils informent les membres de la planification 2022 en ce qui a trait aux essais et aux autres actions prévues en matière de reprise après sinistre.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

Le directeur général de la sécurité de l'information ainsi que le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI quittent la séance.

6. ÉTAT D'AVANCEMENT – BAROMÈTRE NUMÉRIQC – INFORMATION

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 21.10.13, le document suivant :

- une présentation sur le Baromètre NumériQc de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023 (Stratégie) .

Le vice-président commence la présentation en rappelant les trois volets de la Stratégie, soit le Baromètre NumériQc, le plan de transformation numérique gouvernementale et les fondations numériques gouvernementales. Ensuite, la directrice présente où se situe la Société par rapport aux cibles fixées par la Stratégie ainsi que les initiatives de la Société en lien avec les ambitions du Baromètre NumériQc.

Le vice-président souligne que la Société attend le format prescrit par le plan de transformation numérique gouvernementale pour coucher sur papier son propre plan de transformation numérique et que ce dernier s'inscrira dans la foulée du plan stratégique. La présidente et chef de la direction ajoute qu'il est important de terminer ce qui a été entrepris avant de commencer de nouveaux projets en TI.

Des discussions s'ensuivent. Les membres posent des questions et les invités y répondent.

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation quitte la séance.

7. PLAN DE TRAVAIL 2022 – DISCUSSION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 21.10.13, le document suivant :

- un projet de plan de travail 2022.

Le vice-président présente le projet de plan de travail 2022 pour le comité des technologies de l'information. Les membres posent des questions et le vice-président y répond. Aussi, les membres demandent que des ajouts soient apportés au projet de plan de travail. Le vice-président en prend note et présentera aux membres une nouvelle version du plan de travail à la séance de décembre 2021.

8. AUTRES SUJETS

8.1 Organigramme de la Vice-présidence aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 21.10.13, le document suivant :

- l'organigramme de la Vice-présidence aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques.

Le vice-président présente l'organigramme de sa Vice-présidence. Il souligne que celui-ci a été développé selon un concept d'agilité à grande échelle.

Les membres posent des questions et le vice-président y répond.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques quitte la séance.

9. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 1^{er} décembre 2021, à 13 h.

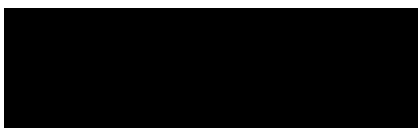
10. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la présidente et chef de la direction.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 50



Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information

Procès-verbal de la séance n° 111
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 1^{er} décembre 2021, à 13 h
Adopté le 10 mars 2022

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction
M. Christian Cyr, membre
M. François Geoffrion, membre
M^{me} Sylvie Thivierge, membre

M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques
M^{me} Élodie Hudon-Chabot, chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets
M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation
M^{me} Caroline Auger, directrice du chantier centre de relations avec la clientèle
M. Damien Bilodeau, directeur général de la sécurité de l'information
M. Steve Bolduc, directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI
M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
M. Maurice Guénard, directeur centre de support CASA
M^{me} Lyne Pouliot, directrice générale des solutions du patrimoine

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 13 octobre 2021

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 13 octobre 2021 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale informe les membres de l'ajout d'un sujet *ad hoc*. Les membres sont en accord avec la planification.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS TI – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques, la chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets, la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation ainsi que la directrice du chantier centre de relations avec la clientèle se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-3 du 21.12.01, les documents suivants :

- une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en technologies de l'information (TI) 2021;
- un tableau de bord – plan de base – au 30 octobre 2021;
- un tableau de bord de suivi des autorisations 2021 des projets en TI;
- une présentation sur le suivi du chantier centre de relations avec la clientèle (CRC).

3.1 Analyse du portefeuille

La chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets parcourt la présentation portant sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en TI 2021. Elle porte à l'attention des membres le suivi pluriannuel des projets ayant des coûts réels en 2021 et souligne que les données qu'elle présente sont en date du 30 octobre 2021. Elle mentionne que les projets du portefeuille se portent bien et qu'ils respectent les différents cadres de gouvernance. Elle ajoute que les indices globaux du portefeuille des projets en TI de base sont au vert et que la projection

pluriannuelle des projets en cours et en planification respecte les budgets autorisés. Par ailleurs, elle informe les membres que bien que la projection annuelle 2021 des projets en TI soit de 26,3 M\$, toujours au 30 octobre 2021, la somme investie pourrait être d'environ 21,0 M\$, et ce, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre. Elle conclut en soulignant qu'un deuxième exercice de planification de projets par cycle de trois mois a été effectué avec succès.

Les membres n'ont pas de question à formuler.

3.2 Napperon – Tableau de bord

Les membres ont pris connaissance du tableau de bord du plan de base au 30 octobre 2021 avant la séance et ils n'ont pas de question à formuler.

3.3 Suivi des autorisations

Pour des fins de reddition de comptes, le vice-président présente le tableau de bord de suivi des autorisations 2021 des projets en TI. Il souligne que les projets sont conformes aux mécanismes de gouvernance en place. Il ajoute qu'aucun projet ne déborde du budget autorisé. Les membres posent leurs questions et le vice-président y répond.

3.4 Centre de relations avec la clientèle

La directrice du chantier centre de relations avec la clientèle parcourt la présentation sur le suivi du chantier CRC. Elle mentionne que l'ensemble des indicateurs du chantier est au vert, tout comme l'appréciation globale des indicateurs par livraison. Elle ajoute que le passage en production pour l'accès sécuritaire au réseau routier s'est bien déroulé, que les utilisateurs sont opérationnels, qu'ils sont satisfaits de la solution et qu'ils se sentent en contrôle. De plus, elle souligne que les clients se sont dits très satisfaits de l'accessibilité au service et du délai d'attente.

La présidente et chef de la direction (PCD) intervient pour souligner qu'un bilan a été fait au comité de direction. Elle ajoute que le succès obtenu à l'égard de ce projet renforce la confiance relative à l'implantation du projet CASA.

Tout au long de la présentation, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

La présidente du comité et les membres félicitent la direction et toute l'équipe pour le travail accompli.

La chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets, la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation ainsi que la directrice du chantier centre de relations avec la clientèle quittent la séance.

4. **SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS**

Le directeur général de la sécurité de l'information ainsi que le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI se joignent aux membres du comité.

Le point est discuté à huis clos.

5. SUIVI DES ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION EN TI – INFORMATION

La directrice générale principale CASA et le directeur centre de support CASA se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-5 du 21.12.01, les documents suivants :

- une note d'information sur le suivi des activités de vérification en TI;
- une présentation sur le rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction;
- une note sur le suivi des recommandations de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes portant sur la sécurité de l'information (SI);
- une présentation sur le suivi des recommandations en matière de SI;
- une présentation sur le suivi des recommandations en matière de protection des renseignements personnels;
- une présentation sur le suivi des recommandations en matière de politique de gestion des données.

5.1 **Suivi du plan d'action – Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction des auditeurs externes portant notamment sur les contrôles généraux en technologies de l'information**

Le vice-président explique que le Vérificateur général du Québec et la firme d'audit BDO effectuent de concert une vérification en matière de TI pour s'assurer que les états financiers ne soient pas altérés par des enjeux en la matière. Il ajoute que leur rapport est habituellement déposé en mars, mais que celui de 2020 a été déposé en octobre. Ce délai explique notamment que des 13 recommandations émises en 2020 et des cinq recommandations de 2019 reconduites, 14 ont été mises en œuvre dans les délais impartis et que les quatre autres le seront d'ici la fin du premier trimestre de 2022. Il rappelle également que 2020 a été une année atypique pour l'exercice sur les états financiers considérant, notamment, le changement des systèmes.

Les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

5.2 **Sécurité de l'information**

Le vice-président mentionne que la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes effectue périodiquement un suivi du plan d'action sur la sécurité de l'information. Il ajoute que sa vice-présidence s'est engagée à réaliser les 22 actions qui découlent de l'exercice et que le niveau d'avancement de celles-ci est globalement satisfaisant.

Les membres ne soulèvent aucune question.

5.3 **Protection des renseignements personnels**

La directrice générale principale CASA parcourt le tableau sur le suivi des recommandations émises en matière de protection des renseignements personnels. Elle souligne que les travaux en lien avec la réalisation du plan d'action développé pour donner une suite à ces recommandations se synchronisent avec ceux du projet CASA et qu'il n'y a pas d'enjeu avec cet exercice.

Les membres ne soulèvent aucune question.

5.4 Politique de gestion des données

Le vice-président mentionne que le rapport sur la gestion des données, pour lequel un suivi est effectué, a été fait avant la réalisation du projet CASA et qu'ainsi l'ensemble des recommandations a été pris en charge dans le projet. Il rappelle que le projet CASA a une base de données intégrées et qu'un mécanisme de gouvernance a été mis en place. Par la suite, le directeur centre de support CASA parcourt le tableau de suivi des recommandations.

Les membres posent des questions et les invités y répondent. Il est demandé d'obtenir de l'information sur l'intelligence artificielle. Une présentation à ce sujet devrait être faite en octobre 2022.

Le directeur général de la sécurité de l'information, le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI, la directrice générale principale CASA ainsi que le directeur centre de support CASA quittent la séance.

6. BILAN DE SANTÉ DES OPÉRATIONS DE BASE – INFORMATION

La directrice générale des solutions du patrimoine se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-6 du 21.12.01, le document suivant :

- une présentation sur le bilan de santé des opérations de base.

Le vice-président et la directrice générale des solutions du patrimoine rappellent que le bilan de santé des opérations de base fait référence au volet « opérations » des services numériques de leur vice-présidence. Par la suite, ils parcourent la présentation.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

La directrice générale des solutions du patrimoine quitte la séance.

7. IMPLICATION DES CLIENTS DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE – INFORMATION

La directrice générale principale CASA, la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation ainsi que la directrice du chantier centre de relations avec la clientèle se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-7 du 21.12.01, le document suivant :

- une présentation sur l'implication des clients dans le processus de développement technologique.

Pour commencer, la directrice générale principale CASA présente une vue d'ensemble de la prestation électronique de services telle qu'elle le sera en 2023 ainsi que l'approche de développement pour y arriver, dont l'utilisation de *personas* clients de la Société et la réalisation de tests utilisateurs. Puis, la directrice du chantier CRC brosse le portrait de l'implication des clients dans le processus de développement de la réponse vocale interactive. Elle les informe notamment des résultats issus des tests utilisateurs réalisés en novembre 2020 ainsi que des commentaires généraux des participants recueillis lors des entrevues individuelles. En conclusion, la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation souligne que la Société se projette au-delà de la modernisation de ses services numériques en répondant aux attentes de la clientèle.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

La directrice générale principale CASA ainsi que la directrice du chantier centre de relations avec la clientèle quittent la séance

8. CLAUSES CONTRACTUELLES – INFONUAGIQUE – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-8 du 21.12.01, le document suivant :

- une note sur la protection des renseignements personnels, la sécurité de l'information et la gestion des données dans les solutions infonuagiques, intégrant de l'information sur l'utilisation des clauses contractuelles.

Le vice-président informe les membres que ce point d'information donne une suite à une demande formulée à la séance de juin 2021. Par la suite, la directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation informe les membres en regard des clauses contractuelles utilisées et des obligations encadrant l'infonuagique et passe en revue le tableau produit en annexe.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

La directrice de la gouvernance, de l'architecture d'entreprise et de la transformation quitte la séance.

9. PLAN DE TRAVAIL 2022 – APPROBATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTI-9 du 21.12.01, le document suivant :

- un projet de plan de travail 2022.

Le vice-président présente une mise à jour du plan de travail 2022 pour le comité. Il mentionne qu'une présentation sur le projet de loi 64 sera également prévue. Aussi, des ajouts sont demandés par les membres. Par ailleurs, ces derniers proposent d'alléger la séance de novembre 2022 pour permettre aux équipes de se concentrer sur les livraisons prévues. Le vice-président prend en note les commentaires. Une nouvelle mise à jour du plan de travail sera produite.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques quitte la séance.

10. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

11. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 10 mars 2022, à 9 h.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec la PCD.

13. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

14. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H 30

Présidente

Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité

Procès-verbal de la séance n° 112
Tenue avec *Teams* en raison de la COVID-19
Le 10 mars 2022, à 8 h 30
Adopté le 7 juin 2022

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M. Denis Marsolais, président et chef de la direction
- M. Jean-Marie De Koninck, membre
- M. Stéphan Deschênes, membre
- M. Olivier Normandin, membre
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques
- M^{me} Élodie Hudon-Chabot, chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets
- M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice générale des stratégies numériques et de la performance
- M^{me} Caroline Auger, directrice du chantier centre de relations avec la clientèle
- M. Damien Bilodeau, directeur général de la sécurité de l'information
- M. Steve Bolduc, directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI
- M. Maurice Guénard, directeur centre de support CASA
- M. Jacques Lafond, directeur général de l'infrastructure technologique
- M^{me} Lyne Pouliot, directrice générale des solutions du patrimoine
- M. Jérôme Paradis, chef du service du centre d'opérations

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} décembre 2021

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} décembre 2021 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La planification est respectée.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS TI – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques, la chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets, la directrice générale des stratégies numériques et de la performance ainsi que la directrice du chantier centre de relations avec la clientèle se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-3 du 22.03.10, les documents suivants :

- une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en services numériques – Plan de base 2021;
- un tableau de bord sur les projets en services numériques – Plan de base au 31 décembre 2021;
- un tableau sur le suivi des autorisations pour les projets en services numériques – Plan de base;
- une présentation sur le suivi du chantier Centre de relations avec la clientèle (CRC).

3.1 Analyse du portefeuille

Le vice-président présente les invités qui l'accompagnent. Il souligne que l'actuelle présentation s'inscrit dans un exercice de reddition de comptes qui se fait quatre fois par année aux membres du comité, selon les règles de gouvernance de la Société. Ensuite, la chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets parcourt la présentation portant sur l'analyse de la performance 2021 du portefeuille des projets en services numériques. Elle porte à l'attention des membres le suivi

pluriannuel des projets ayant des coûts réels en 2021 et souligne que les données présentées sont en date du 31 décembre 2021. Elle mentionne que les 30 projets actifs du portefeuille se portent bien et qu'ils respectent les différents cadres de gouvernance. Elle ajoute que les indices globaux du portefeuille des projets en services numériques de base sont au vert et que la projection pluriannuelle des projets en cours et en planification respecte les budgets autorisés. Par ailleurs, elle informe les membres qu'un total de 21,8 M\$ a été réalisé en projets de services numériques en 2021. Puis, elle poursuit en rappelant aux membres que la Société a adopté l'agilité à grande échelle dans la gestion de son portefeuille de projets. Elle conclut sur la projection annuelle 2022 des projets en services numériques. Elle mentionne qu'une priorisation des projets permettra de déterminer le séquençement de démarrage des nouveaux projets.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

Il est demandé une brève description des projets de services numériques qui sont actifs ou suivis. Aussi, il est également demandé de recevoir la politique de gouvernance et un document explicatif de la méthode de calcul de l'indice de performance des coûts et de l'indice de performance des délais. Les invités prennent note de ces requêtes.

3.2 Napperon – Tableau de bord

Le vice-président présente la structure du tableau de bord des projets en services numériques.

Les membres ont pris connaissance du tableau de bord avant la séance et ils n'ont pas de question à formuler.

Il est demandé de revoir la présentation de l'information au tableau. Le vice-président en prend note.

3.3 Suivi des autorisations

Le vice-président présente la structure du tableau sur le suivi des autorisations pour les projets en services numériques. Il souligne par ailleurs que tout est conforme au budget 2022 autorisé.

Les membres ont pris connaissance du tableau avant la séance et ils n'ont pas de question à formuler.

3.4 Centre de relations avec la clientèle

Le vice-président décrit brièvement le projet de CRC. Il rappelle les objectifs du chantier, dont la modernisation des centres d'appels. Aussi, il souligne que l'exercice se fait en partenariat avec Bell et [REDACTED]. Puis, la directrice du chantier parcourt la présentation sur le suivi du chantier CRC. Elle mentionne que l'ensemble des indicateurs du chantier est au vert, que les travaux se déroulent selon la feuille de route, que les équipes sont mobilisées et que la relation avec les partenaires est bonne. Elle ajoute que les livraisons de la Vice-présidence à l'indemnisation des accidentés et de la Vice-présidence au contrôle routier et à la sécurité des véhicules sont démarrées.

Tout au long de la présentation, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

La chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets, la directrice générale des stratégies numériques et de la performance ainsi que la directrice du chantier centre de relations avec la clientèle quittent la séance.

4. **SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS – INFORMATION**

Le directeur général de la sécurité de l'information ainsi que le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI se joignent aux membres du comité.

Les points suivants sont discutés à huis clos.

- 4.1 Tableau de bord
- 4.2 Situation en Ukraine

Il est demandé que les capsules de formation en matière de cybersécurité soient rendues disponibles aux nouveaux membres. Le vice-président en prend note.

Le vice-président informe les membres du départ à la retraite du directeur général et de son remplaçant, soit le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI.

La présidente remercie chaleureusement le directeur général.

Le directeur général de la sécurité de l'information ainsi que le directeur de la gouvernance, de l'architecture et de la réalisation des projets SI quittent la séance.

5. **ÉVOLUTION DES ENCADREMENTS LÉGISLATIFS DANS LE CADRE DE L'ÉVOLUTION DES SERVICES ET DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE – INFORMATION**

Le directeur centre de support CASA se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 du 22.03.10, le document suivant :

- une présentation sur l'évolution des encadrements législatifs dans le cadre de l'évolution des services et de la transformation numérique.

Le vice-président brosse un portrait des orientations gouvernementales en matière de transformation numérique et présente ce que prévoient essentiellement la *Loi favorisant la transformation numérique de l'administration publique*, la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives* et la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*. Il porte à l'attention des membres qu'un des projets de la Société, soit celui sur la reconnaissance faciale, est à portée gouvernementale. Enfin, il souligne l'implication de la Direction générale des affaires juridiques et Secrétariat général dans l'analyse de ces lois.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

Un suivi du projet sur la reconnaissance faciale est demandé. Le vice-président en prend note.

Le directeur centre de support CASA quitte la séance.

6. SUIVI DE L'INTÉGRATION DES CHANTIERS TECHNOLOGIQUES – INFORMATION

La directrice générale des stratégies numériques et de la performance ainsi que le directeur général de l'infrastructure technologique se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 du 22.03.10, les documents suivants :

- une note ainsi qu'une présentation sur le suivi de l'intégration des chantiers technologiques – vision intégrée des actifs technologiques SAAQ.

6.1 Note

Le vice-président informe les membres que la présentation sur le suivi de l'intégration des chantiers technologiques donne une suite à une demande formulée en ce sens par les membres du comité. Il souligne qu'une grande attention est portée à la gestion des actifs technologiques qui permet, notamment, de gérer de manière intégrée, proactive et stratégique l'acquisition, l'utilisation, la maintenance et la mise hors service des équipements.

6.2 Suivi de l'intégration

Les invités parcourent la présentation sur le suivi de l'intégration des chantiers technologiques. Pour commencer, ils présentent l'alignement des chantiers technologiques avec le plan stratégique 2021-2025 de la Société. Ensuite, ils présentent le parc technologique de la Société dans son ensemble, puis son état de désuétude (approche de la fin de vie utile) et de sa dette (dépassement de la vie utile). Enfin, ils présentent les composantes contribuant à l'amélioration ou l'élimination de la désuétude ou de la dette ainsi que le portefeuille des investissements en matière d'évolution technologique.

Tout au long des présentations, les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

Le vice-président souligne qu'à la demande des membres du comité, il présentera le plan d'investissement des chantiers technologiques sur cinq ans à la séance de juin 2022.

Le président et chef de la direction (PCD) souligne la structure et la rigueur des équipes.

La directrice générale des stratégies numériques et de la performance ainsi que directeur général de l'infrastructure technologique quittent la séance.

7. CASA PRODUCTION : SUIVI DE LA MAINTENANCE – INFORMATION

La directrice générale des solutions du patrimoine ainsi que le chef du service du centre d'opérations se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-7 du 22.03.10, le document suivant :

- une présentation sur CASA production – suivi de la maintenance.

Les invités parcourent la présentation sur le suivi de la maintenance du volet production de CASA. Plus particulièrement, ils portent à l'attention des membres qu'en janvier 2019 un centre de support a été mis en place. Ils soulignent qu'en novembre 2019, la Société a obtenu la certification primaire de SAP pour la conformité des processus d'opération et d'exploitation. Ils ajoutent qu'une mise à niveau majeure de la solution en octobre 2020 a été réalisée avec succès. Puis, ils mentionnent que d'ici décembre 2022, une phase 2 de la mise à niveau des processus d'exploitation sera réalisée afin d'accueillir la L2 de CASA.

Il est demandé d'obtenir le nombre de transactions pour la L1 et pour la L2. Le vice-président mentionne qu'il reviendra avec cette information à la séance de juin 2022.

La directrice générale des solutions du patrimoine ainsi que le chef du service du centre d'opérations quittent la séance.

8. PLAN DE TRAVAIL 2022 – DÉCISION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-8 du 22.03.10, le document suivant :

- un projet de plan de travail 2022.

Le vice-président présente le projet de plan de travail du comité pour l'année 2022. Il souligne que les ajustements demandés à la séance de décembre 2021 ont été apportés.

Les membres approuvent le plan de travail 2022 du comité.

9. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point à l'ordre du jour.

10. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 7 juin 2022, à 9 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec le PCD.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

13. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H



Présidente

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité

Procès-verbal de la séance n° 113

Tenue par *Teams*

Le 7 juin 2022, à 8 h

Adopté le 4 octobre 2022

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M. Denis Marsolais, président et chef de la direction
- M. Jean-Marie De Koninck, membre
- M. Stéphan Deschênes, membre
- M. Olivier Normandin, membre
- M^e Gisèle Gauthier, directrice générale des affaires juridiques et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat, adjointe à la secrétaire générale

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques
- M^{me} Élodie Hudon-Chabot, chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets
- M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice générale des stratégies numériques et de la performance
- M^{me} Caroline Auger, directrice du chantier centre de relations avec la clientèle
- M. Steve Bolduc, directeur général de la sécurité de l'information

1. PRÉSENCES ET ORDRE DU JOUR

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 10 mars 2022

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 10 mars 2022 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale les informe des trois sujets *ad hoc* ajoutés à l'ordre du jour. Les membres se disent en accord avec la planification.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques, la chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets ainsi que la directrice générale des stratégies numériques et de la performance se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-3 du 22.06.07, les documents suivants :

- un tableau synthèse sur l'analyse du portefeuille de projets en services numériques;
- un tableau de bord des projets en services numériques;
- un tableau sur le suivi des autorisations pour les projets en services numériques;
- un tableau synthèse sur le suivi du chantier Centre de relations avec la clientèle (CRC).

3.1 Analyse du portefeuille

Le vice-président souligne que l'actuelle présentation s'inscrit dans un exercice de reddition de comptes pluriannuel. Il ajoute que les projets du portefeuille se réalisent comme prévu et que les échéanciers sont respectés. Ensuite, la chef de service parcourt la présentation portant sur l'analyse du portefeuille des projets en services numériques au 30 avril 2022. Elle mentionne que 32 projets sont en cours et que leur appréciation globale est au vert. Elle ajoute que deux projets sont suspendus par manque d'expertise, mais que la situation ne met pas à risque les activités de l'organisation. Aussi, elle souligne que cinq projets sont terminés. Elle conclut ce volet en soulignant

qu'il n'y a pas d'enjeu financier en la matière. Ensuite, elle présente le suivi du portefeuille selon une vision annuelle. Elle mentionne alors que 21 projets sont en cours et que 18 nouveaux projets s'y ajoutent. Elle mentionne les coûts réels pour l'ensemble de ces projets, soit 6,5 M\$ en date du 30 avril 2022, et ajoute que l'entièreté du budget serait alors consommée avec ceux-ci. Le vice-président prend de nouveau la parole pour présenter aux membres le processus de priorisation des projets.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

3.2 Napperon – Tableau de bord

Le vice-président présente le tableau de bord des projets en services numériques avec l'appréciation globale des projets. Il ajoute qu'il n'y a pas d'enjeu en la matière.

3.3 Suivi des autorisations

Le vice-président présente le suivi des autorisations pour les projets en services numériques. Il souligne par ailleurs qu'il n'y a pas d'enjeu.

3.4 Centre de relations avec la clientèle

La directrice du chantier centre de relations avec la clientèle se joint aux membres du comité. Elle parcourt le document synthèse sur le suivi du chantier CRC. Elle mentionne que l'ensemble des indicateurs du chantier est au vert. De plus, elle souligne que les deux dernières livraisons ont été un succès et qu'elles contribuent à une meilleure expérience clients et employés. Aussi, elle informe les membres de l'importance des retombées des prochaines livraisons.

Le président et chef de la direction (PCD) souligne la réussite du projet.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

La chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets ainsi que la directrice du chantier centre de relations avec la clientèle quittent la séance.

4. RISQUES OPÉRATIONNELS DES SERVICES NUMÉRIQUES ET DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – INFORMATION

Le directeur général de la sécurité de l'information se joint aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 du 22.06.07, le document suivant :

- un document sur les risques opérationnels en matière de services numériques et de sécurité de l'information.

La directrice générale parcourt les tableaux récapitulatifs sur les analyses réalisées à l'occasion de la mise à jour des risques opérationnels en matière de services numériques. Elle élabore principalement sur le risque dont l'indicateur est au rouge, soit celui sur l'incapacité à détenir les

ressources humaines suffisantes pour livrer les produits et services ou conserver la maîtrise d'œuvre des travaux. Le vice-président rappelle aux membres le grand défi qu'est de trouver et d'attirer des talents. Il ajoute qu'un plan d'action est élaboré avec les organisations membres du G5 et que de relever ce défi pourrait avoir une incidence sur le coût des projets.

Il est mentionné que les risques liés à la sécurité de l'information seront traités plus en détail à l'occasion du prochain point inscrit à l'ordre du jour de la présente séance.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

La directrice générale des stratégies numériques et de la performance quitte la séance.

5. **SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS – INFORMATION**

Avant de débiter les présentations, dont celle sur le plan de sécurité de l'information (PSI), le vice-président souligne que les risques en sécurité de l'information sont mitigés par des actions concrètes. Il ajoute que le PSI est mis à jour chaque année avec une projection sur trois ans.

Les points suivants sont discutés à huis clos.

- 5.1 **Plan de sécurité de l'information**
- 5.2 Tableau de bord
- 5.3 Rapport de suivi mensuel du Secrétariat du Conseil du trésor
- 5.4 **Résultats de l'audit de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes et plan d'action de la Direction générale de la sécurité de l'information**

Le directeur général de la sécurité de l'information quitte la séance.

6. **PLAN D'INVESTISSEMENT DES CHANTIERS TECHNOLOGIQUES SUR 5 ANS – INFORMATION**

La directrice générale des stratégies numériques et de la performance ainsi que la chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 du 22.06.07, le document suivant :

- un tableau synthèse sur le plan d'investissement prévisionnel 2023-2027 relatif aux projets de services numériques.

Avant de commencer la présentation du tableau synthèse sur le plan d'investissement prévisionnel relatif aux projets de services numériques, le vice-président informe les membres que l'exercice de mise à jour de cet outil se fera sur une base annuelle. Puis, la directrice générale présente la feuille de route des principaux projets. Elle mentionne que les investissements anticipés pour terminer le chantier CASA sont de 121 M\$ sur trois ans et de 1 M\$ pour terminer la phase 1 de CRC en 2023. Elle ajoute que les investissements anticipés pour le plan de sécurité de l'information sont de 17 M\$ pour les cinq prochaines années et qu'ils sont de 10 M\$ pour terminer le chantier du milieu de travail

intégré (MTI) qui a une durée estimée de trois ans. Par ailleurs, elle présente les investissements anticipés de 30 M\$ pour les cinq prochaines années en matière d'infrastructure. Elle termine en informant les membres des investissements anticipés de 60 M\$ pour les cinq prochaines années en ce qui a trait à l'évolution des solutions applicatives ainsi que des données et des solutions analytiques.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

7. REVUE ANNUELLE DE LA STRATÉGIE D'ACQUISITION EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – INFORMATION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-7 du 22.06.07, le document suivant :

- un tableau synthèse sur la revue sur la stratégie d'acquisition en services numériques au 31 décembre 2021.

La chef de service parcourt le document synthèse sur la revue de la stratégie d'acquisition en services numériques. Elle débute en soulignant que la stratégie d'acquisition en matière de services professionnels se déploie en respect des grandes orientations gouvernementales et selon les bonnes pratiques. Elle informe les membres que 47 contrats sont actifs au 1^{er} janvier 2022, dont deux contrats majeurs, soit ceux pour CASA et CRC. Ensuite, elle présente l'information relative à la stratégie d'acquisition pour le matériel, les logiciels et les services techniques. Elle souligne que la stratégie respecte les règles contractuelles et prévoit la poursuite de l'utilisation des contrats du Centre d'acquisitions gouvernementales afin de bénéficier de prix concurrentiels et de se conformer aux orientations gouvernementales. Ainsi, elle informe les membres du nombre de contrats actifs en la matière, soit 118 au 1^{er} janvier 2022, dont 53 qui ont débuté en 2021.

Il est mentionné que, contrairement à ce qui est indiqué au document, la durée du chantier CASA est de 10 ans et que celle de CRC est de neuf ans. Une version amendée du document sera déposée sur le site de la gouvernance.

Le PCD souligne la volonté de la Société, en tant qu'organisme gouvernemental, de continuer à tendre vers une diminution de contrats de type gré à gré.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

La directrice générale des stratégies numériques et de la performance ainsi que la chef du service de la planification et de la gestion globale des budgets quittent la séance.

8. SERVICE QUÉBÉCOIS D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE, ARRIMAGE VOLETS 1 ET 2 – INFORMATION

Le vice-président mentionne que l'actuel suivi sur le service québécois d'identité numérique se fait à la demande des membres. Ainsi, il les informe des travaux en cours selon deux phases, soit la première qui vise à moderniser le portail d'authentification du gouvernement du Québec (clicSÉCUR) et la seconde qui prévoit augmenter le niveau de sécurité du service avec la technologie de

reconnaissance faciale. Aussi, il informe les membres des défis de cet exercice pour le gouvernement du Québec et de l'implication de la Société à sa réalisation.

Le PCD ajoute que parmi les défis du projet pour le gouvernement du Québec, il y a celui de la centralisation du service à la clientèle et que la préoccupation de la Société à cet effet sera adressée.

9. AUTRES SUJETS

9.1 Panne dans les centres de services

Le vice-président informe les membres d'une panne informatique survenue dans deux centres de services au début du mois de mai 2022, explique la cause de celle-ci ainsi que les moyens mis en place pour la corriger et prévenir qu'une situation similaire se reproduise.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques quitte la séance.

10. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 4 octobre 2022, à 13 h.

11. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres se réunissent à huis clos avec le PCD.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

13. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 10



Présidente

Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité

Procès-verbal de la séance n° 114

Tenue par *Teams*

Le 4 octobre 2022, à 13 h

Adopté le 30 novembre 2022

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité

M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration

M. Denis Marsolais, président-directeur général

M. Jean-Marie De Koninck, membre

M. Stéphan Deschênes, membre

M. Olivier Normandin, membre

M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente aux relations gouvernementales, aux affaires juridiques, à la performance, aux partenariats et secrétaire générale

M^{me} Véronique Pelchat, adjointe exécutive à la secrétaire générale

SONT INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président à l'expérience numérique

M^{me} Élodie Hudon-Chabot, leader groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable Bureau de programme CASA

M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice générale des stratégies numériques et de la performance

M^{me} Lyne Pouliot, leader Tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs

M. Steve Bolduc, directeur général de la sécurité de l'information

1. PRÉSENCES ET ORDRE DU JOUR

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 juin 2022

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 7 juin 2022 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale informe les membres du report de deux sujets à des séances ultérieures et de l'ajout d'un sujet *ad hoc*. Les membres se disent en accord avec la planification.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique, la leader groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable Bureau de programme CASA, la directrice générale des stratégies numériques et de la performance ainsi que la leader Tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs se joignent aux membres du comité.

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-3 du 22.10.04, les documents suivants :

- une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en services numériques;
- un tableau de bord des projets en services numériques et un tableau avec la description de ces projets;
- un tableau sur le suivi des autorisations pour les projets en services numériques;
- un tableau synthèse sur le suivi du chantier Centre de relations avec la clientèle (CRC).

3.1 Analyse du portefeuille

Les invités rappellent l'architecture d'entreprise sur laquelle se base également le projet CASA, présentent le processus d'innovation qui permet de voir l'entièreté de la vie d'un projet et mentionnent les axes et les critères de priorisation des projets en services numériques. Aussi, ils

expliquent le but du présent exercice, soit d'informer les membres du comité de la performance 2022 du portefeuille des projets en services numériques du plan de base. Puis, ils soulignent que selon la vision pluriannuelle, il y a 30 projets en cours et que les deux indices globaux du portefeuille de projets en services numériques sont au vert. De plus, ils présentent la vision annuelle en lien avec les projets en services numériques et soulignent que l'enjeu de capacité de certaines expertises critiques aux projets pourrait nécessiter le report de travaux ou de projets à un cycle ultérieur.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

3.2 Napperon – Tableau de bord

Le vice-président présente la structure du tableau de bord des projets en services numériques. Les membres ayant pris connaissance du document, ils sont invités à poser leurs questions sur l'information présentée.

À la lumière des échanges entretenus, le vice-président propose une présentation sur la gestion de la reconnaissance faciale à la prochaine séance. Aussi, il souligne l'évolution du nom « reconnaissance faciale » pour « solution de gestion documentaire de la banque photos ».

De plus, le vice-président s'engage à revenir auprès des membres du comité en juin 2023 avec une présentation sur des moyens concrets pour donner accès aux services numériques aux personnes ayant une faible littératie numérique.

3.3 Suivi des autorisations

Les membres disent avoir pris connaissance du tableau de suivi des autorisations et ne pas avoir de question à formuler.

3.4 Centre de relations avec la clientèle

Les invités parcourent le tableau synthèse sur le chantier CRC. Ils mentionnent que tous les indicateurs de ce chantier sont au vert et présentent le calendrier des prochaines livraisons.

Les membres n'ont pas de question à formuler.

La présidente du comité félicite les équipes pour le bon déroulement du projet.

La leader groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable Bureau de programme CASA, la directrice générale des stratégies numériques et de la performance ainsi que la leader Tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs quittent la séance.

4. **SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS – INFORMATION**

Le directeur général de la sécurité de l'information se joint aux membres du comité.

Les points suivants sont discutés à huis clos.

4.1 Tableau de bord

4.2 **Évaluation du niveau d'investissement en sécurité informatique**

5. PLAN DE CONTINUITÉ DES AFFAIRES – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 du 22.10.04, le document suivant :

- une présentation sur le plan de continuité des affaires (PCA).

Le vice-président rappelle que le PCA inclut trois éléments; il mentionne que le présent exercice consiste à présenter l'élément *Plan de reprise après sinistre* et explique le contexte dans lequel l'exercice a été mené. Ensuite, les invités présentent un bilan des résultats des essais de reprise informatique réalisés en mars et en mai 2022. Puis, ils entretiennent les membres de la planification des essais de 2023 et soulignent que l'actuel PCA sera également à réviser en 2023.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

Le directeur général de la sécurité de l'information quitte la séance.

6. PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL 2023 – DISCUSSION

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 du 22.10.04, le document suivant :

- un projet de plan de travail 2023.

Le vice-président présente le projet de plan de travail du comité pour l'année 2023.

Les membres posent des questions et le vice-président y répond.

Il est demandé que des éléments d'information soient intégrés à même les sujets à traiter. Le vice-président en prend note. Par ailleurs, les membres conviennent qu'aucune modification n'est requise aux libellés du plan de travail.

7. AUTRES SUJETS

7.1 Suivi du projet **Service québécois d'identité numérique** (SQIN1)

Avant la tenue de la séance, il a été demandé au vice-président à l'expérience numérique de présenter aux membres un suivi du projet *Service québécois d'identité numérique*. Le vice-président informe les membres que le sujet sera abordé à l'occasion du CA spécial d'octobre 2022. Il ajoute que les tests intégrés finaux ont fonctionné et que la prochaine étape est de tester la volumétrie.

Des questions sont posées et le vice-président y répond.

Le vice-président à l'expérience numérique quitte la séance.

8. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité se tiendra le 30 novembre 2022, à 9 h.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos avec le président-directeur général.

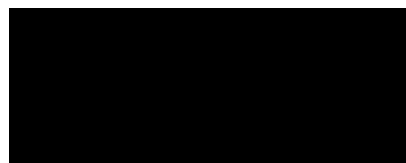
10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 H 15



Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité

Procès-verbal de la séance n° 115

Salle du conseil d'administration

333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Québec (Québec) G1K 8J6

Le 30 novembre 2022, à 8 h

Adopté le 28 avril 2023

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité

M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration

M. Denis Marsolais, président-directeur général

M. Jean-Marie De Koninck, membre

M. Stéphan Deschênes, membre

M. Olivier Normandin, membre

M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale
(ci-après appelée « secrétaire générale »)

M^{me} Véronique Pelchat, responsable du Secrétariat général

SONT INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président à l'expérience numérique

M^{me} Élodie Hudon-Chabot, leader groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets –
VPEN et responsable du Bureau de programme CASA

M^{me} Catherine Bourque-Barrette, directrice générale des stratégies numériques et de la performance

M^{me} Lyne Pouliot, leader Tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs

M. Steve Bolduc, directeur général de la sécurité de l'information

M. Maurice Guénard, directeur général des données et des services analytiques

1. PRÉSENCES ET ORDRE DU JOUR

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification.

1.3 **Procédure de délibérations en matière de conflit d'intérêts**

Aucun membre ne s'est dit en conflit d'intérêts avec l'un des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance

2. PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 4 octobre 2022

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance tenue le 4 octobre 2022 est adopté par les membres sans modification.

2.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale informe les membres des sujets *ad hoc* ajoutés à l'actuelle séance et d'un sujet reporté en 2023. Les membres se disent en accord avec la planification.

3. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique, la leader groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA, la directrice générale des stratégies numériques et de la performance ainsi que la leader Tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs se joignent aux membres du comité.

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-3 du 22.11.30, les documents suivants :

- une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en services numériques – plan de base – 2022;
- un tableau de bord des projets en services numériques – plan de base au 29 octobre 2022 et un tableau de bord des projets en services numériques;
- un tableau sur le suivi des autorisations pour les projets en services numériques – plan de base;

- un tableau synthèse sur le suivi du chantier Centre de relations avec la clientèle (CRC) au 30 novembre 2022;
- une présentation sur les projets d'investissement en TI pour 2023.

Le vice-président présente les personnes qui l'accompagnent.

3.1 Analyse du portefeuille

Les invités parcourent la présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en services numériques. Ils mentionnent que selon la vision pluriannuelle, les deux indices globaux du portefeuille des projets en services numériques en cours sont au vert et l'entièreté de ce portefeuille respecte les autorisations octroyées. De plus, ils présentent la vision annuelle en lien avec les projets en services numériques. Ainsi, ils soulignent une révision à la baisse des coûts projetés pour 2022 à la suite du cycle de projections trimestrielles. Ils ajoutent que la répartition des projets par axe de priorité organisationnelle permet de mieux cibler les projets à prioriser. Le vice-président conclut cette présentation en mentionnant que le portefeuille est en santé.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

3.2 Napperon – Tableau de bord

Les membres ayant pris connaissance du tableau de bord des projets en services numériques, ils sont invités à poser leurs questions sur l'information présentée.

3.3 Suivi des autorisations

Les membres disent avoir pris connaissance du tableau de suivi des autorisations et ne pas avoir de question à formuler.

3.4 Centre de relations avec la clientèle

Les invités parcourent le tableau synthèse sur le chantier CRC. Ils soulignent que des livraisons ont été ajoutées depuis la dernière séance. Aussi, ils présentent les livraisons effectuées et développent sur celles à venir. Ils mentionnent que tous les indicateurs de ce chantier sont au vert.

Le président-directeur général souligne que les travaux permettent de tendre vers une meilleure performance dans les délais d'attente pour les personnes qui appellent à la Société.

La présidente du comité rappelle qu'une telle évolution des façons de faire encourage également la diversité en emploi.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

3.5 Projets d'investissement 2023

Il est mentionné que les projets d'investissement 2023 en technologies de l'information seront également présentés aux membres du comité actif-passif et audit.

Les invités parcourent la présentation sur les projets d'investissement 2023 en technologies de l'information pour la Société ainsi que pour le Fonds d'assurance. Ils rappellent la nécessité de concentrer les efforts au déploiement et au rodage de la livraison 2 de CASA afin d'en assurer le succès. Ensuite, ils présentent les demandes budgétaires pour 2023 qui s'élèvent à 71,5 M\$ ainsi que le cadre financier 2023-2027. Puis, ils présentent les nouveaux projets proposés selon le modèle d'affaire de la Société. En terminant, le vice-président recommande aux membres de soumettre au conseil d'administration, pour approbation, les budgets 2023 des projets d'investissement.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

Les membres conviennent de recommander au conseil d'administration les budgets d'investissement proposés en matière de technologies de l'information pour la Société et le Fonds d'assurance.

4. SOLUTION DE GESTION DOCUMENTAIRE DE LA BANQUE DE PHOTOS – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 du 22.11.30, le document suivant :

- une présentation sur la mise en place de la solution de gestion documentaire de la banque de photos.

Les invités parcourent la présentation sur la mise en place de la solution de gestion documentaire de la banque de photos. Pour commencer, ils présentent les phases du chantier ainsi que les bénéfices de celui-ci dont, à la clé, la constitution d'une banque de photos intégrée pouvant contribuer au service gouvernemental d'identification visuelle. Ensuite, ils présentent les objectifs de la phase un du chantier, qui est la mise en place de la solution, ainsi que la feuille de route des travaux associés. Le vice-président souligne que la banque actuelle contient 14 M de photos et que la Société en reçoit environ 5 000 par jour.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

La leader groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA, la directrice générale des stratégies numériques et de la performance ainsi que la leader Tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs quittent la séance.

5. **SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS – INFORMATION**

Le directeur général de la sécurité de l'information se joint aux membres du comité.

Les points suivants sont discutés à huis clos.

- 5.1 Tableau de bord
- 5.2 Risques organisationnels en sécurité de l'information
- 5.3 Fiches risques (disponibilité, intégrité et confidentialité)
- 5.4 Sommaire de la gestion intégrée des risques déposé au comité de direction de la Société
- 5.5 Napperon – Gestion intégrée des risques – T4 – sécurité de l'information

6. **SUIVI DES ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – VÉRIFICATION INTERNE – INFORMATION ***

La directrice générale des stratégies numériques et de la performance et le directeur général des données et des services analytiques se joignent aux membres du comité.

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 du 22.11.30, les documents suivants :

- un sommaire du suivi des recommandations visant les contrôles généraux des technologies de l'information au 7 octobre 2022;
- des tableaux sur le suivi des recommandations pour les mandats suivants : *2016-15 SGPE phase II*, *9999-04A Sécurité de l'information, Protection des renseignements personnels (volet 2)* et *2013-11 Politique de gestion des données*;

6.1 **Suivi du plan d'action – Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction des auditeurs externes portant notamment sur les contrôles généraux en technologies de l'information**

Les invités parcourent le sommaire du suivi des recommandations visant les contrôles généraux des technologies de l'information au 7 octobre 2022. Ils rappellent que 13 recommandations sont issues de l'exercice et que celles-ci sont réparties selon deux grands thèmes, soit la gestion des changements aux systèmes et données ainsi que la gestion des accès. Puis, pour chacune des recommandations, ils présentent les principales actions réalisées ainsi que celles qui sont requises pour terminer l'application.

6.2 **Solution de gestion de projets d'entreprise – Phase 2**

Les invités présentent plus en détail l'état d'avancement des actions donnant une suite à la recommandation sur la mise en place des contrôles nécessaires afin d'assurer une séparation de tâches adéquate entre les différents rôles des utilisateurs.

6.3 Sécurité de l'information

Les invités présentent plus en détail l'état d'avancement des actions donnant une suite aux recommandations en matière de sécurité de l'information.

6.4 Protection des renseignements personnels

Les invités présentent plus en détail l'état d'avancement des actions mises en place pour donner une suite aux recommandations relatives à la protection des renseignements personnels.

6.5 Politique de gestion des données

Les invités présentent plus en détail l'état d'avancement des actions mises en place pour donner une suite aux recommandations relatives à la gestion des données.

Tout au long des présentations sur le suivi des activités de vérification en technologies de l'information, les membres posent des questions et les invités y répondent.

La présidente du comité souligne le travail des équipes et la bonne gestion des risques qu'ils exercent.

Le directeur général de la sécurité de l'information, la directrice générale des stratégies numériques et de la performance et le directeur général des données et des services analytiques quittent la séance.

7. PRÉSENTATION DU PLAN DE TRAVAIL 2023 – APPROBATION

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-7 du 22.11.30, le document suivant :

- un projet de plan de travail 2023.

Les membres ont pris connaissance du projet de plan de travail 2023 et n'ont pas de commentaire à émettre.

Le vice-président à l'expérience numérique quitte la séance.

8. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point de l'ordre du jour.

9. PROCHAINE SÉANCE

La date de la prochaine séance du comité est à confirmer.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos avec le président-directeur général.

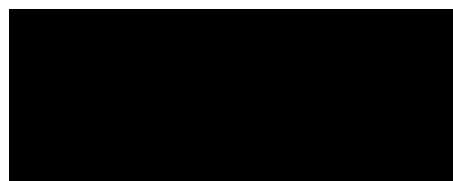
11. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

12. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 15



Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité

Procès-verbal de la séance n° 116

Par Teams

Le 31 mai 2023, à 8 h

Adopté le 4 octobre 2023

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M. Éric Ducharme, président-directeur général
- M. Jean-Marie De Koninck, membre
- M. Stéphan Deschênes, membre
- M^{me} Claudia Di Iorio, membre
- M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale
(ci-après appelée « secrétaire générale »)
- M^{me} Véronique Pelchat, responsable du Secrétariat général

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président à l'expérience numérique
- M^{me} Élodie Hudon-Chabot, leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets
– VPEN et responsable du Bureau de programme CASA
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale CASA
- M. Steve Bolduc, directeur général de la sécurité de l'information

PRICEWATERHOUSECOOPERS :

- M. David Trudel, associé
- M. Denis Ouellet, directeur général
- M. David Nitoumbi, directeur
- M. Vincent Nicolet Grégoire, premier directeur
- M. Frédéric Lavoie, associé

1. PRÉSENCES ET ORDRE DU JOUR

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance. La convocation à cette séance est déposée au procès-verbal, sous la cote CTIC-1 a) du 23.05.31.

1.2 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification. L'ordre du jour de la séance est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-1 b) du 23.05.31.

1.3 Procédure de **délibérations en matière de conflit d'intérêts**

Aucun membre ne s'est dit en conflit d'intérêts avec l'un des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance

2. PLAN DE TRAVAIL

2.1 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale rappelle l'annulation de la séance de mars 2023. Elle souligne que les sujets prévus à cette dernière seront tous couverts en cours d'année. Elle informe les membres du report d'un sujet de la présente séance à celle d'octobre et nomme deux sujets *ad hoc* ajoutés à l'actuelle séance. Les membres se disent en accord avec la planification.

3. DÉPÔT D'UN DOCUMENT

3.1 Procès-verbal de la séance tenue le 30 novembre 2022 et adopté par courriel le 28 avril 2023

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-3 du 23.05.31, le document suivant :

- Le procès-verbal de la séance tenue le 30 novembre 2022 et adopté par courriel le 28 avril 2023.

4. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique, la leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA, ainsi que la directrice générale principale CASA se joignent aux membres du comité.

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 du 23.05.31, les documents suivants :

- Une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en services numériques ;
- Un tableau de bord des projets en services numériques au 1^{er} avril 2023 et un document avec la description de ceux-ci ;
- Deux tableaux sur le suivi des autorisations pour les projets en services numériques, l'un pour 2022, l'autre pour 2023.

4.1 Analyse du portefeuille

Les invités présentent les résultats de l'année 2022 pour les projets en services numériques. Ils soulignent que la Société a réussi à remplir entièrement ses obligations en ce qui a trait à la réalisation des projets d'investissement tout en réalisant le dernier droit des travaux de réalisation de la L2 de CASA. Ils présentent les points forts et les coûts réels toujours pour 2022. Ensuite, ils présentent les résultats selon une vision pluriannuelle et mentionnent que l'autorisation budgétaire pour le budget directeur 2023 est respectée et que la planification actuelle laisse de l'espace pour de nouveaux besoins en cours d'année. Ils rappellent toutefois que la capacité à réaliser des projets est tributaire de la main-d'œuvre.

4.2 Napperon – Tableau de bord

Les membres ayant pris connaissance du tableau de bord des projets en services numériques, ils sont invités à poser leurs questions sur l'information présentée.

4.3 Suivi des autorisations

Les membres disent avoir pris connaissance du tableau de suivi des autorisations et ne pas avoir de question à formuler.

Les invités soulignent que les processus de gouvernance sont respectés et qu'il n'y a pas d'enjeu en la matière.

La leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA quitte la séance.

5. ORGANISATION CIBLE – SERVICES NUMÉRIQUES – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 du 23.05.31, le document suivant :

- Une présentation sur l'organisation cible de la Vice-présidence à l'expérience numérique (VPEN).

Les invités soulignent que l'actuelle présentation donne une suite à une question posée par les membres précédemment. Aussi, ils rappellent que les travaux de transformation numérique se sont amorcés en 2013, qu'un exercice de type *proforma* a été réalisé en 2021-2022 et que la VPEN a été

créée en 2022. Par la suite, ils présentent l'évolution qu'a connue la vice-présidence entre 2013 et 2023 ; c'est-à-dire qu'elle est passée d'un fournisseur de services visant à optimiser des technologies de l'information (TI) à un responsable de l'expérience vécue par les clients lorsqu'ils consomment un service de la Société, ou interagissent avec elle, par des canaux numériques. De plus, ils présentent comment la VPEN soutient l'organisation dans la réalisation de sa mission et contribue à son nouveau modèle de prestation de services basé sur la gestion des risques.

Les membres posent des questions, notamment sur les sujets suivants : les orientations pour les nouveaux projets applicatifs ainsi que les modifications qui seraient apportées si l'exercice était à refaire.

Par ailleurs, les invités mentionnent qu'en respect de l'organisation du travail, la VPEN rapatrie certaines responsabilités, présentes dans d'autres secteurs de la Société. Ils ajoutent s'être adjoints de firmes externes pour réaliser des balisages : un premier balisage pour obtenir le portrait des effectifs d'une organisation attribués aux fonctions en matière de TI ; puis, un second balisage pour comparer les fonctions en matière de TI à celles ayant trait à l'expérience numérique. Par la suite, ils présentent l'évolution des grandes fonctions de la VPEN ainsi que le modèle organisationnel de la vice-présidence en 2023.

Tout au long de la deuxième partie de la présentation, les membres émettent des commentaires et posent des questions, notamment sur les sujets suivants :

- L'assurance de répondre à des besoins particuliers ;
- L'intégration de nouvelles ressources et la répartition de celles qui sont actuellement à la Société ;
- Les coûts relatifs au besoin de main-d'œuvre présenté ainsi que la gestion des risques ;
- La gestion du changement ;
- Le soutien à la clientèle.

La présidente du comité remercie les invités pour la présentation et les félicite pour le travail effectué.

6. **CASA L2 : PRÉPARATION À L'EXPLOITATION – INFORMATION**

6.1 Rapport préliminaire 1 (PwC) – ébauche pour revue

Les cinq représentants du cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC) se joignent aux membres du comité.

Pour introduire leur présentation, les invités du cabinet PwC rappellent que le chantier entrepris à la Société est d'une taille et d'une complexité sans précédent. Puis, ils mentionnent que l'exercice réalisé visait, entre autres choses, à établir la capacité de la Société à reprendre l'exploitation normale de la solution CASA/SAAQclic. Les invités expliquent que pour ce faire, ils ont analysé l'ensemble des critères de sortie qu'ils jugent à propos de considérer. Puis, ils présentent et commentent ceux-ci selon quatre domaines, soit : les processus et la gouvernance, les ressources, la technologie ainsi que la performance. En terminant, les invités nomment des activités ayant une incidence sur la durée de la période de stabilisation et sur la préparation à l'exploitation normale de la solution.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions, notamment sur les sujets suivants : la lecture des invités de la situation actuelle et de celle à venir ainsi que la méthodologie utilisée pour récolter l'information nécessaire à la production de l'actuelle présentation.

Les représentants du cabinet PwC quittent la séance.

Le vice-président informe les membres des plus récents échanges avec le fournisseur de services au projet CASA.

6.2 Suivi des incidents

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 du 23.05.31, le document suivant :

- Une note sur le suivi des incidents et des problèmes CASA au 25 mai 2023.

Le vice-président brosse le portrait des incidents de priorité 1 de CASA. Il souligne la baisse du nombre d'incidents et précise la durée moyenne de résolution pour ceux-ci. Puis, il présente notamment un graphique indiquant le suivi des problèmes en cours et celui des problèmes fermés ainsi qu'un tableau sur la répartition des problèmes par processus. Aussi, il nomme des actions réalisées par ses équipes autres que la résolution de problèmes, dont la tenue de réunions avec les superutilisateurs et le transfert d'expertise aux secteurs d'affaires.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions en ce qui a trait, notamment :

- À la distinction entre un incident de priorité 1 et un incident de priorité 2 ;
- Aux moyens d'identification des enjeux ;
- Aux enjeux ayant une incidence sur l'entièreté de la clientèle ;
- À l'enjeu de la perception de taxes pour le ministère des Finances ;
- À la faisabilité d'intégrer le service d'authentification bancaire à la solution SAAQclic.

7. **SERVICE QUÉBÉCOIS D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE (SQIN/SAG) – INFORMATION**

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-7 du 23.05.31, le document suivant :

- Une présentation sur le Service québécois d'identité numérique (SQIN/SAG).

Le vice-président présente les grands jalons du SQIN selon une ligne du temps ainsi que la feuille de route du service d'authentification gouvernementale (SAG) pour les citoyens, la solution transitoire pour l'enjeu relatif aux noms et prénoms, un scénario d'intégration du SAG à d'autres ministères et organismes ainsi que la feuille de route du programme SQIN.

Tout au long de la présentation, les membres émettent des commentaires tels que la nécessité d'offrir un choix aux clients. Ils posent également des questions notamment sur les sujets suivants : la communication et les étapes requises pour l'inscription au SAG ainsi que la résolution de l'enjeu relatif aux noms et prénoms.

La directrice générale principale CASA quitte la séance.

8. **SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS – INFORMATION**

Le directeur général de la sécurité de l'information se joint aux membres du comité.

Les points suivants sont discutés à huis clos.

8.1 Tableau de bord

8.2 **Plan de sécurité de l'information**

Le directeur général de la sécurité de l'information quitte la séance.

9. **REVUE ANNUELLE DE LA STRATÉGIE D'ACQUISITION EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – INFORMATION**

La leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA se joint aux membres du comité.

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-9 du 23.05.31, les documents suivants :

- Un tableau synoptique et ses annexes sur la stratégie d'acquisition en services numériques.

Les invités parcourent le tableau sur la stratégie d'acquisition en services numériques et soulignent la disponibilité du détail des contrats en annexe. En ce qui a trait au matériel, aux logiciels et aux services techniques, d'une part, et aux services professionnels, d'autre part, ils présentent le portrait global au 31 décembre 2022, le mode de sollicitation des contrats débutés en 2022 ainsi que le nombre de contrats actifs au 1^{er} janvier 2023. En terminant, ils brossent le portrait des contrats majeurs en services professionnels octroyés pour le projet CASA et pour le Centre de relation avec la clientèle.

Les membres soulignent leur appréciation des annexes produites et invitent la direction à poursuivre le développement du service de réponse vocale interactive.

La leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA quitte la séance.

10. **ACCÈS AUX SERVICES POUR LES PERSONNES AVEC UNE PLUS FAIBLE LITTÉRATIE NUMÉRIQUE – INFORMATION**

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-10 du 23.05.31, le document suivant :

- Une note concernant l'accès aux services pour les personnes avec une plus faible littératie numérique.

Le vice-président mentionne que l'actuelle présentation est faite en réponse à une demande formulée par les membres. D'emblée, il souligne qu'une attention particulière est portée à la clientèle ayant une faible littératie numérique. Aussi, il rappelle que la clientèle de la « ligne verte » est invitée à privilégier les services en ligne ne nécessitant pas de déplacement en points de service et que cette approche vise notamment à libérer plus de temps pour la clientèle ayant des besoins spécifiques ou la clientèle de la « ligne rouge » représentant davantage de risques pour la sécurité routière.

Les membres échangent et posent des questions, notamment sur l'accès aux services pour la clientèle ne pouvant pas utiliser le Web.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point de l'ordre du jour.

12. PROCHAINE SÉANCE

La date de la prochaine séance du comité est le 4 octobre 2023 à 8 h.

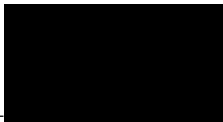
13. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

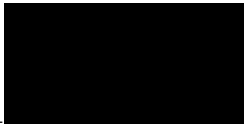
Les membres se réunissent à huis clos avec le président-directeur général.

14. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

15. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 15


Présidente


Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité

Procès-verbal de la séance n° 117

Par Teams

Le 4 octobre 2023, à 8 h 30

Adopté le 23 novembre 2023

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M. Éric Ducharme, président-directeur général
- M. Jean-Marie De Koninck, membre
- M. Stéphan Deschênes, membre
- M^{me} Claudia Di Iorio, membre
- M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale
(ci-après appelée « vice-présidente et secrétaire générale »)
- M^{me} Véronique Pelchat, responsable du Secrétariat général

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président à l'expérience numérique
- M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale des services numériques
- M^{me} Élodie Hudon-Chabot, leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets
– VPEN et responsable du Bureau de programme CASA
- M. Martin Lemaire, directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance
- M. Steve Bolduc, directeur général du chapitre Sécurité de l'information
- M^e Benoît Racine, avocat à la Direction de la législation, de l'accès à l'information et du conseil stratégique

1. PRÉSENCES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La vice-présidente et secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité (CTIC). La convocation à cette séance est déposée au procès-verbal, sous la cote CTIC-1 du 23.10.04.

2. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification. L'ordre du jour de la séance est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-3 du 23.10.04.

3.2 **Procédure de délibérations en matière de conflit d'intérêts**

Aucun membre ne s'est dit en conflit d'intérêts avec l'un des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance

4. PROCÈS-VERBAL, PLAN DE TRAVAIL ET TABLEAU DES SUIVIS

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 31 mai 2023

Les membres demandent d'ajouter, au point 6 – *CASA L2 : Préparation à l'exploitation* du procès-verbal, la question relative à l'analyse de faisabilité pour l'intégration du service d'authentification bancaire à la solution SAAQclic. Avec cet ajout et sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 31 mai 2023 est adopté par les membres. Ce document est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 a) du 23.10.04.

4.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La vice-présidente et secrétaire générale informe les membres du report en novembre de deux sujets et nomme trois sujets *ad hoc* ajoutés à l'actuelle séance. Les membres se disent en accord avec la planification. Le plan de travail 2023 du comité est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 b) du 23.10.04.

Par ailleurs, les membres demandent la raison expliquant le report du sujet *Plan de transformation numérique 2021-2026*. La vice-présidente et secrétaire générale propose de poser la question au vice-président à l'expérience numérique qui joindra la séance sous peu.

4.3 Tableau des suivis

La vice-présidente et secrétaire générale présente aux membres un tableau des suivis. Ce dernier présente l'information relative aux demandes formulées par les membres au cours des séances précédentes ainsi qu'un état de situation sur les suites données à celles-ci. Le tableau des suivis est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 c) du 23.10.04.

5. SUIVI DU CYCLE 2023.3 (CONSOLIDATION) – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique ainsi que la directrice générale principale des services numériques se joignent aux membres du comité.

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 du 23.10.04, les documents suivants :

- Une note sur le suivi du cycle 2023.3 ;
- Les plus récents bulletins de la Vice-présidence à l'expérience numérique (VPEN) portant sur l'avancement du cycle de consolidation de la L2 du projet CASA.

5.1 Présentation des bulletins VPEN (cycle 2023.3)

Le vice-président explique le contexte dans lequel les bulletins de la VPEN ont été développés. Puis, la directrice générale principale parcourt le document. Ainsi, elle présente le volume des problèmes en cours et fermés, l'avancement des problèmes prioritaires, les bons coups réalisés, comme l'envoi d'une infolettre à une clientèle ciblée, ainsi que les pannes majeures et les incidents qualifiés « Priorité 1 ». Aussi, elle porte à l'attention des membres l'inclusion à ces bulletins de la description des principaux problèmes fermés.

5.2 Exercices d'amélioration continue

Le vice-président partage avec les membres un autre document présentant notamment le processus d'amélioration continue qui fait partie des services offerts par sa vice-présidence. Ainsi, il souligne, entre autres intrants à la démarche, l'intégration d'une approche centrée sur le besoin du client pour une meilleure compréhension des enjeux et une analyse pluridimensionnelle.

Les membres posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- Le moment de prise en charge des problèmes, le temps moyen pour résoudre chacun d'eux, l'analyse de leurs enjeux ainsi que leur hiérarchisation ;
- Le nombre de problèmes résolus ;
- Les ressources humaines et l'expertise à la vice-présidence ;
- L'échéancier pour le traitement des plaintes ;
- Les propriétaires de processus et leur intégration.

Aussi, les membres demandent que leur soit transmise la présentation.

6. SUIVI DE L'EXPLOITATION – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 du 23.10.04, les documents suivants :

- Une note sur le suivi de l'exploitation ;
- Un tableau sur le niveau de disponibilité du service d'accès aux applications versus les interruptions non planifiées ;
- Un tableau sur les pannes majeures survenues entre le 20 février et le 1^{er} octobre 2023.

6.1 Présentation des niveaux de services

La directrice générale principale présente aux membres la structure du tableau sur le niveau de disponibilité du service d'accès aux applications versus les interruptions non planifiées. Puis, elle présente le tableau des pannes majeures survenues entre le 20 février et le 1^{er} octobre 2023. Elle souligne que celui-ci présente l'information à savoir si la panne est en lien avec les services soutenus par CASA ou non. Le vice-président ajoute qu'il n'y a pas un grand volume de pannes majeures en phase d'exploitation.

Les membres posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- Les messages générés au moment d'une panne ;
- Les relations avec les partenaires.

Aussi, les membres demandent que le tableau sur les pannes majeures soit rendu disponible à l'ensemble des membres du conseil d'administration en y ajoutant l'information relative aux nombres d'heures et d'incidents par catégorie.

7. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS EN SERVICES NUMÉRIQUES – INFORMATION

Le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance et la leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA se joignent aux membres du comité.

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-7 du 23.10.04, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur la performance du portefeuille de projets en services numériques ;
- Un tableau de bord des projets en services numérique ;
- Un tableau sur le suivi des autorisations pour les projets en services numériques 2023.

7.1 Analyse du portefeuille

Avant de commencer, le vice-président présente le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance qui participe pour la première fois au comité.

La leader et responsable du bureau de programme CASA parcourt la présentation sur la performance du portefeuille de projets en services numériques. Elle mentionne qu'en date du 2 septembre 2023, le portefeuille contient 36 projets, dont 21 sont en cours, 10 sont terminés et 5 sont suspendus. Elle ajoute que le portefeuille respecte les règles de gouvernance. Elle souligne que plusieurs ressources en services numériques ont été sollicitées lors de la L2 du projet CASA, ce qui a occasionné un ralentissement du rythme de réalisation des projets et que ces circonstances permettent d'affirmer que la projection actuelle demeure ambitieuse. Aussi, elle informe les membres de travaux réalisés pour développer de nouveaux axes de priorisation.

7.2 Napperon – Tableau de bord

Le vice-président porte à l'attention des membres qu'au 2 septembre 2023, l'appréciation de l'ensemble des projets inscrits au tableau de bord des projets en services numériques est au vert.

Les membres posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- La date de la livraison du projet de la communauté métropolitaine de Montréal sur la perception de taxes par la Société et les communications afférentes au projet ;
- Un projet en services numériques pour les personnes accidentées de la route et grièvement blessées.

Les membres demandent que de plus amples renseignements sur le projet de la communauté métropolitaine de Montréal soient donnés au conseil d'administration.

7.3 Suivi des autorisations

La présidente du comité porte à l'attention des membres un projet ayant dépassement de coût mineur.

À ce moment de la séance, il est demandé d'ajouter un sous-point au sujet de la *Performance du portefeuille des projets en services numériques*, soit la *Planification par cycle de la VPEN*.

7.4 Planification par cycle de la VPEN

Le vice-président partage une présentation avec les membres. Il rappelle que sa vice-présidence est composée de « chapitres » et de « tribus ». Aussi, il définit la planification par cycle et nomme les avantages de celle-ci. Puis, il présente le déroulement d'un cycle à la VPEN et comment s'y inscrivent les étapes de planification et de réalisation dans la détermination des grandes orientations. Enfin, il termine sa présentation en entretenant les membres de la planification collaborative.

Les membres posent des questions, notamment sur les sujets suivants :

- La responsabilité de la planification par cycle ;
- La motivation des équipes ;
- Les reports du sujet *Plan de transformation numérique 2021-2026* au plan de travail 2023.

À la dernière question, le vice-président informe les membres que tous les organismes assujettis à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* doivent produire un plan de transformation numérique, et ce, en respect de la table des matières développée par le gouvernement. Il ajoute que sa vice-présidence doit s'ajuster à cette dernière pour l'élaboration de son plan de transformation numérique, ce qui explique le délai de production.

Le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance et la leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA quittent la séance.

8. **SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS – INFORMATION**

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information se joint aux membres du comité.

Avant de commencer la présentation sur la sécurité de l'information, le vice-président revient sur des statistiques relatives à SAAQclic, dont le nombre de clients ayant eu recours aux services électroniques. Le président-directeur général profite de l'occasion pour rappeler l'envoi par courriel de 320 000 infolettres.

Les membres posent des questions notamment en ce qui a trait à la progression du nombre d'inscriptions à SAAQclic.

Aussi, les membres demandent à l'équipe de la VPEN de vérifier si le logiciel de transfert de fichiers MOVEit est utilisé par des employés de la Société.

Puis, les points suivants sont discutés à huis clos :

- 8.1 Tableau de bord
- 8.2 Incidents de sécurité associés à la protection des renseignements personnels
- 8.3 **Évaluation du niveau d'investissement en sécurité informatique**

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information quitte la séance.

9. PLAN DE TRAVAIL 2024 – DISCUSSION

La vice-présidente et secrétaire générale dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-9 du 23.10.04, le document suivant :

- Un projet de plan de travail 2024 pour le CTIC.

La vice-présidente et secrétaire générale rappelle aux membres que le plan de travail du comité est un outil évolutif et qu'il offre la latitude nécessaire à l'ajout de sujets, au besoin.

Le vice-président met en lumière les nouveautés au plan de travail 2024.

Les membres reviendront avec leurs commentaires à la séance de novembre 2023.

La directrice générale principale des services numériques quitte la séance.

10. RÈGLEMENT SUR LA GOUVERNANCE – DÉCISION

Un avocat de la Direction de la législation, de l'accès à l'information et du conseil stratégique se joint aux membres du comité.

La vice-présidente et secrétaire générale dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-10 du 23.10.04, les documents suivants :

- Une note sur les fonctions du CTIC ;
- Un tableau sur les modifications proposées à la section sur le CTIC du Règlement sur la gouvernance de la Société et du Fonds d'assurance (Règlement) ;
- Une annexe sur les fonctions des autres règlements sur la gouvernance qui ne se retrouvent pas dans celui de la Société.

La vice-présidente et secrétaire générale présente l'avocat qui vient de se joindre à la séance. Puis, elle présente le calendrier de production de la mise à jour du Règlement, dont son approbation par le conseil d'administration en décembre 2023. Aussi, elle explique la méthodologie utilisée pour réaliser l'exercice. De plus, elle souligne la volonté notamment d'uniformiser la terminologie utilisée au Règlement avec celle employée à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, de favoriser la pérennité du document et de refléter les travaux du comité. Ensuite, elle présente le tableau des modifications proposées et porte à l'attention des membres les nouveautés.

La présidente du comité dit avoir pris connaissance du document et être à l'aise avec son contenu.

Les membres posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- La contribution de la Direction générale des affaires juridiques à l'exercice ;
- L'étalonnage avec les administrations publiques étrangères.

Les membres n'émettent pas de commentaires sur le contenu de la présentation.

Le vice-président à l'expérience numérique et l'avocat de la Direction de la législation, de l'accès à l'information et du conseil stratégique quittent la séance.

11. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point de l'ordre du jour.

12. PROCHAINE SÉANCE

La date de la prochaine séance du comité est le 23 novembre 2023 à 8 h.

13. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos avec le président-directeur général.

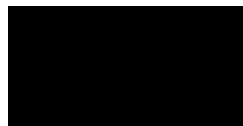
14. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

15. LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 H 45



Présidente



générale

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité

Procès-verbal de la séance n° 118

Par Teams

Le 23 novembre 2023, à 8 h

Adopté le 19 mars 2024

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
M. Éric Ducharme, président-directeur général
M. Jean-Marie De Koninck, membre
M. Stéphan Deschênes, membre
M^{me} Claudia Di Iorio, membre

M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale
(ci-après appelée « vice-présidente et secrétaire générale »)
M^{me} Lysanne Provencher, adjointe exécutive à la vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives
M^{me} Sylvie Drapeau, adjointe administrative du Secrétariat général

EST ABSENTE

M^{me} Véronique Pelchat, responsable du Secrétariat général

SONT INVITÉS :

M. Karl Malenfant, vice-président à l'expérience numérique
M^{me} Caroline Foldes-Busque, directrice générale principale des services numériques
M^{me} Élodie Hudon-Chabot, leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets
– VPEN et responsable du Bureau de programme CASA
M. Martin Lemaire, directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance
M. Steve Bolduc, directeur général du chapitre Sécurité de l'information

1. PRÉSENCES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La vice-présidente et secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité (CTIC). La convocation à cette séance est déposée au procès-verbal, sous la cote CTIC-1 du 23.11.23.

Madame Di Iorio, membre, est absente.

2. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres suivant l'ajout du sujet 4.4 - Remerciements formels du CTIC au VPEN. L'ordre du jour de la séance est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-3 du 23.11.23.

3.2 **Procédure de délibérations en matière de conflit d'intérêts**

Aucun membre ne s'est dit en conflit d'intérêts avec l'un des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance

4. PROCÈS-VERBAL, PLAN DE TRAVAIL ET TABLEAU DES SUIVIS

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2023

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2023 est adopté par les membres sans modification. Ce document est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 a) du 23.11.23.

4.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La vice-présidente et secrétaire générale informe les membres de l'ajout de quatre sujets *ad hoc* à l'actuelle séance. Les membres se disent en accord avec la planification. Le plan de travail 2023 du comité est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 b) du 23.11.23.

4.3 Tableau des suivis

La vice-présidente et secrétaire générale met en lumière des éléments du tableau des suivis. Ce dernier est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 c) du 23.11.23.

4.4 Remerciements formels du CTIC au VPEN

Le vice-président à l'expérience numérique se joint aux membres du comité.

La présidente du comité, les autres membres, le président du conseil d'administration et le président-directeur général remercient le vice-président pour tout le travail accompli au fil des dernières années, pour son apport ainsi que pour sa grande contribution à la Société.

5. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS EN SERVICES NUMÉRIQUES – INFORMATION ET DÉCISION

La directrice générale principale des services numériques, la leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA de même que le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance se joignent aux membres du comité.

5.1 Processus de gestion des initiatives – Information

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 a) du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur la mise en place du processus de gestion des initiatives à la Société.

La directrice générale principale des services numériques débute la présentation en expliquant que la stabilisation de la solution CASA est complétée, la Société fera évoluer la solution en fonction des besoins de l'organisation, des clients et des partenaires. Elle poursuit la présentation en expliquant l'opérationnalisation du « processus d'innovation » ainsi que le déroulement d'un cycle poursuivant un objectif d'agilité organisationnel.

Le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance explique le grand processus de gestion des initiatives à haut niveau. Il précise qu'il s'agit d'une vision intégrée des besoins d'affaires et que cela permettra de bien prioriser les initiatives corporatives.

Les membres s'interrogent sur la distinction entre évolution et réalisation d'un projet.

5.2 Analyse du portefeuille et budget 2024 – Décision

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 b) du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note sur l'analyse du portefeuille et du budget 2024 ;
- Une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille des projets en services numériques.

Le vice-président introduit la leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA et lui cède la parole. Celle-ci débute la présentation afin de faire part de la performance du portefeuille des projets en services numériques du plan de base. Elle précise qu'étant donné que plusieurs ressources ont été redirigées dans le chantier prioritaire de CASA, l'ampleur du portefeuille de projets en services numériques n'a pu être réalisée.

Le vice-président à l'expérience numérique précise que le cycle de priorisation trimestriel va permettre de bien prioriser les projets et la directrice générale principale des services numériques conclut en présentant la vision annuelle pour 2024 et des projets à fort potentiel.

Les membres conviennent de recommander au CA l'approbation du budget 2024 des projets d'investissement tel que proposé.

5.3 Napperon – Tableau de bord – Information

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 c) du 23.11.23, les documents suivants :

- Un tableau de bord des projets en services numériques (Plan de base), sous forme de napperon ;
- Un tableau de bord en services numériques – Description des projets.

La directrice générale principale des services numériques survole le tableau de bord des projets en services numériques en identifiant les points pertinents.

Les membres échangent et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- Facturation jumelée dans CASA ;
- Projet en lien avec l'authentification gouvernementale.

5.4 Suivi des autorisations – Information

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 d) du 23.11.23, le document suivant :

- Un napperon sur le suivi des autorisations 2023 de projets en services numériques – Plan de base.

Les membres ont pris connaissance du document et ils n'ont aucun commentaire à formuler.

6. SUIVI CASA L2 – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note sur le suivi de CASA L2 ;
- Une présentation des niveaux de services au 10 octobre 2023.

La directrice générale principale des services numériques revient sur quelques éléments contractuels, soit le contrat initial de 458,4 M\$ pour une durée de 10 ans (fin du contrat en 2027) et la conclusion de deux avenants pour un total de 114,6 M\$, portant la valeur totale du contrat à 573 M\$. Le deuxième avenant de 68,9 M\$ a été signé afin de conserver une partie de l'équipe de l'Alliance ayant contribué au programme afin d'assurer une stabilité organisationnelle et de gérer les risques associés à la rareté de main-d'œuvre qualifiée en matière de technologie de l'information. Ajout d'un mois à la période de stabilisation (initialement prévue à 3 mois).

Elle poursuit sur l'explication des 23 éléments de la portée de la L2 restant à compléter, la performance globale de la solution est terminée et le suivi pour la production des états financiers est regardé de près. La portée qui reste à terminer pour clore la livraison 2 est somme toute limitée.

Elle explique que les critères de l'acceptation définitive de la livraison 2 sont régis par les modalités prévues au contrat. Le vice-président à l'expérience numérique conclut en mentionnant qu'étant donné le reste à faire de la livraison 2, le représentant désigné de la Société émettra une lettre dans les 30 jours pour signifier que la Société n'atteste pas l'acceptation définitive de la livraison 2.

La directrice générale principale des services numériques ajoute que sur les redressements des transactions, actuellement, on estime à moins de 1 % le nombre de transactions restant à redresser, sur 25 M de transactions annuelles. Les équipes travaillent sur la quantification des impacts. Ainsi,

des discussions avec le comité de direction sont en cours pour identifier les meilleures décisions à prendre.

Aussi, suivant les échanges, les demandes suivantes sont formulées :

- Ajouter les dates des avenants dans la note et déposer une version amendée ;
- Déposer la note amendée au CA pour information.

La leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA quitte la séance.

7. RISQUE D'ENTREPRISE – EXPÉRIENCE NUMÉRIQUE – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-7 du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note sur le risque d'entreprise – Expérience numérique ;
- Un napperon sur le risque d'entreprise – Expérience numérique pour le quatrième trimestre de 2023.

Le vice-président explique le contexte entourant les risques d'entreprise et plus particulièrement celui qui concerne la VPEN. Ainsi, le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance débute la présentation en expliquant le risque d'entreprise « Expérience numérique ». L'objectif est d'assurer une expérience numérique optimale en offrant des services numériques partenaires adaptés aux besoins des clients, des employés et des partenaires. Il poursuit en décrivant les situations identifiées pouvant mener à une incapacité de fournir une expérience numérique optimale et décrit également le sommaire de l'évaluation.

Les membres échangent et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- Sur l'évaluation globale du risque en matière de ressources humaines ;
- L'établissement des cibles à venir.

Aussi, suivant les échanges, la demande suivante est formulée :

- Il serait important d'ajouter la satisfaction des clients qui utilisent les services en ligne SAAQclic.

Les membres reviennent sur le document suivant du point 6 – Suivi CASA L2 :

- Une présentation des niveaux de services au 10 octobre 2023 ;
- Une question est posée sur l'arrêt électrique planifié et les arrêts à venir ;
- Souligne la transparence de la Société dans l'annonce en amont de cet arrêt électrique.

La leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA se joint à la rencontre. La directrice générale principale des services numériques passe en revue les tableaux sommaires des pannes mois par mois en expliquant les données et événements marquants.

La présidente souligne l'excellent travail des équipes.

8. STRATÉGIE RESSOURCES HUMAINES DE LA VICE-PRÉSIDENTE À L'EXPÉRIENCE NUMÉRIQUE (INTERNES/EXTERNES) – INFORMATION

La leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA se joint de nouveau aux membres du comité.

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-8 du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur la Stratégie ressources humaines de la VPEN (internes et externes).

Il rappelle qu'en 2022, afin de se préparer à l'ère post-CASA, les gestionnaires de la VPEN avaient établi un budget proforma pour les différentes équipes en services numériques pour la période 2023-2027 en fonction de l'organisation cible. La VPEN se gouverne maintenant en fonction d'une cible de 1 100 ETC distribués dans des chapitres et tribus. Elle cible un ratio interne/externe de 70/30, cela veut donc dire qu'il y a 300 postes à combler. Il s'agit d'un défi de taille étant donné le taux de roulement, les départs potentiels pour la retraite ainsi que la difficulté à doter certaines expertises. Les démarches ont été entamées pour le recrutement.

La leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA revient sur la difficulté de recrutement, et que les 300 postes à combler est le but ultime, mais qu'il sera sans doute difficile d'atteindre cette cible dans la prochaine année.

Madame Di Iorio, membre, se joint à la rencontre.

La leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA poursuit avec l'explication des données au niveau des tableaux des effectifs et poursuit sur les différentes stratégies de recrutement, dont plusieurs initiatives qui ont été faites au cours des derniers mois. Le vice-président à l'expérience numérique ajoute qu'il y a un déploiement d'une campagne de recrutement massif par le MSSS et la RAMQ à l'automne 2023. Il rappelle ainsi les défis de recrutement auxquels les organisations sont confrontées et présente la stratégie contractuelle qui est en place afin de gérer les risques associés à la capacité d'internalisation de certains postes. Est nommée également, une initiative de créer une communauté avec les équipiers de la VPEN à Montréal en mode TEAMS pour contribuer au sentiment d'appartenance.

La VPEN a participé à une vitrine technologique le 22 novembre 2023 organisée par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) afin d'exprimer ses besoins en services professionnels pour 2024-2026. Le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance explique que ces vitrines constituent un espace d'interaction où se réunissent les entreprises du domaine des TI et les organismes publics.

Le vice-président à l'expérience numérique explique le processus contractuel de la stratégie selon les différentes catégories. Il évoque la possibilité que soit prolongée de 3 mois l'entente avec LGS qui est due aux enjeux de recrutement et du transfert d'expertise requis. Il termine en expliquant les enjeux entourant la mise à niveau des infrastructures technologiques.

Les membres échangent et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- Le nombre de postes à combler ;
- Les défis entourant l'embauche des effectifs supplémentaires ;
- Les modalités contractuelles ;
- Les possibilités de test de L3 en infonuagique.

9. PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE – INFORMATION

9.1 Baromètre NumériQc

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-9 a) du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur les résultats de la Société pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 du Baromètre NumériQc.

Le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance rappelle le contexte du baromètre NumériQc, il s'agit d'un outil qui permet de mesurer et de partager publiquement les avancées et ainsi, illustrer la progression de la transformation numérique de l'administration publique en fonction des cibles fixées par la Stratégie (baromètre).

La Société a mesuré l'atteinte des cibles fixées pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Pour ce faire, les données provenant des systèmes patrimoniaux et de la nouvelle solution CASA ont été analysées. Il poursuit en expliquant les différents résultats.

9.2 Plan de transformation numérique 2024-2027 de la Société

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-9 b) du 23.11.23, le document suivant :

- Une note sur le Plan de transformation numérique 2024-2027 de la Société.

Le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance rappelle que chaque organisme assujéti à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles (LGRI) des organismes publics et des entreprises du gouvernement doit produire un plan de transformation numérique (PTN). Le dépôt du PTN de la Société au MCN avait initialement été demandé pour le mois de juin 2023. Toutefois, considérant que la Société était en période de stabilisation de la solution CASA en mai 2023 et qu'elle a entamé son processus de planification stratégique pour la période 2024-2027, par souci de cohérence, le PTN serait déposé au printemps 2024, au même moment que le dépôt du Plan stratégique 2024-2027 de la Société.

Le vice-président à l'expérience numérique précise qu'il n'y a pas d'enjeu avec ce report et que dès l'atelier de la planification stratégique prévue le 7 décembre avec le CA sera réalisé, le MCN sera informé de ce report.

9.3 Perspective L2.5 et L3

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-9 c) du 23.11.23, le document suivant :

- Une note sur la Perspective de la L2.5 et de la L3 de la solution CASA.

La directrice générale principale des services numériques rappelle que depuis l'implantation des livraisons 1 et 2 de CASA, les équipes de la Société font évoluer la solution en continu afin de répondre aux besoins de l'organisation, de ses clients et de ses partenaires. Il reste 31,3 M\$ dans les budgets autorisés de CASA pour réaliser les éléments de L2.5. Elle poursuit en énumérant les principaux éléments de la portée pour L2. Un élément fort est la facturation jumelée, les équipes sont à remonter la genèse du dossier. Cette initiative sera revue au comité de direction pour voir s'il est encore pertinent de faire ce changement.

Elle explique que la livraison 3 consiste à réaliser la transformation numérique des services de l'indemnisation. Les équipes ont débuté les réflexions, notamment pour les objectifs poursuivis.

Les membres échangent et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- Des budgets pour L3 et L2.5 ;
- Le volet projet majeur pour L3.

Aussi, suivant les échanges, la demande suivante est formulée :

- Déposer la note *Perspective de la L2.5 et de la L3 de la solution CASA* au CA pour information.

La leader du groupe de chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets – VPEN et responsable du Bureau de programme CASA et le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance quittent la séance.

10. **SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS – INFORMATION**

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information se joint aux membres du comité.

Les points suivants sont discutés à huis clos :

- 10.1 Tableau de bord ;
- 10.2 Mise à jour des outils de gouvernance de sécurité de l'information ;
- 10.3 Exercice de prime aux bogues CASA.

11. **PLAN DE CONTINUITÉ DES AFFAIRES – SERVICES NUMÉRIQUES – INFORMATION**

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-11 du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur la bonification du Plan de continuité des affaires – volet services numériques.

La directrice générale principale des services numériques rappelle que tous les ministères et organismes gouvernementaux sont tenus de recenser et de décrire les biens et services essentiels qu'ils fournissent, de s'enquérir des risques de sinistre majeur pouvant affecter ces biens et services et de recenser leurs mesures de protection à l'égard de ces risques.

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information poursuit sur la présentation et explique que la Société dispose d'un plan de continuité des affaires qui vise à assurer ses services essentiels et minimiser l'impact sur sa clientèle et ses partenaires en cas de sinistre majeur. Une bonification du Plan de continuité des affaires est en cours afin de prendre en charge les changements amenés par la transformation numérique de la Société. Il souligne que plusieurs points d'amélioration sont en cours. Il décrit les risques de sinistres et les mesures de mitigation qui y sont reliées. Il souligne les enjeux, les points à analyser et les principales améliorations à apporter. Il conclut sur les différents essais réalisés ainsi que ceux qui sont planifiés.

Le vice-président à l'expérience numérique conclut et revient sur les différents enjeux qui sont présentés et leurs différents niveaux d'analyse.

Les membres échangent et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- Le fonctionnement entourant le site miroir à Montréal ;
- La possibilité de s'équiper en matériel à Montréal comme à Québec ;
- La sécurité des systèmes des infrastructures.

12. **SUIVI DES ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – VÉRIFICATION INTERNE – INFORMATION**

Le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance se joint aux membres du comité.

12.2 Suivi des recommandations du mandat – Protection des renseignements personnels (volet 2)

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-12 b) du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note sur le suivi des recommandations du mandat – Protection des renseignements personnels ;
- Un tableau de suivi des recommandations du mandat.

La directrice générale principale des services numériques parcourt le tableau et souligne les éléments importants.

Les membres échangent et posent des questions notamment sur le sujet suivant :

- Les liens avec la DVIEP.

12.1 Suivi des recommandations en sécurité de l'information

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-12 a) du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note sur le suivi des recommandations du mandat en sécurité de l'information ;
- Un tableau de suivi des recommandations du mandat.

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information revient sur le bilan des recommandations et sur son échéancier.

12.3 Suivi du Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction des auditeurs externes portant notamment sur les contrôles généraux en technologies de l'information

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-12 c) du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note sur le suivi du plan d'action du Rapport aux responsables de la gouvernance et à la direction des auditeurs externes ;
- Un tableau de suivi dudit plan d'action.

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information revient sur les treize recommandations qui ont été faites par le VGQ. Il précise que plusieurs sont réalisées, que d'autres sont sur le point de l'être et que les autres le seront en décembre 2023.

Les membres échangent et posent des questions notamment sur le sujet suivant :

- Les suivis et relations avec le VGQ.

Le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance et le directeur général du chapitre Sécurité de l'information quittent la séance.

13. INTÉGRATION DU GENRE X À LA SOLUTION CASA – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-13 du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note sur l'intégration du genre X à la solution CASA.

Le vice-président à l'expérience numérique rappelle les possibilités de la nouvelle plateforme.

Actuellement, près de 400 personnes non binaires sont enregistrées au Directeur de l'État civil (DEC), dont huit se sont présentées en point de service de la Société.

Les efforts pour réaliser et déployer ce changement sont estimés à environ 100 j-p. sur 3 mois, mais ces efforts excluent la réécriture épiciène des lettres.

Les membres échangent et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- Formulation possible (inclusive) pour les lettres ;
- La situation dans les autres organisations.

Elle conclut en précisant que l'intégration du nouveau marqueur de genre n'aurait pas été possible dans les systèmes patrimoniaux.

14. COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL – INFORMATION

Le vice-président à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-14 du 23.11.23, les documents suivants :

- Une note sur la perception de la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade pour la Communauté métropolitaine de Montréal.

La directrice générale principale des services numériques revient sur le fait que CASA leur permet de livrer des projets plus rapidement. Elle poursuit en rappelant qu'en novembre 2022, la Société s'était engagée auprès de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) à réaliser les travaux nécessaires pour permettre l'ajout de municipalités visées par la perception d'une taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade pour le financement du transport collectif des personnes (TIV) dès janvier 2024. Les systèmes patrimoniaux ne permettaient pas d'étendre le service de perception de taxes à d'autres municipalités que la Ville de Montréal. Le changement peut être refait, pour permettre d'étendre l'offre de perception de taxe sur l'immatriculation à d'autres regroupements de municipalités dans le futur.

Elle souligne que la détermination du coût complet pour la Société est en cours, pour inclure notamment les frais d'infrastructure, de télécommunications, gestion du changement, relations partenaires, etc. en vue de facturer le coût réel à la CMM.

La vice-présidente et secrétaire générale ajoute que les équipes ont travaillé en étroite collaboration avec la CMM pour voir l'entière responsabilité des communications et ainsi s'assurer d'une meilleure compréhension par la population des rôles et responsabilité de chacun.

Les membres échangent et posent des questions notamment sur le sujet suivant :

- Plan de communication du projet.

15. PLAN DE TRAVAIL 2024 – APPROBATION

La vice-présidente et secrétaire générale dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-15 du 23.11.23, le document suivant :

- Un projet de plan de travail CTIC pour l'année 2024.

Elle présente le document et ses rencontres en précisant qu'il y est possible d'y apporter des modifications.

Suivant les échanges, les demandes suivantes sont formulées :

- Ajouter au plan de travail la mise à jour trimestriellement pour le défi de dotation ;
- Ajouter le risque émergent – retour sur l'intelligence artificielle et comment celui-ci sera pris en compte à la Société ;
- Ajout de la gestion des risques suivie par le comité ;
- Ajouter une rencontre pour étudier la faisabilité entourant L2.5 et L3.

Les membres approuvent le plan de travail 2024 sous réserve des ajustements.

16. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point de l'ordre du jour.

17. PROCHAINE SÉANCE

La date de la prochaine séance du comité est à déterminer.

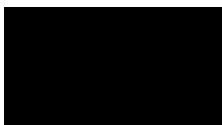
18. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos avec le président-directeur général.

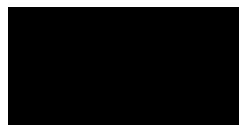
19. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

20. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H 15



Présidente



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité

Procès-verbal de la séance n° 119

Par Teams

Le 19 mars 2024, à 13 h

Adopté le 22 mai 2024

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
M. Éric Ducharme, président-directeur général
M. Jean-Marie De Koninck, membre
M. Stéphan Deschênes, membre
M^{me} Claudia Di Iorio, membre

M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale
(ci-après appelée « vice-présidente et secrétaire générale »)
M^e Nancy LaRue, avocate à la vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives
M^{me} Sylvie Drapeau, adjointe administrative du Secrétariat général

EST ABSENTE :

M^{me} Véronique Pelchat, responsable du Secrétariat général

SONT INVITÉS :

M^{me} Caroline Foldes-Busque, vice-présidente à l'expérience numérique
M^{me} Élodie Hudon-Chabot, directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets
M. Martin Lemaire, directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance
M^{me} Lyne Pouliot, leader de la tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs
M. Bruno Coulombe, directeur général du chapitre Infrastructure technologique
M. Steve Bolduc, directeur général du chapitre Sécurité de l'information
M^{me} Sonia Simard, directrice générale du chapitre Données et services analytiques, par intérim

1. PRÉSENCES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La vice-présidente et secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité (CTIC). La convocation à cette séance est déposée au procès-verbal, sous la cote CTIC-1 du 24.03.19.

2. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification. L'ordre du jour de la séance est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-3 du 24.03.19.

3.2 Procédure de délibérations en matière de conflit d'intérêts

Aucun membre ne s'est dit en conflit d'intérêts avec l'un des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance.

4. PROCÈS-VERBAL, PLAN DE TRAVAIL ET TABLEAU DES SUIVIS

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023 est adopté par les membres sans modification. Ce document est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 a) du 24.03.19.

4.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La vice-présidente et secrétaire générale informe les membres de l'ajout de deux sujets *ad hoc* à l'actuelle séance et du déplacement de deux sujets à la séance de mai 2024. Les membres se disent en accord avec la planification. Le plan de travail 2024 du comité est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 b) du 24.03.19.

4.3 Tableau des suivis

La vice-présidente et secrétaire générale met en lumière des éléments du tableau des suivis. Ce dernier est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 c) du 24.03.19.

5. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS EN SERVICES NUMÉRIQUES – INFORMATION

La vice-présidente à l'expérience numérique se joint aux membres du comité.

Avant de commencer la présentation du point 5, la présidente du comité souhaite la bienvenue à la vice-présidente pour ce premier comité.

La vice-présidente à l'expérience numérique se présente et résume son parcours professionnel. Elle fait état de sa vision et de ses priorités pour sa vice-présidence et mentionne qu'elle prévoit rencontrer ses différentes équipes dans les prochaines semaines.

Les membres la remercient et lui assurent leur collaboration.

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets et le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance se joignent aux membres du comité.

5.1 Analyse du portefeuille

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 a) du 24.03.19, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur l'analyse du portefeuille de projets.

Elle précise que l'analyse inclut des données en date du 31 décembre 2023 ainsi que des données en date du 3 février 2024. Elle souligne que pour l'année 2023, la Société a dépensé environ la moitié de son budget de projet, soit 10,3 M\$ sur 20,5 M\$.

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets mentionne que les projets se sont bien déroulés. Le portefeuille de projets est en bonne santé et les règles de gouvernance internes et externes sont respectées. En date du 3 février 2024, il y a 18 projets en cours et ceux-ci sont tous sous contrôle. Quatre projets ont été suspendus et un projet est en planification. Le budget total a diminué de moitié. Ce qui était anticipé.

Elle donne certains détails quant au budget directeur de 22 M\$ et mentionne qu'un montant est planifié pour des projets déjà autorisés. La liste de ces projets est en annexe du document. Elle précise qu'il y a de la marge pour des projets qui arriveraient en cours d'année.

5.2 Projet en services numériques

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 b) du 24.03.19, les documents suivants :

- Un tableau de bord sur des projets en services numériques – plan de base au 31 décembre 2023 ;
- Un tableau de bord sur des projets en services numériques – plan de base au 3 février 2024 ;
- Un tableau de bord sur la description des projets en services numériques – plan de base.

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets poursuit la présentation avec les différents tableaux de bord. On constate que les projets sont au vert, à l'exception du projet des caméras intelligentes au contrôle routier. La vice-présidente à l'expérience numérique souligne qu'il y a un problème technique qui revient en grande partie au fournisseur. Il s'agit d'un projet ayant un certain niveau de complexité. Par ailleurs, il est rappelé que ce projet vise un nombre restreint d'emplacements.

5.3 Autorisations en services numériques

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 c) du 24.03.19, les documents suivants :

- Un napperon sur le suivi des autorisations 2023 de projets en services numériques – Plan de base ;
- Un napperon sur le suivi des autorisations 2024 de projets en services numériques – Plan de base.

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets parcourt les documents et souligne que le cadre de gouvernance est respecté.

La présidente du comité remercie les invités de leur excellent travail.

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets et le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance quittent la séance.

6. SOLUTION DE GESTION DOCUMENTAIRE DE LA BANQUE DE PHOTOS – INFORMATION

La leader de la tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs est invitée à se joindre aux membres.

6.1 Statut du chantier dont les enjeux en matière de protection des renseignements personnels

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 du 24.03.19, le document suivant :

- Une note sur le statut du chantier : Solution de gestion documentaire de la banque de photos (SGDBP) et renouvellement de permis de conduire avec autoportrait.

La vice-présidente mentionne que l'objectif est de faire le point sur ce chantier. Elle ajoute qu'un projet pilote à l'effet de permettre, à terme, au citoyen de fournir une photo prise en mode autonome pour le renouvellement de la photo de permis de conduire a été intégré au chantier.

La leader de la tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs passe en revue les points importants de la note. Elle rappelle que la mise en place d'une gestion documentaire de la banque de photos s'inscrit dans l'objectif de respecter la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*, notamment au niveau de l'intégrité des données détenues, telles que les photos.

Afin d'assurer la sécurité des données, des mesures ont été mises en place, tels des accès octroyés selon le moindre privilège, des données chiffrées et un accès restreint au local du projet.

Le projet se découpe en trois phases qui sont présentées à la note. La leader de la tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs attire l'attention des membres sur les bénéfices attendus, notamment :

- la détection rapide et systématique de tentatives de vol d'identité ou de fraude liée à l'utilisation du permis de conduire comme pièce d'identification visuelle ;
- le rehaussement de l'intégrité des dossiers de conduite et la fiabilité des permis de conduire ;
- le renouvellement de la photo de permis de conduire en mode autonome permettrait de diminuer un certain nombre des 50 000 déplacements de clients par mois en centres de services à l'échelle provinciale.

La vice-présidente à l'expérience numérique précise que la phase 3 – Banque de photos de l'État vise particulièrement à mettre en place ce qu'il faut pour permettre éventuellement au gouvernement la mise en place d'un service gouvernemental d'identification visuelle.

Les membres échantent et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- La collaboration avec Thales à qui le contrat a été octroyé ;
- Les façons de faire dans les autres provinces quant à la prise de photo autonome ;
- Les mesures de sécurité et la journalisation.

En terminant, les membres mentionnent qu'ils aimeraient avoir une présentation sur le processus de renouvellement d'un permis de conduire que ce soit en centre ou à la suite d'une prise de photo autonome.

La leader de la tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs quitte la séance.

7. PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES CASA – INFORMATION

Le directeur général du chapitre Infrastructure technologique est invité à se joindre aux membres.

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-7 du 24.03.19, le document suivant :

- Une note sur la pérennité des infrastructures CASA – volet serveur Power.

Le directeur général du chapitre Infrastructure technologique explique que les serveurs IBM Power ont été installés en 2017 et 2018. Ceux-ci devaient être remplacés après cinq ans, mais en raison de la livraison 2 de CASA, le remplacement a été repoussé à titre de mesure préventive. Ces serveurs hébergent et supportent le cœur de la solution de mission CASA.

Le remplacement des serveurs Power sera effectué [REDACTED] et les travaux ne viseront que le remplacement de ces serveurs. Éventuellement, les infrastructures seront déménagées vers le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) afin de respecter le décret du Programme de consolidation des centres de traitement informatique.

Les membres ont des questions relativement en ce qui a trait notamment :

- Aux avantages et aux inconvénients de déménager les infrastructures au MCN ;
- Au budget nécessaire ;
- À la compatibilité entre les serveurs actuels et les serveurs de remplacement ;
- Au calendrier de remplacement ;
- À la stratégie de bascule.

Les membres demandent que les montants et les coûts de maintien des serveurs actuels soient inclus à la note.

Les membres demandent des précisions sur la migration des données vers les nouveaux serveurs et qu'une présentation soit faite.

En terminant, le comité demande qu'un suivi régulier de ce projet soit fait au comité.

Le directeur général du chapitre Infrastructure technologique quitte la séance.

8. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS – INFORMATION

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information se joint aux membres du comité.
Ce point est discuté à huis clos.

8.1 Tableau de bord

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information quitte la séance.

9. PLAN DE RELÈVE ET DE RÉTENTION DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE CYBERSÉCURITÉ – INFORMATION

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets et le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance se joignent de nouveau aux membres du comité.

9.1 Avancement stratégie de ressources VPEN : embauche et stratégie contractuelle

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-9 du 24.03.19, le document suivant :

- Une note sur l'avancement de la stratégie de ressources VPEN : embauche et stratégie contractuelle.

La vice-présidente revient sur l'historique contractuel de la transformation et rappelle ce qui est inclus.

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets aborde le sujet de l'internalisation de l'expertise. 300 nouveaux postes ont été créés et une campagne de recrutement a débuté à l'automne 2023. Le recours aux services professionnels demeure nécessaire et a occasionné des dépenses additionnelles. Il y a une rareté de la main-d'œuvre spécialisée SAP. Ainsi, malgré les démarches innovantes et les efforts constants pour favoriser l'embauche, le nombre de nouveaux équipiers n'est pas à la hauteur des prévisions anticipées. De plus, les nouveaux équipiers embauchés sont en apprentissage et doivent avoir le soutien requis.

Les invités poursuivent la présentation et soulignent que la stratégie d'appel d'offres permettra de répondre aux besoins en matière de services professionnels. Elle vise à permettre d'éliminer la dépendance envers un seul fournisseur, d'obtenir la flexibilité requise quant à la qualité et la quantité de ressources nécessaires pour assurer la poursuite de ses opérations et l'évolution de ses services ainsi qu'à limiter les risques associés à un éventuel changement de fournisseur.

Trois contrats d'une durée de trois ans seront accordés par le biais de deux appels d'offres.

Des mesures de transition sont en développement pour mitiger les risques, notamment par le biais de la signature d'un avenant avec le fournisseur permettant de poursuivre les activités opérationnelles et d'exploitation. L'impact budgétaire n'est pas finalisé.

Les membres échangent et se questionnent notamment quant :

- Aux discussions avec le fournisseur et la nécessité de signer un nouvel avenant ;
- Aux raisons expliquant les changements dans la stratégie ;
- Aux montants présentés au document de soutien.

Les invités répondent aux différentes questions des membres. Par ailleurs, on souligne que les travaux d'implantation étant réalisés, d'autres firmes pourraient être intéressées et certaines ont déjà manifesté de l'intérêt à la suite de la « vitrine inversée » tenue par le MCN en novembre 2023. Une autre vitrine est prévue en avril 2024 et les efforts se poursuivent pour trouver des professionnels SAP.

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets et le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance quittent la séance.

10. SUIVI CASA L2 – INFORMATION

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-10 du 24.03.19, le document suivant :

- Une note sur le suivi de la L2 de CASA.

La vice-présidente précise que les données sont en date du 19 février 2024, soit un an post-implantation. Elle souligne que les communications avec les différents secteurs sont bonnes.

Un an après le déploiement de la livraison 2, dix éléments sont terminés et deux ont été retirés, ceux-ci n'étant plus nécessaires. Il reste cinq éléments en discussion, incluant notamment les états financiers.

Le ratio « nouveaux problèmes/problèmes fermés » est en diminution constante et aucun nouveau problème majeur n'est apparu. Les problèmes résiduels les plus complexes sont en lien avec l'immatriculation et les comptes clients. De plus, certains processus livrés ont besoin d'être revus et optimisés, à la suite de la livraison 2. Par exemple, depuis quelques années, le nombre de nouveaux arrivants a augmenté de façon importante, amenant la nécessité de revoir les processus leur offrant des services.

La vice-présidente à l'expérience numérique souligne que les équipiers s'approchent d'une cadence intéressante.

Elle termine en mentionnant qu'un bilan de projet est en construction pour CASA.

La présidente du comité la remercie et souligne qu'il est encourageant de constater l'état des travaux.

11. SUIVI DE LA GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ – INFORMATION

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information est invité à se joindre de nouveau aux membres.

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-11 du 24.03.19, les documents suivants :

- Une note sur le suivi de la gestion des risques de sécurité de l'information et de cybersécurité ;
- Deux tableaux de bord.

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information précise d'emblée que les risques demeurent modérés étant donné que les pirates informatiques font preuve d'une grande créativité. Plusieurs activités sont mises en œuvre en continu auprès du personnel puisqu'il s'agit de la première ligne de défense en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité.

Les membres échangent et posent des questions notamment en ce qui a trait :

- À la présentation du tableau 11 b ;
- Aux contrôles d'accès exigés par le Vérificateur général du Québec (VGQ) ;
- À l'ajout d'un indicateur quant à la confidentialité ou à l'intégrité ;

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information continue la présentation et mentionne que du côté des tâches incompatibles, les travaux ne sont pas terminés. Toutefois, tout se déroule bien et aucune fraude potentielle n'a été identifiée. L'ensemble des processus a été vérifié. Il croit qu'ils auront de bonnes nouvelles pour le prochain comité actif-passif et audit et que le VGQ sera satisfait.

Les membres considèrent que les actions nécessaires sont prises, mais ajoutent qu'ils aimeraient retrouver les informations aux documents.

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information quitte la séance.

12. SUIVI DE L'ÉVOLUTION DES ENCADREMENTS LÉGISLATIFS DANS LE CADRE DE L'ÉVOLUTION DES SERVICES ET DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (GESTION DES DONNÉES ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS) – INFORMATION

La directrice générale du chapitre Données et services analytiques, par intérim, est invitée à se joindre aux membres.

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-12 du 24.03.19, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur l'évolution des encadrements législatifs dans le cadre de l'évolution des services et de la transformation numérique - Gestion des données numériques et protection des renseignements personnels.

La vice-présidente présente la directrice générale du chapitre Données et services analytiques par intérim. La directrice générale parcourt le document. Elle souligne les principaux changements, notamment la nomination de la vice-présidente à l'expérience numérique. Elle rappelle certaines des modifications apportées par la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (Loi 25). Les actions qui en découlent sont terminées ou certaines sont faites en continu et les outils nécessaires sont en place.

La vice-présidente à l'expérience numérique et la directrice générale du chapitre Données et services analytiques, par intérim quittent la séance.

13. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point de l'ordre du jour.

Les membres rappellent qu'il s'agit de la première Semaine québécoise de prévention de la conduite avec les facultés affaiblies. Ils tiennent à souligner le travail de la Société ainsi qu'à la féliciter pour cette initiative.

14. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La date de la prochaine séance du comité est le 22 mai 2024 à 8 h.

15. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos avec le président-directeur général.

16. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

17. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H 45

P

Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité

Procès-verbal de la séance n° 120

Par Teams

Le 22 mai 2024, à 8 h

Adopté le 2 octobre 2024

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M. Éric Ducharme, président-directeur général
- M. Jean-Marie De Koninck, membre
- M. Stéphan Deschênes, membre
- M^{me} Louise Turgeon, membre
- M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale (ci-après appelée « vice-présidente et secrétaire générale »)
- M^e Nancy LaRue, avocate à la Vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives
- M^{me} Véronique Pelchat, responsable du Secrétariat général
- M^{me} Sylvie Drapeau, adjointe administrative du Secrétariat général

SONT INVITÉS :

- M^{me} Caroline Foldes-Busque, vice-présidente à l'expérience numérique
- M^{me} Élodie Hudon-Chabot, directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets
- M. Martin Lemaire, directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance
- M. Martin Simard, vice-président aux services aux assurés
- M^{me} Lucie Paradis, directrice générale des relations avec les assurés
- M^{me} Lyne Pouliot, leader de la tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs
- M. Denis Diné, directeur général des tribus Services numériques clients
- M. Steve Bolduc, directeur général du chapitre Sécurité de l'information

1. PRÉSENCES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La vice-présidente et secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité (CTIC). La convocation à cette séance est déposée au procès-verbal, sous la cote CTIC-1 du 24.05.22.

2. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification. L'ordre du jour de la séance est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-3 du 24.05.22.

3.2 Procédure de **délibérations en matière de conflit d'intérêts**

Aucun membre ne s'est dit en conflit d'intérêts avec l'un des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance.

4. PROCÈS-VERBAL, PLAN DE TRAVAIL ET TABLEAU DES SUIVIS

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 19 mars 2024

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance du 19 mars 2024 est adopté par les membres sans modification. Ce document est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 a) du 24.05.22.

4.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La vice-présidente et secrétaire générale informe les membres des ajustements apportés. Les membres se disent en accord avec la planification. Le plan de travail 2024 du comité est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 b) du 24.05.22.

La présidente du comité demande qu'une séance additionnelle du CTIC soit ajoutée entre les mois de mai et d'octobre 2024 afin, notamment, d'avoir un suivi sur CASA et sur la résistance des programmes.

4.3 Tableau des suivis

La vice-présidente et secrétaire générale met en lumière des éléments du tableau des suivis. Ce dernier est déposé au procès-verbal sous la cote CTIC-4 c) du 24.05.22.

5. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La vice-présidente à l'expérience numérique est invitée à joindre les membres du comité.

Il est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 du 24.05.22, les documents suivants :

- Une note sur le suivi de la solution de gestion documentaire de la banque de photos.
- Une note sur le suivi de la pérennité des infrastructures CASA – volet serveurs Power.

Les membres sont ainsi informés de l'état d'avancement relatif à l'implantation de la solution technologique permettant la gestion documentaire, c'est-à-dire le nettoyage, de la banque de photos dont dispose la Société.

En ce qui a trait à la pérennité des infrastructures CASA, la présidente du comité demande à la direction de revenir auprès des membres du comité relativement au déménagement de la plateforme centrale.

6. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS EN SERVICES NUMÉRIQUES – INFORMATION

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets ainsi que le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance sont invités à joindre les membres du comité.

6.1 Analyse du portefeuille des projets en services numériques

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 a) du 24.05.22, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur l'analyse du portefeuille de projets relatifs aux services numériques.

La directrice et leader parcourt la présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille de projets relatifs aux services numériques. Elle souligne d'emblée que les données présentées sont en date du 30 mars 2024. Puis, elle mentionne que le portefeuille de projets en services numériques compte 24 projets, que le budget pluriannuel autorisé est de 25,3 M\$. Elle souligne alors que l'état de ce portefeuille est au vert. Elle ajoute que le solde budgétaire disponible pour 2024 serait suffisant pour permettre le démarrage des projets envisagés d'ici la fin de l'année. Dans cet ordre d'idées, elle présente trois projets importants à venir, dont la mise à jour de [REDACTED]. Aussi, elle souligne qu'une feuille de route budgétaire est actuellement en développement afin d'obtenir une meilleure vision des besoins à venir.

Tout au long de la présentation, les membres échangent et posent des questions, notamment, en ce qui a trait :

- À la mise à jour de [REDACTED]
- Au processus de priorisation des budgets en services numériques et à la gestion dynamique de ceux-ci. À l'anticipation des besoins en termes budgétaires.
- Au remplacement des serveurs. Au budget d'immobilisation versus celui d'infrastructure.
- Au projet de caméras intelligentes à Contrôle routier Québec.
- Aux définitions de projets suspendus ou arrêtés.

6.2 Projets en services numériques

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 b) du 24.05.22, les documents suivants :

- Un tableau de bord sur des projets en services numériques – plan de base au 30 mars 2024.
- Un tableau de bord sur la description des projets en services numériques – plan de base au 30 mars 2024.

Les membres ont pris connaissance de la documentation disponible et ils n'ont pas de commentaire à formuler.

6.3 Autorisations en services numériques

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 c) du 24.05.22, le document suivant :

- Un napperon sur le suivi des autorisations 2024 de projets en services numériques – plan de base.

Les invités portent à l'attention des membres le démarrage de deux projets. Les membres ayant pris connaissance de la documentation, ils émettent des commentaires et posent des questions, notamment, en ce qui a trait :

- À l'uniformisation de la description et au détail de celle-ci pour les projets énoncés.
- Aux efforts investis pour terminer la mise en place des outils permettant le travail en mode hybride des employés du siège social.
- À l'information permettant de mesurer l'ampleur du temps nécessaire pour compléter un projet.

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets ainsi que le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance quittent la séance.

7. CENTRE DE RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE – INFORMATION

Le vice-président aux services aux assurés, la directrice générale des relations avec les assurés et la leader de la tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs sont invités à joindre les membres du comité.

7.1 Bilan du projet (incluant Réponse vocale interactive)

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-7 du 24.05.22, le document suivant :

- Une note sur le bilan des travaux du chantier Centre de relations avec la clientèle.

La leader parcourt la note sur le bilan des travaux relatifs au chantier Centre de relations avec la clientèle (CRC). Ainsi, elle rappelle que la Société a mis en place un chantier de transformation des CRC qui s'est déroulé de janvier 2021 à avril 2023 permettant notamment le déploiement d'une solution technologique pour les 13 CRC de la Société. Aussi, elle souligne que le déploiement s'est bien passé.

Ensuite, elle brosse le portrait des bénéfices du chantier pour la clientèle, dont la réponse vocale interactive centrée sur le besoin de l'appelant, la diffusion du temps d'attente, la possibilité pour les clients d'être rappelés ainsi que l'attribution de l'appel au bon employé. Puis elle nomme des bénéfices pour les employés, dont l'accès à une solution moderne leur permettant d'appliquer de bonnes pratiques en matière de service à la clientèle. Elle ajoute que la solution informatique permet également d'intégrer tous les canaux de communication dans une même plateforme et que la virtualisation des outils permet un décloisonnement de la prestation de services sur tout le territoire.

D'autre part, elle rappelle quelques objectifs de ce chantier, dont la mise en place d'une solution technologique moderne, flexible et pérenne ainsi que la simplification et l'ajout de canaux de communication entre la clientèle et la Société. Dans cet ordre d'idées, elle nomme la possibilité pour la clientèle de communiquer avec la Société par les réseaux sociaux. De plus, elle ajoute l'objectif d'optimiser la gestion de la qualité et de la performance ainsi que celle de la planification des effectifs.

Par ailleurs, pour expliquer le succès du projet, elle nomme notamment une gouvernance forte ainsi qu'une synergie entre les équipes de la Société et le fournisseur.

Enfin, la leader informe les membres que l'éditeur de la Solution PureConnect (Solution) a annoncé, en mai 2022, la fin de l'évolution de celle-ci, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2024. Elle ajoute que le fournisseur de service de la Société a obtenu l'assentiment du fournisseur de la Solution pour que la Société puisse l'utiliser telle que déployée jusqu'en décembre 2029. Dans ce contexte, la Société réalise, avec son fournisseur de service, un avis de positionnement concernant la migration de la Solution vers son produit successeur et travaille à obtenir une feuille de route pour les prochaines évolutions.

Tout au long de la présentation, les membres émettent leurs commentaires et posent des questions, notamment, en ce qui a trait :

- À l'évolution de la Solution, à ce qu'elle permet et pourrait permettre, à l'actuelle dépendance de la Société envers son fournisseur et aux initiatives de celle-ci afin d'exploiter les données de la Solution de manière autonome.
- Au contrat avec le fournisseur de la Solution.
- Au déploiement de la Solution par le fournisseur de service de la Société.
- À l'option de migrer rapidement ainsi qu'au coût et au délai d'un tel exercice.

Pendant les échanges, le vice-président informe les membres de la mise en place d'un projet-pilote d'optimisation des heures d'ouverture de cinq centres de services pour redéployer, à raison d'une journée par semaine, les ressources de ceux-ci vers d'autres canaux de service à la clientèle ; par exemple, au téléphone. Il souligne que ce projet a permis de servir plus de 5 500 clients.

Le vice-président aux services aux assurés, la directrice générale des relations avec les assurés et la leader de la tribu Livraison des services numériques, employés, partenaires et projets majeurs quittent la séance.

8. SERVICE D'AUTHENTIFICATION GOUVERNEMENTALE (SAG) – INFORMATION

Le directeur général des tribus Services numériques clients est invité à joindre les membres du comité.

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-8 du 24.05.22, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur le déploiement du Service d'authentification gouvernementale (SAG).

La vice-présidente présente aux membres du comité le directeur général des tribus Services numériques clients. Puis, ce dernier parcourt la présentation portant sur le SAG. Il débute en rappelant les objectifs du SAG, dont la création d'un identifiant unique pour les citoyens. Ensuite, il présente la volumétrie en ce qui a trait à la création de comptes, à l'utilisation du SAG ainsi qu'au nombre de tentatives de connexion. Il précise que la principale raison d'échec de connexion est la saisie d'un mot de passe erroné.

Le directeur général présente également les besoins identifiés prioritaires par la Société à l'égard du SAG, soit la récupération des adresses courriel, la réinitialisation des mots de passe et la création de comptes pour les clientèles atypiques. Ensuite, il présente la feuille de route du SAG pour les six prochains mois ainsi qu'un calendrier d'arrimage préliminaire des organismes publics au SAG.

Tout au long de la présentation, les membres échangent et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- Le taux d'échec d'une tentative de connexion au SAG versus celui de l'industrie.
- Le délai de prescription pour revoir un mot de passe et sa réinitialisation.
- L'évaluation du soutien offert par la Société aux nouveaux utilisateurs du SAG et la capacité pour ce faire. L'incidence de ce soutien sur la clientèle et les employés.
- L'analyse entourant l'utilisation de l'authentification bancaire.
- Les résultats d'essais de performance selon une volumétrie plus importante avec l'utilisation du SAG par de nouveaux organismes, tels que la Régie de l'assurance maladie du Québec et Revenu Québec.
- L'arrimage entre les périodes de pointe des nouveaux organismes et celles de la Société.

Le directeur général des tribus Services numériques clients quitte la séance.

9. SUIVI CASA L2 – INFORMATION

9.1 Suivi des problèmes et des incidents

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-9 du 24.05.22, le document suivant :

- Une note sur le suivi de CASA L2 au 29 avril 2024.

La vice-présidente parcourt la note sur le suivi de CASA L2 au 29 avril 2024. Ainsi, elle mentionne que les éléments restants de la portée de la L2 sont suivis de près avec l'Alliance. Elle souligne que sur les 23 éléments initialement identifiés, il y a trois éléments en cours, pour lesquels un plan de livraison est prévu. Elle mentionne également qu'à la suite de l'identification de nouveaux enjeux au courant de l'automne, six éléments ont été ajoutés. De ces éléments, deux sont complétés et quatre sont en cours, dont la surveillance et la journalisation des accès comme mécanismes de contrôle. Aussi, elle nomme la révision du processus de suivi et d'escalade assurant la prise en charge rapide et la transmission efficace d'information. Par ailleurs, elle souligne une hausse d'incidents résolus mensuellement ainsi qu'une baisse d'incidents ouverts. Pour expliquer la situation, elle nomme notamment les nouvelles formations sur la création d'incidents offertes aux superutilisateurs.

Pendant la présentation, les membres échangent et posent des questions, notamment, en ce qui a trait :

- À la détection des incidents, au processus de signalement ainsi qu'au rôle des superutilisateurs.
- À la planification et au contrôle de l'inventaire des incidents.
- À l'octroi de services personnalisés et aux décisions d'affaires visant la simplification.
- À la gestion des comptes clients ainsi qu'à la correspondance électronique.

10. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS – INFORMATION

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information est invité à joindre les membres du comité. Ce point est discuté à huis clos.

La présidente du comité demande à l'équipe d'identifier au portefeuille le volet relatif à la sécurité de l'information.

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information quitte la séance.

11. **REVUE ANNUELLE DE LA STRATÉGIE D'ACQUISITION EN SERVICES NUMÉRIQUES – INFORMATION**

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets ainsi que le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance sont invités à joindre les membres du comité.

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-11 du 24.05.22, les documents suivants :

- Une note sur la revue annuelle de la Stratégie d'acquisition en services numériques.
- Une présentation sur la revue annuelle de la Stratégie d'acquisition en services numériques.
- Une liste des contrats actifs au 1^{er} janvier 2024 pour les biens et services techniques.
- Une liste des contrats conclus en 2023 pour les biens et services techniques.
- Une liste des contrats actifs au 1^{er} janvier 2024 pour les services professionnels.
- Une liste des contrats conclus en 2023 pour les services professionnels.

La directrice et leader informe les membres du comité de la documentation déposée à l'ordre du jour pour leur information. Puis, elle parcourt la présentation sur la revue annuelle de la Stratégie d'acquisition en services numériques et entretient les membres des contrats octroyés, au 31 décembre 2023, par la Société en matière pour la VPEN. Aussi, elle souligne l'utilisation de contrats du Centre d'acquisitions gouvernementales afin de bénéficier de prix concurrentiels et de se conformer aux orientations gouvernementales.

À la suite de la présentation, les membres posent une question en ce qui a trait aux contrats majeurs, à leur consommation ainsi qu'à leur date de fin.

12. **PLAN DE RELÈVE ET DE RÉTENTION DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE CYBERSÉCURITÉ – INFORMATION**

12.1 Avancement stratégie de ressources VPEN : embauche et stratégie contractuelle

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-12 du 24.05.22, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur l'avancement de la Stratégie de ressources de la VPEN.

La vice-présidente parcourt la note sur l'avancement de la Stratégie de ressources de sa vice-présidence. Ainsi, elle mentionne que la VPEN s'est dotée d'une cible annuelle de 1 100 ETC (70 % à l'interne et 30 % en services professionnels externes) à la suite d'un exercice de balisage lors de la détermination du budget 2024. Elle ajoute qu'à la lumière de la situation actuelle, ce nombre est insuffisant. Pour expliquer l'évolution du besoin de main-d'œuvre, elle rappelle aux membres les éléments suivants : un nombre d'incidents encore élevé à ce jour, des redressements plus longs et complexes à réaliser qu'escomptés ainsi qu'un nombre de ressources nécessaires à la stabilisation de la solution plus élevé qu'anticipé, et sur une période plus longue que prévu. De plus, elle mentionne que la situation entraîne également une surconsommation des budgets de services professionnels. Ainsi, elle informe les membres qu'un troisième avenant au contrat avec le fournisseur sera nécessaire afin de mitiger les risques et que de nouveaux appels d'offres sont en préparation pour s'adjoindre les services de partenaires pour l'exploitation et l'évolution de la solution. En terminant, elle présente une estimation préliminaire de l'impact budgétaire pluriannuel de la stratégie contractuelle.

Tout au long de la présentation, les membres échangent et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- Les nouveaux contrats et la rédaction des appels d'offres pour un marché qui se veut plus favorable ; les soumissionnaires potentiels et leur intérêt ; la stratégie entourant le moment de procéder pour aller au marché ainsi que la gestion de la transition.
- L'estimation préliminaire de l'impact budgétaire de la stratégie contractuelle de la VPEN ainsi que la vision globale de la situation budgétaire pour la Société, demandée par le comité actif-passif et audit.
- La disponibilité des services à la population.

13. PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE 2024-2027 – INFORMATION

13.1 Baromètre NumériQc

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-13 a) du 24.05.22, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur le baromètre NumériQc.

La directrice et leader parcourt la présentation sur le baromètre NumériQc. Elle rappelle aux membres l'adoption en 2019 de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale. Elle ajoute que celle-ci se décline en trois volets, dont celui du baromètre NumériQC qui permet de mesurer et de partager publiquement la progression de la transformation numérique de l'État. Ensuite, elle présente les dix cibles de la stratégie et souligne qu'en date du 31 mars 2024, la Société avait atteint neuf de celles-ci. De plus, elle nomme les actions mises en place pour atteindre la cible non rencontrée à cette date.

13.2 Plan de transformation numérique 2024-2027 de la Société

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-13 b) du 24.05.22, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur le plan de transformation numérique 2024-2027.

Compte tenu temps restant à la séance et de l'importance du sujet de la transformation numérique à la Société, la présidente du comité propose de reporter celui-ci à la prochaine séance.

Le directeur général demande aux membres du comité s'ils sont à l'aise à ce qu'une présentation préliminaire du Plan de transformation numérique 2024-2027 de la Société (Plan) soit faite au MCN. Les membres se disent en accord dans la mesure où il est clair que le Plan présenté soit en mode « projet ».

La vice-présidente à l'expérience numérique, la directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets ainsi que le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance quittent la séance.

14. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point de l'ordre du jour.

15. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

Une séance additionnelle sera ajoutée au calendrier à la demande de la présidente du comité. Une consultation auprès des membres du comité sera faite pour déterminer celle-ci. Par ailleurs, la date de la séance qui suivra est le 2 octobre 2024 à 13 h.

16. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos avec le président-directeur général.

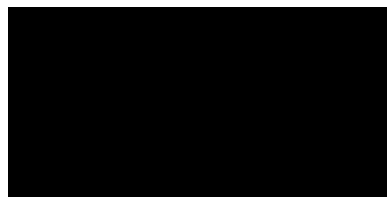
17. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

18. LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 H



Présidente



Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité

Procès-verbal de la séance n° 121

Par Teams

Le 18 septembre 2024, à 13 h

Adopté le 21 novembre 2024

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M. Éric Ducharme, président-directeur général
- M. Jean-Marie De Koninck, membre
- M. Stéphan Deschênes, membre
- M^{me} Louise Turgeon, membre
- M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale
(ci-après appelée « vice-présidente et secrétaire générale »)
- M^{me} Véronique Pelchat, responsable du Secrétariat général
- M^{me} Sylvie Drapeau, adjointe administrative du Secrétariat général

SONT INVITÉS :

- M^{me} Caroline Foldes-Busque, vice-présidente à l'expérience numérique
- M. Martin Lemaire, directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance
- M^{me} Élodie Hudon-Chabot, directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets
- M. Dany Gravel, directeur du chapitre Infrastructure technologique de mission et Architecture technologique
- M. Steve Bolduc, directeur général du chapitre Sécurité de l'information et directeur général du chapitre Infrastructure technologique, par intérim

1. PRÉSENCES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La vice-présidente et secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité (CTIC). La convocation à cette séance est déposée au procès-verbal, sous la cote CTIC-1 du 24.09.18.

2. HUIS CLOS DES MEMBRES SANS LA PRÉSENCE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos sans la présence du président-directeur général.

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification. L'ordre du jour de la séance est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-3 du 24.09.18.

3.2 **Procédure de délibérations en matière de conflit d'intérêts**

Aucun membre ne s'est dit en conflit d'intérêts avec l'un des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance.

4. PROCÈS-VERBAL, PLAN DE TRAVAIL ET TABLEAU DES SUIVIS

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mai 2024

Le procès-verbal de la séance du 22 mai 2024 est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 a) du 24.09.18.

Les membres demandent que soient apportées des précisions au procès-verbal en ce qui a trait à la gestion documentaire de la banque de photos ainsi qu'au plan de relève et de rétention du personnel en matière de technologies de l'information et de cybersécurité. La vice-présidente et secrétaire générale prend les commentaires en note. Une nouvelle version du procès-verbal sera déposée pour adoption à la séance du comité du 2 octobre 2024.

Par ailleurs, il est proposé à la vice-présidente et secrétaire générale de mener une réflexion sur la pertinence de nommer les intervenants externes aux procès-verbaux au lieu d'utiliser leurs titres. La vice-présidente et secrétaire générale reviendra auprès des membres avec le résultat de son analyse. Le dossier sera d'abord présenté au comité de gouvernance et d'éthique.

4.2 Suivi du plan de travail

Les membres font l'étude du plan de travail. La vice-présidente et secrétaire générale les informe des ajustements apportés. Les membres se disent en accord avec la planification. Le plan de travail 2024 du comité est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 b) du 24.09.18.

La présidente du comité demande une mise à jour de la présentation faite en 2023 sur l'évolution des effectifs de la Vice-présidence à l'expérience numérique (VPEN).

4.3 Tableau des suivis

La vice-présidente et secrétaire générale mentionne qu'il n'y a pas d'enjeu au tableau des suivis. Ce dernier est déposé au procès-verbal sous la cote CTIC-4 c) du 24.09.18.

5. PLAN DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE 2024-2027 – INFORMATION

La vice-présidente à l'expérience numérique et le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance sont invités à joindre les membres du comité.

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 du 24.09.18, les documents suivants :

- Une note et une présentation sur le plan de transformation numérique 2024-2027.

Pour débiter, le directeur général rappelle qu'annuellement, la Société doit produire et déposer au ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) un plan de transformation numérique (PTN). Il ajoute qu'avec l'élaboration de son PTN 2024-2027, la Société s'assure d'aligner les initiatives numériques en fonction des orientations et des objectifs stratégiques de la Société présentés dans son Plan stratégique 2024-2027 et de répondre aux obligations du MCN. Il souligne également que la forme de l'outil lui confère une flexibilité.

Ensuite, il fait un survol de la version préliminaire du PTN en mettant en lumière les premiers thèmes qui y sont abordés, comme le portrait de la Société ainsi que le contexte et la vision de sa transformation numérique. Puis, il présente le plan d'évolution de cette transformation. Ainsi, il brosse le portrait des grandes initiatives numériques qui sous-tendent chacun des enjeux et des objectifs du Plan stratégique de la Société 2024-2027. Parmi celles-ci, notons la stabilisation de la solution et l'amélioration en continu de la plateforme SAAQclic ainsi que la participation de la Société aux travaux gouvernementaux visant la simplification des demandes d'accès pour les personnes handicapées.

Monsieur Éric Ducharme, président-directeur général et membre, se joint au comité.

Ensuite, le directeur général présente d'autres éléments d'information inclus au PTN, dont la mise en œuvre d'un cadre de gouvernance des données et de l'information à la Société, l'implication de celle-ci en matière de données numériques gouvernementales ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de gouvernance en intelligence artificielle pour la Société. Il informe également les membres du développement d'une stratégie de gestion de la main-d'œuvre et de la formation ainsi que de modes de collaboration optimisés pour la gestion du changement en continu. En terminant, il souligne l'existence d'un mécanisme de gestion de risques en continu permettant de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs du PTN.

Tout au long de la présentation, les membres échangent et posent des questions, notamment sur les sujets suivants :

- Le volet stratégique du PTN qui s'inscrit dans la planification stratégique de la Société.
- La démarche et l'échéancier du PTN.
- L'expérience client avec un dossier unique.
- L'architecture d'affaires en technologies de l'information ainsi que l'écosystème des grands domaines.
- La réceptivité du virage numérique par les partenaires.
- Les outils utilisés par Contrôle routier Québec.
- Les enjeux de pérennité avec un environnement maison et un système progiciel.
- Les services numériques offerts aux employés travaillant en milieux isolés.
- La gestion du changement et l'analyse d'impacts pour l'ensemble de la Société.

Les membres demandent au directeur général d'apporter quelques ajustements à la présentation et de porter une attention particulière à l'utilisation d'acronymes.

Les membres demandent également d'obtenir la directive du MCN en matière de transformation numérique. De plus, ils rappellent l'intérêt des membres du conseil d'administration pour une formation sur les modèles de gouvernance en matière d'intelligence artificielle.

6. PLAN DE RELÈVE ET DE RÉTENTION DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE CYBERSÉCURITÉ – INFORMATION

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets est invitée à joindre les membres du comité.

6.1 Avancement stratégie de ressources VPEN : embauche et stratégie contractuelle

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-6 du 24.09.18, le document suivant :

- Une note sur l'avancement de la stratégie de ressources de la VPEN : embauche et stratégie contractuelle.

La vice-présidente parcourt la note sur l'avancement de la stratégie de ressources de la VPEN. Elle rappelle que cette dernière s'est dotée d'une cible annuelle de 1 100 ressources, constituée à 70 % d'équivalents temps plein (ETC) et à 30 % de services professionnels externes. Elle ajoute qu'afin d'atteindre cette cible, la VPEN a déployé une stratégie d'embauche massive en collaboration avec la Vice-présidence aux stratégies de marketing et de sécurité routière et à l'expérience employé. Elle souligne que celle-ci a permis de pourvoir 160 nouveaux postes et que la majorité des embauches a été faite en 2024. Elle mentionne par ailleurs que les nouveaux équipiers sont en développement de compétences. Elle ajoute que la VPEN a élaboré des stratégies pour optimiser leur développement. Elle aborde également la consommation d'ETC et le taux de roulement. Finalement, elle informe les membres de l'atteinte par la VPEN de sa cible d'embauche globale.

Tout au long de la présentation, les membres échangent et posent des questions, notamment sur les sujets suivants :

- La collaboration avec le partenaire et l'accueil de nouvelles firmes.
- Le gel d'embauche annoncé par le gouvernement du Québec.
- Le comblement des postes par des personnes ayant le profil recherché.

Le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance ainsi que la directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets quittent la séance.

7. SUIVI – PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES CASA DE MISSION – INFORMATION

Le directeur du chapitre Infrastructure technologique de mission et Architecture technologique ainsi que le directeur général du chapitre Sécurité de l'information et directeur général du chapitre Infrastructure technologique, par intérim, sont invités à joindre les membres du comité.

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-7 du 24.09.18, les documents suivants :

- Une note sur le suivi de la pérennité des infrastructures CASA de mission.
- Une présentation sur le projet de pérennité des serveurs de mission.

Les invités parcourent la présentation sur le projet de pérennité des serveurs de mission. Ils rappellent que les serveurs qui hébergent et supportent la solution de mission CASA, ont été acquis et installés en 2017 et 2018 et qu'ils doivent être remplacés, car ils sont en fin de vie. En ce sens, ils

expliquent que le projet de pérennité des serveurs de mission consiste à préparer et migrer la solution CASA sur les nouveaux serveurs acquis afin d'assurer leur pérennité et de contrer les risques de désuétude. Ensuite, ils présentent une ligne du temps avec les étapes prévues du projet ainsi que la stratégie de réalisation développée. Aussi, ils soulignent la portée de la migration qui comprend notamment 19 serveurs physiques et près de 600 serveurs virtuels.

Par la suite, les invités font un retour sur la panne du 13 mai 2024. Ils soulignent qu'un plan de mitigation des serveurs concernés a été développé.

Tout au long de la présentation, les membres échangent et posent des questions, notamment sur les sujets suivants :

- La migration de serveurs et leur capacité de traitement.
- L'expérience des équipes à l'interne sur la migration de serveurs et le recours à des ressources externes.
- Le plan qui prévoit les arrêts de services vis-à-vis les clientèles.
- Le choix des serveurs à acquérir ainsi que la performance des serveurs P10.

Le directeur du chapitre Infrastructure technologique de mission et Architecture technologique quitte la séance.

8. EXERCICE DE BASCULE DE L'ENVIRONNEMENT DE PRODUCTION CASA/SAAQclic EN CAS DE SINISTRE AU SIÈGE SOCIAL – INFORMATION

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-8 du 24.09.18, le document suivant :

- Une note sur l'exercice de bascule de l'environnement de production CASA/SAAQclic en cas de sinistre au siège social.

Le directeur général informe les membres de la réalisation d'un exercice de bascule des services de l'environnement de production du site principal situé à Québec vers le site de relève situé à Montréal. Il ajoute que cet exercice est réalisé notamment pour répondre aux exigences du plan de relève de la Société en cas de sinistre au siège social.

Le directeur général souligne que ledit exercice, réalisé les 7 et 8 septembre 2024, s'est bien déroulé. Il termine en informant les membres d'un troisième exercice prévu en novembre 2024.

Tout au long de la présentation, les membres échangent et posent des questions, notamment sur les sujets suivants :

- L'environnement de production avec lequel ont été réalisés les exercices.
- La fréquence des bascules selon les bonnes pratiques ; l'exigence du MCN est d'une fois par année.

La présidente du comité demande qu'une présentation du processus de bascule soit faite au conseil d'administration. La vice-présidente et secrétaire générale informe les membres qu'un suivi approprié sera effectué.

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information et directeur général du chapitre Infrastructure technologique, par intérim, quitte la séance.

9. SUIVI CASA L2 – INFORMATION

9.1 Suivi des problèmes et des incidents

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-9 du 24.09.18, le document suivant :

- Une note sur le suivi de CASA L2 - août 2024.

La vice-présidente parcourt la note sur le suivi de la livraison 2 de CASA (L2). D'emblée, elle rappelle que les incidents de priorité 2 soulevés dans la solution sont suivis par regroupement. Ensuite, elle brosse le portrait des éléments qu'elle qualifie de « reste à faire ». Ainsi, elle mentionne que les éléments restants de la portée de la L2 sont suivis de près. Puis, en ce qui a trait à la stabilisation de la solution, elle informe les membres de la diminution du nombre d'incidents majeurs affectant les processus qui ont été modernisés par la L2. Ensuite, elle présente la courbe des incidents qui montre que le nombre mensuel d'incidents fermés est supérieur au nombre d'incidents ouverts.

En terminant, la vice-présidente informe les membres qu'elle reviendra auprès d'eux afin de leur présenter l'état de santé global de la solution.

Tout au long de la présentation, les membres échangent et posent des questions, notamment sur le sujet suivant :

- La journalisation et la surveillance des accès.

La vice-présidente à l'expérience numérique quitte la séance.

10. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point de l'ordre du jour.

11. PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ

La prochaine séance du comité se tiendra le 2 octobre 2024 à 13 h, Teams.

La présidente du comité informe les membres d'un possible changement de date pour la prochaine séance. La vice-présidente et secrétaire générale mentionne que les membres seront informés des suites, le cas échéant.

12. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

13. HUIS CLOS DES MEMBRES SANS LA PRÉSENCE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos sans la présence du président-directeur général.

14. LA SÉANCE EST LEVÉE À 16 H



Secrétaire générale

Comité des technologies de l'information et de la cybersécurité

Procès-verbal de la séance n° 122

Par Teams

Le 2 octobre 2024, à 14 h 30

Adopté le 21 novembre 2024

SONT PRÉSENTS :

- M^{me} Corinne Charette, présidente du comité
- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M^{me} Nancy Chahwan, membre
- M. Jean-Marie De Koninck, membre
- M. Stéphan Deschênes, membre
- M^{me} Louise Turgeon, membre
- M^e Marie-Eve Beaulieu, vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale (ci-après appelée « vice-présidente et secrétaire générale »)
- M^{me} Véronique Pelchat, responsable du Secrétariat général
- M^{me} Lysanne Provencher, adjointe exécutive à la vice-présidente aux affaires juridiques et corporatives

SONT ABSENTS :

- M. Éric Ducharme, président-directeur général
- M^{me} Sylvie Drapeau, adjointe administrative du Secrétariat général

SONT INVITÉS :

- M^{me} Caroline Foldes-Busque, vice-présidente à l'expérience numérique
- M^{me} Élodie Hudon-Chabot, directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets
- M. Martin Lemaire, directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance
- M. Steve Bolduc, directeur général du chapitre Sécurité de l'information

1. PRÉSENCES

1.1 Présences, avis de convocation – Quorum

La vice-présidente et secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance du comité des technologies de l'information et de la cybersécurité (CTIC). La convocation à cette séance est déposée au procès-verbal, sous la cote CTIC-1 du 24.10.02.

2. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Ordre du jour : modifications, additions, adoption

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres sans modification. L'ordre du jour de la séance est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-3 du 24.10.02.

3.2 **Procédure de délibérations en matière de conflit d'intérêts**

Aucun membre ne s'est dit en conflit d'intérêts avec l'un des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente séance.

4. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

Sur proposition formulée, l'ordre du jour de consentement est adopté par les membres.

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mai 2024

Le procès-verbal de la séance du 22 mai 2024 est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 a) du 24.10.02.

4.2 Suivi du plan de travail

Le plan de travail 2024 du comité est déposé au procès-verbal, sous la cote CTIC-4 b) du 24.10.02.

4.3 Tableau des suivis

Le tableau des suivis est déposé au procès-verbal sous la cote CTIC-4 c) du 24.10.02.

4.4 Prochaine séance du comité : le 21 novembre 2024 à 13 h, par Teams

Le calendrier des séances du conseil d'administration et de ses comités 2024 est déposé au procès-verbal sous la cote CTIC-4 d) du 24.10.02.

5. PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE DES PROJETS EN SERVICES NUMÉRIQUES – INFORMATION

La vice-présidente à l'expérience numérique, la directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets ainsi que le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance sont invités à joindre les membres du comité.

5.1 Analyse du portefeuille des projets en services numériques

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 a) du 24.10.02, les documents suivants :

- Une note sur l'analyse du portefeuille des projets en services numériques.
- Une présentation sur l'analyse de la performance du portefeuille de projets relatifs aux services numériques.

La vice-présidente parcourt la présentation en rappelant aux membres qu'il s'agit d'un suivi régulier qui est fait au CTIC et qu'aujourd'hui les faits saillants et les ajustements qui ont été faits au document à la suite de la dernière séance du comité seront présentés.

Elle souligne que la nouvelle version du tableau de bord des projets en services numériques présente de nouvelles informations pertinentes à la demande du CTIC et qu'elle permet d'avoir une meilleure vision. Elle conclut en présentant la liste des nouveaux projets depuis la dernière présentation au CTIC du 22 mai 2024 ainsi que celui terminé en annexe 2.

Les membres ont pris connaissance des documents et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- Le processus d'autorisation et de priorisation des projets.
- L'état de santé du portefeuille.
- Le déroulement de certaines phases de projet et le vocabulaire utilisé pour les catégoriser.

Suivant les différents échanges entre les membres, ceux-ci demandent que les projets soient classés en fonction des 3 axes du plan stratégique de la Société.

5.2 Projets en services numériques

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 b) du 24.10.02, les documents suivants :

- Un tableau de bord des projets en services numériques - plan de base.
- Un tableau de bord sur les projets en services numériques.

La directrice passe en revue le tableau. Elle souligne qu'il y a eu des enjeux au niveau du délai pour le changement des caméras intelligentes à Contrôle routier, l'échéancier du projet s'est déplacé, mais il devrait être terminé sous peu.

La présidente du comité revient sur l'état de santé du portefeuille qui est au vert puisque la majorité des projets sont nouveaux et qu'il n'y a pas d'enjeu pour la Société.

Les membres ont pris connaissance des documents et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- La définition de la performance au-delà des chiffres.
- La catégorisation des projets.
- La redevabilité de la performance et la gestion en mode agile.

Suivant les différents échanges entre les membres, ceux-ci demandent que soit modifiée la légende du tableau de bord des projets en services numériques afin de mieux comprendre les impacts sur l'organisation. Il est également demandé que la gestion de projet en mode agile soit présentée lors d'une prochaine séance du comité.

La vice-présidente conclut la présentation en précisant que, comme le budget 2025 envisagé sera plus bas, le comité de direction se penchera sur la liste des projets à approuver.

5.3 Autorisations en services numériques

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-5 c) du 24.10.02, le document suivant :

- Le plan de base du suivi des autorisations 2024 pour les projets en services numériques.

La directrice parcourt le tableau. Elle décrit brièvement chacun des projets en services numériques. Elle informe les membres de l'état d'avancement des autorisations pour chacun.

Les membres ont pris connaissance des documents et posent des questions notamment sur les sujets suivants :

- La définition de la performance au-delà des chiffres.
- La priorisation des projets.
- La centralisation des services au sein du gouvernement.
- La redevabilité de la performance.

Suivant les différents échanges entre les membres, ceux-ci demandent d'ajouter des critères au tableau pour être en mesure de mieux évaluer les opportunités, et ce, afin d'avoir une meilleure perspective et pouvoir évaluer dans le temps comment les projets se positionnent. De plus, les membres demandent que leur soit présenté, lors d'une prochaine séance du CTIC, le processus d'approbation des projets.

La directrice et leader du chapitre Planification, suivi financier et soutien aux projets et le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance quittent la séance.

6. **SÉCURITÉ DE L'INFORMATION – HUIS CLOS – INFORMATION**

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information est invité à joindre les membres du comité.

Les points suivants sont discutés à huis clos :

6.1 Tableau de bord

6.2 **Évaluation du niveau d'investissement**

6.3 **Rançongiciels : comment les prévenir et s'en remettre**

Madame Nancy Chahwan, membre, quitte la séance.

Suivant les différents échanges entre les membres, il est demandé d'ajouter la présentation *Rançongiciels : comment les prévenir et s'en remettre* à une prochaine séance du conseil d'administration.

Le directeur général du chapitre Sécurité de l'information quitte la séance.

7. **SUIVI DE LA GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE NUMÉRIQUE ET DE CYBERSÉCURITÉ – INFORMATION**

Le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance est invité à joindre les membres du comité.

La vice-présidente à l'expérience numérique dépose au procès-verbal, sous la cote CTIC-7 du 24.10.02, le document suivant :

- Une note sur l'état de situation du risque d'entreprise – Expérience numérique.

Le directeur général débute la présentation en rappelant aux membres qu'en raison de la finalisation des travaux de CASA en 2022, du déploiement de sa solution en février 2023 et des efforts de stabilisation, la Vice-présidence à l'expérience numérique (VPEN) a dû reporter les travaux prévus pour la production du risque d'entreprise « Expérience numérique » à quelques reprises. C'est à l'automne 2023 que la Société a entrepris des travaux préliminaires qui lui ont permis d'établir l'énoncé du risque d'entreprise et de débiter ses réflexions sur les risques organisationnels.

Il décrit ainsi la démarche retenue pour la création du risque d'entreprise Expérience Numérique et de ses risques organisationnels effectués par les équipes, soit notamment l'identification des risques opérationnels par la création d'un registre de risques opérationnels par tribu/chapitre, la consolidation des risques opérationnels pour la création de fiches de risques organisationnels sur les risques importants par chapitre et la mise en commun des différents risques organisationnels des chapitres en comité de gestion de la VPEN. Il présente les risques organisationnels qui ont été identifiés à ce jour pour le risque d'entreprise et qui sont documentés.

Il poursuit la présentation en énonçant les prochaines étapes, soit la première présentation au Comité aviseur sur les risques et la réception des commentaires des autres membres, la présentation au Comité aviseur sur les risques (tous les risques d'entreprise) et la présentation au CTIC. La cible est de présenter au comité actif-passif, risques et audit du 5 décembre 2024.

Il conclut en précisant que les travaux avancent bien et que lors de la prochaine séance du CTIC, le comité aura la chance d'échanger sur la fiche de risque.

Les membres ont pris connaissance de la documentation et n'ont aucun commentaire à formuler.

La vice-présidente à l'expérience numérique et le directeur général du chapitre Stratégies numériques et de la performance quittent la séance.

8. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'a été inscrit à ce point de l'ordre du jour.

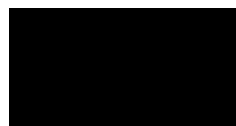
9. HUIS CLOS DES MEMBRES, INCLUANT LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos avec la vice-présidente et secrétaire générale assurant l'intérim du président-directeur général.

10. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

11. LA SÉANCE EST LEVÉE À 17 H



Secrétaire générale